NOUVELLE

GRAMMAIRE FRANÇAISE

COMPLÈTE

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

362 Eva Patry

NOUVELLE

GRAMMAIRE FRANÇAISE

COMPLÈTE

PAR

E. ROBERT

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

BIBLIOTHEQUE S.M.E QUEBEC

MONTREAL
CHEZ LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR
MILE-END, près Montréal.

Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada, en l'année mil huit cent soixante-dix-huit, par J.-B. MANSEAU, Clerc de St-Viateur, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

PRÉFACE

En composant cette nouvelle Grammaire nous n'avons pas eu la présomption d'établir des principes nouveaux ou de suivre un ordre contraire à l'ordre suivi par nos devanciers ; cependant notre plan est différent, nous le croyons aussi plus avantageux, et tel est le motif qui nous a fait entreprendre ce travail.

Nous avons essayé de rendre cette Grammaire tout à la fois simple, claire, peu volumineuse et complète, afin qu'elle convienne également aux élèves les plus faibles, comme aux plus avancés, et soit utilement consultée par tous en conservant son caractère de livre classique. A cet effet, nous avons employé trois différents caractères, suivant l'importance des règles.

En outre, à la fin de presque chaque page, nous avons placé des notes, les unes purement grammaticales, les autres historiques et philologiques. Professeurs et élèves trouveront plaisir et profit à les consulter.

Nous avons tenu à la rendre *complète* dans tout le sens du mot, afin que dans une difficulté grammaticale quelconque, chacun puisse avec confiance y chercher la solution. Les règles délicates et difficiles de *même*, de *leur*, de *tout*, des *collectifs*, des *participes présents*, etc., ont été abordées avec courage et résolues, nous l'espérons, avec bonheur.

Les définitions trop abstraites, les longues dissertations, etc., ont été impitoyablement écartées. Faire un gros volume, noyer une difficulté dans un déluge de mots, raisonner, discuter et ne pas conclure, telle n'a pas été notre manière de procéder. Nous avons marché sans cesse à la lumière de l'Académie, des grands écrivains et des meilleurs grammairiens modernes ; notre tâche, rendue ainsi plus facile, a consisté surtout à être clair, brief, substantiel, complet, ne laissant rien dans l'obscurité ou le demi-jour, ne livrant rien à l'arbitraire. La grammaire, comme le dictionnaire, n'est pas seulement nécessaire à l'élève, elle a, comme le dictionnaire, sa place marquée sur le bureau du professeur, de l'écrivain, etc. Ouverte et consultée à chaque instant, elle doit répondre brièvement, sans ambages. Le dictionnaire de l'Académie est le dépôt des formes durables et des variations de notre langue ; aussi dans les opinions contestées et dans les cas douteux, l'avons-nous pris constamment pour guide.

Certains esprits vains et superbes voudraient secouer le joug de l'Académie et s'affranchir des règles de la grammaire. Ils ont organisé une espèce de croisade contre Vaugelas, et notre belle langue, la langue de Pascal, de Racine, de Bossuet, de Fénelon, etc., est livrée à tous les caprices d'une imagination furibonde. En politique, sans autorité, on va à l'anarchie ; en littérature, en grammaire, sans autorité, sans règle, on va à la barbarie.

Les lignes suivantes d'un linguiste célèbre seraient-elles le présage de notre décadence : " On dirait que l'instinct construit les mots et que la réflexion les gâte, en un mot, la perfection des langues semble en raison inverse de la civilisation ; les langues se déforment à mesure que la société se civilise."

En 1650, Pélisson disait en propres termes : " Nos auteurs les plus corrects et les plus polis deviendront barbares en peu d'années."

Lisez les journaux, certains petits journaux surtout, vous trouverez là ce qu'un célèbre écrivain appelait naguère " la phraséologie et le jargon modernes." On formerait annuellement un gros volume en recueillant uniquement les fautes de syntaxe dont fourmillent ces journaux.

Nous voudrions réagir contre ces tendances funestes, et empêcher de tomber dans l'abaissement et le discrédit cette langue que parlent depuis plus d'un siècle toutes les cours de l'Europe, que savent maintenant tous les peuples, et qui ne saurait être désormais étrangère à aucun homme civilisé.

Deux choses peuvent entraîner cette belle langue à sa ruine : 1° le néologisme ; 2° l'ignorance ou le mépris des règles de la grammaire.

NOUVELLE
GRAMMAIRE FRANÇAISE
COMPLÈTE

INTRODUCTION.

1. La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).

2. Pour parler et pour écrire on se sert de *mots*.

3. Les mots sont composés de *lettres*.

4. L'ensemble de ces lettres se nomme l'*Alphabet*.

5. L'*Alphabet français* se compose de vingt-cinq lettres divisées en *voyelles* et en *consonnes*.

6. Il y a six *voyelles* et dix-neuf *consonnes*.

7. Les voyelles sont : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, et *y*.

8. On les appelle *voyelles* parce que seules elles forment une *voix*, un *son*.

9. On range encore parmi les voyelles six autres sons simples : *eu*, *ou*, *an*, *in*, *on*, *un*. On nomme les quatre dernières *voyelles nasales*, attendu qu'on les prononce du nez.

10. Les consonnes sont : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*.

---

(1) La *grammaire* n'est pas une science, mais un art ; c'est au moins l'opinion de l'Académie.

Le mot *grammaire* signifie *lettre*, *littérature*. Il y a deux sortes de grammaires : la *grammaire générale* qui traite des principes communs à toutes les langues, et la *grammaire particulière* qui traite des principes particuliers d'une langue.

11. On les appelle *consonnes* parce qu'elles ne forment une *voix*, un *son* qu'avec le secours des voyelles (1).

12. Les voyelles sont *longues* ou *brèves*.

13. Les voyelles longues sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

14. Les voyelles brèves sont celles sur lesquelles on passe rapidement.

Ainsi : *a* est long dans *pâte* (pour faire du pain) et bref dans *patte* (d'un animal) ; *e* est long dans *tête* et bref dans *trompette* ; *i* est long dans *gîte* et bref dans *petite* ; *o* est long dans *apôtre* et bref dans *mode* ; *u* est long dans *flûte* et bref dans *culbute*.

15. Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*é fermé* et l'*è ouvert*.

L'*e muet* est celui dont le son est peu sensible, comme dans *table*, *monde*, et quelquefois nul, comme dans *joie*, *paiement*, *il priera*.

L'*é fermé* est celui qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *célébrité*, *clocher*, *nez*.

L'*è ouvert* est celui qui se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'é fermé, comme dans *père*, *succès*, *modèle*.

16. Pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues, on se sert de trois petits signes qu'on appelle *accents*, savoir : l'accent *aigu* (é), l'accent *grave* (è), et l'accent *circonflexe* (ê).

L'*accent aigu* se met sur l'*é fermé* : *santé*, *café*.

L'*accent grave* se met généralement sur l'*è ouvert* : *progrès*, *succès*.

L'*accent circonflexe* se met sur les voyelles longues : *apôtre*, *flûte*, *tempête*.

---

(1) Le mot *consonne* est formé du latin *cum* (avec) et du verbe français *sonner* ; il signifie, par conséquent, qui *sonne avec*, parce qu'en effet, les consonnes ne peuvent sonner qu'avec une voyelle.

Les consonnes sont *simples* ou *composées*. On partage les consonnes *simples* en cinq familles : les *labiales*, qui se prononcent des lèvres : b, p, v, m, etc. ; les *palatales*, qui se prononcent du palais : c, k, q, g, gn, ch, etc. ; les *dentales*, qui se prononcent des dents : d, n, t, s, etc. ; les *linguales*, qui se prononcent de la langue : l, r, etc. ; les *gutturales*, qui se prononcent particulièrement du gosier : k, q, h (aspirée), etc.

Les consonnes composées sont : dr, fr, cr, gl, dr, tr, etc., etc. Les consonnes s, l, m, n, r sont appelées *liquides*, parce que ces lettres se joignent facilement aux autres consonnes, et peuvent former une sorte d'articulation double : cl, pl, cr, pr, tr.

L'*é fermé* ne porte pas toujours l'accent aigu, comme on le voit dans *rocher*, *nez*, *horloger ;* les consonnes finales en tiennent lieu (1).

17. L'*Y* est mis pour deux i dans pays et ses dérivés ainsi que dans les mots où il se trouve entre deux voyelles ; pays crayon, royaume, se prononcent *pai-is*, *crai-ion*, *roi-iaume*. Hors de là il ne représente qu'un i : martyr, symétrie.

18. La lettre *h* est *muette* ou *aspirée ;* elle est muette quand elle est nulle dans la prononciation. Exemple : l'*homme*, l'*honneur* l'*humilité*, qu'on prononce comme s'il y avait l'*omme*, l'*onneur*, l'*umilité ;* elle est aspirée quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui la suit, c'est-à-dire en la détachant de la lettre précédente ; ainsi l'on écrit et l'on prononce séparément : la *haine*, et non pas l'*haine ;* les *héros*, et non pas comme s'il y avait les *zéros*.

19. On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix : *pain* n'a qu'une syllabe, *bonté* en a deux, *quantité* trois.

20. Tout mot d'une syllabe, comme *roi*, *feu*, est un *monosyllabe ;* le mot de deux syllabes, comme *bonté*, *jeudi*, est un *dissyllabe ;* le mot de trois syllabes, comme *étude*, *dimanche*, est un *trisyllabe ;* et, en général, on apelle *polysyllabe* un mot qui a plus d'une syllabe.

21. Une *diphthongue* est la réunion de deux sons, qui néanmoins ne forment qu'une syllabe, comme *ia*, *ié*, *ieu*, *oin*, etc., dans *diacre*, *pitié*, *Dieu*, *soin*.

22. Il y a dans la langue française dix espèces de mots que l'on appelle les parties du discours, savoir : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

---

(1) Il ne faut pas confondre les *accents* avec la syllabe *accentuée* ou accent tonique, syllabe d'un mot qui doit être prononcée d'un ton plus marqué. L'accent tonique tombe sur la *dernière* syllabe, si elle n'est pas muette ; si elle est muette, l'accent tombe sur l'*avant-dernière* syllabe. Ex. : santé, bon*heur*, nous travail*lons ;* gloire, charitable, conseille.

23. On appelle ces mots les parties du discours, parce qu'on ne peut former un discours, exprimer sa pensée sans le secours de ces différents mots (1).

24. On les divise en deux classes :

25. Les mots *variables*, c'est-à-dire ceux dont la terminaison varie, change ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

Les mot *invariables*, c'est-à-dire ceux dont la terminaison ne change jamais ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM OU SUBSTANTIF.

26. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à nommer, à désigner une personne, un animal ou une chose, comme *Pierre*, *agneau*, *maison* (2).

27. Il y a un moyen de reconnaître qu'un mot est un nom : c'est de voir si l'on peut mettre avant ce mot l'article *le*, *la* ou *les*. Ainsi le mot *ciel* est un nom, parce qu'on peut dire *le ciel ;* le mot *bonté*, est un nom, parce qu'on peut dire *la bonté*.

28. Il y a deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

29. Le nom commun est celui qui convient à toutes les personnes ou à toutes les choses de même

---

(1) C'est-à-dire, les parties de *la langue*.

Sauf l'article, inconnu aux Romains, nous avons reçu du latin toutes les autres parties du discours.

Il y a trois sortes de langages : le langage *mimique*, le langage *parlé* et le langage *écrit*.

On appelle *langue morte* celle qu'on ne parle plus, comme le latin, le grec.

On appelle *langue vivante* celle qu'on parle actuellement, comme l'anglais, le français, l'espagnol, etc.

(2) Les noms de choses qui frappent nos sens, comme *soleil*, *montagne*, *arbre*, sont appelés noms *concrets ;* ceux qui sont conçus seulement par notre esprit, comme *faiblesse*, *profondeur*, *docilité*, sont appelés noms *abstraits*.

espèce ; ainsi le mot *homme* convient à tous les hommes, le mot *ville* convient à toutes les villes : *homme* et *ville* sont des noms communs (1).

30. Le nom propre est celui qui sert à distinguer une personne d'une autre personne ou une chose d'une autre chose de même espèce ; le mot *Adam* sert à distinguer un homme des autres hommes, le mot *Paris* distingue cette ville des autres villes : *Adam*, *Paris*, sont des noms propres (2).

31. Il faut commencer par une *majuscule*, ou grande lettre, tous les noms propres, le premier mot d'un discours, et celui qui suit immédiatement un point.

32. Il y a des noms singuliers qui expriment une réunion de personnes ou de choses ; on les appelle *collectifs*. La *foule*, la *multitude*, un *peuple*, une *armée* sont des noms collectifs.

33 Les collectifs sont *généraux* ou *partitifs* : généraux lorsqu'ils expriment une collection entière : la *foule des humains*, c'est-à dire tous les humains ; la *multitude des étoiles*, c'est-à-dire toutes les étoiles ; ils sont *partitifs* lorsqu'ils expriment une collection partielle, et alors ils sont ordinairement précédés des mots *un*, *une*. *Une foule d'enfants accoururent ; une multitude d'hommes reçoivent des secours.*

34. On appelle *nom composé* une réunion de mots équivalant à un seul nom, comme *chef-d'œuvre*, *garde-*

---

(1) Tous les noms communs ont commencé par être des adjectifs, et ce travail de transformation des adjectifs en noms se continue encore aujourd'hui. Ainsi on disait au moyen âge : une *fenêtre-croisée*, (c'est-à-dire une fenêtre garnie de barres disposées en croix) ; un *serviteur domestique* (par opposition aux *serviteurs de la glèbe*) ; un *porc sanglier* (par opposition à *porc domestique ; sanglier*, qui signifie *solitaire*, et *singulier*, ne sont qu'un même mot) ; *vêtement linge* (c'est-à-dire un *vêtement de lin*) ; un *cheval coursier* (c'est-à-dire un *cheval de course*, par opposition à cheval de labeur, de trait). Le *temps jour*, le *temps matin*, le *temps hiver*, etc. sont devenus simplement *jour*, *matin*, *hiver*. Dans ces différentes expressions, l'adjectif a fini par absorber le nom et devenir le nom même de l'objet. Ainsi on a dit : une *croisée*, un *domestique*, *un sanglier*, un *linge*, un *coursier*, le *jour*, le *matin*, l'*hiver*, comme nous disons aujourd'hui un *mort*, au lieu d'un *homme mort*, un *mortel*, au lieu d'un *être mortel*, etc.

(2) Tous les noms propres ont commencé par être des noms communs, rappelant le pays d'origine : *Berry*, *Germain*, *Breton ;* le lieu d'habitation : *Dubuisson*, *Dupré*, *Duval ;* la profession : *Pasteur*, *Meunier*, *Charpentier ;* une qualité ou un défaut du corps : *Lelong*, *Lenoir*, *Lebeau*, *Lepetit*, etc. Les noms des localités, des rivières, etc., furent aussi, à l'origine, des noms communs.

champêtre, arc-en-ciel; ces mots sont ordinairement joints par le trait d'union (1).

DU GENRE ET DU NOMBRE.

35. Les noms ont deux propriétés : le genre et le nombre.

36. Le genre est la distinction des êtres *mâles* et des êtres *femelles*.

37. Il y a deux genres : le *masculin* et le *féminin* : le masculin pour les noms d'êtres mâles : *un roi, un lion*, et le féminin pour les noms d'êtres femelles : *une reine, une lionne*.

38. On a aussi donné par imitation le genre masculin

---

(1) La langue française, en nous basant sur le Dictionnaire de l'Académie française, comprend environ 27,000 mots (édition de 1835).

Mots primitifs ou *français populaire*, 12,000, dont 3,800 d'origine latine, et 400 d'origine allemande; les autres ont été créés par des mots simples, tels que *faible*, qui a produit *faiblesse, faiblir, faiblement*.

Mots d'*origine étrangère*, c'est-à-dire empruntés à l'italien, à l'espagnol, etc. : 1,000.

Mots d'*origine savante*, tirés du grec ou du latin : 14,000.

Dans le premier siècle avant l'ère chrétienne, les Romains, sous la conduite de César, soumirent la Gaule, après dix ans de guerre et la réduisirent en province romaine. Les Gaulois finirent par parler la langue des vainqueurs tout en lui imprimant des changements, comme les Arabes de l'Algérie se sont fait un français défiguré, qu'ils emploient dans leurs rapports avec nous. De cette altération progressive du latin populaire, sortirent plusieurs langues locales distinctes : le normand, le picard, le bourguignon et enfin le *français* ; ce dernier dialecte n'était à l'origine que le dialecte parlé dans l'Ile-de-France, province dont Paris était la capitale. Les rois capétiens, d'abord humbles seigneurs de l'Ile-de-France et de l'Orléanais, s'annexent successivement le Berry, la Picardie, la Touraine, etc., et apportent dans ces nouvelles provinces le dialecte de l'Ile-de-France, le *français*, qui était la *langue du roi*, et devint la langue des écrivains et des gens du gouvernement. Les autres se conservèrent dans le peuple sous le nom de patois; d'où l'on voit que les divers patois et le français ont une mère commune, qui est la langue latine.

Le latin produisit de la même manière l'*italien*, le *provençal*, l'*espagnol* et le *portugais*. C'est pour cette raison que ces langues avec le *français* portent le nom de *langues romanes*.

Le français se divise même en deux grandes langues, représentant les deux races rivales du Nord et du Midi. Au nord de la Loire, ce fut la *langue d'oïl*, et au sud de la Loire, ce fut la *langue d'oc* (ces noms bizarres viennent de ce que l'affirmation *oui* était *oïl* au Nord, et *oc* au Midi).

Les patois limousins, provençaux, languedociens et gascons, ne sont que les débris de cette langue d'*oc* qui brilla d'un si vif éclat au temps des troubadours.

Ainsi le latin populaire après avoir absorbé le gaulois, nommé aussi *langue celtique* (cette langue s'est conservée dans la Bretagne où elle forme le patois bas-breton), devint peu à peu la langue *romane*, à laquelle les Barbares ajoutèrent un certain nombre de mots allemands. A ce fonds sont venus s'adjoindre quelques autres mots italiens, espagnols, allemands, anglais. Les savants ont importé même certains mots grecs et latins postérieurs à la naissance de la langue.

ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni *mâles* ni *femelles*, comme *un livre*, *la lune*, *le monde*.

39. Remarque. On reconnaît qu'un nom est du genre masculin quand on peut mettre *le* ou *un* devant ce nom : *le chemin*, *un chapeau*. On reconnaît qu'il est du genre féminin quand on peut mettre *la* ou *une* : *la vigne*, *une pomme*.

Liste des noms sur le genre desquels on se trompe le plus souvent.

NOMS MASCULINS.

abîme
acabit
acrostiche
acte
adage
âge
air
albâtre
alvéole
amadou
amalgame
ambe
ambre
amiante
amidon
anachronisme
anathème
anchois
angle
anévrisme
anis
anniversaire
antidote
antipode
antre
apanage
apogée
apologue
armistice
arrosoir
artifice
astérisque
atome
auditoire
augure
auspice
autel
automate
automne
balustre
centime
cigare
cloporte
concombre
crabe
décombres
échange
éclair
ellébore
éloge
emblème
emplâtre
empois
entre-côte
entr'acte
épiderme
épilogue
épisode
épithalame
équilibre
équinoxe
érysipèle
esclandre
escompte
espace (étendue)
étage
évangile
éventail
exemple
exorde
girofle
héliotrope
hémisphère
hémistiche
héritage
horoscope
hospice
hôtel
hyménée
incendie
indice
interligne
interstice
intervalle
inventaire
isthme
ivoire
légume
leurre
limbes
losange
mânes
midi
monticule
obélisque
obstacle
obus
office
omnibus
ongle
onguent
opprobre
orage
orbe
orchestre
organe
orifice
ouvrage
panache
parafe
période
pétale
platine
pourpre (maladies)
pleurs
quine
rebours
sarigue
squelette
ulcère
ustensile
vestige
vivres.

NOMS FÉMININS.

accolade
agrafe
aire
alarme
alcôve
amnistie
amorce
anagramme
ancre
anecdote
antichambre
apostrophe
apothéose
après-dînée
après-midi
après-soupée
arabesques (pl.)
argile
armoire
arrhes
artère
atmosphère
avant-scène
cuiller
dinde
drachme
ébène
écaille
écarlate
éclipse
échappatoire
écharde
écritoire
écume
effigie
églogue
enclume
énigme
épice
épigraphe
épithète
épître
épopée
équerre
équivoque
esquisse
estampe
estime
étable
extase
fibre
fourmi
horloge
huile
hydre
hypothèque
idole
image
immondices
insulte
jujube
nacre
oasis
obsèques
office (garde-manger)
offre
oie
omoplate
orbite
ouïe
outre
paroi
patère
perce-neige
pédale
période
prémisses
réglisse
sandaraque
sentinelle
stalle
ténèbres
varice.

40. Quelques noms ont la même forme pour le masculin et le féminin. Tels sont : acquéreur, agresseur, amateur, censeur, docteur, défenseur, écrivain, auteur, éditeur, imposteur, imprimeur, intercesseur, littérateur, malfaiteur, oppresseur, partisan, peintre, soldat, général, philosophe, poète, possesseur, professeur, compositeur, sauveur, sculpteur, souscripteur, successeur, traducteur, etc. Une femme poète, médecin, auteur, professeur, etc. Cette femme a été le *traducteur* d'Homère. Madame de Staël avait des prétentions à être un grand *philosophe*. Elle resta *possesseur* de tout l'héritage, etc. Cette jeune fille est un *peintre* habile.

Avocat, dans le sens ordinaire, n'a pas de féminin ; il fait *avocate* lorsqu'il se dit d'une personne qui intercède pour une autre : *sa mère fut son avocate*. (Acad.)

41. Le nombre est la désignation d'un ou de plusieurs êtres.

42. Il y a deux nombres : le *singulier*, qui ne désigne

qu'une seule personne ou qu'une seule chose : *un homme, une table*, et le *pluriel*, qui en désigne plusieurs : *des hommes, des tables*.

43. Il y a des noms qui ne s'emploient pas au singulier, comme *ancêtres, funérailles, mœurs, obsèques ;* d'autres qui ne s'emploient pas au pluriel ; tels sont : la *paresse*, la *faim*, la *soif*, l'*humanité*.

DE LA FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

44. Règle générale. On forme le pluriel des noms en ajoutant un *s* à la fin : *une place, des places ; une ville, des villes*.

EXCEPTIONS.

45. 1re *Exception*. Les noms terminés au singulier par *s, x, z*, ne changent pas au pluriel : *un fils, des fils ; une croix, des croix ; un nez, des nez*.

2me *Exception*. Les noms terminés au singulier par *au* ou par *eu* prennent *x* au pluriel : *un tonneau, des tonneaux ; un bateau, des bateaux ; un feu, des feux*. Il n'y a qu'une seule exception, c'est *landau*, dont le pluriel se forme par *s :* des *landaus* (1).

3me *Exception*. Les noms en *ou* suivent la règle générale, c'est-à-dire prennent *s* au pluriel : *un sou, des sous ; un verrou, des verrous*. Il faut en excepter : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou* qui prennent *x : des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, des hiboux, des joujoux, des poux*.

4me *Exception*. Les noms terminés en *al* font leur pluriel en *aux : le mal, les maux ; un cheval, des chevaux* (2).

---

(1) On peut y ajouter *bleu :* les *bleus de Prusse sont estimés*.

(2) Pour comprendre comment certains noms en *al* ou en *ail*, ont pu faire leur pluriel en *aux*, il faut savoir que *l* précédé d'une voyelle s'est souvent changé en *u*. Ainsi dans l'origine de la langue française, on disait chevau ou cheval, chevel ou cheveu, chol pour chou. De même les terminaisons *ol, oil, ouil* finirent par se résoudre en *ous* et *aux*. Il n'y a pas un siècle que l'on écrivait encore un *sol*, deux *sols*, tout en prononçant un *sou*, deux *sous*, et dans plusieurs provinces, les paysans disent encore un *chevau*. La trace en est aussi restée dans *chevau-léger* ou, pour dire, *Vaugirard*. Les mots *ciel, aïeul, œil*, subirent des modifications analogues.

Dans le vieux français, les trois lettres *s, x, z*, étaient employées indifféremment l'une pour l'autre ; on pouvait écrire la *vois*, la *voix*, la *voiz* ; l'*x* a prévalu à cause de l'origine latine *vox*.

Cependant *aval* (endossement d'un billet), *bal*, *cal*, *cantal* (fromage), *carnaval*, *nopal* (plante), *pal*, *régal*, *sandal* (bois), *chacal*, et les autres noms d'animaux, à l'exception de cheval, font leur pluriel en *als* : *des avals*, *des bals*, *des carnavals*, *des chacals*, etc. *Cérémonial* n'a pas de pluriel (1).

46. Les noms en *ail*, forment leur pluriel par un *s* : *un éventail*, *des éventails* ; *un gouvernail*, *des gouvernails* ; *un détail*, *des détails*. Excepté : *bail*, *émail*, *corail*, *vitrail*, *soupirail*, *ventail*, *travail*, qui font *baux*, *émaux*, *coraux*, *vitraux*, *soupiraux*, *vantaux*, *travaux*.

47. *Travail* fait au pluriel *travails*, quand il signifie machine où l'on ferre les chevaux vicieux.

Ail fait *aulx* au pluriel. Les botanistes disent *ails* au pluriel : *la famille des ails* ; *il cultive des ails de plusieurs espèces*. (Acad.)

Bercail et *bétail* n'ont pas de pluriel ; *bestiaux* est un pluriel dont le singulier est inusité.

Ciel fait *ciels* dans *ciels de lit*, *ciels de carrière*, *ciels de tableau*, et dans le sens de climat : *l'Italie est sous un des plus beaux ciels* ; dans tous les autres cas il fait *cieux* : *la voûte des cieux*, *l'immensité des cieux*.

Œil fait *yeux* au pluriel : *des yeux noirs*, *des yeux bleus*. L'Académie n'admet guère le pluriel *œils* que dans *œil-de-bœuf*, des *œils-de-bœuf* (petites lucarnes). Elle dit : *les yeux du pain*, *du fromage*, *du bouillon* ; tailler à deux *yeux* à trois *yeux*.

Le pluriel d'*aïeul* est *aïeux*, quand il ne s'agit que des ancêtres en général : *nos aïeux étaient plus simples que nous* ; *ce droit lui vient de ses aïeux*. Et *aïeuls* s'il s'agit de grand-père : *il possède encore ses aïeuls*. Au féminin : une *aïeule*, des *aïeules*.

48. L'Académie conserve toujours le *t* au pluriel des noms en *ant* et en *ent*, quel que soit le nombre de syllabes dont ils se composent : *la dent*, *les dents* ; *le talent*, *les talents* ; *l'appartement*, *les appartements*.

(1) Les noms en *aux* venant d'un singulier en *al* s'écrivent toujours *aux* et non *eaux*.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

49. L'article est un petit mot qui se met devant les noms communs pour annoncer qu'ils sont pris dans un sens déterminé (1).

50. Quelquefois l'article précède les noms propres, mais alors il y a un nom commun sous-entendu.—Ex : la *France*, la *contrée* appelée *France ;* le *Rhin*, le fleuve appelé *Rhin ;* les *Pyrénées*, les *montagnes* appelées *Pyrénées*.

51. Nous n'avons en français qu'un article : *le* pour le masculin singulier, *le ciel ; la* pour le féminin singulier, *la terre ; les* pour le pluriel des deux genres : *les plantes*, *les arbres* (2).

52. L'article est sujet à deux espèces de changements, l'*élision* et la *contraction*.

53. On appelle élision, la suppression de *e* ou de *a* qu'on remplace par une apostrophe devant une voyelle ou une *h* muette, pour éviter la rencontre désagréable de deux voyelles.

Ainsi : *l'argent* et non pas *le argent*, *l'oreille* et non pas *la oreille*, *l'histoire* et non pas *la histoire*.

---

(1) Le nom commun désignant un *genre*, une *espèce* ou un *individu* particulier, est pris dans un sens déterminé.

Il désigne un *genre* lorsque, pris dans sa plus grande étendue, il embrasse la totalité des êtres ou des objets : *les hommes sont mortels : le cheval est un animal utile*. Ici le *cheval* signifie tous les chevaux.

Il désigne une *espèce* lorsque les êtres ou les objets nommés sont distingués de ceux du même genre : *les enfants studieux sont chéris de leurs maîtres ; les fruits que j'ai cueillis ; l'homme faible se laisse gouverner par ses passions*.

Il désigne un *individu* particulier lorsqu'il représente un seul être ou un seul objet : *la ville d'Orléans ; l'empereur de Russie*.

Si le nom commun ne désigne ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier, il est employé dans un sens *indéterminé*, c'est-à-dire que les êtres ou les objets nommés sont représentés d'une manière vague ou générale, sans aucune idée qui les précise : *un chapeau de paille, un arbre chargé de fruits, une couverture de livre, agir en homme*.

(2) Plessis-lez-Tours. Lez est une ancienne préposition signifiant *à côté de*. C'est comme si l'on disait : *Plessis* A CÔTÉ DE *la ville de Tours*.

EXCEPTION.—L'article ne s'élide pas devant *un, onze, oui.* On dit *le un, le onze, le oui.*

54. On appelle *contraction* la réunion de l'article *le, les* avec une des prépositions *à, de.* Ainsi on dit : *du pain,* pour *de le pain ; des soldats,* pour *de les soldats ; au jardin,* pour *à le jardin ; aux armes,* pour *à les armes.*

55. Cependant devant une voyelle ou une *h* muette, on remplace *au, du,* par *à le, de le,* avec apostrophe. Ainsi l'on dit : *à l'oiseau,* et non pas *au oiseau ; à l'honneur,* et non pas *au honneur ; de l'enfant, de l'homme ;* et non *du enfant, du homme.*

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

56. L'adjectif est un mot qui sert à *qualifier* ou à *déterminer* les noms (1).

57. De là deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs.*

58. L'adjectif *qualificatif* est celui qui exprime la qualité bonne ou mauvaise d'une personne ou d'une chose : *enfant studieux, fruit amer ;* les mots *studieux* et *amer* sont des *adjectifs qualificatifs.*

59. On reconnaît, en général, qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose.* Ainsi, *modeste, agréable,* sont des adjectifs qualificatifs, parce qu'on peut dire : *personne modeste, chose agréable* (2).

---

(1) *Adjectif* vient du latin *adjectivus,* signifiant *qui s'ajoute ;* l'adjectif étant, en effet, une qualité qui s'ajoute à un nom.

(2) On distingue trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif,* le *comparatif* et le *superlatif.*

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, sans comparaison : Dieu est *bon,* la journée est *belle.*

Le *comparatif* exprime la comparaison, et toute comparaison a pour résultat l'*égalité,* la *supériorité* ou l'*infériorité.* De là trois sortes de comparatifs, le comparatif d'*égalité* que l'on forme en mettant *aussi, autant* devant l'adjectif : *la rose est* AUSSI BELLE *que la tulipe ; il est modeste* AUTANT QU'HABILE.

Le comparatif de supériorité se forme en mettant *plus* devant l'adjectif : *la rose est* PLUS BELLE *que la violette.* Le comparatif d'infériorité se forme en mettant *moins* devant l'adjectif : *la violette est* MOINS BELLE *que la rose.*

Nous avons en français trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur,* au lieu de *plus bon,* qui ne se dit pas ; *moindre* au lieu de *plus petit ; pire* au lieu de *plus mauvais.*

Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif *absolu,* qui exprime la qualité

60. Les adjectifs qualificatifs qui dérivent des verbes, comme *rampant, tremblant, charmant*, etc., se nomment *adjectifs verbaux*.

6 . Le nom peut être employé comme adjectif qualificatif : *Alexandre était roi de Macédoine ; roi* joue ici le rôle d'un adjectif. De même, l'adjectif peut être employé comme nom : *joindre l'utile à l'agréable ; le sage obéit à Dieu. Utile, agréable* et *sage* sont ici employés comme noms.

6 . Plusieurs mots joints par un trait d'union forment ce qu'on appelle un *adjectif composé*. Tels sont *nouveau-né, mort-ivre, clair-semé*, etc.

6 . L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre, mais il prend le genre et le nombre du nom qu'il qualifie.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

64. On forme le féminin d'un adjectif en ajoutant un *e* muet au masculin : *confus, confuse ; grand, grande ; saint, sainte ; vrai, vraie ; zélé, zélée*, etc. (1)

EXCEPTIONS.

65. 1re *Exception*. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin :

Un *serviteur fidèle*, une *leçon utile*, un *goût agréable*.

6 . 2me *Exception*. Les adjectifs terminés au masculin par *el, eil, ien, et, on*, doublent au féminin la consonne finale et y ajoutent un *e* muet : *éternel, éternelle ; ver-*

---

dans un très-haut degré, absolument, sans comparaison : *la rose est une* TRÈS-BELLE *fleur ; Paris est une* FORT BELLE *ville ; cet enfant sait toujours bien sa leçon, même quand elle est* LE PLUS DIFFICILE.

Le superlatif *relatif* exprime la qualité dans un très-haut degré *relativement*, c'est-à-dire avec comparaison. On le forme en mettant l'article ou un adjectif possessif devant le comparatif : *la rose est* LA PLUS BELLE *des fleurs ; les qualités du cœur ne sont pas* LES MOINS PRÉCIEUSES ; *Joseph est* LE MOINS INTELLIGENT *de nos élèves ; c'est* MON MEILLEUR AMI, *etc.*

(1) Le latin formait son féminin en *a* ; *a* final donnant toujours un *e* muet en français, cet *e* devint pour notre langue le signe distinctif du féminin.

meil, *vermeille ; chrétien*, *chrétienne ; muet*, *muette ; bon*, *bonne.*

Excepté : *complet*, *concret*, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret*, qui font, *complète*, *concrète*, *discrète*, *inquiète*, *replète*, *secrète.*

67. 3e *Exception.* Les adjectifs *épais*, *nul*, *gros*, *gentil*, *exprès*, *profès*, doublent aussi la consonne finale devant l'*e* muet : *épaisse*, *nulle*, *grosse*, *gentille*, *expresse*, *professe.* *Bas*, *gras*, *las*, *sot*, *vieillot*, *paysan*, font *basse*, *grasse*, *lasse*, *sotte*, *vieillotte*, *paysanne.*

Les autres adjectifs en *as*, *ot*, *an*, ne doublent pas au féminin la consonne finale : *ras*, *rase ; dévot*, *dévote ; sultan*, *sultane.*

68. 4e *Exception.* Les adjectifs en *f* font leur féminin en *ve : naïf*, *naïve ; bref*, *brève.*

69. 5e *Exception.* Les adjectifs en *x* font leur féminin en *se : boiteux*, *boiteuse ; jaloux*, *jalouse.*

Cependant *doux*, *faux*, *préfix*, *roux*, font *douce*, *fausse*, *préfixe*, *rousse.*

70. 6e *Exception.* Les adjectifs en *gu* prennent au féminin *e* surmonté d'un tréma : *aigu*, *aiguë ; ambigu*, *ambiguë.*

Les adjectifs *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, font au féminin *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, *vieille.*

71. Les adjectifs suivants ont un féminin très-irrégulier.

Ce sont :

Bénin,	bénigne.	Frais,	fraîche.
Malin,	maligne.	Ammoniac,	ammoniaque.
Devin,	devineresse.	Public,	publique.
Tiers,	tierce.	Caduc,	caduque.
Long,	longue.	Grec,	grecque.
Oblong,	oblongue.	Turc,	turque.
Blanc,	blanche.	Favori,	favorite.
Franc,	franche.	Coi,	coite.
Sec,	sèche.	Sacristain,	sacristine. (1)

(1) Joints à un nom, les adjectifs *borgne*, *ivrogne*, *mulâtre*, *nègre*, s'emploient pour les deux genres : *une femme ivrogne*, *une personne mulâtre.* S'ils ne sont pas joints à un nom, ils font *borgnesse*, *ivrognesse*, *mulâtresse*, *nègresse* : c'est une *ivrognesse*, une *nègresse.*

72. **Remarque.** *Franc* (idiome) fait *franque* au féminin : la langue *franque ; muscat* fait *muscade* : raisin *muscat*, noix *muscade*.

Dispos, *aquilin*, *châtain*, *fat*, *vélin*, n'ont pas de féminin. *Grognon*, *témoin*, *rosat*, *capot*, *contumax* servent pour les deux genres ; *canine*, *céréale*, *pluviale* ne s'emploient pas au masculin.

7 . Les adjectifs en *eur* ou en *teur* qui sont formés d'un participe présent, tels que : *trompeur* de *trompant*, *menteur* de *mentant*, font leur féminin en *euse : trompeur*, *trompeuse ; menteur*, *menteuse*.

On excepte :

1° Exécuteur,	qui font au féminin	exécutrice.
Inspecteur,		inspectrice.
Inventeur,		inventrice.
Persécuteur,		persécutrice.
Gouverneur,		gouvernante.
Défendeur,		défenderesse.
Enchanteur,		enchanteresse.
Vengeur,		vengeresse.
2° Bailleur (de fonds),	qui font au féminin	bailleresse.
Chasseur (en poésie),		chasseresse.
Demandeur (en justice),		demanderesse.
Pécheur (en péché),		pécheresse.
Vendeur (terme de pratique),		venderesse.
Chanteur (à grand talent),		cantatrice.
Débiteur (qui doit),		débitrice.
Procureur (mandataire),		procuratrice.

74. Les adjectifs en *teur* qui ne sont pas formés d'un participe présent, font leur féminin en *trice : délateur*, *délatrice ; protecteur*, *protectrice ; accusateur*, *accusatrice*, etc.

Cependant *serviteur* fait *servante* au féminin (1).

---

(1) D'autres noms masculins ont un correspondant féminin très-irrégulier ; nous allons donner les principaux, en ajoutant que ces mots sont plus souvent employés comme noms que comme adjectifs : *acteur*, *actrice ; tuteur*, *tutrice ; lecteur*, *lectrice ; gouverneur*, *gouvernante ; ambassadeur*, *ambassadrice ; héros*, *héroïne ; traître*, *traîtresse ; hôte*, *hôtesse ; prophète*, *prophétesse ; prince*, *princesse ; empereur*, *impératrice ; roi*, *reine ; compagnon*, *compagne ; amateur* sert pour les deux genres ; *imposteur* ne s'emploie pas au féminin.

Débiteur fait *débiteuse* dans : une débiteuse de nouvelles, et *débitrice* pour signifier *qui doit* : elle est ma *débitrice*.

75. Les adjectifs *majeur*, *mineur*, *meilleur*, et ceux qui sont terminés au masculin en *érieur*, comme *antérieur*, *supérieur*, prennent un *e* muet, selon la règle générale : majeur, *majeure ;* meilleur, *meilleure ;* supérieur, *supérieure.*

76. Les adjectifs terminés au masculin par *er* font *ère* au féminin : léger, *légère ;* amer, *amère ;* altier, *altière.*

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

77. Le pluriel des adjectifs se forme comme dans les noms en ajoutant un *s* au singulier : *bon*, *bonne ; bons*, *bonnes.*

78. 1re *Exception.* Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* ne changent point au pluriel masculin : Un *nuage épais*, des *nuages épais ;* un *homme heureux*, des *hommes heureux.*

79. 2e *Exception.* Les adjectifs en *eau : beau*, *jumeau*, *nouveau*, prennent *x* au pluriel : *beaux*, *jumeaux*, *nouveaux.*

80. 3e *Exception.* Les adjectifs en *al* changent, pour la plupart, cette finale en *aux : libéral*, *libéraux ; moral*, *moraux ; original*, *originaux.* Excepté : *amical*, *fatal*, *filial*, *frugal*, *glacial*, *natal*, etc., qui prennent un *s* au pluriel (1).

81. Remarque. Plusieurs adjectifs en *al*, comme *diagonal*, *pénal*, *patronal*, etc., n'ont pas de pluriel masculin.

ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES NOMS.

82. Tout adjectif doit être du même genre et du

(1) Voici un certain nombre d'adjectifs en *al* qui forment leur pluriel masculin en *aux* : *abbatial*, *amical*, *anormal*, *arsenical*, *baptismal*, *biennal*, *brutal*, *cérébral*, *cérémonial*, *chirurgical*, *claustral*, *collégial*, *colossal*, *crural*, *dental*, *doctrinal*, *dotal*, *équinoxial*, *féal*, *fiscal*, *grammatical*, *guttural*, *idéal*, *lacrymal*, *lustral*, *martial*, *matrimonial*, *musical*, *nasal* (méd.), *nuptial*, *partial*, *pectoral* (méd.), *primordial*, *proverbial*, *pyramidal*, *rural*, *sacramental*, *synodal*, *tibial*, *total*, *transversal*, *triennal*, *trivial*, *vénal*, *vertical*, *vital*, *vocal*, etc., etc.

Quelques autres font leur pluriel masculin en *als*. Ainsi on trouve dans de bons auteurs : des hommes *jovials*, des combats *navals*, les effets *théâtrals*, les sons *finals*, des cierges *pascals*, des enfants *bancals*. L'Académie ne se prononce pas sur le pluriel des uns et des autres de ces adjectifs.

même nombre que le nom auquel il se rapporte : *un homme instruit, une femme instruite ; des hommes instruits, des femmes instruites.*

83. Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel : *la justice et la vérité sont éternelles.*

84. Quand un adjectif qualifie deux noms de différents genres, cet adjectif se met au masculin pluriel : *mon père et ma mère sont contents.*

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

85. Les *adjectifs déterminatifs* sont ceux qui déterminent la signification des noms auxquels ils sont joints.

Tels sont : *mon, cet, dix, quelques*, etc.

Dans *mon livre, cette table, dix plumes, quelques amis*, le sens des mots *livre, table, plumes, amis*, est précis, déterminé ; il ne s'agit point d'un livre, d'une table, de plumes, d'amis quelconques, mais il est question d'un livre particulier (mon livre), d'une table particulière (cette table), etc.

Les mots *mon, cet, dix, quelques*, qui précisent ainsi la signification des noms, sont des adjectifs déterminatifs.

Ainsi l'adjectif déterminatif diffère de l'article en ce qu'il détermine le nom par lui-même, au lieu que l'article indique seulement qu'il est pris dans un sens déterminé.

86. Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *démonstratifs* et les adjectifs *indéfinis*.

DES ADJECTIFS NUMÉRAUX.

87. Les *adjectifs numéraux* sont ceux qui déterminent la signification du nom, en y ajoutant une idée de nombre ou d'ordre : *vingt écoliers, le dernier bureau.*

88. Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

89. Les adjectifs numéraux *cardinaux* expriment le nombre, comme *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *dix*, *vingt*, *cent*, *mille*, et les *ordinaux* marquent l'ordre, le rang, comme *premier*, *second*, *deuxième*, *troisième*, *dixième*, *vingtième*, *centième*, *millième*, etc.

90. Les mots *millier*, *million*, *milliard*, *billion*, etc., sont des noms et prennent, comme les autres, *s* au pluriel : *un millier*, *des milliers*, *un million*, *deux millions*, etc.

DES ADJECTIFS POSSESSIFS.

91. Les adjectifs possessifs sont ceux qui déterminent la signification du nom, en y ajoutant une idée de possession, comme *mon papier*, *votre jardin*, *son épée*, c'est-à-dire le papier qui est à *moi*, le jardin qui est à *vous*, l'épée qui est à *lui*.

Voici les adjectifs possessifs :

SINGULIER		PLURIEL
masculin	féminin	des deux genres
Mon,	ma,	mes.
Ton,	ta,	tes.
Son,	sa,	ses.
Notre,	notre,	nos.
Votre,	votre,	vos.
Leur,	leur,	leurs.

92. Au féminin, devant une voyelle ou une *h* muette, on emploie par euphonie, c'est-à-dire pour la douceur de la prononciation, *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*. On dit *mon âme* et non *ma âme*, *son histoire* et non *sa histoire*.

DES ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

93. Les adjectifs démonstratifs déterminent le nom en y ajoutant une idée d'indication : *cette pomme*, *ces enfants*.

Ces adjectifs sont :

Pour le masculin singulier, *ce*, *cet*.

Pour le féminin singulier, *cette*.

Pour le pluriel des deux genres, *ces*.

94. Remarque. On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée : *ce héros ; cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet arbre, cet habit.*

DES ADJECTIFS INDÉFINIS.

95. Les adjectifs indéfinis déterminent le nom en y ajoutant une idée vague et générale : *quelques fruits, certains amis.*

Les adjectifs indéfinis sont :

Chaque,	Tout,	Maint,
Nul,	Quelque,	Certain,
Aucun,	Plusieurs,	Quel,
Même,	Tel,	Quelconque.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

96. Le pronom est un mot qui tient la place du nom et en prend le genre et le nombre. Ainsi, au lieu de dire : *votre oncle n'est plus ici ; votre oncle est parti de bonne heure ; votre oncle reviendra demain ;* on dira en se servant du pronom *il : votre oncle n'est plus ici ;* il *est parti de bonne heure ;* il *reviendra demain* (1).

97. On distingue cinq espèces de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis.*

DES PRONOMS PERSONNELS.

98. Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent particulièrement les *personnes.*

---

(1) *Pronom* est formé du mot latin *pro*, signifiant *pour, à la place de*, et du mot français *nom ;* de là *pronom*, c'est-à dire *pour le nom, et qui en rappelle l'idée.*

99. Il y a trois *personnes* ou *rôles* (1).

La première personne est celle qui parle : *je marche, nous écrivons.*

La deuxième personne est celle à qui l'on parle : *tu marches, vous écrivez.*

La troisième personne est celle de qui l'on parle : *il marche, elles écrivent.*

100. Les pronoms personnels sont :

Pour la 1re personne : *je, me, moi, nous.*

Pour la 2e personne : *tu, te, toi, vous.*

Pour la 3e personne : *il, ils, elle, elles, lui, eux, se, soi, en, y, leur, le, la, les* (2).

101. *Le, la, les* ne sont pronoms personnels que lorsqu'ils accompagnent un verbe : *je les connais* (3).

102. *Leur* est pronom lorsqu'il est joint au verbe, et alors il ne prend jamais *s* : *vous leur écrivez ;* il est adjectif possessif et variable lorsqu'il est placé devant un nom : *leurs enfants.*

103. *En* est tantôt *pronom* et tantôt *préposition :* il est pronom quand il est mis pour *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela.* Ex. : *ce sont des personnes vraiment charitables, j'en ai reçu de grands services ;* c'est-à-dire, *j'ai reçu d'elles ; vous en avez,* c'est-à-dire *de cela,* etc. *En,* préposition, a toujours un régime : *se battre en brave, voyager en Suisse, agir en ami.*

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

104. Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui servent à *montrer* les personnes ou les choses dont ils tiennent la place.

---

(1) Ce mot *personne* vient du latin *persona,* personnage de théâtre, rôle.

A la seconde personne du singulier on emploie quelquefois, par politesse, *vous* au lieu de *tu.* — Exemple : *Madame, je vous remercie ; monsieur, vous êtes bien bon.*

Les représentants de l'autorité, les orateurs, les auteurs, etc., emploient ordinairement *nous* au lieu de *je ;* — Ex. : *nous avons ordonné que,* etc. ; *fidèle à nos serments, nous avons arrêté que,* etc. ; *nous sommes décidé à ne reculer devant aucun sacrifice,* au lieu de dire : *j'ai décrété, j'ai arrêté, je suis décidé.*

Il va sans dire qu'alors les adjectifs et les participes passés correspondants, s'accordant avec *je,* sous-entendu, doivent être mis au singulier.

(2) Il ne faut pas confondre *y* adverbe avec *y* pronom personnel. L'adverbe signifie *là* : *j'y vais, je m'y plais,* c'est-à-dire *je vais là, je me plais là ; y* pronom signifie *à cette chose, à cela : je m'y applique,* c'est-à-dire je m'applique *à cette chose, à cela ; j'y travaille,* c'est-à-dire *à cette chose, à cela.*

(3) En effet, dans ces cas, *le, la, les,* et même *leur,* signifient *lui, elle, eux, elles, à eux, à elles.* Je *les connais,* c'est-à-dire, je connais *eux, elles ;* je *le vois,* je vois *lui ;* je *leur écris,* j'écris *à eux, à elles,* etc.

Ces pronoms sont :

Celui, celui-ci, celui-là, celle, celle-ci, celle-là, ce, ceci, cela, ceux, ceux-ci, ceux-là, celles, celles-ci, celles-là.

105. REMARQUE. *Ce*, suivi d'un nom, est adjectif démonstratif : *ce papier, ce tableau ;* dans tous les autres cas il est pronom : *ce qui me plaît, c'est sa modestie.*

DES PRONOMS POSSESSIFS.

106. Les pronoms *possessifs* sont ceux qui ajoutent une idée de possession au nom dont ils tiennent la place.

Ces pronoms sont :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
Le mien,	la mienne.	Les miens,	les miennes.
Le tien,	la tienne.	Les tiens,	les tiennes.
Le sien,	la sienne.	Les siens,	les siennes.
Le nôtre,	la nôtre.	Les nôtres,	les nôtres.
Le vôtre,	la vôtre.	Les vôtres,	les vôtres.
Le leur,	la leur.	Les leurs,	les leurs.

107. REMARQUE. On met un accent circonflexe sur l'*o* de *nôtre*, *vôtre*, pronoms possessifs, et jamais sur celui de *notre*, *votre*, adjectifs possessifs : *votre cheval est plus joli que le nôtre.*

DES PRONOMS RELATIFS.

108. Les pronoms *relatifs* sont ainsi nommés parce qu'ils se trouvent toujours en relation, en rapport immédiat avec le nom ou le pronom qu'ils représentent (1).

Ces pronoms sont :

SING. MASC.	FÉMININ.	PLUR. MASC.	FÉMININ.
Lequel,	laquelle,	lesquels,	lesquelles.
Duquel,	de laquelle,	desquels,	desquelles.
Auquel,	à laquelle,	auxquels,	auxquelles.

Pour les deux genres et les deux nombres : *qui, que, quoi, dont.*

(1) Les pronoms relatifs sont aussi appelés *conjonctifs*, parce que, tout en tenant la place d'un nom, ils servent à *joindre* ensemble deux propositions.

109. *Qui*, *que*, *quoi*, *lequel*, etc., sont *interrogatifs* quand ils n'ont pas d'antécédent, et qu'on peut les remplacer par *quelle personne* ou *quelle chose*. Ex. : *qui a parlé?* c'est-à-dire, *quelle personne* a parlé? *Que faites-vous?* c'est-à-dire, *quelle chose* faites-vous?

110. Le mot précédent auquel se rapporte le pronom relatif, se nomme l'*antécédent du pronom*. Ainsi dans ces phrases : *l'enfant qui lit*, *vous que j'appelle*, *la personne dont vous parlez; enfant* est l'antécédent de *qui*, *vous* est celui de *que* et *personne* celui de *dont*.

111. *Que* peut être pronom relatif, ou adverbe, ou conjonction. *Que* est pronom relatif s'il peut se remplacer par *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, ou lorsqu'il est après un autre pronom : *ce que vous voulez*, c'est-à-dire, la chose que vous voulez ; *c'est vous que j'attends*. *Que* est adverbe lorsqu'il signifie *combien : que de beaux fruits!* c'est-à-dire, *combien de beaux fruits!* Lorsqu'il ne peut être remplacé ni par *lequel*, *laquelle*, ni par *combien*, *que* est conjonction : *je veux que tu viennes*.

DES PRONOMS INDÉFINIS.

112. Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui représentent les personnes ou les choses d'une manière vague et générale.

Ces pronoms sont :

On (1), *chacun*, *autre*, *autrui*, *personne*, *quiconque*, *quelqu'un*, *l'un*, *l'autre*, *l'un et l'autre*, *rien*, *aucun*, *plusieurs*, *nul*, *tel*.

Les quatre derniers : *aucun*, *plusieurs*, *nul*, *tel*, sont des adjectifs *indéfinis* s'ils sont suivis d'un nom : *plusieurs enfants*, *nul homme*.

113 *Personne* est pronom lorsque ce mot est employé sans article ni adjectif déterminatif, et alors il signifie *nul*, *aucune personne : personne n'est exempt de la mort*. Dans les autres cas, *personne* est nom : *une personne est entrée ; voici la personne que vous demandez*.

---

(1) *On* dérive de *homo*, et n'est autre chose que le mot *homme*. *L'on* équivaut donc à *homme* précédé de l'article. Les grammairiens ont donc eu tort d'avancer que dans *l'on* la lettre *l* est une lettre euphonique.

On étant une ancienne forme du mot *homme*, c'est à cause de cette origine qu'il est ordinairement masculin.

114. *Rien* est pronom et invariable quand il signifie *aucune chose : je n'ai rien promis, je ne veux rien ;* il est nom s'il est accompagné d'un article ou d'un adjectif déterminatif: un *rien* lui fait peur ; il s'amuse à faire des *riens*.

114 bis. Les mots *tout*, *certains*, *autre* sont pronoms indéfinis s'ils tiennent la place d'un nom : *tout passe, certains l'ont dit.*

CHAPITRE V.

DU VERBE.

115. Le *verbe* est un mot qui exprime l'*état* ou l'*action*, c'est-à-dire que l'on *est* ou que l'on *fait* quelque chose.

Ex. : *Mon frère est intelligent, la terre tourne ; est* marque l'état, *tourne* marque l'action (1).

116. Il n'y a, proprement dit, qu'un seul verbe, et c'est le verbe *être ;* on l'appelle aussi verbe *substantif*, parce qu'il *subsiste* par lui-même. Tous les autres renferment en eux le verbe *être* et un adjectif ou attribut. En effet, *aimer*, *finir*, *rendre* sont pour *être aimant*, *être finissant*, *être rendant*. On les appelle, pour cette raison, *verbes adjectifs*.

117. On reconnaît qu'un mot est verbe quand on peut mettre devant ce mot un des pronoms *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils* ; ainsi *lire* et *dormir* sont des verbes, parce qu'on peut dire: *je lis, tu lis, il lit*, etc. *Je dors, tu dors, il dort*, etc.

DU SUJET.

118. On nomme *sujet* du verbe la personne ou la chose qui fait l'action ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

On trouve le sujet en plaçant immédiatement avant le verbe la question *qui est-ce qui?* pour les personnes, et

---

(1) Le mot *verbe* signifie *parole, mot par excellence*, terme essentiel, sans lequel il serait impossible d'énoncer un jugement.
Nous avons environ 8,000 verbes.

qu'est-ce qui? pour les choses. *J'aime Dieu, Paul étudie, la pluie tombe.*

Qui est-ce qui aime Dieu? *je* ou *moi*. *Qui est-ce qui* étudie? *Paul*. *Qu'est-ce qui* tombe? *la pluie*. *Je* est le sujet de *aime*, *Paul* celui de *étudie*, et *pluie* celui de *tombe* (1).

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

119. 1re Règle. Tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet : *je parle; parle* est au singulier et à la première personne, parce que son sujet *je* est du singulier et de la première personne.

Vous parlez; parlez est au pluriel et à la seconde personne, parce que son sujet *vous* est du pluriel et de la seconde personne.

120. Remarque. Les noms représentent toujours la troisième personne ; en conséquence, le verbe devra être mis à la troisième personne du singulier, s'il a pour sujet un nom singulier, et à la troisième personne du pluriel, s'il a pour sujet un nom pluriel : *l'enfant dort*, c'est-à-dire, *il dort; ces hommes travaillent*, c'est-à-dire, *ils travaillent; ces dames se promènent*, c'est-à-dire, *elles se promènent*.

121. Quelquefois le sujet d'un verbe est un autre verbe à l'infinitif ; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier.

Ex. : *Médire est une infamie.*

Le pronom indéfini *on* est toujours sujet; il est de la troisième personne du singulier : *on vient, on t'a appelé.*

A l'impératif, le sujet est toujours un pronom sous-entendu. Ex. : *répondez*, c'est-à-dire, *vous, répondez.*

Le sujet est quelquefois sous-entendu, comme dans : *il dort et mange bien;* c'est comme s'il y avait : *il dort bien et il mange bien.*

Le sujet peut se trouver placé après le verbe. Ex.: *Vient-il? Que dit votre oncle? Où sont les ennemis?*

122. 2e Règle. Quand un verbe a deux sujets singuliers il se met au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

---

(1) L'emploi de l'une des questions *qui est-ce qui?* ou *qu'est-ce qui?* suppose évidemment la connaissance du sujet; aussi quelques grammairiens emploient-ils seulement la question *qui?* plus courte, et préférable à tous égards.

Si vous voulez savoir pour nous alle la page 83

La peine et le plaisir passent comme une ombre.
Mon frère et ma sœur lisent.

123. 3e Règle. Si le verbe a plusieurs sujets, il se met au pluriel, et si les sujets sont de différentes personnes, on le fait accorder en personne avec celle qui a la priorité : la première personne a la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième :

Pierre et Jean travaillent.
Vous et votre frère dormiez.
Votre père et moi nous irons vous voir (1).

DU COMPLÉMENT.

124. On appelle *complément* le mot qui achève d'exprimer l'idée commencée par un autre mot. Ainsi quand je dis : *Dieu veut notre bonheur, cet homme aspire à une place; bonheur* est le complément de *veut* et *place* celui de *aspire*. Le complément est aussi appelé *régime*, parce qu'il est régi par le mot dont il dépend.

125. Remarque. Le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe et même l'adverbe, peuvent avoir un complément.

Ex. : *La joie du cœur, utile à ses parents, estimé de tous*, etc.

Nous ne parlerons ici que des compléments du verbe.

126. Les verbes ont deux sortes de compléments : le *complément direct* et le *complément indirect*.

DU COMPLÉMENT DIRECT.

127. Le complément *direct* est celui qui complète, sans le secours d'aucun autre mot, l'idée commencée par le verbe.

128. On le reconnaît en plaçant, après le verbe, *qui* ou *quoi ; qui?* pour les personnes et *quoi?* pour les choses.

Ex. ; *J'aime mon frère ; les hommes craignent la mort.* J'aime *qui ?* mon frère ; les hommes craignent *quoi ?* la mort. Mon *frère* est le complément direct de *j'aime*, et *la mort*, celui de *craignent*.

(1) L'usage veut que, par politesse, celui qui parle se nomme le dernier.

129. Le complément est direct, quoique précédé de *à* ou *de*, s'il répond à la question *qui?* ou *quoi?* comme dans : *aimer à lire, boire de l'eau, craindre de mourir*. Aimer quoi? à lire; boire quoi? de l'eau : craindre quoi? de mourir.

DU COMPLÉMENT INDIRECT.

130. Le complément *indirect* est celui qui ne complète l'idée commencée par le verbe qu'avec le secours d'une préposition, comme *à, de, pour, dans, avec,* etc. Il répond à l'une des questions *à qui? à quoi? de qui? de quoi? pour qui? pour quoi?* etc. EXEMPLE : *J'ai parlé à votre père ; le renard se moqua du corbeau.* J'ai parlé *à qui?* à votre père; le renard se moqua de *quoi?* du corbeau ; *à votre père, du corbeau,* sont les compléments indirects des verbes *j'ai parlé, se moqua.*

131. Le complément indirect prend le nom de complément *circonstanciel* lorsqu'il répond à des questions autres que, *à qui, à quoi, de qui, de quoi?* Il marque alors une circonstance quelconque de but, de moyen, de manière, d'opposition, de quantité, de temps, de lieu, etc., et répond aux questions suivantes : *où? d'où? par où? quand? comment? pourquoi? pour quel motif?* Ex. : Les serpents se cachent *sous* les fleurs ; admirez un guerrier *dans l'action*, un pilote *dans la tempête*, et la vertu *dans les revers ; à vingt ans*, on ne compte pas les années ; *à soixante ans*, on compte les jours. Les serpents se cachent *où? sous les fleurs ;* admirez un guerrier *quand? dans l'action*, etc.

Quelquefois la préposition est sous-entendue devant le complément circonstanciel : ce voyageur reviendra l'année prochaine (*quand? pendant* l'année prochaine) ; il dormit douze heures (il dormit *combien? pendant* douze heures).

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LES COMPLÉMENTS.

132. REMARQUE. *Le, la, les,* devant un verbe, ou après un verbe auquel ils sont joints par un trait d'union, sont pronoms et compléments directs de ce verbe : *je les attends*, c'est-à-dire *j'attends eux* (*les* mis pour *eux*).

133. REMARQUE. Le pronom relatif *que* est complément direct du verbe qui le suit : *les livres que j'ai reçus ; que* mis pour *lesquels* (livres).

Que peut être employé pour *durant* ou *pendant lequel, laquelle ; les trois ans qu'il a régné*, c'est-à-dire, *durant lesquels* il a régné.

134. REMARQUE. *Lui, leur, dont, en, y,* sont compléments indi-

rects à cause de la préposition qu'ils renferment ; ils sont pour *à lui, à eux, duquel, de cela, à cela : je leur écris*, j'écris *à eux ; je lui ai parlé*, j'ai parlé *à lui*, etc.

135. *Me, te, se, nous, vous*, sont compléments directs quand ils sont mis pour *moi, toi, lui, nous, vous: je m'instruis*, j'instruis *moi ; je t'écoute*, j'écoute *toi ; il se flatte*, il flatte *lui*, etc.

Ils sont compléments indirects quand ils sont mis pour *à moi, à toi, à lui, à nous, à vous : il me parle*, il parle *à moi ; il t'a écrit*, il a écrit *à toi ; il se nuit*, il nuit *à lui*, etc.

DES DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES ADJECTIFS (1).

136. Il y a cinq sortes de verbes adjectifs: le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *unipersonnel*.

137. Le verbe *actif* est celui qui exprime une action faite par le sujet et a un complément direct. Ex : *J'écris une lettre ; on attend la réponse ; Édouard appelle son frère.*

138. On reconnaît qu'un verbe est *actif* quand on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* après ce verbe. Ainsi *appeler, réciter*, sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : *appeler quelqu'un, réciter quelque chose.*

139. Le verbe *neutre*, comme le verbe *actif*, est celui qui exprime une action faite par le sujet, mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir un complément direct: *nous allons en Espagne, tu partiras avec nous* (2).

Les verbes *actifs* qui n'ont pas de complément direct, deviennent accidentellement *neutres:* je *lis*, j'*étudie ;* et réciproquement, les verbes *neutres* qui ont un complément direct, deviennent accidentellement *actifs :* tu *parles* le *langage* de la charité.

140. On connaît qu'un verbe est neutre quand on ne peut pas mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose.* Ainsi : *dormir, rire*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire : *dormir quelqu'un, rire quelque chose.*

---

(1) Les verbes *adjectifs* sont aussi appelés *attributifs*, parce que, avec l'idée du verbe être, ils renferment celle d'un attribut.

Le verbe actif et le verbe neutre sont appelés dans certaines grammaires, le premier, verbe *transitif*, et le second, verbe *intransitif*, parce que, dans l'un de ces verbes, l'action du sujet est *transmise directement* au complément et que, dans l'autre, elle lui est *transmise indirectement.*

(2) On l'appelle *neutre* parce qu'il n'est ni actif ni passif : neutre signifie ni *l'un ni l'autre.*

141. Le verbe *passif* est le contraire du verbe *actif;* il marque que l'action *exprimée* par le verbe est reçue, soufferte par le sujet, comme quand je dis: *Edouard est chéri de son oncle.*

On fait passer une phrase de l'actif au passif en prenant le complément direct du verbe actif pour en faire le sujet du verbe passif, et le sujet pour en faire le complément indirect. Forme active: *Le chat mange la souris ;* forme passive: *la souris est mangée par le chat.*

142. Les verbes *pronominaux* sont ceux dont le sujet *fait* et *reçoit* tout à la fois l'action marquée par le verbe, comme quand je dis: *je me brosse.* Ces verbes se conjuguent toujours avec deux pronoms de la même personne: *je me promène, tu te reposes, il se fâche.*

Les verbes pronominaux, énonçant une action qui *retombe*, qui se *réfléchit* sur le sujet, ont aussi reçu le nom de *réfléchis.*

143. Quelquefois il n'y a qu'un pronom énoncé, c'est lorsque le sujet est exprimé, comme dans: *Paul se souvient, ces enfants s'amusent.*

144. On appelle verbes *essentiellement pronominaux* ceux qui ne peuvent être conjugués sans deux pronoms de la même personne, comme *je me souviens, je me repens, je m'empare*; on ne saurait dire: *je souviens, je repens, j'empare.*

144 bis. Les verbes *essentiellement* pronominaux ont toujours pour complément direct leur second pronom, à l'exception du verbe s'*arroger*, où le pronom complément est toujours complément indirect.

145. Dans les verbes pronominaux, le premier pronom est toujours sujet, et le second, complément.

146. Le complément direct est quelquefois un autre mot que *me, te, se, nous, vous.* Ex: *il s'est mordu la langue ; il s'est promis une belle montre ;* les compléments directs sont *la langue, une belle montre.*

147. On appelle verbes *accidentellement pronominaux* ceux qui peuvent être conjugués avec un seul pronom, comme *se louer, se flatter ;* on peut dire: *je loue, je flatte.*

148. Le verbe *unipersonnel*, qu'on nomme aussi *impersonnel*, ne s'emploie dans chaque temps qu'à la troisième personne du singulier: *il faut, il pleut.*

Dans les verbes *unipersonnels*, le pronom *il* n'est que le sujet apparent, le sujet réel est ordinairement placé après le verbe, comme dans : *il est un Dieu dans le ciel*, pour : *un Dieu est dans le ciel ; il est nécessaire de prier*, pour, *prier est nécessaire ;* ou bien il reste dans l'esprit, comme dans : *il neige, il tonne*.

149. Les verbes *unipersonnels* sont *essentiels* ou *accidentels* ; ils sont *essentiellement* unipersonnels quand ils ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, comme : *il neige, il tonne, il faut*, etc. ; ils sont *accidentellement* unipersonnels quand la forme unipersonnelle ne leur est pas essentielle ; tels sont *tomber, répandre*, etc. : *il est tombé* beaucoup de neige, *il se répand* des bruits étranges.

DES MODIFICATIONS DU VERBE.

150. On appelle modifications du verbe certains changements de forme ou de terminaison qu'éprouve le verbe.

151. On en distingue quatre : le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

DU NOMBRE.

152. Le nombre est la forme que prend le verbe pour indiquer s'il est singulier ou pluriel : *tu parles, nous parlons ; il se tait, ils se taisent*.

DE LA PERSONNE.

153. La personne est la forme que prend le verbe pour indiquer que son sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne : *je donnai, tu donnas, il donna*.

DU MODE (1).

154. On appelle mode les différentes formes que prend le verbe pour exprimer l'état ou l'action.

155. Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

156. Les quatre premiers modes, admettant la dis-

(1) Mode veut dire manière.

tinction des personnes, se nomment modes *personnels*; l'infinitif, ne l'admettant pas, est désigné sous le nom de mode *impersonnel*.

157. L'indicatif présente l'action d'une manière certaine et absolue : *je lis, il lira*.

158. Le conditionnel la présente sous l'idée d'une condition : *j'écrirais, si je le pouvais*.

159. L'impératif la présente sous l'idée du commandement, du désir : *honorez vos parents, craignons le Seigneur*.

160. Le subjonctif la présente comme subordonnée et dépendante : *il veut que je parte, je crains qu'il ne périsse*.

161. L'infinitif enfin exprime l'action d'une manière vague et générale, sans désignation de nombre ni de personne : *servir Dieu, c'est régner ; travailler, c'est s'enrichir*.

DU TEMPS.

162. Le temps est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée répond ou l'état ou l'action exprimée par le verbe.

163. La durée comprend trois époques : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

164. L'instant de la parole est un point indivisible : il n'y a donc qu'un présent. Mais cet instant est précédé et suivi de plusieurs autres : il y a donc plusieurs passés et plusieurs futurs.

165. Il y a en tout huit temps pour les trois époques, savoir : *un* pour le présent, *cinq* pour le passé et *deux* pour le futur.

166. Le présent exprime l'action dans le moment où elle a lieu : *j'écris, je parle*.

167. Les cinq temps qui marquent le passé sont :

168. 1° L'imparfait, qui exprime l'action comme présente relativement à une autre action ou à une époque passée : *j'écrivais quand vous entrâtes*.

169. 2° Le passé défini, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps dont toutes les parties sont écoulées : *il vint nous voir la semaine dernière*.

170. 3° Le passé indéfini, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps complétement écoulé ou non : *j'ai vu votre père hier, je l'ai revu aujourd'hui*.

171. 4° Le passé antérieur, qui l'exprime comme ayant eu lieu immédiatement avant une autre action ou une époque passée :

quand j'eus terminé mon devoir, je partis ; hier, j'eus fini à huit heures.

172. 5° Le plus-que-parfait, qui l'exprime comme ayant eu lieu avant une autre action ou une époque passée, qui a pu ne pas suivre immédiatement : *j'avais terminé quand vous entrâtes ; j'avais fini à huit heures.*

173. Les deux temps qui marquent le futur sont :

1° Le futur simple, qui exprime une action à faire : *je lirai demain.*

2° Le futur antérieur, qui exprime que l'action aura lieu avant une autre action également à venir : *j'aurai dîné, quand vous viendrez.*

174. Les temps se divisent encore en temps simples et en temps composés.

175. Les *temps simples* d'un verbe sont ceux où il n'entre que le verbe : *je dors, je dormis, je dormais,* etc.

176. Les *temps composés* sont ceux qui prennent *avoir* ou *être* : *j'ai dormi, j'avais dormi ; je suis parti, j'étais parti,* etc.

177. Conjuguer un verbe, c'est le réciter ou l'écrire avec toutes ses formes de modes, de temps, de nombres et de personnes.

178. Il y a quatre *conjugaisons* que l'on distingue par les terminaisons du présent de l'infinitif.

179. La première conjugaison est terminée en *er*, comme *aimer ;* la deuxième en *ir*, comme *finir ;* la troisième en *oir*, comme *recevoir ;* la quatrième en *re*, comme *rendre.*

180. Les verbes *avoir* et *être*, lorsqu'ils servent à conjuguer les autres verbes, prennent le nom d'*auxiliaires*.

181. Les temps composés prennent l'auxiliaire *avoir* dans tous les verbes actifs, dans la plupart des verbes neutres et dans certains verbes unipersonnels ; mais tous les verbes passifs, les verbes pronominaux et la plupart des verbes unipersonnels, prennent l'auxiliaire *être.*

182. Remarque. Dans les temps composés, on trouve la lettre finale du participe passé masculin en se demandant comment il fait au féminin : ainsi, *fait, reçu, pris, couvert,* font au féminin *faite, reçue, prise, couverte.* Retranchez l'*e* muet et vous avez la terminaison du participe au masculin. Il faut excepter *absoute* et *dissoute*, qui font au masculin : *absous, dissous.*

RADICAL ET TERMINAISON.

183. On distingue dans un verbe le *radical* et la *terminaison*.

184. Le radical est la première partie du verbe, celle qui ne change pas. La terminaison est la dernière partie du verbe ; elle varie suivant le mode, le temps, le nombre et la personne.

1 4 *bis*. On obtient le radical d'un verbe en ôtant de l'infinitif la terminaison en *er*, *ir*, *oir*, ou *evoir*, *re*. Ainsi *aim*, *fin*, *rec*, *rend*, sont les radicaux des verbes *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rendre*. Tous les verbes français, à l'exception des verbes irréguliers et des verbes défectifs, peuvent se conjuguer d'après cette règle (1).

VERBE AUXILIAIRE *AVOIR*.

INDICATIF.

	PRÉSENT.	IMPARFAIT.
SING.	J'ai.	J'avais.
	Tu as (2).	Tu avais.
	Il *ou* elle a	Il avait.
PLUR.	Nous avons.	Nous avions.
	Vous avez.	Vous aviez.
	Ils *ou* elles ont.	Ils avaient.

(1) Nous formons des verbes nouveaux à l'aide des noms et des adjectifs ; en général, les noms forment les verbes en *er* : *régal*, *régaler* ; *don*, *donner* : *chant*, *chanter*, etc. ; les verbes en *ir* sont tirés des adjectifs : *faible*, *faiblir* ; *sourd*, *assourdir* ; *doux*, *adoucir*, etc. Depuis l'origine de la langue, il ne s'est pas ajouté un seul verbe en *oir* ou en *re* au petit nombre de ceux que nous avait légués le latin. Aussi ces deux conjugaisons sont-elles appelées *conjugaisons mortes*, par opposition aux deux premières appelées, à bon droit, *conjugaisons vivantes*.

(2) En général les secondes personnes du singulier finissent par s.

PASSE DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi :

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Aie.
Ayons.
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

Il est trop de bonheur aller a la pages 8 & 9

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi :

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON EN *ER*.

VERBE *AIMER*.

(Radical *aim*, terminaison *er*.)

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aim e.
Tu aim es.
Il aim e.
Nous aim ons.
Vous aim ez.
Ils aim ent.

IMPARFAIT.

J'aim ais (1).
Tu aim ais.
Il aim ait.
Nous aim ions.
Vous aim iez.
Ils aim aient.

PASSÉ DÉFINI.

J'aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.
Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aim é.
Tu as aim é.
Il a aim é.
Nous avons aim é.
Vous avez aim é.
Ils ont aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aim é.
Tu eus aim é.
Il eut aim é.
Nous eûmes aim é.
Vous eûtes aim é.
Ils eurent aim é (2).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aim é.
Tu avais aim é.
Il avait aim é.
Nous avions aim é.
Vous aviez aim é.
Ils avaient aim é.

---

(1) Autrefois la terminaison de l'imparfait de l'indicatif était en *ois*, *ois*, *oit* : je chantois, tu chantois, il chantoit (que l'on prononça dès le dix-septième siècle : je chantais, tu chantais, il chantait). C'est à la fin du dix-huitième siècle que l'on remplaça *o* par *a* ; ce changement ne fut sanctionné par l'Académie qu'en 1835.

(2) Il y a dans les quatre conjugaisons un quatrième passé dont on se sert rarement : *J'ai eu aimé*, *tu as eu aimé*, *il a eu aimé*, *nous avons eu aimé*, *vous avez eu aimé*, *ils ont eu aimé*.

FUTUR.

J'aim erai.
Tu aim eras.
Il aim era.
Nous aim erons.
Vous aim erez.
Ils aim eront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aim é.
Tu auras aim é.
Il aura aim é.
Nous aurons aim é.
Vous aurez aim é.
Ils auront aim é.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aim erais.
Tu aim erais.
Il aim erait.
Nous aim erions.
Vous aim eriez.
Ils aim eraient.

PASSÉ.

J'aurais aim é.
Tu aurais aim é.
Il aurait aim é.
Nous aurions aim é.
Vous auriez aim é.
Ils auraient aim é.

On dit aussi :

J'eusse aim é.
Tu eusses aim é.
Il eût aim é.
Nous eussions aim é.
Vous eussiez aim é.
Ils eussent aim é.

IMPÉRATIF.

Aim e.
Aim ons.
Aim ez.

SUBJONCTIF.

ENT OU FUTUR.

Que j aim e.
Que tu aim es.
Qu'il aim e.
Que nous aim ions.
Que vous aim iez.
Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.

Que j'aim asse.
Que tu aim asses.
Qu'il aim ât.
Que nous aim assions.
Que vous aim assiez.
Qu'ils aim assent.

PASSÉ.

Que j'aie aim é.
Que tu aies aim é.
Qu'il ait aim é.
Que nous ayons aim é.
Que vous ayez aim é.
Qu'ils aient aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aim é.
Que tu eusses aim é.
Qu'il eût aim é.
Que nous eussions aim é.
Que vous eussiez aim é.
Qu'ils eussent aim é.

INFINITIF.	PARTICIPE.
PRÉSENT.	PRÉSENT.
Aim er.	Aim ant.
PASSÉ.	PASSÉ.
Avoir aim é.	Aim é, aim ée, ayant aim é.

Conjuguer de **même** : *chanter*, *parler*, *porter*, *mépriser*, *veiller*, *regarder*, *brûler*, etc. (1)

DEUXIÈME CONJUGAISON EN *IR*.

VERBE *FINIR*.

(Radical *fin*, terminaison *ir*.)

INDICATIF.	
PRÉSENT.	PASSÉ DÉFINI.
Je fin is.	Je fin is.
Tu fin is.	Tu fin is.
Il fin it.	Il fin it.
Nous fin issons.	Nous fin îmes.
Vous fin issez.	Vous fin îtes.
Ils fin issent.	Ils fin irent.
IMPARFAIT.	PASSÉ INDÉFINI.
Je fin issais.	J'ai fin i.
Tu fin issais.	Tu as fin i.
Il fin issait.	Il a fin i.
Nous fin issions.	Nous avons fin i.
Vous fin issiez.	Vous avez fin i.
Ils fin issaient.	Ils ont fin i.

---

(1) On peut y ajouter : *donner*, *autoriser*, *entraîner*, *dédaigner*, *embarrasser*, *demander*, *sauter*, *frapper*, *garder*, *aborder*, *chercher*, *former*, *flatter*, *inventer*, *estimer*, *trouver*, *apporter*, *adorer*, *diviser*, *travailler*, *gagner*, *habituer*, *habiter*, *visiter*, *arrêter*, etc., etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin i.
Tu eus fin i.
Il eut fin i.
Nous eûmes fin i.
Vous eûtes fin i.
Ils eurent fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin i.
Tu avais fin i.
Il avait fin i.
Nous avions fin i.
Vous aviez fin i.
Ils avaient fin i.

FUTUR.

Je fin irai.
Tu fin iras.
Il fin ira.
Nous fin irons.
Vous fin irez.
Ils fin iront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fin i.
Tu auras fin i.
Il aura fin i.
Nous aurons fin i.
Vous aurez fin i.
Ils auront fin i.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je fin irais.
Tu fin irais.
Il fin irait.
Nous fin irions.
Vous fin iriez.
Ils fin iraient.

PASSÉ.

J'aurais fin i.
Tu aurais fin i.
Il aurait fin i.
Nous aurions fin i.
Vous auriez fin i.
Ils auraient fin i.

On dit aussi :

J'eusse fin i.
Tu eusses fin i.
Il eût fin i.
Nous eussions fin i.
Vous eussiez fin i.
Ils eussent fin i.

IMPÉRATIF.

Fin is.
Fin issons.
Fin issez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR,

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin isse.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
Que tu fin isses.
Qu'il fin ît.
Que nous fin issions.
Que vous fin issiez.
Qu'ils fin issent

PASSÉ.

Que j'aie fin i.
Que tu aies fin i.
Qu'il ait fin i.
Que nous ayons fin i.
Que vous ayez fin i.
Qu'ils aient fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin i.
Que tu eusses fin i.
Qu'il eût fin i.
Que nous eussions fin i.
Que vous eussiez fin i.
Qu'ils eussent fin i.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fin i.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Fin issant.

PASSÉ.

Fin i, fin ie, ayant fin i.

Conjuguer de même : *obéir*, *punir*, *guérir*, *avertir*, *languir*, *enhardir*, *unir*, *agir*, etc. (1).

TROISIÈME CONJUGAISON EN *OIR*.

VERBE *RECEVOIR*.

(Radical *rec*, terminaison *evoir*.)

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reç ois.
Tu reç ois.
Il reç oit.
Nous rec evons.
Vous rec evez.
Ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Je rec evais.
Tu rec evais.
Il rec evait.
Nous rec evions.
Vous rec eviez.
Ils rec evaient.

---

(1) On peut y ajouter : *embellir*, *remplir*, *saisir*, *rafraîchir*, *approfondir*, *unir*, *adoucir*, *fléchir*, *nourrir*, *choisir*, *accomplir*, *bannir*, *ensevelir*, *maigrir*, *ternir*, *enrichir*, *établir*, *pâlir*, etc., etc.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç us.
Tu reç us.
Il reç ut.
Nous reç ûmes.
Vous reç ûtes.
Ils reç urent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reç u.
Tu as reç u.
Il a reç u.
Nous avons reç u.
Vous avez reç u.
Ils ont reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reç u.
Tu eus reç u.
Il eut reç u.
Nous eûmes reç u.
Vous eûtes reç u.
Ils eurent reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reç u.
Tu avais reç u.
Il avait reç u.
Nous avions reç u.
Vous aviez reç u.
Ils avaient reç u.

FUTUR.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evra.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reç u.
Tu auras reç u.
Il aura reç u.
Nous aurons reç u.
Vous aurez reçu.
Ils auront reç u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rec evrais.
Tu rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evriez.
Ils rec evraient.

PASSÉ.

J'aurais reç u.
Tu aurais reç u.
Il aurait reç u.
Nous aurions reç u.
Vous auriez reç u.
Ils auraient reç u.

On dit aussi :

J'eusse reç u.
Tu eusses reç u.
Il eût reç u.
Nous eussions reç u.
Vous eussiez reç u.
Ils eussent reç u.

IMPÉRATIF.

Reç ois.
Rec evons.
Rec evez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evions.
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
Que tu reç usses.
Qu'il reç ût
Que nous reç ussions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie reç u.
Que tu aies reç u.
Qu'il ait reç u.
Que nous ayons reç u.
Que vous ayez reç u.
Qu'ils aient reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç u.
Que tu eusses reç u.
Qu'il eût reç u.
Que nous eussions reç u.
Que vous eussiez reç u.
Qu'ils eussent reç u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reç u.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rec evant.

PASSÉ.

Reç u, reç ue, ayant reç u.

Ainsi se conjuguent : *devoir*, *apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *evoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *pouvoir*, *valoir*, etc., sont irréguliers.

QUATRIÈME CONJUGAISON EN *RE*.

VERBE *RENDRE*.

(Radical *rend*, terminaison *re*.)

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.
Nous rend îmes.
Vous rend îtes.
Ils rend irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rend u.
Tu as rend u.
Il a rend u.
Nous avons rend u.
Vous avez rend u.
Ils ont rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rend u.
Tu eus rend u.
Il eut rend u.
Nous eûmes rend u.
Vous eûtes rend u.
Ils eurent rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend u.
Tu avais rend u.
Il avait rend u.
Nous avions rend u.
Vous aviez rend u.
Ils avaient rend u.

FUTUR.

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rend u.
Tu auras rend u.
Il aura rend u.
Nous aurons rend u.
Vous aurez rend u.
Ils auront rend u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

PASSÉ.

J'aurais rend u.
Tu aurais rend u.
Il aurait rend u.
Nous aurions rend u.
Vous auriez rend u.
Ils auraient rend u.

On dit aussi :

J'eusse rend u.
Tu eusses rend u.
Il eût rend u.
Nous eussions rend u.
Vous eussiez rend u.
Ils eussent rend u.

IMPÉRATIF.

Rend s.
Rend ons.
Rend ez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend e.
Que tu rend es.
Qu'il rend e.
Que nous rend ions.
Que vous rend iez.
Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
Que tu rend isses.
Qu'il rend ît.
Que nous rend issions.
Que vous rend issiez.
Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rend u.
Que tu aies rend u.
Qu'il ait rend u.
Que nous ayons rend u.
Que vous ayez rend u.
Qu'ils aient rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rend u.
Que tu eusses rend u.
Qu'il eût rend u.
Que nous eussions rend u.
Que vous eussiez rend u.
Qu'ils eussent rend u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend re.

PASSÉ.

Avoir rend u.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rend ant.

PASSÉ.

Rend u, rend ue, ayant rend u.

OBSERVATIONS SUR LES VERBES DES QUATRE CONJUGAISONS.

Première conjugaison.

185. Dans les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme *placer*, *percer*, on met une cédille sous le *ç* devant les voyelles *a*, *o* : *il plaça*, *nous perçons*.

Ainsi se conjuguent : *balancer*, *pincer*, *lancer*, *forcer*, *amorcer*, *tracer*, *menacer*, *avancer*, *enfoncer*, *prononcer*, *renoncer*, *glacer*, *percer*, *ensemencer*, *influencer*, etc.

186. Dans les verbes en *ger*, comme *ranger*, *manger*, le *g* prend un *e* muet devant les voyelles *a*, *o* : *nous rangeons*, *je mangeais*.

Ainsi se conjuguent : *corriger*, *nager*, *juger*, *ravager*, *songer*, *changer*, *voyager*, *arranger*, *interroger*, *partager*, *plonger*, *ronger*, *saccager*, *charger*, *alléger*, *allonger*, *arranger*, *interroger*, *manger*, *ménager*, *venger*, *affliger*, etc.

187. Les verbes en *eler*, ou *eter*, comme *appeler*, *jeter*, prennent deux *l* ou deux *t* devant un *e* muet : *j'appelle*, *j'appellerai* ; *il jette*, *il jettera* (1).

Ainsi se conjuguent : *chanceler*, *cacheter*, *projeter*, *ciseler*, *renouveler*, etc. (2) ; mais on écrira avec un seul *l* ou un seul *t* : *je révèle*, *tu répètes*, ces verbes étant terminés par *éler*, *éter*, et non par *eler*, *eter* (3).

188. Les verbes dont le participe présent est terminé par *yant* prennent un *y* et un *i* aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous essayions*, *vous essayiez* ; *que*

---

(1) L'Académie ne double pas la consonne des verbes *acheter*, *banqueter*, *becqueter*, *bosseler*, *botteler*, *bourreler*, *breveter*, *celer*, *ciseler*, *colleter*, *congeler*, *cordeler*, *crêneler*, *completer*, *crocheter*, *déceler*, *décolleter*, *dégeler*, *échiqueter*, *démanteler*, *denteler*, *écarteler*, *épousseter*, *étiqueter*, *geler*, *haleter*, *harceler*, *marqueter*, *marteler*, *modeler*, *pailleter*, *peler*, *racheter*, *trompeter* (ne pas confondre *trompeter*, publier à son de trompe, avec *trompetter*, jouer de la trompette).

(2) On conjugue de même : *atteler*, *amoncelер*, *souffleter*, *ensorceler*, *dételer*, *étinceler*, *ficeler*, *niveler*, *rappeler*, *décacheter*, *feuilleter*, *fureter*, *interjeter*, *rejeter*, *épeler*, etc.

(3) Conséquemment les verbes qui ont deux *l* ou deux *t* à l'infinitif, comme *étiqueter*, *querelter*, *émietter*, *fouetter*, *regretter*, etc., gardent les deux *l* ou les deux *t* dans toute la conjugaison.

nous payions, *que vous payiez* (1). Ces verbes changent aussi l'*y* en *i* devant l'*e* muet : *je paie*, *tu paies*, *il paiera*.

Ainsi se conjuguent : *côtoyer*, *coudoyer*, *ennuyer*, *effrayer*, *employer*, *noyer*, *tutoyer*, *essuyer*, etc. (2).

189. Si le verbe est terminé en *ayer* ou *eyer*, comme *payer*, *rayer*, *balayer*, *grasseyer*, il est d'usage de conserver l'*y* : je *paye*, je *raye*, tu *balaye*, il *grasseye*.

190. Tout en autorisant à écrire ces verbes avec un *i* devant un *e* muet, l'Académie donne la préférence à l'*y*.

191. Les verbes dont le participe présent est terminé par *iant*, prennent deux *i* aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait, de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous priions*, *vous priiez que nous riions*, *que vous riiez*.

Ainsi se conjuguent : *décrier*, *manier*, *plier*, *sacrifier*, *vérifier*, *supplier*, *négocier*, *rectifier*, *apprécier*, etc. (3).

192. Remarque. Quoiqu'ils n'appartiennent pas à la première conjugaison, les verbes *fuir*, *rire*, *voir*, *croire*, doivent suivre la même règle que les verbes ci-dessus, parce qu'ils sont terminés au participe présent par *iant* ou par *yant*.

193. Les verbes qui ont à l'avant-dernière syllabe un *e* muet, le changent en *è* ouvert lorsque la syllabe qui suit est muette : *amener*, *j'amène*, *nous amèneront* ; *achever*, *j'achève*, *nous achèveront*.

194. Les verbes qui ont à l'avant-dernière syllabe un *é* fermé le changent aussi en *è* ouvert avant une syllabe muette, excepté au futur et au conditionnel, *céder*, *je cède*, *ils cèdent*, *nous céderons* ; *protéger*, *je protège*, *ils protègent*, *tu protégerais* ; *régner*, *je règne*, *il régnera*.

195. Remarque. Les verbes terminés par *éer* sont exceptés de la règle ci-dessus, ils conservent l'*é* fermé dans toute la conjugaison, *créer*, je *crée*, je *créerai*.

196. Les verbes en *éer*, comme *créer*, *suppléer*, prennent deux *e* de suite dans toute la conjugaison, excepté devant les voyelles *a*, *o*, *i* : *je créai*, *nous suppléons*, *vous*

(1) Le verbe *avoir* fait exception : *que nous ayons*, *que vous ayez*.
(2) Conjuguez de même : *balayer*, *nettoyer*, *aboyer*, *essayer*, *rudoyer*, *déployer*, *délayer*, *déblayer*, *ployer*, *octroyer*, *détrayer*, *broyer*, *appuyer*, etc.
(3) Conjuguez de même : *ter ifier*, *varier*, *nier*, *initier*, *colorier*, *dédier*, *associer*, *lier*, *simplifier*, *varier*, *remercier*, *amplifier*, *bonifier*, *expier*, *gratifier*, *prier*, etc.

créiez, etc. Le participe passé féminin prend trois *e* : *créée*, *suppléée* (1).

OBSERVATIONS SUR LES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

197. *Bénir* fait au participe passé *bénit*, *bénite*, en parlant des choses consacrées par les prières de l'Église, et *béni*, *bénie* dans tous les autres cas : *pain bénit*, *eau bénite* ; *nation bénie de Dieu*.

19 . Quoique se disant des choses consacrées par une cérémonie religieuse, *béni* ne prend pas le *t* s'il est conjugué avec l'auxiliaire *avoir* : le prêtre *béni* les drapeaux ; les drapeaux *ont été bénits* ; l'eau qu'on *a bénie est bénite*.

19 . *Haïr* prend deux points sur l'*i* dans toute la conjugaison, excepté au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *je hais*, *tu hais*, *il hait* ; *hais*.

20 . *Fleurir*, employé au figuré, c'est-à-dire dans le sens de prospérité, fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif et *florissant* au participe présent : *Athènes florissait sous Périclès* ; *les lettres florissant sous Louis XIV*.

OBSERVATIONS SUR LES VERBES DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

201. *Apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, *décevoir*, *devoir* et *redevoir* sont les seuls verbes de la troisième conjugaison qui se conjuguent sur *recevoir*. *Devoir* et *redevoir* prennent un accent circonflexe au participe passé masculin singulier : *dû*, *redû*.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

202. Les verbes en *indre* et en *soudre* perdent le *d* aux trois personnes singulières du présent de l'indicatif ; elles se terminent par *s*, *s*, *t* : je *peins*, tu *peins*, il *peint* ; je *résous*, tu *résous*, il *résout*. Tous les autres verbes en *dre* conservent les finales *ds*, *ds*, *d* : je *perds*, tu *mords*, il *apprend*.

---

(1) Ainsi se conjuguent les verbes suivants qui sont les seuls en *ère* : *réorèer*, *grèer*, *agrèer*, *désagrèer*, *ragrèer*, *procrèer*.

VERBE CONJUGUÉ INTERROGATIVEMENT.

VERBE *CHANTER.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Chanté-je ?
Chantes-tu ?
Chante-t-il ? (1)
Chantons-nous ?
Chantez-vous ?
Chantent-ils ?

IMPARFAIT.

Chantais-je ?
Chantais-tu ?
Chantait-il ?
Chantions-nous ?
Chantiez-vous ?
Chantaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Chantai-je ?
Chantas-tu ?
Chanta-t-il ?
Chantâmes-nous ?
Chantâtes-vous ?
Chantèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je chanté ?
As-tu chanté ?
A-t-il chanté ?
Avons-nous chanté ?
Avez-vous chante ?
Ont-ils chanté ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je chanté ?
Eus-tu chanté ?
Eut-il chanté ?
Eûmes-nous chanté ?
Eûtes-vous chanté ?
Eurent-ils chanté ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je chanté ?
Avais-tu chanté ?
Avait-il chanté ?
Avions-nous chanté ?
Aviez-vous chanté ?
Avaient-ils chanté ?

(1) Le *t* n'est pas une lettre arbitrairement choisie pour *adoucir la prononciation*, il vient du latin où il termine la troisième personne du singulier des verbes actifs. Naturellement, dans les premiers temps de notre langue, il se conservait partout à la 3e personne du singulier: *il aimet;* et il était muet, comme il l'est encore aujourd'hui dans *ils parlent, ils chantent*, etc. Plus tard, il disparut de la première conjugaison, mais il persista dans la forme interrogative : *aime-t-il ? parle-t-il ?*

FUTUR.

Chanterai-je ?
Chanteras-tu ?
Chantera-t-il ?
Chanterons-nous ?
Chanterez-vous ?
Chanteront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je chanté ?
Auras-tu chanté ?
Aura-t-il chanté ?
Aurons-nous chanté ?
Aurez-vous chanté ?
Auront-ils chanté ?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Chanterais-je ?
Chanterais-tu ?
Chanterait-il ?
Chanterions-nous ?
Chanteriez-vous ?
Chanteraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je chanté ?
Aurais-tu chanté ?
Aurait-il chanté ?
Aurions-nous chanté ?
Auriez-vous chanté ?
Auraient-ils chanté ?

AUTRE PASSÉ.

Eussé-je chanté ?
Eusses-tu chanté ?
Eût-il chanté ?
Eussions-nous chanté ?
Eussiez-vous chanté ?
Eussent-ils chanté ?

REMARQUES.

203. 1° L'impératif, les temps du subjonctif et ceux de l'infinitif ne s'emploient pas interrogativement.

204. 2° Le passé antérieur interrogatif ne s'emploie guère que dans les tournures suivantes : *à peine eus-je chanté ; à peine eus-je fini*, etc.

205. 3° La première personne du singulier de l'indicatif ne s'emploie pas non plus interrogativement, quand elle n'a qu'une syllabe ; ainsi on ne dit pas : *prends-je ? vends-je ? sers-je ? tais-je ? sors-je ?* (1) Cependant l'usage autorise : *ai-je ? dis-je ? dois-je ? suis-je ? crois-je ? vois-je ? fais-je ? puis-je ?*

206. 4° On met un trait d'union entre le verbe et le sujet dans les temps simples : *recevais-je ? rendis-je ?* et un trait d'union entre l'auxiliaire et le sujet dans les temps composés : *avait-il reçu ? eurent-ils rendu ?*

---

(1) On prend alors une autre tournure et l'on dit : *est-ce que je prends ? est-ce que je vends ? est-ce que je sors ?* etc.

207. 5° L'*e* muet qui termine le verbe se change en *é* fermé devant le pronom *je : aimé-je ? eussé-je fini ?* (1).

. 6° Quand le verbe est à la troisième personne du singulier et finit par une voyelle, on met entre le verbe et un des sujets *il, elle, on*, la lettre euphonique *t*, qui se met entre deux traits d'union : *aime-t-il ? a-t-on reçu ? a-t-il fini ?* (2).

. 7° On écrit *chanté-je ? parlé-je ?* au présent de l'indicatif, et *chantai-je ? parlai-je ?* au passé défini. La différence de signification empêche de confondre ces temps ; le premier signifie : *est-ce que je chante ? est-ce que je parle ?* et le second : *est-ce que je chantai ? est-ce que je parlai ?*

FORMATION DES TEMPS.

210. Les temps des verbes se divisent en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

2 . Les temps primitifs sont ceux qui servent à former tous les autres ; il y en a cinq : le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *présent de l'indicatif* et le *passé défini*.

. Les temps dérivés sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

. L'INFINITIF PRÉSENT forme deux temps :

1° *Le futur simple*, en changeant *r, oir, re*, en *rai* : *aimer, j'aimerai ; finir, je finirai ; recevoir, je recevrai ; rendre, je rendrai.*

2° *Le conditionnel présent*, en changeant *r, oir*, ou *re* en *rais* : *aimer, j'aimerais ; finir, je finirais ; recevoir, je recevrais ; rendre, je rendrais.*

21 . Le PARTICIPE PRÉSENT forme trois temps :

1° *Tout le pluriel du présent de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ons, ez, ent* : *aimant, nous aimons, vous aimez, ils aiment ; finissant, nous finissons, vous finissez, ils finissent ; rendant, nous rendons, vous rendez, ils rendent.*

Les verbes de la troisième conjugaison en *evoir* changent *evant* en *oivent* à la troisième personne plurielle : *recevant, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent.*

---

(1) Il en est de même dans les expressions conditionnelles : *dussé-je, puissé-je ! Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre ! Dussé-je périr moi-même, j'essaierai de sauver ce malheureux*, c'est-à-dire, *quand je devrais périr.*

(2) Nous avons trois lettres euphoniques : *e, s, t.* On appelle lettre *euphonique* une lettre étrangère aux mots et employée uniquement pour en adoucir la prononciation. Tel est l'*e* dans mangea, mangeons ; l'*s* dans portes-en, mènes-y ; le *t* dans chante-*t*-il ? parle-*t*-il ? etc.

2° *L'imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ais* : *aimant, j'aimais ; finissant, je finissais ; recevant, je recevais ; rendant, je rendais.*

3° *Le présent du subjonctif*, en changeant *ant* en *e* muet : *aimant, que j'aime ; finissant, que je finisse ; rendant, que je rende.*

Pour les verbes de la troisième conjugaison en *evoir*, on change *evant* en *oive* : *recevant, que je reçoive.*

215. Le PARTICIPE PASSÉ forme tous les temps composes à l'aide du verbe *avoir* ou du verbe *être* : *j'ai aimé, j'avais fini, je suis venu, il était parti.*

216. Le PRÉSENT DE L'INDICATIF forme l'impératif en supprimant les pronoms et l'*s* à la deuxième personne du singulier de la première conjugaison : tu *aimes, aime ;* tu *finis, finis ;* nous *rendons, rendons.*

217. Le PASSÉ DÉFINI forme l'imparfait du subjonctif en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les trois autres : *j'aimai, que j'aimasse ; je finis, que je finisse ; je reçus, que je reçusse ; je rendis, que je rendisse.*

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS.

218. On appelle *verbes irréguliers* ceux qui s'écartent des règles générales des conjugaisons.

219. On appelle *verbes défectifs* ceux qui ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes. Les verbes unipersonnels sont tous défectifs.

220. REMARQUE. Les temps primitifs manquant, les temps qui en dérivent manquent ordinairement. Ainsi *absoudre* et *braire*, n'ayant pas de passé défini, n'ont pas d'imparfait du subjonctif.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

VERBE *ÊTRE AIMÉ.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis	aimé
Tu es	*ou*
Il *ou* elle est	aimée.
Nous sommes	aimés
Vous êtes	*ou*
Ils *ou* elles sont	aimées.

IMPARFAIT.

J'étais	aimé
Tu étais	*ou*
Il *ou* elle était	aimée.
Nous étions	aimés
Vous étiez	*ou*
Ils *ou* elles étaient	aimées.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus	aimé
Tu fus	*ou*
Il *ou* elle fut	aimée.
Nous fûmes	aimés
Vous fûtes	*ou*
Ils *ou* elles furent	aimées.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été	aimé
Tu as été	*ou*
Il *ou* elle a été	aimée.
Nous avons été	aimés
Vous avez été	*ou*
Ils *ou* elles ont été	aimées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été	aimé
Tu eus été	*ou*
Il *ou* elle eut été	aimée.
Nous eûmes été	aimés
Vous eûtes été	*ou*
Ils *ou* elles eurent été	aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été	aimé
Tu avais été	*ou*
Il *ou* elle avait été	aimée.
Nous avions été	aimés
Vous aviez été	*ou*
Ils *ou* elles avaient été	aimées.

FUTUR.

Je serai	aimé
Tu seras	*ou*
Il *ou* elle sera	aimée.
Nous serons	aimés
Vous serez	*ou*
Ils *ou* elles seront	aimées.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été	aimé
Tu auras été	*ou*
Il *ou* elle aura été	aimée.
Nous aurons été	aimés
Vous aurez été	*ou*
Ils *ou* elles auront été	aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais	aimé
Tu serais	*ou*
Il *ou* elle serait	aimée.
Nous serions	aimés
Vous seriez	*ou*
Ils *ou* elles seraient	aimées.

PASSÉ.

J'aurais été	aimé
Tu aurais été	*ou*
Il *ou* elle aurait été	aimée.
Nous aurions été	aimés
Vous auriez été	*ou*
Ils *ou* elles auraient été	aimées.

On dit aussi :

J'eusse été / *Tu eusses été* / *Il* ou *elle eût été* — *aimé* ou *aimée.*
Nous eussions été / *Vous eussiez été* / *Ils* ou *elles eussent été* — *aimés* ou *aimées.*

IMPÉRATIF.

Sois — aimé *ou* aimée.
Soyons / Soyez — aimés *ou* aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois / Que tu sois / Qu'il *ou* qu'elle soit — aimé *ou* aimée.
Que nous soyons / Que vous soyez / Qu'ils *ou* qu'elles soient — aimés *ou* aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse / Que tu fusses / Qu'il *ou* qu'elle fût — aimé *ou* aimée.
Que nous fussions / Que vous fussiez / Qu'ils *ou* qu'elles fussent — aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

Que j'aie été / Que tu aies été / Qu'il *ou* qu'elle ait été — aimé *ou* aimée.
Que nous ayons été / Que vous ayez été / Qu'ils *ou* qu'elles aient été — aimés *ou* aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été / Que tu eusses été / Qu'il *ou* qu'elle eût été — aimé *ou* aimée.
Que nous eussions été / Que vous eussiez été / Qu'ils *ou* qu'elles eussent été — aimés *ou* aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.

PASSÉ.

Ayant été aimé *ou* aimée, aimés *ou* aimées.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

VERBE *PARTIR.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je pars.
Tu pars.
Il *ou* elle part.
Nous partons.
Vous partez.
Ils *ou* elles partent.

IMPARFAIT.

Je partais.
Tu partais.
Il *ou* elle partait.
Nous partions.
Vous partiez.
Ils *ou* elles partaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je partis.
Tu partis.
Il *ou* elle partit.
Nous partîmes.
Vous partîtes.
Ils *ou* elles partirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis
Tu es
Il *ou* elle est } parti *ou* partie.
Nous sommes
Vous êtes
Ils *ou* elles sont } partis *ou* parties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus
Tu fus
Il *ou* elle fut } parti *ou* partie.
Nous fûmes
Vous fûtes
Ils *ou* elles furent } partis *ou* parties.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais
Tu étais
Il *ou* elle était } parti *ou* partie.
Nous étions
Vous étiez
Ils *ou* elles étaient } partis *ou* parties.

FUTUR.

Je partirai.
Tu partiras.
Il *ou* elle partira.
Nous partirons.
Vous partirez.
Ils *ou* elles partiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai
Tu seras
Il *ou* elle sera } parti *ou* partie.
Nous serons
Vous serez
Ils *ou* elles seront } partis *ou* parties.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je partirais.
Tu partirais.
Il *ou* elle partirait.
Nous partirions.
Vous partiriez.
Ils *ou* elles partiraient.

PASSÉ.

Je serais
Tu serais
Il *ou* elle serait } parti *ou* partie.
Nous serions
Vous seriez
Ils *ou* elles seraient } partis *ou* parties.

On dit aussi :

Je fusse
Tu fusses
Il ou *elle fût* } *parti* ou *partie.*
Nous fussions
Vous fussiez
Ils ou *elles fussent* } *partis* ou *parties.*

IMPÉRATIF.

Pars.
Partons.
Partez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je parte.
Que tu partes.
Qu'il *ou* qu'elle parte.
Que nous partions.
Que vous partiez.
Qu'ils *ou* qu'elles partent.

IMPARFAIT.

Que je partisse.
Que tu partisses.
Qu'il *ou* qu'elle partît.
Que nous partissions.
Que vous partissiez.
Qu'ils *ou* qu'elles partissent.

PASSÉ.

Que je sois
Que tu sois
Qu'il *ou* qu'elle soit } parti *ou* partie.
Que nous soyons
Que vous soyez
Qu'ils *ou* qu'elles soient } partis *ou* parties.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse
Que tu fusses
Qu'il *ou* qu'elle fût } parti *ou* partie.
Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu'ils *ou* qu'elles fussent } partis *ou* parties.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Partir.

PASSÉ.

Être parti *ou* partie.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Partant.

PASSÉ.

Parti, partie, étant parti *ou* partie, partis *ou* parties.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

VERBE *SE REPENTIR.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repens.
Tu te repens.
Il *ou* elle se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Ils *ou* elles se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentais.
Tu te repentais.
Il *ou* elle se repentait.
Nous nous repentions.
Vous vous repentiez.
Ils *ou* elles se repentaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je me repentis.
Tu te repentis.
Il *ou* elle se repentit.
Nous nous repentîmes.
Vous vous repentîtes.
Ils *ou* elles se repentirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis Tu t'es Il *ou* elle s'est	repenti *ou* repentie.
Nous nous sommes Vous vous êtes Ils *ou* elles se sont	repentis *ou* repenties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus Tu te fus Il *ou* elle se fut	repenti *ou* repentie.
Nous nous fûmes Vous vous fûtes Ils *ou* elles se furent	repentis *ou* repenties.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais Tu t'étais Il *ou* elle s'était	repenti *ou* repentie.
Nous nous étions Vous vous étiez Ils *ou* elles s'étaient	repentis *ou* repenties.

FUTUR.

Je me repentirai.
Tu te repentiras.
Il *ou* elle se repentira.
Nous nous repentirons.
Vous vous repentirez.
Ils *ou* elles se repentiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai Tu te seras Il *ou* elle se sera	repenti *ou* repentie.
Nous nous serons Vous vous serez Ils *ou* elles se seront	repentis *ou* repenties.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repentirais.
Tu te repentirais.
Il *ou* elle se repentirait.
Nous nous repentirions.
Vous vous repentiriez.
Ils *ou* elles se repentiraient.

PASSÉ.

Je me serais Tu te serais Il *ou* elle se serait	repenti *ou* repentie.
Nous nous serions Vous vous seriez Ils *ou* elles se seraient	repentis *ou* repenties.

On dit aussi :

Je me fusse *Tu te fusses* *Il* ou *elle se fût*	*repenti* ou *repentie.*
Nous nous fussions *Vous vous fussiez* *Ils* ou *elles se fussent*	*repentis* ou *repenties.*

IMPÉRATIF.

Repens-toi.
Repentons-nous.
Repentez-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me repente.
Que tu te repentes.
Qu'il *ou* qu'elle se repente.
Que nous nous repentions.
Que vous vous repentiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se repentent.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.
Que tu te repentisses.
Qu'il *ou* qu'elle se repentît
Que nous nous repentissions.
Que vous vous repentissiez.
Qu'ils *ou* qu'elles se repentissent.

PASSÉ.

Que je me sois Que tu te sois Qu'il *ou* qu'elle se soit	repenti *ou* repentie.
Que nous nous soyons Que vous vous soyez Qu'ils *ou* qu'elles se soient	repentis *ou* repenties.

PLUS-QUE PARFAIT.

Que je me fusse Que tu te fusses Qu'il *ou* qu'elle se fût	repenti *ou* repentie.
Que nous nous fussions Que vous vous fussiez Qu'ils *ou* qu'elles se fussent	repentis *ou* repenties.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repentir.

PASSÉ.

S'être repenti *ou* repent.e, repentis *ou* repenties.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se repentant.

PASSÉ.

Repenti, repentie, s'étant repenti *ou* repentie, repentis *ou* repenties.

CONJUGAISON DU VERBE UNIPERSONNEL.

VERBE *PLEUVOIR.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il pleut.

IMPARFAIT.

Il pleuvait.

PASSÉ DÉFINI.

Il plut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a plu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut plu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait plu.

FUTUR.

Il pleuvra.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura plu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il pleuvrait.

PASSÉ.

Il aurait plu *ou* il eût plu

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Qu'il pleuve.

IMPARFAIT.

Qu'il plût.

PASSÉ.

Qu'il ait plu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût plu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Pleuvoir.

PASSÉ.

Avoir plu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Pleuvant.

PASSÉ.

Plu (sans féminin), ayant plu.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS

dont les temps dérivés suivent les règles de la formation des temps.

Temps primitifs.				
PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
Assaillir,	assaillant,	assailli,	j'assaille,	j'assaillis,
Bouillir,	bouillant,	bouilli,	je bous,	je bouillis,
Couvrir,	couvrant,	couvert,	je couvre,	je couvris,
Dormir,	dormant,	dormi,	je dors,	je dormis,
Fuir,	fuyant,	fui,	je fuis,	je fuis,
Haïr, (1)	haïssant,	haï,	je hais,	je haïs,
Mentir,	mentant,	menti, (2)	je mens,	je mentis,
Offrir,	offrant,	offert,	j'offre,	j'offris,
Ouvrir,	ouvrant,	ouvert,	j'ouvre,	j'ouvris,
Partir,	partant,	parti,	je pars,	je partis,
Sentir,	sentant,	senti,	je sens,	je sentis,
Servir,	servant,	servi,	je sers,	je servis,
Sortir,	sortant,	sorti,	je sors,	je sortis,
Souffrir,	souffrant,	souffert,	je souffre,	je souffris,
Tressaillir,	tressaillant,	tressailli,	je tressaille,	je tressaillis,
Vêtir, (3)	vêtant,	vêtu,	je vêts,	je vêtis,
Venir, (4)	venant,	venu,	je viens,	je vins.

(1) *Haïr* prend un tréma dans toute sa conjugaison, excepté au singulier de l'indicatif présent et de l'impératif : *je hais, tu hais, il hait. Hais.*

(2) Sans féminin.

(3) On trouve nous vêtissons, je vêtissais, vêtissant, dans de très-bons auteurs. L'Académie n'admet pas ces formes.

(4) IND. P., Je viens, tu viens, il vient, n. venons, v. venez, ils viennent. — FUTUR, Je viendrai. — C., Je viendrais. — S. P., Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, q. n. venions, q. v. veniez, q. viennent. Tous les verbes en *enir* se conjuguent de même.

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Pourvoir,	pourvoyant,	pourvu,	je pourvois,	je pourvus,
Prévoir,	prévoyant,	prévu,	je prévois,	je prévis,
Surseoir,	sursoyant,	sursis,	je sursois,	je sursis.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Battre,	battant,	battu,	je bats,	je battis,
Clore, (1)		clos,	je clos,	
Conclure,	concluant,	conclu,	je conclus,	je conclus,
Conduire,	conduisant,	conduit,	je conduis,	je conduisis
Connaître,	connaissant,	connu,	je connais,	je connus,
Confire,	confisant,	confit,	je confis,	je confis,
Coudre,	cousant,	cousu,	je couds,	je cousis,
Craindre,	craignant,	craint,	je crains,	je craignis,
Croire,	croyant,	cru,	je crois,	je crus,
Croître, (2)	croissant,	crû,	je crois,	je crûs,
Dire, (3)	disant,	dit,	je dis, (3)	je dis,
Écrire,	écrivant,	écrit,	j'écris,	j'écrivis,
Exclure,	excluant,	exclu,	j'exclus,	j'exclus,
Joindre,	joignant,	joint,	je joins,	je joignis,
Lire,	lisant,	lu,	je lis,	je lus,
Luire,	luisant,	lui,	je luis,	
Maudire,	maudissant,	maudit,	je maudis,	je maudis,
Médire, (4)	médisant,	médit,	je médis,	je médis,
Mettre,	mettant,	mis,	je mets,	je mis,
Moudre,	moulant,	moulu,	je mouds,	je moulus,
Naître, (5)	naissant,	né,	je nais,	je naquis,
Nuire,	nuisant,	nui,	je nuis,	je nuisis,
Paraître,	paraissant,	paru,	je parais,	je parus,
Repaître,	repaissant,	repu,	je repais,	je repus.

(1) IND. PRES., *je clos, tu clos, il clôt ;* point de pluriel. — FUTUR, *je clorai*, etc. — COND., *je clorais*, etc. — PART. PASSÉ, *clos, close.* Tous les temps composés sont usités. *Enclore* se conjugue de même.

(2) *Croître* prend l'accent circonflexe sur l'*i* ou sur l'*u* quand ces lettres ne sont pas suivies de deux *s* : *je crois, je crûs, je croîtrai, n. croissons, v. croissez.* — Au part. féminin, *crue.*

(3) La seconde personne du pluriel du présent de l'ind. est *v. dites*, et non pas *v. disez.* Impératif: *dis, disons, dites.*

(4) Le pluriel de l'ind. est: *n. médisons, v. médisez, ils médisent.*

(5) Il prend toujours l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
Prendre, (1)	prenant,	pris,	je prends,	je pris,
Plaire, (2)	plaisant,	plu,	je plais,	je plus,
Résoudre (3)	résolvant,	résolu,	je résous,	je résolus,
Rire,	riant,	ri, (4)	je ris,	je ris,
Rompre,	rompant,	rompu,	je romps,	je rompis,
Suffire,	suffisant,	suffi, (5)	je suffis,	je suffis,
Suivre,	suivant,	suivi,	je suis,	je suivis,
Taire,	taisant,	tu,	je tais,	je tus,
Teindre,	teignant,	teint,	je teins,	je teignis,
Vaincre,	vainquant,	vaincu,	je vaincs, (6)	je vainquis,
Vivre,	vivant,	vécu,	je vis,	je vécus.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS

qui ne suivent pas les règles de la formation des temps.

Temps primitifs.

INFINITIF présent.	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	INDICATIF présent.	PASSÉ défini.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller, (7)	allant,	allé,	je vais,	j'allai,
Envoyer, (8)	envoyant,	envoyé,	j'envoie,	j'envoyai.

(1) *Je prends, tu prends, il prend, n. prenons, v. prenez, ils prennent. — Que je prenne, q. tu prennes, qu'il prenne, q. n. prenions, q. v. preniez, qu'ils prennent.*

(2) *Plaire* et ses composés prennent un accent circonflexe à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif: *il plaît.*

(3) Le part. passé est *résolu* et *résous*. *Résous* se dit en parlant de choses qui se changent en d'autres choses: le soleil a *résous* le brouillard en pluie. Dans les autres cas on emploie *résolu: il a résolu de partir; ce problème est résolu.*

(4) Sans féminin.

(5) Sans féminin.

(6) Troisième personne du singulier du prés. de l'ind. : *vainc. Vainc* avant une consonne, *vainqu* avant une voyelle: *vous vaincrez, ils vaincront; ils vainquent. v. vainquîtes.*

(7) IND. PRÉS., *je vais, tu vas, il va, n. allons, v. allez, ils vont.* — FUTUR, *j'irai.* — COND., *j'irais.* — IMPÉR., *va, allons, allez.* — SUBJ., *que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* Les temps composés prennent l'auxiliaire *être. S'en aller* se conjugue de même. A l'impératif: *va-t'en*, et non *va-t-en.* Dans les temps composés le mot *en* précède l'auxiliaire. — Ex.: je m'*en suis allé*, et non je me *suis en allé.*

(8) FUTUR, *j'enverrai*, etc. — COND., *j'enverrais.*

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT del'indicatif	PASSÉ défini.
DEUXIÈME CONJUGAISON.				
Acquérir, (1)	acquérant,	acquis,	j'acquiers,	j'acquis,
Cueillir, (2)	cueillant,	cueilli,	je cueille,	je cueillis,
Courir, (3)	courant,	couru,	je cours,	je courus,
Faillir, (4)	faillant,	failli,	je faux,	je faillis,
Gésir, (5)	gisant,		il gît, ci-gît,	
Mourir, (6)	mourant,	mort,	je meurs,	je mourus,
Ouïr, (7)		ouï,		j'ouïs,
Tenir, (8)	tenant,	tenu,	je tiens,	je tins.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Asseoir, (9)	asseyant,	assis,	j'assieds,	j'assis,
Déchoir (10)		déchu,	je déchois,	je déchus.

(1) IND. PRÉS., *j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, n. acquérons, v. acquérez, ils acquièrent.* — FUTUR, *j'acquerrai*, etc. — COND., *j'acquerrais*, etc. — SUB. PRÉS., *que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que n. acquérions, que v. acquériez, qu'ils acquièrent.*

(2) FUTUR, *je cueillerai*, etc. — COND., *je cueillerais*, etc.

(3) FUTUR, *je courrai*, etc. — COND., *je courrais*, etc.

(4) FUTUR, *je faudrai*, etc. — COND., *je faudrais.*

(5) Il n'est usité qu'aux formes suivantes: *il gît, n. gisons, v. gisez, ils gisent.* — *Je gisais, tu gisais, il gisait, n. gisions, v. gisiez, ils gisaient.* — *Gisant.*

(6) IND. PRÉS., *je meurs, tu meurs, il meurt, n. mourons, v. mourez, ils meurent.* — FUTUR, *je mourrai.* — COND., *je mourrais.* — SUBJ. PRÉS., *que je meure, que tu meures, qu'il meure, que n. mourions, que v. mouriez, qu'ils meurent.* Les temps composés prennent *être.*

(7) Ce verbe est usité au présent de l'infinitif, au part. passé, au passé défini et aux temps composés.

(8) On double la lettre *n* devant un *e* muet. — IND. PRÉS., *je tiens, tu tiens, il tient, n. tenons, v. tenez, ils tiennent.* — PASSÉ DÉF., *je tins, tu tins, il tint, n. tînmes, v. tîntes, ils tinrent.* — FUTUR, *je tiendrai*, etc. — COND., *je tiendrais.* — SUBJ. PRÉS., *que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que n. tenions, que v. teniez, qu'ils tiennent.* — A l'imp. du subj., l'*n* est suivi de deux *s*: *que je tinsse, que tu tinsses*, etc.

(9) IND. PRÉS., *j'assieds, tu assieds, il assied, n. asseyons, v. asseyez, ils asseyent.* On dit aussi: *j'assois, tu assois*, etc. — FUTUR, *j'assiérai*, ou *j'asseyerai*, ou *j'assoirai.* — COND., *j'assiérais*, ou *j'asseyerais*, ou *j'assoirais.* — *Assieds* ou *assois.* — SUBJ. PRÉS., *que j'asseye*, ou *que j'assoie*, etc. — *Asseyant* ou *assoyant.* — *Assis.*

(10) Point de participe présent, d'imp. de l'ind. ni d'imp. Les autres temps se conjuguent ainsi: *je déchois, tu déchois*, etc. — PASSÉ DÉF., *je déchus*, etc. — FUTUR, *je décherrai*, etc. — COND., *je décherrais*, etc. — SUBJ. PRÉS., *que je déchoie, que tu déchoies*, etc. — IMP., *que je déchusse*, etc. — PART. PASSÉ, *déchu, déchue.*

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
Échoir, (1)	échéant,	échu,	il échoit,	il échut,
Falloir, (2)		fallu,	il faut,	il fallut,
Mouvoir, (3)	mouvant,	mû,	je meus,	je mus,
Pleuvoir, (4)	pleuvant,	plu,	il pleut,	il plut,
Pouvoir, (5)	pouvant,	pu,	je puis ou je peux,	je pus,
Promouvoir, (6)		promu,		je promus,
Prévaloir (7)	prévalant,	prévalu,	je prévaux,	je prévalus,
Savoir, (8)	sachant,	su,	je sais,	je sus,
Seoir, (9)	seyant,		il sied,	
Valoir, (10)	valant,	valu,	je vaux,	je valus,
Voir, (11)	voyant,	vu,	je vois,	je vis,
Vouloir, (12)	voulant,	voulu,	je veux,	je voulus.

(1) *Il échoit* ou *il échet; ils échoient* ou *ils échèent.* — Point d'imp. — FUTUR, *il écherra.* — COND., *il écherrait.* — SUBJ. PRÉS., *qu'il échoie.* — IMP., *qu'il échût.*

(2) *Il fallait.* — *Il faudra.* — *Il faudrait.* — *Qu'il faille.*

(3) IND. PRÉS., *je meus, tu meus, il meut, n. mouvons, v. mouvez, ils meuvent.* — SUBJ. PRÉS., *que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que n. mouvions, que v. mouviez, qu'ils meuvent.*

(4) Au figuré et au pluriel: *Les coups pleuvent, pleuvaient sur ses épaules meurtries.*

(5) *Je peux* ou *je puis, tu peux, il peut, n. pouvons, v. pouvez, ils peuvent.* — FUTUR, *je pourrai.* — COND., *je pourrais.* — SUBJ. PRÉS., *que je puisse, que tu puisses,* etc.

(6) PASSÉ DÉF., *je promus, tu promus,* etc. — IMP. DU SUBJ., *que je promusse, que tu promusses,* etc.

(7) FUTUR, *je prévaudrai.* — COND., *je prévaudrais.* — SUBJ., *que je prévale.*

(8) IND. PRÉS., *je sais, tu sais, il sait, n. savons, v. savez, ils savent.* — *Je savais.* — *Je saurai.* — *Je saurais.* — *Sache, sachons, sachez.* — *Que je sache.*

(9) IND. PRÉS., *il sied, ils siéent.* — IMP., *il seyait.* — FUTUR, *il siéra.* — COND., *il siérait.* Quoique l'Académie ne donne pas de subjonctif à ce verbe, quelques grammairiens disent: *qu'il siée, qu'ils siéent.*

(10) IND. PRÉS., *je vaux, tu vaux, il vaut, n. valons, v. valez, ils valent.* — FUTUR, *je vaudrai.* — COND., *je vaudrais.* — Point d'impératif. — SUBJ., *que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille, que n. valions, que v. valiez, qu'ils vaillent.*

(11) FUTUR, *je verrai.* — COND., *je verrais.*

(12) IND., *je veux, tu veux, il veut, n. voulons, v. voulez, ils veulent.* — FUTUR, *je voudrai,* etc. — COND., *je voudrais,* etc. — IMP., *veux, voulons, voulez,* et plus souvent *veuillez.* — SUBJ., *que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que n. voulions que v. vouliez, qu'ils veuillent.*

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Absoudre(1)	absolvant,	absous, te,	j'absous,	
Boire, (2)	buvant,	bu,	je bois,	je bus,
Braire, (3)			il brait,	
Bruire, (4)			il bruit,	
Dissoudre,	dissolvant,	dissous, te,	je dissous,	
S'ensuivre, (5)	s'ensuivant,	ensuivi,	il s'ensuit,	il s'ensuivit,
Forfaire, (6)		forfait,		
Faire, (7)	faisant,	fait,	je fais,	je fis.
Frire, (8)		frit,	je fris,	
Paître, (9)	paissant,	pu,	je pais,	
Traire, (10)	trayant,	trait, te,	je trais,	

(1) IND. PRÉS., *j'absous, tu absous, il absout, n. absolvons, v. absolvez, ils absolvent.* — IMP., *j'absolvais*, etc. — FUTUR, *j'absoudrai*, etc. — COND., *j'absoudrais*, etc. — IMP., *Absous, absolvons, absolvez.* — SUBJ. PRÉS., *que j'absolve*, etc. — PART. PRÉS., *Absolvant.* — PART. PASSÉ, *absous, absoute.*

(2) *Je bois, tu bois, il boit, n. buvons, v. buvez, ils boivent.* — SUBJ., *que je boive, que tu boives, qu'il boive, que n. buvions, que v. buviez, qu'ils boivent.*

(3) Il n'a que les personnes et les temps suivants : IND. PRÉS., *il brait, ils braient.* — FUTUR, *il braira, ils brairont.* — COND., *il brairait, ils brairaient.*

(4) IND. PRÉS., *il bruit.* — IMP., *il bruyait, ils bruyaient.* — *Bruyant* n'est point participe, mais adjectif.

(5) Il n'a que les troisièmes personnes : *il s'ensuit, il s'ensuivra*, etc. Il se conjugue comme *suivre.*

(6) Usité seulement à l'infinitif et aux temps composés qui prennent *avoir* : *j'ai forfait*, etc.

(7) *Je fais, tu fais, il fait, n. faisons, v. faites, ils font.* — *Je ferai.* — *Je ferais.* — *Fais, faisons, faites.* — *Que je fasse*, etc. — On prononce : *fesant, n. fesons, je fesais.*

(8) IND. PRÉS., *je fris, tu fris, il frit.* Point de pluriel. — Au futur, *je frirai, tu friras*, etc. — Au cond., *je frirais*, etc. — A l'impér. sing., *fris.* — Au part. passé, *frit, frite.*

(9) IND. PRÉS., *je pais, tu pais, il pait, n. paissons*, etc. — IMP., *je paissais*, etc. — FUTUR, *je paîtrai*, etc. — COND., *je paîtrais*, etc. — IMPÉR., *pais, paissons, paissez.* — PRÉS. DU SUBJ., *que je paisse*, etc. — *Pu*, usité seulement comme terme de fauconnerie.

(10) IND. PRÉS., *je trais, tu trais, il trait, n. trayons, v. trayez, ils trayent.* — IMP., *je trayais*, etc. — FUTUR, *je trairai*, etc. — COND., *je trairais*, etc. — IMPÉR., *trais, trayons, trayez.* — SUBJ. PRÉS., *que je traie*, etc.

il y a 90 [illegible] irregulier

221. A cette longue série de verbes irréguliers nous ajouterons les suivants : *accroire, férir, malfaire, guérir, ravoir, choir* usités seulement à l'infinitif ; *poindre* est usité à l'infinitif, au futur et au conditionnel ; *puer*, usité à l'infinitif, au présent de l'indicatif au futur, au conditionnel, au subjonctif présent et au participe présent ; il n'a point de participe passé. *Ressortir*, sortir de nouveau ou rendre plus frappant, se conjugue comme *sortir : cette broderie ressort faire ressortir les défauts d'un ouvrage ; ressortir*, être du ressort, de la dépendance de quelque juridiction, se conjugue sur *finir : je ressortis, nous ressortissons ; je ressortissais ; nous ressortissions ; ressortissant :* ces deux villes *ressortissent* à une juridiction différente ; cette affaire *ressortit* au juge de paix ; le châtelet était *ressortissant* au Parlement de Paris.

222. Remarque. Les composés des verbes se conjuguent comme leurs simples. Ainsi *renvoyer, accourir, combattre, promettre, apprendre, redire*, etc., se conjuguent comme *envoyer, courir, battre, mettre, prendre, dire*. Cependant *redire* est le seul qui se conjugue comme *dire*. *Contredire, interdire, se dédire* se conjuguent comme *médire*. Tous les verbes en *uire* se conjuguent sur *conduire ;* tous les verbes en *aindre*, sur *craindre*, et tous les verbes en *eindre*, sur *teindre*.

OBSERVATIONS SUR LES FINALES OU TERMINAISONS DES VERBES.

223. Indicatif présent. Ce temps a pour finales au singulier *e, es, e*.

1° Dans tous les verbes de la première conjugaison : j'aim*e*, tu aim*es*, il aim*e*, excepté *aller : je vais, tu vas, il va ;*

2° Dans tous les verbes de la seconde conjugaison qui se terminent par *cueillir, frir, vrir :* je *cueille*, tu *souffres*, il *ouvre ;* excepté *appauvrir : j'appauvris, tu appauvris, il appauvrit.*

3° Dans les verbes *assaillir, tressaillir* et *saillir :* j'*assaille*, tu *tressailles* il *saille*.

Dans tous les autres verbes, il est terminé par *s, s, t*.

224. Exceptions. 1° Quand la première personne finit par *ds*, la troisième personne finit par *d :* je *rends*, il *rend ;*

2° Les verbes *valoir, prévaloir, équivaloir, revaloir, vouloir* et *pouvoir* remplacent *s* par *x : je prévaux, je vaux, tu veux*, etc. ;

3° *Vaincre, convaincre* font, à la troisième personne, *il vainc, il convainc ;*

4° Le verbe *avoir* fait : *j'ai. tu as, il a.*

225. Remarque. Les verbes en *aître*, et les verbes *dormir, mentir, partir, se repentir, sentir, servir, sortir*, ainsi que leurs dérivés, perdent, au présent de l'indicatif, la consonne qui précède la finale de l'infinitif : *je parais, je crois, je dors, je repars*, etc.

226. Dans tous les verbes français l'*imparfait de l'indicatif* est terminé en *ais, ait, ions, iez, aient*.

227. Le *passé défini* se termine par *ai, as, a, âmes, âtes, èrent* à la première conjugaison, et aux trois autres par *s, s, t, mes, tes, rent*.

228. Le *futur* est terminé par *rai, ras, ra, rons, rez, ront*, et le *conditionnel* par *rais, rais, rait, rions, riez, raient* (1).

229. Le futur et le conditionnel ne prennent un *e* muet avant *rai, ras, ra*, etc., *rais, rais, rait*, etc., que dans les verbes de la première conjugaison : *j'étudierai, tu étudieras, il aimera ; j'étudierais, tu étudierais, il aimerait*, etc. Quoique n'appartenant pas à la première conjugaison, les verbes cueillir, accueillir, recueillir et saillir (être en saillie) font je cueillerai, tu accueillerais, etc. N'écrivez donc pas *je receverai, je renderai*, etc., *je receverais, je renderais*, etc., mais *je recevrai, je rendrai, je recevrais, je rendrais*.

230. Le *présent du subjonctif* se termine par *e, es, e, ions, iez, ent*.

Avoir et *être* font seuls exception : que j'*aie*, que tu *aies*, qu'il *ait*, que nous *ayons*, que vous *ayez*, qu'ils *aient* ; que je *sois*, que tu *sois*, qu'il *soit*, que nous *soyons*, que vous *soyez*, qu'ils *soient*.

231. L'*imparfait du subjonctif* se termine par *sse, sses, t, ssions, ssiez, ssent : que j'aimasse, que tu aimasses, qu'il aimât, que je finisse, que tu finisses, qu'il finît*. L'accent circonflexe à la troisiè-

---

(1) Les terminaisons de la première personne du singulier du conditionnel présent et du futur simple sont presque identiques, sauf l'*s* qui caractérise la première personne du conditionnel ; aussi cette ressemblance est-elle souvent un embarras pour les élèves.

Le conditionnel est toujours *précédé* ou *suivi* de l'expression conditionnelle *si*, *exprimée* ou *sous-entendue*. Ex. : *Si je réfléchissais davantage, je me* TROMPERAIS *moins ; je m'*ÉPARGNERAIS *bien des reproches, si j'obéissais à ma conscience ; avec des amis plus sages, tu* DEVIENDRAIS *meilleur* (si tu avais des amis) ; *j'*AURAIS *du plaisir à connaître les pays lointains* (si je le pouvais).

On peut mettre cette première personne du singulier à la personne correspondante du pluriel, et cette transformation amène, suivant le sens, la première personne du futur ou celle du conditionnel. Ex. : *Avec moins d'étourderie j'*ÉVITERAIS (nous éviterions) *bien des désagrements ; j'*IRAI (nous irons) *vous voir, quand vous serez de retour ; que je* VOUDRAIS (que nous voudrions) *savoir le dessin ; je* DIRAI *toute la vérité* (si l'on nous interroge), etc., *nous dirons toute la vérité*, etc.

Ce dernier exemple réclame une nouvelle explication : la conjonction conditionnelle s'y trouve, et cependant le sens demande le futur.

En effet, la particule *si* ne suffit pas pour constater la présence du conditionnel.

Malgré l'expression conditionnelle, la première personne est au futur, c'est-à-dire ne prend pas d'*s*, si l'expression conditionnelle est suivie d'un verbe à l'indicatif présent ou si le sens permet de l'y placer. Ex. : *Si je le puis, j'*ALLÉGERAI *votre fardeau ; je vous* RÉCOMPENSERAI, *si vous vous* RÉCOMPENSERAI, *si vous finissez bientôt ; je vous vous avez fini dans un mois.*

Dans ce dernier exemple, on peut dire : *si vous* FINISSEZ (prés. de l'ind.) *dans un mois, je vous récompenserai.*

Le conditionnel, au contraire, ne peut *jamais* avoir sous sa dépendance un verbe au présent de l'indicatif.

me personne du singulier tient lieu de la lettre *s* retranchée : *qu'il aimast*, *qu'il reçust* (1).

Tous les verbes en *enir* se terminent, au passé défini, par *ins*, *ins*, *int*, *inmes*, *intes*, *inrent* et à l'imparfait du subjonctif, par *insse*, *insses*, *int*, *inssions*, *inssiez*, *inssent*. Ex. : je *revins*, tu *revins*, il *revint*, nous *revinmes*, vous *revintes*, ils *revinrent* ; que je *revinsse*, que tu *revinsses*, etc. ; que vous *revinssiez*, qu'ils *revinssent*.

Ces verbes prennent également deux *nn* devant un *e* muet : que je *soutienne*, que tu *soutiennes*, qu'il *soutienne*, que nous *soutenions*, que vous *souteniez*, qu'ils *soutiennent*.

La seconde personne du singulier de l'*impératif* est la même que la seconde du présent de l'indicatif, sans autre changement que la suppression de l'*s* à la première conjugaison : *aime*, *finis*, *reçois*, *rends*.

Quatre verbes sont exceptés : *avoir*, *être*, *aller* et *savoir*, qui font : *aie*, *ayons*, *ayez* ; *sois*, *soyons*, *soyez* ; *va*, *allons*, *allez* ; *sache*, *sachons*, *sachez*.

Tous les temps des verbes ont pour finales au pluriel : *ons*, *ez*, *nt* : *nous aimons*, *vous finissez*, *ils reçoivent*, *ils rendaient*, *ils rendront*. Excepté : *être*, *dire*, *faire*, et leurs composés, qui font au présent de l'indicatif : *vous êtes*, *vous dites*, *vous faites*.

Quant au passé défini, la seconde personne du pluriel est terminée, sans aucune exception, par *tes* : vous *aimâtes*, vous *finîtes*, etc.

35. Tous les verbes prennent l'accent circonflexe à cinq temps, savoir :

A la première et à la seconde personne plurielles du *passé défini* : *nous aimâmes*, *nous finîmes*, *vous reçûtes*, *vous rendîtes* ;

A la première et à la seconde personne plurielles du *passé antérieur* : *nous eûmes aimé*, *nous eûmes fini*, *vous eûtes reçu*, *vous eûtes rendu* ;

A la troisième personne du singulier du *conditionnel passé* : *il eût aimé*, *il eût fini*, *il eût reçu*, *il eût rendu* ;

A la troisième personne du singulier de l'*imparfait du subjonctif* : *qu'il aimât*, *qu'il finît*, *qu'il reçût*, *qu'il rendît* ;

A la troisième personne du singulier du *plus-que-parfait du subjonctif* : *qu'il eût aimé*, *qu'il eût fini*, *qu'il eût reçu*, *qu'il eût rendu*.

---

(1) Afin de ne pas confondre la troisième personne du passé défini *il aima* avec la troisième personne de l'imparfait du subjonctif, qu'*il aimât*, il faut voir si en mettant le verbe à la même personne du pluriel on obtient *nous aimâmes* ou *nous aimassions*. Ainsi on écrira avec le passé défini : *il demanda la permission*, parce qu'on peut dire au pluriel : *nous demandâmes*, etc., mais dans cette phrase : *voudriez-vous qu'il demandât la permission?* on voit qu'il faut l'imparfait du subjonctif, car on dirait au pluriel : *voudriez-vous que nous demandassions?* etc.

C'est par le même procédé qu'on distingue la troisième personne du passé défini : il *finit*, il *reçut*, il *rendit*, de la troisième personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il finît*, *qu'il reçût*, *qu'il rendît*.

236. Les verbes qui, à la seconde personne du singulier de l'impératif, ne sont pas terminés par *s*, prennent cette lettre par euphonie lorsqu'ils sont suivis d'un des pronoms *en*, *y* : *vas-y*, *vas-en chercher*, *apportes-en*, *restes-y*, *aies-en soin*, *donnes-en*, *travaille-y*, etc.

Si *en* est préposition, il ne faut plus l'*s* euphonique : *va en récréation*, *demeure en paix*, etc.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

237. Le *participe* est ainsi appelé parce que c'est un mot qui *participe*, qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le complément : *aimant Dieu*, *aimé de Dieu*. Il tient de l'adjectif en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte : *des enfants aimés de leurs maîtres ; un vieillard respecté*.

238. Il y a deux sortes de participes : le *participe présent*, terminé en *ant* et toujours invariable. Ex. : *Il partit en chantant*.

Et le *participe passé* qui a diverses terminaisons et est susceptible de prendre l'accord : *j'ai lu ; les travaux sont commencés*.

239. Le participe *présent* est ainsi nommé parce qu'il exprime toujours une action présente par rapport à une autre action passée, présente ou future : *je les vois travaillant*, ils travaillent actuellement. *Je les ai vus travaillant*, ils travaillaient alors. *Je les verrai travaillant*, ils travailleront à ce moment.

Le participe *passé* est ainsi nommé parce que, dans les temps composés des verbes, il exprime un temps passé : *j'ai terminé cet ouvrage*, *nous avons lu*, *écrit*, *chanté ;* excepté dans certains cas du verbe passif : *nous sommes appelés maintenant*.

DES MOTS INVARIABLES

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

240. L'*adverbe* est un mot invariable qui modifie ou un verbe : *il parle savamment ;* ou un adjectif : *il est très-savant ;* ou un autre adverbe : *il a parlé fort savamment.* On le nomme adverbe parce qu'il accompagne le plus souvent un verbe (1).

241. Liste des principaux adverbes :

1° Adverbes de temps : *alors, aujourd'hui, autrefois, aussitôt, bientôt, demain, encore, hier, jadis, jamais, longtemps, quelquefois, souvent, tard, tôt, toujours,* etc.

2° de lieu : *alentour, ailleurs, dessus, dessous, dedans, dehors, partout, où, ici, là, y,* etc.

3° d'ordre : *d'abord, ensuite, premièrement, puis, secondement,* etc.

4° de comparaison : *aussi, autant, mieux, moins, plus, comme, très, fort, si,* etc. (2).

5° de quantité : *peu, trop, beaucoup, moins, assez, tant, davantage,* etc.

6° d'affirmation et de négation : *assurément, certainement, oui, non, ne, ne pas, nullement, ne point,* etc.

7° de manière : *bien, mal, sagement, poliment, vite, prudemment, méchamment,* etc. (3).

---

(1) Le mot *adverbe* est formé de la préposition latine *ad*, vers, auprès, et du mot *verbe*.

(2) *Si* est adverbe, 1o lorsqu'il signifie *tellement :* il fait *si* chaud qu'il est impossible de voyager ; 2o lorsqu'il est mis pour *aussi :* il n'est pas *si* heureux que vous ; 3o lorsqu'il s'emploie au lieu de *oui :* n'êtes-vous pas content ? *Si*, je le suis. Dans tous les autres cas, *si* est conjonction.

Où, adverbe, signifie *dans quel lieu* et prend un accent grave : où allez-vous ? *Ou*, conjonction, signifie *ou bien* et ne prend pas d'accent : Pierre *ou* Jean ; il s'amuse *ou* il dort.

Là est adverbe et prend un accent grave lorsqu'il signifie *en ce lieu :* arrêtez-vous *là ;* il est *là*.

(3) Les adverbes de manière sont presque tous terminés en *ment* et gardent avant cette terminaison la voyelle de la syllabe *finale* dont ils dérivent. Ainsi : *prudent, violent* font *prudemment, violemment ; puissant, abondant* font *puissamment, abondamment. Nuitamment, notamment, sciemment* sont formés d'adjectifs qui n'existent plus.

242. Les adverbes de quantité sont équivalents à des collectifs partitifs, et pour cette raison, ils ont un complément précédé de la préposition *de : beaucoup de personnes ; assez de distractions ; trop de bonté.* Mais, en général, l'adverbe ne peut avoir de complément, attendu qu'il équivaut lui-même à une préposition accompagnée d'un nom ; ainsi *parler poliment*, c'est parler avec politesse ; *écouter attentivement*, c'est écouter avec attention ; *aujourd'hui, trop, jamais,* sont les équivalents de *dans ce jour, avec excès, en aucun temps.*

Cependant quelques adverbes, comme *antérieurement, indépendamment, postérieurement, relativement,* etc., conservent le complément de l'adjectif dont ils sont formés : *antérieurement au* déluge, *indépendamment de* cette affaire, *postérieurement à* cette date, *relativement à* ce voyage, etc.

Certains adjectifs sont employés quelquefois comme adverbes, tels sont : chanter *juste*, parler *haut*, coûter *cher*, aller *droit*, tenir *ferme*, rester *court*, etc. Ils modifient le verbe et sont invariables.

243. On appelle *locution adverbiale* un assemblage de mots remplissant la fonction d'adverbe, tels sont : *à peu près, peu à peu, sans cesse, au hasard*, etc.

244. Liste des principales locutions adverbiales :

A côté.	Au hasard.	En vain.	Le plus.
A la fois.	Au moins.	De suite.	Ne pas.
A la hâte.	Au-dessous.	Là-dedans.	Ne point.
A tort.	Au-dessus.	Jusque-là.	Tout à fait.
A regret.	En bas.	En avant.	Tout à coup.
A l'envi.	En haut.	Le moins.	Tour à tour.
A peine.	En deça.	Le plus.	Sans doute.
A présent.	Avant-hier.	D'où.	Plus tôt.
A part.	Ci-après.	D'ici.	Nulle part.
Au delà.	Ci-dessous.	Dès lors.	Depuis peu, etc.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

245. La *préposition* est un mot invariable qui établit un rapport entre le mot qui la précède et celui qui la suit. Quand je dis : *le fruit de l'arbre, il se promène dans le jardin, de* et *dans* marquent le rapport qu'il y a entre *fruit* et *arbre*, entre *promener* et *jardin, de* et *dans* sont des prépositions (1).

(1) La syllabe *pré* est un mot latin qui veut dire *avant, en avant.* La préposition a reçu ce nom, parce qu'elle est ordinairement posée avant le complément.

216. La préposition n'a, par elle-même, qu'un sens inachevé : le mot qui en complète la signification en est le complément, ainsi dans : *travailler pour, utile à*, il faut joindre les compléments *soi, homme*, et dire : *travailler pour soi ; utile à l'homme.*

217. Liste des prépositions les plus usitées :

A, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, dessus, dessous, devant, en, entre, envers, hormis, hors, jusque, malgré, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, près, sans, selon, sur, vers, voici, voilà.

248. A cette liste, il faut ajouter les participes ou adjectifs suivants qui sont considérés comme des prépositions lorsqu'ils sont devant un nom, tels sont : *attendu, concernant, durant, excepté, joignant, nonobstant, passé, sauf, supposé, suivant, touchant, vu.*

En effet, *excepté* signifie *hormis ; suivant* signifie *selon ; passé* signifie *après ; attendu* et *vu*, veulent dire *à cause de*, etc.

Voici les rapports principaux que les prépositions expriment :

1° Rapports de LIEU ; ex. : j'irai *chez* vous. J'entrai *dans* l'hôtel.

2° De TEMPS ; ex. : je ne puis aller vous voir *avant* cette époque. *Depuis* ce jour, on ne l'a pas revu.

3° D'ORIGINE, de PROPRIÉTÉ ; ex. : les frères *de* Joseph. Les cahiers *de* Jules.

4° De BUT, d'INTENTION ; ex. : je travaille *pour* vous. Soyons cléments *envers* nos ennemis.

5° D'OPPOSITION ; ex. : il a fait cela *malgré* nous. Plaider *contre* quelqu'un.

6° D'UNION, de CONFORMITÉ ; ex. : voyager *avec* un ami. Agir *selon* les lois.

7° D'ORDRE, de RANG ; ex. : il marchait *devant* moi. Jean est arrivé *avant* Antoine.

8° D'EXCEPTION, de SÉPARATION ; ex. : *Excepté* Joseph, tous les autres furent applaudis. *Hors* la mort, rien ne lui fait peur.

9° D'INDICATION ; ex. : *voilà* les périls : *voici* le moyen de les éviter.

249. La même préposition peut quelquefois marquer des rapports différents : il s'amuse *dans* la cour ; il viendra *dans* une heure. Le premier *dans* exprime le LIEU, et le second marque le TEMPS.

250. On met un accent grave sur les prépositions *à, dès*, pour les distinguer, l'un de *a*, verbe, et l'autre de l'article contracté *des* : Pierre *a* mal *à* la jambe ; *dès* que tu auras fini, tu m'apporteras *des* pommes.

251. On nomme *locution prépositive* un assemblage de mots qui font l'office d'une préposition, tels sont :

A cause de, à côté de, à l'égard de, à l'exception de, à travers de, au delà de, au-dessus de, au-dessous de, au-devant de, à la faveur

de, au lieu de, au prix de, au travers de, avant de, autour de, de peur de, en dépit de, en deçà de, en faveur de, en face de, faute de, grâce à, hors de, jusqu'à, le long de, loin de, par de là, par dessus, près de, proche de, quant à, vis-à-vis de, non compris, y compris, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

252. La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier les différents membres d'une phrase. Quand je dis : *aimons Dieu, car il est bon,* le mot *car* est une *conjonction* qui sert à lier le premier membre de la phrase : *aimons Dieu*, avec le second : *il est bon.*

253. Liste des conjonctions les plus usitées :

Et, que, ni, mais, donc, si, or, ou, car, puis, quand, aussi, comme, comment, sinon, désormais, quoique, encore, enfin, lorsque, puisque, partant, pourtant, ainsi, alors, pourquoi, néanmoins, ensuite, toutefois, cependant, toujours, soit (répété). Ex.: *soit* mon oncle, *soit* ma tante.

254. On appelle *locution conjonctive* plusieurs mots réunis faisant l'office d'une conjonction, tels sont : *à propos, au moins, au reste, au surplus, bien plus, c'est-à-dire, c'est pourquoi, d'abord, d'ailleurs, de même, dès lors, du moins, du reste, en effet, par conséquent, toutefois, ou bien, sans que, de peur que,* et toute expression suivie de la conjonction *que.*

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

255. L'*interjection* est un mot invariable qui sert à exprimer les sentiments vifs et subits de l'âme, tels que la joie, la douleur, l'admiration, la surprise, etc.

256. Les principales interjections sont :

Pour exprimer la joie : *Ah! bon!*
— la douleur : *Ah! hélas! aïe!*
— la crainte : *Ha! hé!*
— la surprise : *Ho! bah!*
— l'aversion : *Fi! fi donc!*
— l'admiration : *Ah! oh! eh!*

Pour appeler : *Holà ! hé ! hein !*
Pour interroger : *Hé bien !*
Pour imposer silence : *Chut ! paix ! silence !* (1).

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE

257. L'orthographe est l'art d'écrire les mots d'une langue correctement, selon l'usage établi.

258. On distingue l'orthographe *absolue* ou *d'usage* et l'orthographe *relative* ou de *règles*.

259. L'orthographe d'usage est celle des mots tels qu'ils sont dans un dictionnaire. Elle s'apprend par de fréquentes lectures et par beaucoup d'exercices écrits.

260. L'orthographe relative ou de règles, consiste dans l'observation des règles de la grammaire, telles que la formation du pluriel des noms et des adjectifs, celles des terminaisons des verbes, de l'accord de l'adjectif, du verbe, etc.

261. Il y a dans la langue française une foule de mots qu'on appelle *mots primitifs*, parce qu'ils ont servi à former d'autres mots appelés *mots dérivés*. Les consonnes finales des mots primitifs sont presque toujours indiquées par la dérivation :

Accord,	accorder.	Fusil,	fusiller.
Accroc,	accrocher.	Galop,	galoper.
Amas,	amasser.	Laid,	laideur.
Bois,	boiserie.	Lait,	laitage.
Bord,	border.	Lot,	loterie.
Bond,	bondir.	Maint,	mainte.
Bourg,	bourgade.	Marchand,	marchandise.
Champ,	champêtre.	Plomb,	plomber.
Chant,	chanter.	Progrès,	progresser.
Ciment,	cimenter.	Rang,	ranger.
Début,	débuter.	Rôt,	rôtir.
Dispos,	disposer.	Sourcil,	sourciller.

---

(1) On peut y joindre les *interjections* et *locutions interjectives* suivantes : *bast ! bravo ! diantre ! heu ! ouais ! ouf ! paf ! pouah ! pouf ! sus ! vivat ! zest ! alerte ! ferme ! halte ! tiens ! peste ! oui da ! courage ! juste ciel ! eh bien ! grand dieu ! hé quoi ! gare ! ça allons ! or çà ! miséricorde ! dame !* etc.

DAME ! Le latin *Domine Deus* ou *Domne Deus*, devint en français *Dame-Dieu*. On trouve à chaque instant dans les textes du moyen âge : " *Dame-Dieu* nous aide." *Dame-Dieu*, et simplement *dame* (c'est-à-dire *Seigneur-Dieu*), s'employait comme interjection. En sorte que l'exclamation : *Ah ! dame !* qui pour nous a perdu aujourd'hui toute signification, revient à dire : *Ah ! Seigneur.*

Drap,	draperie.	Serpent,	serpenter.
Éclat,	éclater.	Sang,	sanguinaire.
Encens,	encenser.	Sain,	saine.
Endos,	endosser.	Sourd,	sourde.
Embarras,	embarrasser.	Scélérat,	scélératesse.
Fin,	finir.	Tapis,	tapisser.
Franc,	franchise.	Tyran,	tyrannie.

262. Au principe de dérivation, il y a un certain nombre d'exceptions que l'usage fera connaître. Ainsi :

Abri, abriter ; honneur, honorer ; absous, absoute ; dépôt, déposer ; relais, relayer ; intérêt, intéresser ; favori, favorite ; tiers, tierce ; venin, venimeux ; legs, léguer ; dix, dizaine ; filou, filouterie ; souris, souricière ; appétit, appétissant ; Amérique, américain, etc.

REDOUBLEMENT DES CONSONNES. — SYLLABES MÉDIALES.

263. B, D, G ne se doublent que dans les mots suivants : *abbé*, *rabbin*, *sabbat*, *gibbon*, *gibbosité* ; *addition*, *adducteur*, *reddition*, *bouddhisme* ; *agglomérer*, *aggraver*, *agglutiner*, *suggérer*, et les dérivés *abbaye*, *additionner*, etc.

264. C se double dans un très-grand nombre de mots commençant par *ac* ou *oc* : *accablement*, *accueil*, *accomplir*, *accident*, *accumuler*, *occasion*, *occuper*, etc. ; excepté *acabit*, *acacia*, *académie*, *acariâtre*, *acajou*, *acolyte*, *acoustique*, *oculaire*, *oculiste*, *ocre*, etc.

265. F se double sans exception, dans tous les mots commençant par *dif*, *of*, *suf* : *difficulté*, *offre*, *suffraye*.

Tous les mots commençant par *ef* prennent également deux *ff* : *effacer*, *effectuer*, etc. ; excepté *éfaufiler*. On double aussi l'*f* dans les mots commençant par *af* ou par *souf* : *affliction*, *affermir*, *souffrance*, etc. ; excepté dans *afin*, *Afrique*, *soufre*, *soufrer*, *boursoufler*.

266. L se double dans *œillade*, *famille*, *illégal*, *illustre*, *mille* et ses dérivés, etc. ; mais il ne se double pas dans *île*, *îlot*, *Iliade*, *Ilion*, *ilote*, *ilotisme*, *familier*, *milieu*, *milice*, *militaire*, *milord*, etc.

267. M. Tous les mots commençant par *com* ou *im*, prennent deux *mm* : *commencer*, *commode*, *communiquer*, *immense*, *immoler*, etc. ; excepté *coma* (sorte de sommeil léthargique), *comète*, *comité*, *comédie*, *comique*, *comice*, *comestible*, *image*, *imaginer*, *iman*, *imiter* et les dérivés.

268. N se double dans l'initiale *con* suivie d'une voyelle : *connaître*, *connivence* ; excepté dans *cône*, et ses dérivés. N est simple dans l'initiale *in* : *inégal*, *inodore*, *inonder*, etc. ; excepté dans *innocent*, *inné*, *innombrable*, *innommé*, *innover*, et les dérivés.

269. P. Tous les verbes commençant par *ap* doublent le *p* : *apparaître*, *appuyer*, etc. ; excepté *apaiser*, *apercevoir*, *apitoyer*,

Peut trop tard il est de mettre aller a la page 85-

aplanir, *aplatir*, *aposter*, *apostiller*, *apetisser*, *apurer*, et les dérivés. P est double aussi dans les initiales *oppo*, *oppr*, *suppl*, *suppo*, *suppu* : *opposition*, *opprobre*, *supplice*, *supporter*, *supputer*, et les dérivés.

270. R. Tous les mots commençant par *ir* prennent deux *rr* : *irrégulier*, *irréfléchi*, etc. ; excepté *irascible*, *Iris*, *ironie*, *iroquois*, *ire*, *ironie*.

271. Tous les mots commençant par *at*, prennent deux *tt* : *attribuer*, *atticisme*, etc. ; excepté *atelier*, *athée*, *atroce*, *atome*, *atonie*, *atrabilaire*, *ataxie*, *atmosphère*, *atlas*, *atome*, *atermoyer*, *athlète*, *âtre*, *atrophie*, *atout*, *atours*, et les dérivés.

272. Tous les mots qui commencent par *cor* prennent deux *rr* : *correct*, *corruption*, etc. ; excepté *corail*, *coriace*, *corolle*, *coryphée*, *corollaire*, *coryza*, *coran*, *coreligionnaire*, *coriandre*, et les dérivés, ainsi que certains termes scientifiques peu usités.

An, en.

273. An se trouve dans le corps des mots avant *g* : *louange*, *mélange*, etc., de même qu'avant et après *ch* : *branche*, *chanter*, etc. ; on excepte *venger*, *hareng*, *pervenche*, *pencher*, et les dérivés.

274. M s'emploie au lieu de *n* devant *b* et *p* : *embarras*, *emporter*, *comptoir* ; excepté *bonbon*, *bonbonnière*, *embonpoint*.

FINALES.

Air, aire.

275. Tous les mots terminés par le son *air* prennent un *e* à la fin, *funéraire*, *alimentaire* ; excepté *air*, *clair*, *éclair*, *chair*, *flair*, *pair*, *impair*.

Aindre, eindre.

276. Parmi les verbes en *indre*, *contraindre*, *plaindre* et *craindre* prennent *a* ; les autres prennent *e* : *peindre*, *éteindre*, etc.

Andre, endre.

277. Les verbes en *endre*, s'écrivent par *e*, comme *apprendre*, *fendre*, *vendre* ; excepté *épandre* et *répandre* qui prennent *a*.

Ansion, ension, ention.

278. De tous les mots qui ont *ension* pour son final, *expansion* est le seul qui prenne *a*. On écrit : *dimension*, *attention*, etc.

E muet.

279. L'*e* muet termine les noms féminins dont le son final est l'un des suivants :

Ai : *plaie*, *taie*, *haie*, etc. ; excepté *paix*.

I : *vie, jalousie*, etc. ; excepté *brebis, perdrix, fourmi, souris, nuit*, la *merci*, à *l'envi*.

U : *vue, statue*, etc. ; excepté une *tribu, vertu, bru, glu*.

Eu : *lieue, queue*, etc.

Ou : *joue, roue*, etc. ; excepté *toux*.

Oi : *joie, soie*, etc. ; excepté *croix, voix, noix, poix*, une *fois*, la *loi*, la *foi*, la *paroi*.

É : *pensée, assemblée, armée*, etc. ; excepté *clé* et les noms en *té* et en *tié* : *charité, pitié*, etc., encore prennent-ils deux *e* s'ils sont formés du participe d'un verbe en *er* ou s'ils expriment une idée de contenance : *dictée, montée, nuitée, assiettée, brouettée, charretée, pelletée*, etc.

Eau, au.

280. En général le son final *o* se rend par *eau* toutes les fois que la dérivation amène un *e* muet : *morceau*, morceler ; *nouveau*, nouvel, etc. Il n'y a guère que les mots *tuyau, fléau, noyau, boyau, étau, fabliau, sarrau, gluau, unau, landau, préau* qui s'écrivent par *au*.

Eur, eure, eurre.

281. Eur termine tous les noms qui se prononcent ainsi, soit masculins, soit féminins : *honneur, humeur* ; excepté *heure, beurre, demeure, leurre, feurre* et *Eure* (riv. ou dép.).

Ir, ire.

282. Ire termine tous les verbes dont le participe présent est en *ivant* ou en *isant* : *écrire*, écrivant ; *lire*, lisant.

Ir termine tous les autres verbes : *ouvrir, partir, dormir*, excepté *bruire, frire, maudire, rire* et son composé *sourire*.

Oir, oire.

283. Tous les adjectifs terminés par le son *oir* prennent un *e* à la fin : *accessoire, illusoire, obligatoire*, etc. ; excepté l'adjectif *noir*.

Tous les verbes terminés par le son *oir* appartiennent à la troisième conjugaison, comme *apercevoir, pouvoir, revoir*, etc. ; excepté *boire, croire*, et *accroire*. *Oir* est la finale des noms masculins où l'on peut changer *oir* en *ant* : *abreuvoir* (abreuvant), *reposoir* (reposant), etc., excepté *consistoire, compulsoire, grimoire*.

Ur, ure.

284. Les noms dont le son est en *ur* prennent tous un *e* final : *injure, droiture* ; excepté *azur, mur*. Les adjectifs de cette désinence ne prennent pas d'*e* au masculin : *dur, obscur, pur*.

Gnon, nion.

285. Écrivez : *compagnon*, *chignon*, etc. Cinq noms seulement s'écrivent par *nion* : *union*, *désunion*, *réunion*, *opinion*, *communion*.

Verbes en quer.

286. Les verbes terminés par *quer*, comme *appliquer*, *fabriquer*, conservent *qu* dans toute leur conjugaison ; mais dans leurs dérivés, *qu* se transforme en *c* : *application*, *fabrication*, etc. Cependant on écrit avec *qu* les dérivés suivants : *attaquable*, *critiquable*, *craquant*, *immanquable*, *marquant*, *remarquable*, *risquable*.

Xion, ction.

287. On écrit par *xion* les mots *annexion*, *complexion*, *connexion*, *flexion*, *inflexion*, *réflexion*, *génuflexion*, *fluxion*, *prefixion*. Dans tous les autres mots cette finale s'écrit *ction* : *action*, *fraction*, *fiction*, etc.

Zer, ser.

288. Le son final *zer* se rend par *z* dans *gazer* et *bronzer*. Dans tous les autres verbes qui ont ce son final, on écrit *ser* : *peser*, *raser*, *transvaser*.

EMPLOI DES MAJUSCULES.

289. Il faut commencer par une *majuscule* ou grande lettre le premier mot d'un discours, chaque phrase après un point, chaque vers, les noms des êtres moraux personnifiés. Ex. :

Noble et tendre Amitié, je chante ton empire (Ducis).
La Mollesse, à ces mots, sur un bras se relève (Boileau).

290. On commence aussi par une majuscule tous les noms propres, comme *Alexandre*, *Napoléon*, *Paris*, *Lyon*, etc.

On met encore une lettre *majuscule* ou lettre *capitale*, 1° après deux points suivis d'une citation. *Aristote disait à ses disciples : "Mes amis, il n'y a point d'amis." Voici les derniers mots prononcés par César : "Et vous aussi, ô mon fils !"*

2° Après le point d'*interrogation* et le point d'*exclamation*, lorsque les phrases ne sont pas sous le même complément : *Ainsi périssent les ouvrages des hommes ! Ainsi s'écroulent les empires et les nations ! Que désirez-vous ? Que je vous plains ! Il vous faudrait un mois de repos !* Dans tous les autres cas on met une *minuscule* : *ô mon fils ! ô ma joie ! ô l'espoir de mes jours ! — Quelle douleur à son départ ! quelle joie à son retour ! — Où restez-vous ? que faites-vous ? quand reviendrez-vous*

3° Au commencement de tous les mots synonymes de Dieu, comme le *Créateur*, l'*Être suprême*, la *Providence*, le *Tout-Puissant*, le *Seigneur*, etc. Ces mêmes mots prennent une minuscule s'ils désignent des attributs: Dieu est le *créateur* de toutes choses; la *providence* de Dieu; Dieu est *tout-puissant*, etc. Le mot *dieu*, appliqué aux divinités du paganisme, prend une minuscule.

291. Il faut comprendre sous le titre de *noms propres* les noms de pays, de villages, de fleuves, de montagnes, de rivières, les noms de constellations, de navires, de peuples: les *Français*, les *Espagnols*, à moins qu'ils ne soient employés adjectivement: *la nation espagnole, le peuple anglais*.

Ainsi on écrira: un Romain, une Romaine, un Français, l'Autriche, la Suisse, Nant, la Cavalerie, la Seine, le Rhône, les Alpes, les Pyrénées, la Saône, le Bélier, le Sagittaire, la Grande Ourse, la Méduse, le Vengeur, les Espagnols, les Russes, etc.

Les noms des planètes s'écrivent aussi par une majuscule: Jupiter, Saturne, la Terre, la Lune, etc.; on écrit aussi l'Univers, le Monde, pour désigner l'ensemble de la création, mais terre, lune, univers, monde prennent une lettre minuscule lorsqu'ils sont considérés d'une manière particulière et non comme parties intégrantes de l'univers: *le soleil est brûlant aujourd'hui; ce voyageur a fait le tour de la terre; les différents quartiers de la lune n'exercent aucune influence sur la température; j'ai parcouru les cinq parties du monde.*

État signifiant royaume, empire, et *Église* signifiant la catholicité, prennent une majuscule: *les revenus de l'État; Dieu a puni les peuples les plus puissants, l'Église seule a trouvé grâce devant lui.*

292. Sont considérés comme noms communs et prennent conséquemment la minuscule les noms de vents, de mois, de jours, et ceux des points cardinaux, le nord, le midi, l'orient, etc., à moins qu'ils n'expriment certaine étendue, certains États; alors ils seraient noms propres: *voyager en Orient, l'Amérique du Sud, mer du Nord, mer du Sud*, etc.

On écrit *mer* avec une minuscule dans *la mer Noire, la mer Rouge, la mer Pacifique, la mer Baltique, la mer Méditerranée*, etc., parce que *mer* est pris ici dans une acception commune, comme *rue*, dans rue de Lyon, rue de la Paix, rue Royale. Par la même raison l'Académie écrit le *pas de Calais*, le *pas des Thermopyles*, le *haut Languedoc*, etc. Mais elle écrit avec une majuscule les *Pays-Bas*, le *Bas-Empire*, le *Palais-Royal*, le *Pont-Neuf*, etc., parce que ce sont là des termes propres qui déterminent certain pays, certain palais, certains États.

Les règles que nous donnons ici, si étendues qu'elles soient, sont encore insuffisantes, car en cette matière les principes ne sont pas fixes: la fantaisie, le caprice, et même la flatterie, président souvent à la distribution de la majuscule.

EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

293. Les signes orthographiques sont : *les accents, l'apostrophe, la cédille, le trait d'union et le tréma.*

294. L'accent *aigu* se place sur l'*é fermé* qui termine une syllabe ou qui est seulement suivi de *e*, de *s* ou de *es : charité, épée, des procédés, les soirées.*

Mais on écrira sans accent l'*é fermé* des mots *chanter, chez, pied,* etc., attendu que ce n'est pas l'*é fermé*, mais les consonnes *r, z, d*, qui terminent la syllabe.

295. Devant *x* l'*e* ne prend pas d'accent : *excuse, exécution, exemple, complexe, convexe.*

296. L'accent *grave* se met sur l'*è ouvert* suivi de *s* final : *accès, décès, succès.* Il se met aussi sur l'*è ouvert* qui termine la syllabe : *père, mère, pièce, j'adhère.* Sont exceptés les mots en *ége : piége, collége, j'abrége,* je *protége,* etc., les interrogations ou expressions exclamatives : *aimé-je, dussé-je, puissé-je,* etc., qui prennent l'accent aigu sur l'avant-dernier (1).

297. L'accent grave se met aussi sur *là* et *où* adverbes, sur les prépositions *à, dès,* sur les mots *çà, deçà, déjà, en deçà, holà, voilà, delà, par là, çà et là.*

L'accent ne se met pas sur l'*è ouvert* suivi d'une double consonne : *nouvelle, muette, étrenne.*

298. L'accent *circonflexe* se place :

1° Sur la plupart des voyelles longues, comme dans les mots âge, pâtre, fête, apôtre, carême, épître, que l'on écrivait autrefois *aage, pastre, feste, apostre, caresme, épistre ;*

2° Sur les adjectifs en *ême : même, suprême, extrême ;* excepté dans les nombres ordinaux : *deuxième, troisième,* etc., et dans quelques noms, comme *problème, système ;*

3° Sur *dû, redû, mû, crû,* participes des verbes *devoir, redevoir, mouvoir* et *croître,* quand ces participes sont employés au masculin singulier ;

4° Sur l'*u* des adjectifs *mûr* (maturité), et *sûr* (certain) ;

5° Sur l'*o* des pronoms possessifs, *le nôtre, le vôtre ;*

6° Sur l'*i* des verbes en *aître* et en *oître,* toutes les fois que cet *i* est suivi d'un *t :* il *paraît,* il *décroît,* nous *connaîtrons ;*

7° Sur *a* long devant *ch* ou l'articulation *t : lâche, fâcher, gâteau, bâtiment.*

---

(1) Si la syllabe muette ne termine pas le mot, on emploie l'accent grave :

1o Dans les adverbes dérivés d'adjectifs : *fièrement, sixièmement, fidèlement, discrètement, amèrement.* *Complètement* est le seul qui prenne un accent aigu ;

2o On emploie aussi l'accent grave dans les mots suivants, quoiqu'ils ne dérivent pas d'adjectifs : *achèvement, chènevière, enlèvement, grènetier, grèneterie, lèchefrite, parallèlement, pèlerin, pèlerine, pèlerinage, prèlèvement, soulèvement, règlement, règlementaire, règlementairement.*

Tous les autres mots dont l'avant-dernière syllabe seule est muette, prennent un accent aigu : *événement, avènement, créneler, décevoir, empiétement, médecin, sécheresse, prélever, dégeler,* etc.

L'APOSTROPHE.

299. *L'apostrophe* (') est un petit signe qui marque la suppression d'une voyelle. Ainsi l'on dit : *l'espoir*, *l'envie*, *l'orgueil*, pour ne pas dire : le *espoir*, la *envie*, le *orgueil*, ce qui serait désagréable et dur à l'oreille.

300. A se supprime dans *la* devant une voyelle ou une *h* muette ; on dit : *l'application*, *l'humeur*, pour *la application*, *la humeur*.

301. I se supprime dans *si* conjonction, devant *il*, *ils* : *s'il part*, *s'ils rentrent*.

302. E se supprime :

1° Dans *je*, *me*, *te*, *se*, *de*, *que*, *ce*, *le*, *ne*, devant une voyelle ou une *h* muette : *je m'éloigne*, *il t'estime*, *j'y cours*, *l'honneur*, etc.

2° Dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, mais seulement devant *il*, *elle*, *on*, *ils*, *elles*, *un*, *une* : *lorsqu'il parle*, *puisqu'on l'exige*, *quoiqu'un peu ennuyé*, etc. Ainsi on écrira sans élision : *Lorsque Adolphe viendra ; puisque aucun ne travaille ; quoique Ernest garde le silence*.

3° Dans *quelque*, uniquement devant *un*, *une* : *quelqu'un*, *quelqu'une*. On écrira donc sans élision : *adressez-vous à quelque autre ; quelque emploi*, *quelque espoir*, etc. ;

4° Dans *entre* servant à la composition d'un mot auquel il est intimement lié : *s'entr'aider*, *entr'ouvrir*, *s'entr'aimer*, *entr'acte*. Dans tous les autres cas, *entre* s'écrit sans élision : *entre eux*, *entre elles*, *entre autres*.

Jusque s'élide devant *à*, *au*, *aux*, *ici* : *jusqu'à Lyon*, *jusqu'au soir*, *jusqu'ici* ; *presque* s'élide seulement dans *presqu'île*.

La préposition *contre* ne s'élide jamais : *contre elle*, *contre-ordre*, *contre-épreuve*.

5° Dans *grand'mère* (1), *grand'messe*, *grand'tante*, *grand'salle*, *grand'croix*, *grand'chambre*, *grand'chose*, *grand'rue*, *grand'pitié*, *grand'merci*, *grand'chère*, *grand'peur*, *grand'route*, *grand'peine*, *grand'voile*. Si l'on a en vue *l'étendue*, ou si *grande* est au superlatif, l'élision n'a pas lieu : *une grande croix*, *une grande rue*, *une grande chose*, *ma plus grande peine*, *une fort grande salle*.

---

(1) "On met une apostrophe à la suite du *d* final de *grand* dans chacune des locutions ci-dessus, afin d'indiquer la place de l'*e* muet, que l'usage a fait supprimer." Ainsi s'expriment certains grammairiens. Mais on n'a jamais pu supprimer un *e* muet qui n'a jamais existé. L'adjectif latin *grandis*, comme plusieurs autres, n'avait qu'une terminaison pour les deux genres, il n'en eut qu'une en passant dans le français. On disait une *grand* femme, une mère *grand*. Plus tard, au quatorzième siècle, on imposa aux adjectifs un *e* muet pour le féminin. L'ancien usage persista dans les expressions *grand tante*, *grand mère*, *grand route*, etc. C'est ainsi qu'au seizième siècle, les grammairiens introduisirent, bien à tort, l'apostrophe, croyant qu'ici *grand* était une abréviation de *grande*.

303. L'élision n'a pas lieu devant certains mots commençant par une voyelle. Ainsi l'on dit : *le oui* et *le non*, *le onze*, *le onzième*, *la ouate*, *le un* de ce mois, *le uhlan*, *le yatch*, *le yatagan la yole*, *le yucca* (Acad.).

LA CÉDILLE.

304. La *cédille* (ç) se place sous le *c* devant *a*, *o*, *u*, lorsque cette consonne doit se prononcer comme *s* : *façade*, *leçon*, *reçu*.

LE TRAIT D'UNION.

305. Le *trait d'union* (-) est un petit signe qui sert à unir deux ou plusieurs mots entre eux : *chef-d'œuvre*, *nouveau-né*, *c'est-à-dire*, *très-bien*, etc.

306. Le trait d'union se met :

1° Entre les parties des noms et des adjectifs composés : *chef-d'œuvre*, *arc-en-ciel*, *nouveau-né*, *tout-puissant*, etc. Il faut en excepter *portefeuille*, *portemanteau*, *portechape*, *tirelire*, *pourboire*, *marchepied*, *zigzag*, *becfigue*, *portecrayon*, *porteballe*, et *aparté* ; ces expressions, qui autrefois étaient séparées, ne forment plus aujourd'hui qu'un seul mot ;

2° Entre les parties d'un nom propre : *Chalon-sur-Saône*, *Clermont-Ferrand*, *Marc-Aurèle*, *Michel-Ange*. Excepté les noms propres qui commencent par l'article : *le Tasse*, *la Fontaine*, *la Bruyère* ;

3° Entre les éléments de certaines locutions : *c'est-à-dire*, *sur-le-champ*, *vis-à-vis*, etc. (1) ;

4° Avant et après un *t* euphonique, c'est-à-dire employé pour adoucir la prononciation : *A-t-il parlé ? M'a-t-on appelé ? Va-t-elle venir ?* On écrit *va-t'en*, *assure-t'en*, *souviens-t'en*, etc., parce que *t* n'est pas lettre euphonique, mais un pronom mis pour *te* ou *toi*, car on dirait au pluriel : *allez-vous-en*, *assurez-vous-en*, etc. ;

5° Avant ou après *ci*, *là*, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou au mot suivant : *celui-ci*, *celui-là*, *ces jours-ci*, *ces hommes-là*, *ci-contre*, *là-dessus*, *ci-dessus*, *ci-après*, *là-haut*, *cette année-là*, *par-ci*, *par-là*, etc.

6° Pour lier *très* au mot qui suit et *même* au pronom personnel qui précède : *très-humble*, *très-sage*, *très-bien*, *moi-même*, *lui-même*, *eux-mêmes*, etc. ;

7° Après *quasi* suivi d'un nom, et après *non* suivi d'un substantif, d'un verbe ou de l'adverbe *seulement* : *quasi-délit*, *quasi-contrat*, *non-valeur*, *non-recevoir*, *non-seulement*. En général, il faut un trait d'union dans les mots composés commençant par *sous*, *arrière*, *vice*, *mi*, *demi* ;

---

(1) L'Académie écrit sans trait d'union *tout à fait*, *tout à coup*, et *longtemps*, en un seul mot.

8° Entre le verbe et les pronoms *je, moi, tu, toi, nous, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, en, y, ce, on*, quand ces pronoms sont placés après le verbe et qu'ils en sont le sujet ou le complément : *que dis-je? viens-tu? allez-y, prends-en, est-ce là? comprend-on?* etc. Si le verbe a deux compléments, il faut deux traits d'union : *prêtez-le-moi, donnez-les-lui, allons-nous-en ;* mais on écrirait avec un seul trait d'union : *viendrez-vous nous voir*, et sans trait d'union : *faites lui parler*, parce que, dans le premier exemple, *nous* est complément de *voir* et non de *viendrez*, et que dans le second, *lui* est complément du verbe *parler* et non du verbe *faire*.

9° Pour remplacer la conjonction *et* entre un adjectif de nombre composé quand chacune de ses parties est inférieure à cent : *dix-huit, trente-neuf, huit cent vingt-trois, soixante-dix-sept, quatre-vingt-dix-neuf*, etc. ; cependant au lieu de *vingt-un, trente-un, quarante-un, cinquante-un, soixante-un, soixante-onze*, on doit dire : *vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un, soixante et un, soixante et onze*. On écrit *quatre-vingts* avec un trait d'union, quoique la conjonction *et* ne soit pas sous-entendue dans ce nombre. On dit aussi *quatre-vingt-un*, et non pas *quatre-vingt et un* (Acad.).

LE TRÉMA.

307. Le *tréma* (··) est un double point que l'on met sur les voyelles *e, i, u*, pour indiquer qu'on doit, dans la prononciation, les détacher de la voyelle qui précède : *naïf, Saül*. On écrit cependant avec un accent grave ou un tréma *poème, poète*.

SECONDE PARTIE

DE LA SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER.

308. Le mot syntaxe signifie *construction, arrangement.* La syntaxe est donc la partie de la grammaire qui traite de la construction ou arrangement des mots, des propositions et des phrases.

309. La phrase est une ou plusieurs propositions formant un sens complet; la fin d'une phrase se marque par un point.

ANALYSE LOGIQUE.

310. L'analyse logique est la décomposition des phrases en propositions.

311. On nomme *idée* la représentation d'une chose dans l'esprit : *Dieu, bon.*

312. La *pensée* est la comparaison de deux idées : *Dieu* et *bon.*

313. Le résultat de cette comparaison qui se fait dans l'esprit, se nomme *jugement : Dieu est bon.*

314. La forme sensible sous laquelle il se produit, se nomme *proposition.*

315. Une proposition est donc l'énonciation d'un jugement.

316. Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel, c'est-à-dire à tout autre mode qu'à l'infinitif. Ainsi, dans cette phrase : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu,* il y a trois propositions, car il y a trois verbes à un mode personnel. Considérée grammaticalement, la proposition a autant de parties qu'elle a de mots ; considérée logiquement, elle n'en contient que trois : *le sujet, le verbe* et *l'attribut.*

317. Le *sujet* est l'objet du jugement, c'est l'idée principale ; *l'attribut* est la qualité qu'on juge convenir ou ne pas convenir au sujet ; le *verbe* est le mot qui lie l'attribut au sujet.

Dans cette proposition : *Joseph est studieux*, le verbe *est* unit l'attribut *studieux* au sujet *Joseph*, et affirme que la qualité de *studieux* convient à *Joseph*.

318. Le verbe est toujours *être*, soit dans sa forme simple : *Dieu est éternel*, soit dans sa forme composée : *je joue, je chante, je finis*, qui sont pour *je suis jouant, je suis chantant, je suis finissant* (1).

319. Le sujet est ordinairement exprimé par un nom, un pronom, un infinitif ou une proposition :

Le soleil brille. Nous partirons. Travailler est un devoir.

320. Le sujet est sous-entendu devant un verbe à l'impératif. Ex. : *Écris*, c'est-à-dire, *toi, sois écrivant ;* écrivez, *vous, soyez écrivant.* On dit alors qu'il y a *ellipse* du sujet.

321. L'attribut est le plus souvent exprimé par un adjectif ou un participe, par un nom ou par un pronom. Ex. : *Le vice est odieux. Le coupable sera puni. Mentir est un grand défaut. Son bonheur sera le vôtre.*

322. Lorsqu'il signifie *exister*, le verbe *être* peut lui-même être employé comme attributif. Ex. : *Dieu est*, c'est-à-dire, *Dieu existe, Dieu est existant.*

323. Le verbe *être* ne saurait avoir ni complément, ni modificatif. Ainsi dans ces exemples : *Il est dans l'affliction ; vous n'êtes pas habile ;* le participe *tombé* (sous-entendu) est l'attribut, et *ne pas* modifie *habile.*

324. Le verbe *être*, employé comme explicatif, c'est-à-dire pour donner plus de force à l'expression, ne saurait former une proposition. Ainsi dans ces exemples : *C'est à toi que cet ouvrage appartient ; c'est là que j'habite*, il n'y a que deux propositions : *cet ouvrage t'appartient, j'habite là.*

---

(1) Ces verbes sont généralement appelés *attributifs*, parce qu'ils renferment en eux l'idée du verbe *être* et celle de l'attribut.

Il n'est pas encore arrivé à la page 100

DES DIFFÉRENTES FORMES DU SUJET ET DE L'ATTRIBUT.

325. Le sujet et l'attribut sont *simples* ou *composés*, *complexes* ou *incomplexes*.

326. Le sujet est simple lorsqu'il est exprimé par un seul mot : *Cet homme est laborieux ; ces enfants sont dociles.*

327. Le sujet est composé quand il est exprimé par plusieurs mots : *L'orgueil et la colère sont des vices ; boire, manger, dormir sont le partage de la brute.*

328. L'attribut est simple lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif ou un seul participe : *Dieu est éternel ; mon père travaille*, c'est-à-dire *est travaillant.*

329. L'attribut est composé lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs ou plusieurs participes : *Ces enfants sont intelligents et appliqués.*

330. Le sujet et l'attribut sont complexes quand ils ont un ou plusieurs compléments : *La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse ; l'homme sage est réservé dans ses paroles.* Ils sont incomplexes quand ils n'ont point de complément : *Le ciel est étoilé.*

DU COMPLÉMENT LOGIQUE.

331. On appelle *complément* tout ce qui se rattache au sujet ou à l'attribut, et qui en détermine et complète le sens.

332. Il y a six sortes de compléments :

333. Le complément est ou *déterminatif*, ou *qualificatif*, ou *explicatif*, ou *direct*, ou *indirect*, ou *circonstanciel*.

334. Le complément est *déterminatif* lorsqu'il détermine et restreint l'étendue du terme auquel il est joint ; on ne peut le retrancher sans rendre le sens obscur ou absurde : MON *père est arrivé ; les œuvres* DE DIEU *sont admirables.*

335. Le complément *qualificatif* exprime une qualité *essentielle* ou *accessoire*. Les compléments *qualificatifs essentiels* ne peuvent se retrancher sans nuire au sens : *Les* BONNES *lois sont celles qui sont écrites dans les mœurs*

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

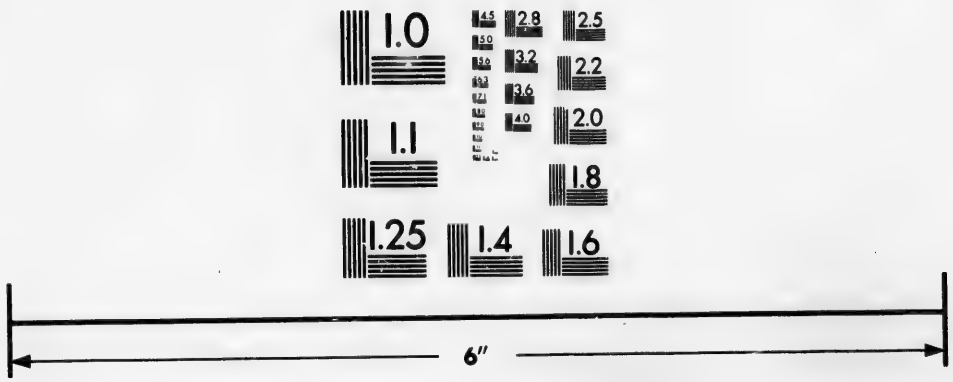

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
2.2
2.0
1.0

avant de l'être dans les cadres; un gain INJUSTE *est un* LOURD *fardeau.*

336. Les compléments *qualificatifs accessoires* peuvent être retranchés sans nuire au sens :

Quatre bœufs attelés, *d'un pas tranquille et lent,*
Promenaient dans Paris le monarque *indolent.*

La trompette *effrayante*
A retenti de tous côtés,
Et sur son char de feu, la foudre *dévorante*
Parcourt les airs *épouvantés.*

337. Le complément *explicatif* est joint au sujet ou à l'attribut et n'est pas nécessaire au sens, aussi est-il ordinairement placé entre deux virgules : *La nécessité,* MÈRE DES ARTS, *a enfanté des prodiges ; le péché,* HAÏ DE DIEU, *souille l'âme.*

338. Le complément *direct* est complément de l'attribut et répond à la question *qui?* pour les personnes, et *quoi?* pour les choses. Ex. : *La neige couvrait la terre,* pour *la neige était couvrant la terre ; la terre,* complément direct de l'attribut *couvrant. On apporta du pain,* pour *on fut apportant du pain ; du pain,* complément direct de l'attribut *apportant.*

339. Le complément *indirect* est aussi complément de l'attribut et répond à l'une des questions *à qui? à quoi? de qui? de quoi? par qui? par quoi?* Ex. : *Il s'opposa à la destruction de cette ville,* pour *il fut s'opposant à la destruction de cette ville; à la destruction de cette ville,* complément indirect de l'attribut *s'opposant.*

340. Le complément indirect prend le nom de *circonstanciel* lorsqu'il marque une circonstance quelconque de but, de moyen, de manière, d'opposition, de quantité, de temps, de lieu, etc., et répond aux questions suivantes : *Où? d'où? par où? quand? comment? pourquoi? pour quel motif?* Ex. : *Le savetier chantait* DU MATIN JUSQU'AU SOIR ; *il marche* AVEC RAPIDITÉ ; *j'irai* EN AMÉRIQUE. Le savetier chantait, *quand? du matin jusqu'au soir ;* il marche, *comment? avec rapidité ;* j'irai *où? en Amérique ;* ce sont des compléments circonstantiels de *temps,* de *manière,* de *lieu.*

351. *L'incidente circonstancielle* est toujours annoncée par une conjonction ou une locution conjonctive.

352. Il y a deux espèces de propositions complétives : la proposition *complétive directe*, et la proposition *complétive indirecte*.

La première remplit, à l'égard du verbe, la fonction de complément direct, et la seconde, la fonction de complément indirect. Exemples de la proposition *complétive directe :*

Nous voulons QUE LES AUTRES AIENT UNE BONNE OPINION DE NOUS.

La religion exige QUE NOUS CONFORMIONS TOUTES NOS ACTIONS AUX LOIS DE LA PLUS SÉVÈRE MORALE.

Les vrais savants avouent d'avance QU'ILS NE SAVENT RIEN.

Je vous demande SI VOUS ÊTES ARRIVÉ ASSEZ TÔT.

Exemples de la proposition *complétive indirecte :*

Nous nous réjouissons de ce que PIERRE A OBTENU BEAUCOUP DE PRIX.

Vous conviendrez au moins, cette fois, QUE VOUS AVEZ TORT.

Soyez persuadé QU'IL N'EST PAS DE BONHEUR SANS VERTU.

Dans ces phrases la préposition est ordinairement sous-entendue ; c'est comme s'il y avait : *nous nous réjouissons de cette chose : Pierre a obtenu beaucoup de prix ; vous conviendrez au moins cette fois* de ceci : *vous avez tort ; soyez persuadé* de ceci : *il n'est pas de bonheur sans vertu.*

DES FORMES DIVERSES DES PROPOSITIONS.

353. Relativement à ses parties constitutives, la proposition est *pleine, elliptique, explétive, directe* ou *inverse.*

354. Elle est *pleine* quand chacune de ses parties est énoncée distinctement : *les dons de la fortune sont périssables.*

355. Elle est *elliptique* lorsque quelqu'un de ses termes est sous-entendu :

Soyez sage, c'est-à-dire, *vous, soyez sage.*

Lui, parjure ! c'est-à-dire, *lui, serait parjure !*

362. L'homme qui ne rentre jamais en lui-même ressemble au vagabond qui n'a point de chez soi.

L'homme ressemble au vagabond,

Proposition principale. *L'homme*, sujet ; *est*, verbe ; *ressemblant*, attribut simple et complexe : *complexe*, à cause du complément indirect *au vagabond*.

Qui ne rentre jamais en lui-même,

Proposition incidente déterminative. *Qui*, sujet ; *est*, verbe ; *rentrant*, attribut simple et complexe : *complexe*, parce qu'il a pour compléments circonstanciels *ne jamais* et *en lui-même*.

Qui n'a point de chez soi,

Proposition incidente explicative. *Qui*, sujet ; *est*, verbe ; *ayant*, attribut simple et complexe ; *complexe*, à cause du complément circonstanciel *ne point*, et du complément direct *de chez soi*.

363. O Dieu, exauce nos prières.

O Dieu ! exauce nos prières,

Proposition absolue. *O Dieu*, sujet ; *sois*, verbe ; *exauçant*, attribut complexe, à cause du complément direct, *nos prières*.

364. Voilà, Monsieur, les objets que vous avez demandés.

Les objets sont ceux-là,

Proposition principale. *Objets*, sujet ; *sont*, verbe ; *ceux-là*, attribut ; *Monsieur*, nom employé en apostrophe.

Que vous avez demandés,

Incidente déterminative. *Vous*, sujet ; *avez été*, verbe ; *demandant*, attribut simple et complexe : *complexe*, à cause du complément direct *que*, mis pour *objets*.

365. Que devons-nous estimer plus que la fortune ? La science.

Que devons-nous estimer plus que,

Proposition principale. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *devant*, attribut, simple et complexe : *complexe*, ayant pour complément modificatif *plus*.

Nous estimons la fortune,

Proposition incidente déterminative elliptique. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *estimant*, attribut simple et complexe.

Nous devons estimer la science,

Proposition absolue elliptique. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *devant*, attribut simple et complexe.

351. *L'incidente circonstancielle* est toujours annoncée par une conjonction ou une locution conjonctive.

352. Il y a deux espèces de propositions complétives : la proposition *complétive directe*, et la proposition *complétive indirecte*.

La première remplit, à l'égard du verbe, la fonction de complément direct, et la seconde, la fonction de complément indirect. Exemples de la proposition *complétive directe :*

Nous voulons QUE LES AUTRES AIENT UNE BONNE OPINION DE NOUS.

La religion exige QUE NOUS CONFORMIONS TOUTES NOS ACTIONS AUX LOIS DE LA PLUS SÉVÈRE MORALE.

Les vrais savants avouent d'avance QU'ILS NE SAVENT RIEN.

Je vous demande SI VOUS ÈTES ARRIVÉ ASSEZ TÔT.

Exemples de la proposition *complétive indirecte :*

Nous nous réjouissons de ce que PIERRE A OBTENU BEAUCOUP DE PRIX.

Vous conviendrez au moins, cette fois, QUE VOUS AVEZ TORT.

Soyez persuadé QU'IL N'EST PAS DE BONHEUR SANS VERTU.

Dans ces phrases la préposition est ordinairement sous-entendue ; c'est comme s'il y avait : *nous nous réjouissons de cette chose : Pierre a obtenu beaucoup de prix ; vous conviendrez au moins cette fois* de ceci : *vous avez tort ; soyez persuadé* de ceci : *il n'est pas de bonheur sans vertu.*

DES FORMES DIVERSES DES PROPOSITIONS.

353. Relativement à ses parties constitutives, la proposition est *pleine, elliptique, explétive, directe* ou *inverse.*

354. Elle est *pleine* quand chacune de ses parties est énoncée distinctement : *les dons de la fortune sont périssables.*

355. Elle est *elliptique* lorsque quelqu'un de ses termes est sous-entendu :

Soyez sage, c'est-à-dire, *vous, soyez sage.*

Lui, parjure ! c'est-à-dire, *lui, serait parjure !*

362. L'homme qui ne rentre jamais en lui-même ressemble au vagabond qui n'a point de chez soi.

L'homme ressemble au vagabond,

Proposition principale. *L'homme*, sujet ; *est*, verbe ; *ressemblant*, attribut simple et complexe : *complexe*, à cause du complément indirect *au vagabond*.

Qui ne rentre jamais en lui-même,

Proposition incidente déterminative. *Qui*, sujet ; *est*, verbe ; *rentrant*, attribut simple et complexe : *complexe*, parce qu'il a pour compléments circonstanciels *ne jamais* et *en lui-même*.

Qui n'a point de chez soi,

Proposition incidente explicative. *Qui*, sujet ; *est*, verbe ; *ayant*, attribut simple et complexe ; *complexe*, à cause du complément circonstanciel *ne point*, et du complément direct *de chez soi*.

363. O Dieu, exauce nos prières.

O Dieu ! exauce nos prières,

Proposition absolue. *O Dieu*, sujet ; *sois*, verbe ; *exauçant*, attribut complexe, à cause du complément direct, *nos prières*.

364. Voilà, Monsieur, les objets que vous avez demandés.

Les objets sont ceux-là,

Proposition principale. *Objets*, sujet ; *sont*, verbe ; *ceux-là*, attribut ; *Monsieur*, nom employé en apostrophe.

Que vous avez demandés,

Incidente déterminative. *Vous*, sujet ; *avez été*, verbe ; *demandant*, attribut simple et complexe : *complexe*, à cause du complément direct *que*, mis pour *objets*.

365. Que devons-nous estimer plus que la fortune ? La science.

Que devons-nous estimer plus que,

Proposition principale. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *devant*, attribut, simple et complexe : *complexe*, ayant pour complément modificatif *plus*.

Nous estimons la fortune,

Proposition incidente déterminative elliptique. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *estimant*, attribut simple et complexe.

Nous devons estimer la science,

Proposition absolue elliptique. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *devant*, attribut simple et complexe.

366. Les oiseaux sont couverts de plumes ; les quadrupèdes, de poils ; les poissons, d'écailles.

Les oiseaux sont couverts de plumes,

Proposition principale. *Oiseaux*, sujet ; *sont*, verbe ; *couverts*, attribut complexe, à cause du complément indirect *de plumes*.

Les quadrupèdes sont couverts *de poils*,

Proposition coordonnée elliptique. *Les quadrupèdes*, sujet ; *sont*, verbe ; *converts*, attribut complexe, parce qu'il a *de poils* pour complément indirect.

Les poissons sont couverts *d'écailles*,

Elle s'analyse absolument comme la précédente.

367. Pierre a de la fortune et Joseph, du génie.

Pierre a de la fortune,

Proposition principale. *Pierre*, sujet ; *est*, verbe ; *ayant*, attribut, simple et complexe : *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *de la fortune*.

Joseph a du génie,

Proposition coordonnée elliptique. *Joseph*, sujet ; *est*, verbe ; *ayant*, attribut : *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *du génie*.

368. Au banquet de la vie, infortuné convive, j'apparus un jour.

Je, *infortuné convive, apparus un jour au banquet de la vie*,

Proposition principale inverse. *Je*, sujet, simple et complexe, car il a pour complément explicatif *infortuné convive ; fus*, verbe ; *apparaissant*, attribut simple et complexe : *complexe*, car il a pour compléments circonstanciels *un jour, au banquet de la vie*.

369. Que veux-tu donc, mon fils, et que prétends-tu faire ?

Toi ou *tu, mon fils, veux donc, quoi*,

Proposition principale. *Toi* ou *tu*, sujet ; *es*, verbe ; *voulant*, attribut simple et complexe ; *mon fils*, mot employé en apostrophe.

Et tu prétends faire que ou *quoi*,

Proposition coordonnée à la principale. *Tu*, sujet simple et incomplexe ; *es*, verbe ; *prétendant*, attribut simple et complexe.

370. Hé ! l'ami, que faites-vous là-bas ? — Rien. — Eh ! bien, venez donc ici.

FIGURES DE SYNTAXE ET GALLICISMES.

380. On appelle *figures* de grammaire ou *figures de syntaxe* certaines formes qui s'écartent des règles ordinaires de la construction grammaticale.

381. La construction *directe* ou *grammaticale* exige qu'on énonce : 1° le sujet et ses compléments ; 2° le verbe ; 3° l'attribut et ses compléments.

Mais pour rendre le discours plus vif ou plus concis, on intervertit souvent cet ordre ; alors la construction est dite *figurée*, nom qui lui vient des quatre figures qui s'y trouvent : *l'inversion, le pléonasme, l'ellipse et la syllepse.*

DE L'INVERSION.

382. Il y a *inversion* toutes les fois que l'ordre grammatical des mots est interverti.

Dans ce vers :

Aux petits des oiseaux Dieu donne leur pâture,

Il y a inversion du complément indirect *aux petits des oiseaux ;* l'ordre logique, grammatical serait : *Dieu donne leur pâture aux petits des oiseaux.*

Là périssent et s'évanouissent toutes les grandeurs de la terre.

La construction grammaticale serait : *toutes les grandeurs de la terre périssent et s'évanouissent là ;* mais alors l'expression perd de son élégance et de sa force.

Cette figure est fréquente en poésie et dans le style élevé. Dans le style simple, on n'admet que les inversions imposées par l'usage ou indispensables à la clarté de la phrase.

DU PLÉONASME.

383. Le mot *pléonasme* veut dire *surabondance.* Le pléonasme est donc une surabondance de mots inutiles au sens, mais qui donnent à la phrase ou plus de grâce, ou plus de force : *je l'ai vu de* MES YEUX, *je l'ai entendu de* MES OREILLES. *Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres*

yeux vu (Molière). Il suffirait de dire : *je l'ai vu ; je l'ai entendu ;* mais l'expression n'a plus la même force.

Le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute rien à la force ou à la grâce du discours.

Tels sont les pléonasmes suivants :

Il m'a comblé de MILLE *bienfaits ; voyez ces cadavres* SANS VIE ; *vous n'avez* SEULEMENT *qu'à vous montrer ; il faut s'entr'aider* MUTUELLEMENT ; *sa lettre est remplie* D'UNE FOULE *de fautes ; j'ai été forcé,* MALGRÉ MOI ; *il en coûta la* VIE *et la* TÊTE *à Pompée* (1) (Corneille).

384. Le mot *ellipse* signifie *retranchement, suppression ;* c'est le contraire de pléonasme. L'ellipse est donc une figure par laquelle on supprime un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision sans rien ôter à la clarté. Ex. : *Celui qui rend un service doit l'oublier ; celui qui le reçoit, s'en souvenir,* c'est-à-dire, DOIT *s'en souvenir.*

Nul bien sans mal, nul plaisir sans mélange ; c'est-à-dire, *nul bien* N'EST *sans mal, nul plaisir* N'EST *sans mélange.*

385. L'ellipse est vicieuse si l'esprit ne peut suppléer sans effort les mots sous-entendus. Ainsi il n'est pas exact de dire : *Le père est dans les plaisirs et les enfants dans le besoin,* parce que l'auxiliaire sous-entendu devrait, pour plus de clarté, être du même nombre que l'auxiliaire de la première proposition.

DE LA SYLLEPSE.

386. La *syllepse* consiste à faire accorder un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec la pensée elle-même.

C'est par syllepse qu'on dit : *Une foule de* PAUVRES REÇOIVENT *des secours ; une multitude de* CRÉANCIERS SONT VENUS.

---

(1) *Monter* et *descendre* ne se construisent pas toujours sans complément. Un homme dont les appartements sont partie en bas de la maison, partie dans le haut de la maison, dira fort bien à ses gens, s'il est au rez-de-chaussée : *montez en haut,* et s'il est en haut : *descendez en bas ;* c'est-à-dire, montez dans les appartements que j'ai en haut, descendez dans les appartements que j'ai en bas. L'Académie, d'ailleurs, a consacré ces façons de parler. Mais si *en haut* et *en bas* étaient employés pour exprimer un espace indéterminé, comme en parlant d'un ballon, de la fumée, de la poussière, ils deviendraient vicieux. Ainsi on ne pourrait pas dire : *tour à tour le ballon montait* EN HAUT *et descendait* EN BAS, mais tour à tour le ballon *montait* et *descendait,* parce que le ballon ne montait pas et ne descendait pas dans un lieu déterminé, dans des lieux appelés communément *haut* et *bas.*

C'est aller se coucher aller a la page 1/23

Il ne suffit pas de promettre, il faut tenir.	Promettre ne suffit pas, tenir est nécessaire.
Il a beau essayer.	Il essaie vainement.
Il n'y a personne qui me plaigne.	Personne ne me plaint.
Il y a à craindre qu'il ne mente.	On doit craindre qu'il ne mente.
Il fait chaud, froid, frais.	Le temps est chaud, froid, frais.
Il y a peu d'instants que votre frère est parti.	Votre frère est parti depuis peu d'instants.
Il n'est pas en mon pouvoir de vous sauver.	Vous sauver, n'est pas en mon pouvoir.
Je n'ai que faire de vous.	Je n'ai aucun besoin de vous.
Que penser d'un menteur ?	Que pouvons-nous penser d'un menteur ?
Qu'est-ce que c'est que ça ?	Quelle chose est cela ?
Qu'est-ce que chaque génération ? Une ombre après une ombre.	Chaque génération est quoi ? Une ombre après une ombre.
Voici trois médecins qui ne se trompent pas : gaîté, doux exercice et modeste repas.	Trois médecins qui ne se trompent pas sont ceux-ci : gaîté, doux exercice et modeste repas.
Vous, tenir ce langage !	Vous, vous osez tenir ce langage !

Les gallicismes sont très-nombreux ; aussi n'avons-nous pas la prétention de les donner tous. Néanmoins cette liste offre à peu près toutes les différentes formes sous lesquelles peut se présenter un gallicisme. Il suffira donc d'une simple comparaison pour traduire les autres convenablement.

DE LA PONCTUATION (1).

390. La *ponctuation* a pour but de distinguer, par des signes particuliers, les membres de phrases et les phrases entre elles, afin de rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

391. Les signes de ponctuation sont : la *virgule*, le *point-virgule*, les *deux points*, le *point*, le *point interrogatif*, le *point exclamatif*, les *points de suspension*, le *trait de séparation*, les *guillemets* et la *parenthèse*.

De la virgule.

392. On emploie la *virgule*, 1° pour séparer les parties semblables d'une même proposition, sujets, attributs et compléments. Exemples :

(1) Notre système de ponctuation date du seizième siècle ; la ponctuation des anciens était très-imparfaite, encore n'était-elle pas générale.

La richesse, le plaisir, la santé deviennent des maux pour celui qui en abuse.

La charité est patiente, douce, bienfaisante.

Un enfant bien élevé obéit à son père, à sa mère, à ses supérieurs.

2° On emploie encore la virgule pour séparer plusieurs verbes se rapportant au même sujet.

3° Pour séparer entre elles les propositions semblables quand elles ont peu d'étendue :

L'attelage suait, soufflait, était rendu.

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille.

On ne met pas de virgule si les parties semblables d'une même proposition sont liées par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, à moins que ces parties n'excèdent la portée de la respiration :

L'exercice et la frugalité fortifient le tempérament.

Ni l'or ni la grandeur ne rendent l'homme heureux.

Il faut vaincre ou mourir.

Mais on dira en employant la virgule :

Chaque peuple a son siècle, et chaque homme a son jour.

Nul n'est content de sa fortune, ni mécontent de son esprit.

Tout reconnaît ses lois, ou brigue son appui.

4° La virgule se place avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative qui a une certaine étendue :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

5° La virgule s'emploie aussi pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison ; le destin, toujours tort.

Une bonne action porte toujours en elle-même sa récompense ; une mauvaise action, son châtiment.

6° On met entre deux virgules les propositions incidentes explicatives, les compléments circonstanciels, les mots en apostrophe, et généralement toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Le temps, qui fuit sur nos plaisirs, semble s'arrêter sur nos peines.

Du tiret.

400. Le *tiret* ou *trait de séparation* s'emploie pour éviter la répétition de *dit-il, répond-il*, et pour annoncer le changement d'interlocuteur :

Regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez, dites-moi; n'y suis-je point encore? —
Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà.—
Vous n'en approchez point. — La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

Des Guillemets.

401. Les *guillemets* représentent deux sortes de virgules assemblées. On les emploie pour renfermer une citation :

Socrate disait : *"Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien."*

De la parenthèse.

402. La *parenthèse* est formée de deux crochets entre lesquels on renferme certains mots isolés :

Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.

Généralement on remplace aujourd'hui la parenthèse par deux virgules, quand il s'agit d'intercaler dans une phrase une réflexion incidente :

On dit, et sans horreur je ne puis le redire,
Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire. (Racine.)

La richesse, le plaisir, la santé deviennent des maux pour celui qui en abuse.

La charité est patiente, douce, bienfaisante.

Un enfant bien élevé obéit à son père, à sa mère, à ses supérieurs.

2° On emploie encore la virgule pour séparer plusieurs verbes se rapportant au même sujet.

3° Pour séparer entre elles les propositions semblables quand elles ont peu d'étendue :

L'attelage suait, soufflait, était rendu.

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille.

On ne met pas de virgule si les parties semblables d'une même proposition sont liées par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, à moins que ces parties n'excèdent la portée de la respiration :

L'exercice et la frugalité fortifient le tempérament.

Ni l'or ni la grandeur ne rendent l'homme heureux.

Il faut vaincre ou mourir.

Mais on dira en employant la virgule :

Chaque peuple a son siècle, et chaque homme a son jour.

Nul n'est content de sa fortune, ni mécontent de son esprit.

Tout reconnaît ses lois, ou brigue son appui.

4° La virgule se place avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative qui a une certaine étendue :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

5° La virgule s'emploie aussi pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison ; le destin, toujours tort.

Une bonne action porte toujours en elle-même sa récompense ; une mauvaise action, son châtiment.

6° On met entre deux virgules les propositions incidentes explicatives, les compléments circonstanciels, les mots en apostrophe, et généralement toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Le temps, qui fuit sur nos plaisirs, semble s'arrêter sur nos peines.

Du tiret.

400. Le *tiret* ou *trait de séparation* s'emploie pour éviter la répétition de *dit-il, répond-il*, et pour annoncer le changement d'interlocuteur :

Regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez, dites-moi; n'y suis-je point encore? — Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà.—
Vous n'en approchez point. — La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

Des Guillemets.

401. Les *guillemets* représentent deux sortes de virgules assemblées. On les emploie pour renfermer une citation :

Socrate disait : *"Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien."*

De la parenthèse.

402. La *parenthèse* est formée de deux crochets entre lesquels on renferme certains mots isolés :

Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Acméron,
Faisait aux animaux la guerre.

Généralement on remplace aujourd'hui la parenthèse par deux virgules, quand il s'agit d'intercaler dans une phrase une réflexion incidente :

On dit, et sans horreur je ne puis le redire,
Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire. (Racine.)

CHAPITRE II.

DU NOM.

NOMS DES DEUX GENRES.

403. AIDE signifiant *secours*, *assistance*, est du féminin : *une aide prompte et assurée.* Désignant des personnes, il est des deux genres ; masculin, s'il s'agit d'un homme ; féminin, s'il s'agit d'une femme : *cet homme est* UN EXCELLENT *aide ; cette femme est* l'UNE *de ses aides.*

404. AIGLE est féminin dans le sens d'enseigne militaire, d'armoiries, de devise : *l'aigle impériale ; les aigles romaines ; aigle éployée d'argent.* (Acad.) Hors de là, *aigle* est masculin : *l'aigle fier et courageux ; le grand aigle de la Légion d'honneur ; cet homme est un aigle ; papier grand aigle* (1).

405. AMOUR est masculin au singulier et au pluriel : *l'amour filial ; l'amour divin ; l'amour maternel est de tous les amours le seul qui soit durable.* Au pluriel, dans le sens de *passion*, il est généralement des deux genres, mais plus souvent féminin : *de folles amours.* Amour, divinité de la fable, est toujours masculin : *peindre un Amour ; sculpter de petits Amours.* (Acad.)

406. AUTOMNE est des deux genres, mais le masculin est préférable, le nom des autres saisons étant de ce genre : *un bel automne ; un automne froid et pluvieux.*

407. COULEUR est féminin dans son acception la plus commune ; mais il est masculin dans ces locutions elliptiques : le couleur de feu, de rose, de citron, c'est-à-dire, un *ton* couleur de feu, de rose, etc. ; ce ruban est d'un beau couleur de feu.

408. COUPLE est du féminin quand il signifie simplement le nombre deux : *une couple de chapons, une couple d'œufs.* Il est masculin, si à l'idée de nombre se

(1) Quelques grammairiens font *aigle* du féminin pour désigner l'oiseau femelle. L'Académie n'admet pas cette distinction, elle dit : UN *aigle femelle.*

joint l'idée d'union, d'assortiment, d'assemblage : *voilà un heureux couple ; un couple d'amis ; un couple de fripons ; un beau couple de pigeons.*

409. DÉLICE et ORGUE sont masculins au singulier, et féminins au pluriel : *un délice, de chères délices ; un bel orgue, de belles orgues* (1).

410. EXEMPLE est du masculin dans toutes ses acceptions : *un dangereux exemple ; un bel exemple d'écriture.*

411. ENFANT est du masculin quand il désigne un petit garçon et qu'il est employé dans un sens général : *voilà un bel enfant ; tenir un enfant sur les fonts baptismaux.* Il est féminin s'il désigne une fille : *voilà une belle enfant.* Au pluriel *enfant* est toujours du masculin.

412. FOUDRE, feu du ciel, est féminin : *la foudre sillonne les nues ; la foudre est tombée.* En poésie et dans le style élevé on le fait quelquefois masculin : *être frappé du foudre ; les foudres vengeurs.* Au figuré, *foudre*, servant à désigner un grand capitaine, un orateur véhément, et dans le sens d'armoiries, d'excommunication, est du masculin : *un foudre de guerre ; un foudre d'éloquence ; les armes de l'empire étaient une aigle tenant un foudre dans ses serres ; les foudres lancés par les papes.*

413. GENS veut tous ses correspondants au masculin : *tous les gens sensés ; qu'ils sont ennuyeux ces gens-là ; ce sont de bons et honnêtes gens ; quels braves gens nous avons vus !* Cependant les adjectifs qui n'ont pas la même terminaison pour les deux genres, tels que *bon, vieux, fin, quel*, etc., se mettent au féminin, s'ils sont placés *immédiatement* avant le mot gens : *Oh ! les bonnes gens ; les vieilles gens sont soupçonneux ; voyez ces fines gens ; quelles gens !* (2) Si à ce premier adjectif il s'en joint un ou plusieurs autres, placés avant le mot *gens*, ils se met-

---

(1) Pour éviter la rencontre bizarre des deux genres, quelques grammairiens ont fait ces mots du masculin au pluriel, après l'expression *un de : voilà un de mes plus grands délices ; cet orgue est un des plus beaux qu'on puisse voir.* L'Académie n'a point parlé de ce cas.

(2) Par la même raison on dira avec l'Académie : *il faut savoir s'accommoder de toutes gens.*

Cependant on trouve dans Racine : *Il y a là plus de trente mille hommes,* TOUS *gens bien faits ;* et dans le Dictionnaire de l'Académie : TOUS *gens bien connus, gens d'esprit et de mérite.* Dans ces phrases, il y a ellipse ; c'est comme s'il y avait : *tous* SONT *gens bien faits, tous* SONT *gens bien connus.*

tent aussi au féminin : *toutes ces vilaines gens, toutes ces bonnes gens, quelles méchantes gens !*

Gens veut tous ses correspondants au masculin lorsqu'il est suivi de la préposition *de* et d'un complément avec lequel il forme une seule expression, comme *gens de lettres, gens de robe, gens d'affaires, gens de bien, gens de loi, gens de guerre*, etc. : *certains gens d'affaires ; ce sont de vrais gens de lettres* (1).

414. Hymne, chant d'église, est du féminin : *les belles hymnes de Santeuil.* Dans toute autre acception, il est du masculin : *un hymne guerrier, un hymne national ; Seigneur, quels hymnes sont dignes de vous ?* (Acad.) *La vie de Turenne est un hymne à la louange de l'humanité.*

415. Œuvre, dans son acception générale, est féminin : *l'œuvre de la création fut achevée en six jours.*

Dans le style soutenu, on le fait *masculin* au singulier, pour exprimer le produit d'une intelligence supérieure : *un œuvre de génie.* Il est encore masculin en termes d'alchimie et quand il s'applique à des ouvrages de gravure et de musique : *travailler au grand œuvre ; il a tout l'œuvre de Callot ; le premier et le second œuvre de Mozart.*

Au pluriel, *œuvre* est toujours du féminin.

416. Orge est du féminin : *de belle orge, de belles orges* ; excepté dans ces deux expressions : *orge perlé, orge mondé.*

417. Période est du masculin : 1° quand il désigne un espace de temps indéterminé : *dans le dernier période de sa vie ;* 2° quand il signifie le plus haut point où une personne, une chose puisse arriver : *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus haut période.*

Période est du féminin : 1° quand il exprime un nombre déterminé d'années, un espace de temps d'une date fixe à une autre : *la période des temps modernes ; la période des révolutions ;* 2° comme terme d'astronomie, de grammaire, de médecine, de musique : *la période solaire ; une période à trois membres ; la maladie est arrivée à sa dernière période ; ce compositeur sait allier et arrondir toutes ses périodes.*

418. Pendule, désignant une horloge, est féminin ; et masculin, s'il désigne le poids suspendu qui fait les oscillations régulières : *arrêtez le pendule.*

419. Quelque chose est du masculin quand il signifie *une chose : pour savoir quelque chose, il faut l'avoir appris.* Il est du féminin

(1) *Gent*, qui est du féminin singulier, signifiait *nation, race, peuple ; la gent qui porte le turban, la gent marécageuse ;* insensiblement il perdit cette signification et la remplaça par celle *d'hommes, d'individus*, et dès lors s'écrivit *gens.*

dans le sens de *quelle que soit la chose : quelque chose que vous ait dite un homme en colère, ne lui répondez pas.*

DU NOMBRE DES NOMS PROPRES, DES NOMS ÉTRANGERS ET DES NOMS COMPOSÉS.

420. On ne doit pas dénaturer l'orthographe des noms propres ; ainsi on écrira sans *s* : Les *Corneille*, les *Molière*, les *Racine*, les *La Fontaine ont illustré le siècle de Louis XIV.*

421. Ils deviennent noms communs, s'ils désignent des individus semblables à ceux dont on rappelle le nom, et alors ils prennent la marque du pluriel. Ex. : *Les Corneilles et les Racines sont rares*, c'est-à-dire les poètes semblables à Corneille et à Racine.

422. Cependant on écrit généralement au pluriel : *Les Césars, les Scipions, les Condés, les Stuarts, etc.*, parce que ces dénominations sont moins des noms propres que des titres communs à certaines familles illustres, à certaines classes d'hommes.

423. On écrit de même au pluriel : *les Gracques, les Curiaces*, parce qu'on pense plutôt à une dénomination collective qu'aux individus. Cependant quand la famille ne comprend que deux personnages réellement connus, comme les deux *Corneille*, les deux *Racine*, *les deux Pline*, etc., le nom propre reste au singulier.

424. Les noms propres de pays, de contrées prennent aussi le signe du pluriel : *les Gaules, les deux Amériques, le royaume des Deux-Siciles, le roi de toutes les Espagnes*, etc. (1).

425. On met encore le pluriel lorsqu'on emploie le nom de l'écrivain pour désigner l'ensemble de ses œuvres, ou celui d'un imprimeur, d'un écrivain, d'un peintre, etc., pour désigner des livres, des tableaux : des Elzévirs (des éditions d'Elzévir), des Virgiles, des Plines (des Œuvres de Virgile, de Pline), des Raphaëls, des Poussins (des tableaux de Raphaël, de Poussin).

Les noms propres sont invariables au pluriel quand ils désignent le titre même d'un livre : *Envoyez-moi deux Télémaque et une douzaine d'Athalie.*

---

(1) Le genre des noms des villes n'est pas déterminé d'une manière précise ; il est, en général, masculin ; cependant tout nom de ville terminé par une syllabe muette est féminin ; encore est-il un certain nombre de ces derniers que l'usage autorise à employer tantôt au masculin, tantôt au féminin. On évitera l'incertitude en joignant au nom le mot *ville* : la ville d'Orléans fut *prise* en un jour ; la ville de Constantinople fut *emportée* d'assaut par Mahomet II.

MOTS INVARIABLES PRIS COMME NOMS.

426. Les mots invariables de leur nature, employés accidentellement comme noms, ne prennent pas la marque du pluriel :

Les *quand*, les *quoi*, les *qui* pleuvaient de tous côtés.
Il y a toujours des *si* et des *mais*.
Plusieurs *peu* font un *beaucoup*.

On peut y joindre les *oui*, les *non*, les *pourquoi*, les *moi*, les *sol*, les *mi*, les *fa*, etc. On dit aussi : trois *un*, deux *quatre*, plusieurs *il*, etc.

PLURIEL DES NOMS DÉRIVÉS DES LANGUES ÉTRANGÈRES.

427. On écrit avec *s* au pluriel les noms empruntés à des langues étrangères et qu'un fréquent usage a francisés :

des accessits,	*des duos,*	*des opéras,*	*des récépissés,*
— *altos,*	— *factums,*	— *panoramas,*	— *reliquats,*
— *biftecks,*	— *factotums,*	— *pensums,*	— *spécimens,*
— *bravos,*	— *imbroglios,*	— *placets,*	— *tilburys,*
— *budgets,*	— *ladys,*	— *quidams,*	— *trios,*
— *dominos,*	— *macaronis,*	— *quolibets,*	— *zéros,* etc.

428. On peut y ajouter les noms suivants dont le pluriel n'est pas indiqué par l'Académie :

Des agendas, des bénédicités, des concertos, des débets, des magisters, des mémentos, des oratorios, des pianos, des ténors, etc. (1).

429. Ceux qui sont formés de plusieurs mots ne prennent pas la marque du pluriel : *des fac-simile, des in-folio, des ex-voto,* etc., excepté ***sénatus-consulte,*** des ***sénatus-consultes.***

---

(1) Enfin, d'après les meilleurs grammairiens, on doit écrire :
Des albums, des alguazils, des alinéas, des apartés, des bilis, des boléros, des clubs, des compendiums, des déficits, des duplicatas, des erratas, des exécuts, des folios, des fraters, des géraniums, des harmonicas, des hidalgos, des hourras, des impromptus, des lavabos, des lazzis, des lombagos, des mentors, des muséums, des numéros, des palladiums, des polkas, des quatuors, des quiproquos, des rectos, des satisfécits, des schellings, des silos, des solos, des thalers, des toasts, des trios, des ultimatums, des verdicts, des versos, des vertigos, des villas, des visas, des whigs, etc.

430. Les mots latins qui indiquent les prières de l'Église s'écrivent aussi sans *s* au pluriel : *des pater, des ave, des amen, des credo, des requiem*, etc.

431. On écrit également sans *s* au pluriel : *des carbonari, des cicéroni, des dilettanti, des lazzaroni, des quintetti, des soprani*, parce que dans les langues d'où ils sont tirés, ils ont une terminaison particulière pour le pluriel. On dit au singulier : *quintetto, carbonaro, lazzarone*, etc.

NOMS COMPOSÉS.

432. On appelle noms composés ceux qui sont formés de plusieurs mots, comme *tête-à-tête, corps-de-garde, belle-mère*, etc.

433. Parmi les mots qui entrent dans les noms composés, le nom et l'adjectif sont les seuls susceptibles de prendre la marque du pluriel ; mais ils ne la prennent pas toujours.

434. Première règle. Quand un nom composé est formé d'un nom et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : *un coffre-fort, des coffres-forts ; une belle-mère, des belles-mères ; une basse-taille, des basses-tailles*, etc.

EXCEPTÉ :

Des blanc-seings (des seings en blanc).
Des terre-pleins (des lieux pleins de terre).
Des courte-haleine (des gens qui ont l'haleine courte).
Des chevau-légers.
Des grand'mères, des grand'tantes, des grand'messes.

435. Remarque. Si dans un nom composé il se trouve un mot qu'on n'emploie pas seul, comme *garou* dans *loup-garou, grièche* dans *pie-grièche ;* ce mot prend, comme le nom, le signe du pluriel : *un loup-garou, des loups-garous ; une pie-grièche, des pies-grièches ; une porte-cochère, des portes-cochères*, etc.

On excepte : *un havre-sac, des havre-sacs ;* et les mots commençant par *vice, semi, ex, quasi : des vice-rois, des semi-tons, des ex-ministres, des quasi-délits*.

436. Deuxième règle. Quand un nom composé est formé de deux noms, ils prennent tous les deux la marque du pluriel :

Un chef-lieu, des chefs-lieux ; un oiseau-mouche, des oiseaux-mouches ; un chou-fleur, des choux-fleurs ; une malle-poste, des malles-postes.

EXCEPTÉ :

Un appui-main, des appuis-main (des appuis pour la main).
Un colin-maillard, des colin-maillards (jeu où Colin cherche Maillard).
Un Hôtel-Dieu, des Hôtels-Dieu (des Hôtels de Dieu).
Un bain-marie, des bains-marie (bains de la prophétesse Marie).

437. Troisième règle. Quand un nom composé est formé de deux noms unis par une préposition, le premier seul prend la marque du pluriel : *un ver à soie, des vers à soie ; un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre ; un ciel de lit, des ciels de lit.*

EXCEPTÉ :

Des coq-à-l'âne, des pied-à-terre, des tête-à-tête, des pot-au-feu, dans lesquels la décomposition amène le singulier.

438. Quatrième règle. Quand un nom composé est formé d'un nom joint à un verbe, ou à un adverbe, ou à une préposition, le nom seul prend la marque du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée :

Un tire-bottes, un couvre-pieds, un essuie-mains, un cure-dents, un porte-mouchettes, une garde-robes, c'est-à-dire objets qui servent à tirer les bottes, à couvrir les pieds, à essuyer les mains, à curer les dents, etc.

Mais il faut écrire sans *s*, parce qu'il y a unité dans l'idée : *des serre-tête* (pour serrer la tête), *des gagne-pain* (métiers pour gagner son pain), *des coupe-gorge* (lieux dangereux où l'on coupe la gorge), *des contre-poison* (remèdes contre le poison) ; par la même raison on écrira avec *s* au pluriel : *un avant-coureur, des avant-coureurs ; une arrière-saison, des arrière-saisons* (1).

439. Cinquième règle. Un nom composé formé de mots invariables ne prend, en aucune de ses parties, la

(1) Voici des mots composés que l'Académie écrit aujourd'hui sans trait d'union et avec le signe du pluriel :
Des *bécfigues*, des *chèvrefeuilles*, des *contredanses*, des *contrefaçons*, des *contrevents*, des *gendarmes*, des *portebalies*, des *portecrayons*, des *portefeuilles*, des *portemanteaux*, des *pourboires*, des *pourparlers*, des *tirelires*, des *tournebroches*, etc. Tout le monde écrit *passeport*, excepté l'Académie qui persiste à écrire *passe-port*.

marque du pluriel : *des passe-partout*, *des ouï dire*, *des qu'en dira-t-on*, *des pour-boire*, *des pince-sans-rire*, *des garde-manger*, etc.

NOMS COMPLÉMENTS D'UNE PRÉPOSITION.

440. L'emploi d'un nom au singulier ou au pluriel après les prépositions *à*, *de*, *en*, *par*, etc., est subordonné au sens. Le nom est singulier, s'il est pris dans un sens général, indéfini ; il est pluriel, s'il est pris dans un sens particulier et qu'on ait en vue, non une espèce, une classe, mais des individus.

On écrira donc,

DANS LE SENS GÉNÉRAL :	DANS LE SENS INDIVIDUEL :
Des scrupules de *juge*.	Une assemblée de *juges*.
Des caprices d'*enfant*.	Une réunion d'*enfants*.
Un marchand de *drap*.	Un marchand de *draps fins*.
Un lit de *plume*.	Un paquet de *plumes*.
De l'eau de *rose*.	Un bouquet de *roses*.
Des touffes d'*herbe*.	Du jus d'*herbes*.
Des peaux d'*agneau*.	Un troupeau d'*agneaux*.
Des vertus de *chrétien*.	Une assemblée de *chrétiens*.

On écrira,

AU SINGULIER :	AU PLURIEL :
Un sac de *froment*.	Un sac de *haricots*.
Un marchand de *vin*.	Un marchand de *légumes*.
Un bouquet de *jasmin*.	Un bouquet d'*œillets*.
Une fabrique de *sucre*.	Une fabrique de *bougies*.

Parce que *froment*, *vin*, *jasmin*, *sucre* sont plus usités au singulier qu'au pluriel, tandis que *haricots*, *légumes*, *œillets*, *bougies* sont plus usités au pluriel qu'au singulier.

On écrira,

AU SINGULIER :	AU PLURIEL :
De la fécule de *pomme* de terre.	Un ragoût de *pommes* de terre.
De la gelée de *pomme*.	De la compote de *pommes*.
Du sirop de *groseille*.	Des confitures de *groseilles*.

On emploie le singulier dans le premier cas, parce que la forme primitive a disparu, et que, dans le second cas, elle est encore reconnaissable.

On écrira,

AU SINGULIER :	AU PLURIEL :
Un homme à *imagination*.	Un homme à *préjugés*.
Il se nourrit de *lait*.	Il se nourrit de *fruits*.
Il court de *contrée en contrée*.	Il court de *plaisirs en plaisirs*.
Un œuf en *chocolat*.	Une bourse en *perles*.
Un pays riche en *blé*.	Un pays riche en *céréales*.
Un enfant sans *chapeau*.	Un enfant sans *souliers*.

Dans le premier cas le sens éveille une idée d'unité, et dans le second, une idée de pluralité.

441. En général, pour se rendre un compte exact du nombre d'un nom employé sans article au sens déterminatif, il s'agit de voir s'il y a unité ou pluralité. Ainsi : *un sac de blé*, signifie un sac rempli de blé ; *un litre de haricots*, un litre rempli avec des haricots ; *un toit d'ardoise*, un toit fait avec de l'ardoise ; *une voiture d'ardoises*, une voiture contenant des ardoises ; *un panier à salade*, un panier servant à mettre de la salade ; *un panier à fruits*, un panier servant à mettre des fruits (1).

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

EMPLOI DE L'ARTICLE.

442. On emploie l'article devant les noms communs pris dans un sens déterminé, c'est-à-dire, qui désignent un genre, une espèce, ou un individu particulier : *les hommes sont mortels ; les hommes sincères sont rares ; l'homme dont vous parlez mérite l'estime générale.*

---

(1) On écrira donc : un pays de *blé*, la halle aux *blés* ; des tailleurs à *façon*, un homme à *façons* ; aller à *pied*, sauter à *pieds joints* ; contes de bonne *femme*, contes de *fées* ; champ d'*avoine*, champ de *fèves* ; une pièce ou un rôle à *tiroir*, un meuble à *tiroirs* ; des verres à *liqueur*, une cave à *liqueurs* ; des outils à *manche*, un vêtement à *manches*.

Chaque chose a deux faces : il n'est point de *lumière* sans *ombre*, d'*avantages* sans *inconvénients*, de *qualités* sans *défauts*, d'*hommes* sans *erreurs* et sans *faiblesses*. Un serpent à *sonnettes*, un homme à *systèmes*, des têtes de *pavot*, des tables d'*hôte*, des cochers de *fiacre*, en terme de *finance*, du sucre de *betterave*, une personne à *prétentions*, un four à *briques*, un pays à *pâturages*, des poignées de *main*, des coups de *fusil*, eau de fleur d'*oranger*, des écailles d'*huîtres*, des compagnies d'*assurance*, un spectacle plein d'*attrait*, un nid d'*aigle*, des robes de *femme*, une boîte à *couleurs*, des cordes à *boyau*, une corde à *nœuds*, etc.

Dans le premier cas, le nom *hommes* désigne un genre, la totalité des hommes ; dans le second, il désigne une certaine classe d'individus, c'est-à-dire une espèce ; dans le troisième, il désigne un individu particulier.

443. Le nom est indéterminé quand on n'en fait connaître ni le genre ni la qualité. Ainsi, en disant : *cette cheminée est faite de marbre*, je désigne, il est vrai, une substance ; je la distingue d'une manière générale, mais je ne la détermine pas, puisque je n'en fais connaître ni l'espèce, ni la qualité.

444. On emploie *du, des, de l', de la* avant les noms pris dans un sens partitif, c'est-à-dire, ne désignant qu'une partie d'un tout : *j'ai passé des jours heureux à la campagne*, c'est-à-dire *quelques jours*.

Voilà du vin, de l'eau, des figues, etc., c'est-à-dire *une certaine quantité de vin, d'eau, de figues*.

445. Mais si le nom pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, on emploie simplement la préposition *de : voilà de beaux jardins, de beau blé, de bon vin, d'excellent pain ; de cuisants remords tourmentent le coupable ; proposons-nous de grands exemples à imiter et non de vains systèmes à suivre* (1).

446. Cependant si l'adjectif et le nom sont tellement liés par le sens qu'ils ne forment qu'une seule expression, comme *bon mot, petits pois, petits pâtés, petit-maître, petites-maisons, jeunes gens, beaux-arts*, etc., c'est l'article et non la préposition qu'il faut employer. On dira donc : *des bons mots, des petits pois, des petits pâtés, des jeunes gens*, etc.

Heureux si de son temps, pour de bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des petites-maisons (2).

---

(1) On dit également: *donnez-moi de bon pain, donnez-moi de bon vin*, et *donnez-moi du bon pain, donnez-moi du bon vin*. Les deux premières phrases signifient simplement *du pain qui soit bon, du vin qui soit bon*, dans la seconde, l'article éveille une idée d'opposition, de distinction: *vous avez deux sortes de pain, du bon et du mauvais, donnez-moi de votre bon pain; vous avez deux sortes de vin, du bon et du mauvais, donnez-moi de votre bon vin.*

(2) On emploie encore l'article devant l'adjectif qui précède le nom partitif, quand on veut attirer l'attention sur ce nom, le présenter d'une manière précise, particulière: *servez-nous du meilleur vin ; donnez-moi du plus grand papier.* Mais si l'on veut exprimer un sens général et indéterminé, on dira: *servez-nous de meilleur vin; donnez-moi de grand papier*, etc.

447. On n'emploie pas l'article devant les noms communs qui sont pris dans un sens indéterminé : *une maison de bois, un homme sans mérite, peindre sur verre* (1).

De là résultent les deux règles suivantes :

448. 1° Quand un nom, complément d'un qualificatif, d'un collectif, d'un adverbe de quantité, ou régime indirect d'un verbe, est employé dans un sens vague et indéterminé, ce nom ne prend pas l'article :

Un chemin jonché de fleurs.
Ce soldat était couvert de plaies.
Il reste peu de raisins.
J'ai lu un grand nombre de fables.
Il se nourrit de lait et de fruits.

Mais on emploie l'article si le nom est employé dans un sens précis, déterminé :

Le chemin était jonché des fleurs qu'on avait cueillies.
Ce soldat était couvert des plaies qu'il avait reçues en Crimée.
Il reste peu des raisins que vous avez envoyés.
J'ai lu un grand nombre des fables d'Ésope.
Il se nourrit du lait de sa chèvre et des fruits de son jardin.

449. Remarque. Le collectif *la plupart*, et l'adverbe *bien*, veulent toujours l'article : *la plupart des gens, bien des amis*, etc. Cependant, comme le fait remarquer l'Académie, on dit : *bien d'autres*; et non *bien des autres*. C'est la seule exception.

450. 2° L'article se supprime et se remplace encore par *de* lorsque le nom est complément d'un verbe actif accompagné d'une négation :

Je ne vous ferai pas de reproches.
Je n'ai pas d'argent.
J'ai écrit mon devoir sans faire de fautes.

451. Mais si le nom, employé comme complément direct d'un verbe accompagné d'une négation, est suivi d'un adjectif qualificatif ou d'autres mots qui en déter-

(1) Ne dites pas *table en bois, tabatière en argent, montre en or*, etc.; mais *table de bois, tabatière d'argent, montre d'or*, etc.; car deux noms doivent s'unir par *de* et non par *en*, lorsque le dernier exprime la matière qui entre dans le premier. Telle est l'opinion de l'Académie.

minent le sens, la proposition devient alors affirmative, et l'on fait usage de l'article :

Je ne vous ferai pas des reproches frivoles.
Je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement.
Vous ne pouvez écrire une page sans faire des fautes.

Ici le sens est affirmatif. C'est comme si l'on disait : *je vous ferai des reproches*, et ils seront graves, sérieux ; *j'ai de l'argent*, mais ce n'est pas pour le dépenser follement ; *vous ne pouvez écrire une page sans faire des fautes*, c'est-à-dire, vous faites des fautes, il y en a dans la page que vous avez écrite (1).

VARIABILITÉ OU INVARIABILITÉ DE L'ARTICLE DEVANT *plus, mieux, moins.*

452. Avant les adverbes *plus, mieux, moins*, on emploie *le, la, les*, quand on veut établir une comparaison :

De toutes ces fleurs, la rose est LA PLUS *belle.*
Ne donne pas à ton ami les conseils LES PLUS *agréables, mais* LES PLUS *avantageux.*

453. Mais on emploie *le* invariable quand on veut exprimer une qualité portée au plus haut degré, sans aucune idée de comparaison :

C'est le matin que cette fleur est LE PLUS *belle.*
Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent LE MOINS *susceptibles.*

---

(1) Parmi les noms propres il y en a qui exigent toujours l'article : *le jardin des Tuileries, le palais du Louvre, le Canada, la Chine, les Alpes, le Caire, les Stuarts, le Tasse, la famille des La Rochefoucault*, etc.

D'autres, comme *l'Europe, la France, l'Angleterre, la Bourgogne*, etc., s'emploient tantôt avec l'article, et tantôt sans article : *les peuples de l'Europe, les peuples d'Europe ; une carte de la France, une carte de France*, etc.

Mais l'emploi de l'article cesse d'être facultatif si le nom est réellement déterminé par un adjectif ou un complément : *les produits de l'Europe méridionale, les tissus de la Grande-Bretagne*, etc.

Un certain nombre de noms propres doivent *l'article* ou la préposition *de* au seul caprice de l'usage :

Ainsi l'on dit : *les vins de Roussillon, de Bordeaux, le bois de Brésil, le beurre de Bretagne, le cuir de Russie, une carte d'Espagne, l'histoire de France, le royaume de Portugal*, etc. ; d'autre part l'on dit : *le vin du Rhin, du Cher, du Languedoc, les côtes de l'Angleterre, le café de la Guyane, une carte de la Judée, les truffes du Périgord, l'empire du Brésil*, etc.

On emploie l'article avant le nom de la plupart des poètes, peintres et artistes italiens : *le Corrège, le Dante, le Tasse, le Titien, la Grisi*. Par imitation on dit en français : *le Poussin, le Puget, la Gaussin, la Pompadour*, etc. Hors ce cas, l'emploi de l'article avant les noms propres de femmes est une marque de mépris ou de peu d'estime.

Comme ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite, c'est-à-dire *en qualité* d'ouvrage, etc.

Mortels, craignez le Seigneur.

Fleurs charmantes ! par vous la nature est plus belle.

CHAPITRE IV.

ACCORD DE L'ADJECTIF.

460. Première règle. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qu'il qualifie : *un homme instruit, une femme instruite ; des hommes instruits, des femmes instruites.*

461. Deuxième règle. Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel : *La justice et la vérité sont éternelles.*

462. Troisième règle. Quand un adjectif qualifie deux noms de différents genres, cet adjectif se met au masculin pluriel : *mon père et ma mère sont contents.*

463. Mais si l'adjectif n'a pas la même terminaison au féminin qu'au masculin, l'oreille exige que le nom masculin soit énoncé le dernier. Ainsi on ne dirait pas : *Ce musicien joue avec un goût et une habileté parfaits ;* il faut dire : *avec une habileté et un goût parfaits.* Mais on dirait indifféremment *avec un goût et une habileté remarquables*, parce qu'ici l'adjectif n'a qu'une seule terminaison pour les deux genres.

Il peut arriver que l'adjectif ne qualifie que le dernier des noms joints ensemble par la conjonction *et ;* dans ce cas, l'accord n'a lieu qu'avec le dernier nom :

Voici des êtres dont la taille et l'air sinistre inspirent la terreur. (Barthélemy.)

Il est évident que *sinistre* ne saurait qualifier le substantif *taille*.

EXCEPTIONS.

464. L'adjectif placé après deux ou plusieurs noms s'accorde avec le dernier, quand ces noms sont synonymes : *l'aigle fend les airs avec une vitesse, une rapidité prodigieuse ; César avait un courage, une intrépidité extraordinaire.*

465. La conjonction *et* ne doit pas unir deux noms synonymes : ainsi il ne faudrait pas dire : *César avait un courage* ET *une intrépidité extraordinaire.*

466. Lorsque les noms sont placés par gradation ou unis par la conjonction *ou*, l'adjectif s'accorde également avec le dernier : *les soldats, les officiers, l'armée entière est licenciée ; un courage ou une adresse étonnante.*

467. Dans certains cas très-rares, l'accord de l'adjectif avec les deux noms est de rigueur, quoiqu'ils soient unis par la conjonction *ou* ; ex. : *Les Samoïèdes se nourrissent de chair ou de poisson crus ; le frère ou la sœur aînés ; on demande un homme ou une femme âgés.*

Dans ce dernier cas, par exemple, le pluriel masculin signifie : on demande un homme ou une femme, l'un et l'autre âgés, tandis que le féminin singulier *âgée*, signifierait que l'on ne demande point que l'homme soit âgé (1).

Feu, Nu, Demi.

468. *Feu*, signifiant *défunt*, s'accorde avec le nom qu'il modifie, s'il le précède immédiatement : *la feue reine, sa feue mère ;* mais il reste invariable, s'il en est séparé par l'article ou un adjectif déterminatif : *feu la reine, feu sa mère.*

469. *Nu* est invariable toutes les fois qu'il précède un nom employé sans déterminatif, formant alors avec ce nom une locution adverbiale : *nu-bras, nu-tête, nu-jambes.* Mais on dit à cause du déterminatif : *toute nue, la vérité risque de déplaire ; conserver la nue propriété*, c'est-à-dire la propriété sans les revenus.

Le mot *nu*, placé après le nom, suit la règle générale d'accord : *tête nue, jambes nues ; Diogène marchait pieds nus.*

---

(1) Placé après deux substantifs dont le second est complément du premier, l'adjectif s'accorde avec celui de ces deux substantifs, collectif ou non collectif, auquel le sens le fait rapporter plus particulièrement. Ainsi on écrira en faisant accorder l'adjectif avec le premier nom : *Des robes de soie traînantes ; des bas de laine tricotés ; des chapeaux de paille garnis.* Parce que l'on peut dire : *Des robes traînantes, des bas tricotés, des chapeaux garnis.* Mais on écrira en faisant accorder l'adjectif avec le second nom : *Un écheveau de soie noire, des bas de coton écru ; un morceau de viande crue.* Parce que l'on a voulu dire : *De la soie noire, du coton écru, de la viande crue.*

D'après ce qui précède on devra donc écrire : *des bas de coton bleus ; des chapeaux de paille cousus ; un vase de terre cuite brisé ; un tableau de mœurs inimitable ; une troupe de soldats formée à grands frais ; une troupe de soldats formés à la guerre ; une masse de maisons construites en briques ; une masse de maisons désagréables à la vue.*

470. *Demi* est invariable lorsqu'il est placé devant le nom : *une demi-heure, une demi-journée.*

Placé après le nom, il s'accorde, mais seulement en genre : *deux heures et demie, trois mètres et demi.*

REMARQUE. *Deux heures et demie, trois mètres et demi*, équivalent à deux heures et une (heure) demie ; trois mètres et un (mètre) demi ; *demi* s'accorde avec *heure* et *mètre* sous-entendus.

Demi ne prend le pluriel que lorsqu'il est employé comme nom : *cette horloge sonne les heures et les demies.*

Ci-inclus, Ci-joint, Franc de port, Possible et Proche.

471. *Ci-joint, ci-inclus* sont toujours invariables au commencement d'une phrase : *ci-inclus copie du contrat, ci-joint la copie de sa lettre.*

Ils restent également invariables, lorsqu'ils sont joints à un nom employé sans article ou sans adjectif déterminatif : *vous trouverez ci-inclus copie du contrat ; vous trouverez ci-joint copie de sa lettre.*

Dans tout autre cas, comme aussi lorsqu'ils sont placés après le nom, ils s'accordent : *vous trouverez ci-incluse la copie du traité ; vous trouverez ci-jointe une copie du contrat ; les papiers ci-joints, la pièce ci-incluse.*

472. *Franc* est invariable dans la locution *franc de port*, lorsque cette locution précède le nom : *vous recevrez franc de port toutes les lettres que je vous adresserai.* Mais si cette locution vient après le nom, le mot *franc* est adjectif et s'accorde : *ces lettres sont franches de port.*

473. *Possible*, qualifiant un nom, s'accorde avec ce nom : *il a éprouvé tous les malheurs possibles.* Mais si *possible* fait partie d'une proposition elliptique, il reste invariable : *ils songent à payer le moins d'impôts possible*, c'est-à-dire le moins d'impôts qu'il est *possible* de payer.

REMARQUE. En général, *possible* ne peut être adverbe et invariable que lorsqu'il est précédé de *le plus, le mieux, le moins, le meilleur, le pire : j'ai commis le moins d'erreurs possible ; on m'a fait les meilleures offres possible ; je vous paierai aux échéances les plus courtes possible*, etc.

474. *Proche*, se rapportant à un nom ou à un pronom, peut s'employer indifféremment comme adjectif ou comme locution prépositive : *les maisons* proches *de la*

rivière sont sujettes aux inondations ; les maisons qui sont proche *de la ville sont très-commodes.*

Proche de, se rapportant à un verbe, est toujours locution prépositive et par suite, invariable: *on* a construit *des maisons* proche *des fortifications.*

475. L'adjectif précédé de deux noms unis par *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, etc., ne s'accorde qu'avec le premier nom : *l'autruche a la tête, ainsi que le cou, garnie de duvet*, c'est-à-dire *l'autruche a la tête garnie de duvet, ainsi qu'elle a le cou garni de duvet ; le lion, comme la panthère, est carnassier*, c'est-à-dire *le lion est carnassier, comme la panthère est carnassière* (1).

ADJECTIFS PRIS ADVERBIALEMENT.

476. Les adjectifs employés adverbialement sont toujours invariables :

Ces livres coûtent cher (chèrement).
Ces enfants chantent juste (avec justesse).
Trancher net la difficulté (trancher nettement).

Mais les mêmes mots redeviendraient adjectifs s'ils qualifiaient un nom ou un pronom :

Ces livres sont rares et chers.
J'ai pris des mesures justes.
Votre réponse m'a paru très-nette.

NOMS PRIS ADJECTIVEMENT.

477. Certains noms désignant la couleur des objets servent à en modifier d'autres ; ils restent alors au singulier :

Des robes ponceau, des gants orange, des rubans paille, des habits marron, etc.

Ces expressions sont elliptiques, c'est comme s'il y avait : *des robes couleur de ponceau, des gants couleur d'orange, des rubans couleur de paille, des habits couleur de marron.*

---

(1) Dans ces phrases, il y a *comparaison* et non *addition*, autrement il faudrait l'adjectif au masculin pluriel.

Je souhaite que demain la matinée ainsi que la soirée soient belles ; mon frère ainsi que moi avons été, ou nous avons été soldats. Ici il faut *belles* et *soldats* au pluriel, parce qu'il y a *addition*.

Excepté : *cramoisi, écarlate, mordoré* et *rose*, qui sont passés à l'état d'adjectifs : *une étoffe cramoisie, de la soie mordorée, des rubans écarlates, des taffetas roses.*

ADJECTIFS COMPOSÉS.

478. Lorsque dans les adjectifs composés les deux adjectifs servent à qualifier le même nom, ils s'accordent tous les deux et prennent un trait d'union :

Des femmes sourdes-muettes, des oranges aigres-douces, des hommes ivres-morts, etc., c'est-à-dire des femmes à la fois sourdes et muettes, des oranges à la fois aigres et douces, etc.

479. Mais si le premier adjectif est pris adverbialement et modifie le second, il reste invariable et le second s'accorde : *des enfants nouveau-nés, des blés clair-semés, des femmes court-vêtues*, c'est-à-dire *nouvellement nés, clairement semés.*

Cependant on dit par raison d'euphonie : *une fleur fraîche-éclose, des roses fraîches-cueillies* (Acad.)

Il en est de même de *tout* dans *tout-puissant : elle est toute-puissante ;* mais au pluriel masculin *tout* ne varie pas : *ils sont tout-puissants* (1).

480. Si l'un des deux adjectifs est employé substantivement, tous les deux alors prennent la marque du pluriel : *de nouveaux venus, de nouveaux débarqués, de nouveaux mariés, de nouveaux convertis*, parce que les mots *venus, débarqués, mariés, convertis* sont employés accidentellement comme noms.

481. Certains adjectifs ne conviennent qu'aux personnes, comme *intentionné, consolable, inconsolable*, etc. ; d'autres ne conviennent qu'aux choses : *contestable, inapplicable*, etc. (2).

---

(1) Dans : *des hommes brèche-dents, des dieux chèvre-pieds ; brèche* et *chèvre* restent invariables parce que la décomposition amène le singulier : *des hommes qui ont une brèche dans les dents, des dieux qui ont des pieds de chèvre.*

D'accord avec l'usage, l'Académie écrit aussi : *deux enfants mort-nés, une tragédie mort-née.* (Acad.)

Mi, demi, semi restent invariables dans les adjectifs composés ; *les opinions ont été mi-parties ; des peuples demi-civilisés ; des fleurs semi-doubles.*

(2) On dira : *une personne excusable, une veuve inconsolable, une personne estimable, un sort déplorable, une faute pardonnable*, et non *une perte inconsolable, un enfant pardonnable*, (on ne pardonne pas *quelqu'un*, mais *à quelqu'un*).

Cependant en poésie et dans le style soutenu, *déplorable* se dit quelquefois des personnes :

Vous voyez devant vous un prince *déplorable* (Racine).
Des vaincus la *déplorable* sœur (Corneille).

Il n'y a que la lecture et l'usage qui puissent apprendre à faire cette distinction.

482. Quelques adjectifs changent de signification, selon qu'ils sont placés avant ou après le nom. Ainsi :

Un *grand homme* est un homme de génie.	Un *homme grand* est un homme de haute taille.
Un *brave homme* est un homme de bien, de probité.	Un *homme brave* est celui qui a de la bravoure.
Un *pauvre homme* est un homme sans mérite, sans talents.	Un *homme pauvre* est un homme sans fortune.
Un *honnête homme* est un homme probe.	Un *homme honnête* est un homme poli.
Un *bon homme* est un homme simple, faible, crédule.	Un *homme bon* est un homme charitable, bienveillant.
De *méchants vers* sont des vers mal faits.	Des *vers méchants* sont des vers satiriques.
Un *mauvais air* est un air ignoble.	Un *air mauvais* est un air méchant, redoutable.
Un *plaisant personnage* est un impertinent digne de mépris.	Un *personnage plaisant* est celui dont le rôle est divertissant.
La *haute mer* est la mer loin des bords.	La *mer haute* est la mer quand la marée est montée.

COMPLÉMENT DES ADJECTIFS.

483. Il y a des adjectifs dont la signification n'a jamais besoin d'être complétée, comme *grand*, *beau*, *admirable*, *vertueux*, *honnête*, *blanc*, *noir*, *rond*, *large*, etc.

D'autres ne peuvent s'employer sans complément, comme *enclin*, *digne*, *conforme*, etc. : *enclin à la paresse*, *digne d'éloges*, *conforme à l'original*.

484. Deux adjectifs peuvent n'avoir qu'un seul et même complément, pourvu qu'ils régissent la même préposition, comme dans *ce père est utile et cher à sa famille ;* parce que les adjectifs *utile* et *cher* régissent la même préposition. Mais on ne pourrait pas dire : *ce père est utile et chéri de sa famille*, attendu que l'adjectif *utile* demande *à* et *chéri* veut *de ;* il faut donner à chaque adjectif le complément qui lui convient et dire : *ce père est utile à sa famille et en est chéri.*

Vous êtes trop curieux Gaussenel
verrez pas

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Accord.

485. Les adjectifs numéraux ordinaux prennent le genre et le nombre des noms qu'ils déterminent : *la quinzième partie*, *les premiers chrétiens*. De tous les adjectifs numéraux cardinaux *vingt* et *cent* sont les seuls susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt, cent.

486. *Vingt* et *cent* prennent *s* au pluriel, lorsqu'ils sont précédés d'un autre adjectif numéral qui les multiplie : *quatre-vingts hommes*, *deux cents chevaux*.

487. *Vingt* et *cent*, quoique multipliés, restent invariables s'ils sont suivis d'un autre nombre : *quatre-vingt-trois soldats*, *deux cent-dix élèves*.

488. REMARQUE : *vingt* et *cent* employés pour *vingtième*, *centième*, sont également invariables : *chapitre quatre-vingt*, *l'an cinq cent*, c'est-à-dire *chapitre quatre-vingtième*, *l'an cinq centième* (1).

Mille.

489. L'adjectif numéral *mille* est toujours invariable : *trois mille hommes*, *dix mille francs*.

Mille, mesure itinéraire, prend *s* au pluriel : *trois* MILLES *d'Angleterre font près de cinq kilomètres*.

490. Dans la date ordinaire des années, depuis l'ère chrétienne, on écrit *mil*, lorsque ce mot est suivi d'un autre nombre : *Christophe Colomb découvrit l'Amérique l'an* MIL *quatre cent quatre-vingt-douze*. Mais hors du millésime actuel, et lorsque *mille* n'est pas suivi d'un autre nombre, on écrit *mille : le déluge arriva l'an du monde* MILLE *six cent cinquante-six ; c'est vers l'an* MILLE *que commença la dynastie capétienne*.

---

(1) *Cent*, mis pour *centaine* et *million*, *milliard*, *billion*, *trillion*, sont des noms communs qui prennent la marque du pluriel : *trois* CENTS *de noix ; il y en avait plusieurs* CENTS ; *on compte en Algérie près de trois* MILLIONS *d'habitants, etc.*

NOMBRE APRÈS *leur*.

491. Après *notre*, *votre*, *leur*, le nom se met au singulier, s'il exprime distinctement l'unité ; c'est ainsi qu'on dira des élèves d'une classe : *ils chérissent leur maître ;* des soldats d'une compagnie : *ils ont perdu leur capitaine ;* des habitants d'une commune : *ils ont élu leur maire.*

Mais on dira des élèves de tout un collége : *ils chérissent leurs maîtres ;* de plusieurs compagnies de soldats : *ils ont perdu leurs capitaines ;* des habitants de plusieurs communes : *ils ont élu leurs maires ;* parce qu'il s'agit ici de plusieurs *maîtres*, de plusieurs *capitaines* et de plusieurs *maires*.

De même on dirait : *ces deux filles ont perdu* LEURS *mères* (elles sont cousines, donc il est question de deux mères). *La fonte des neiges a fait sortir les rivières de* LEURS *lits.* (Chacune a son lit). (Acad). *Tous les habitants du village sortirent de* LEURS *maisons.* (Il y avait plusieurs maisons). *Les lieutenants portent* LEUR *épaulette à gauche.* (Ils n'ont qu'une épaulette). *Les sous-lieutenants portent* LEUR *épaulette à droite.* (Ils n'ont qu'une épaulette).

492. En général, il faut mettre *leur* au singulier ou au pluriel, suivant les exigences du sens :

EX. : *Ma fille, votre modestie, les tendres soins que vous donnez à vos parents, font souhaiter à toutes les mères de vous donner pour épouse à* LEURS *fils.* Le singulier donnerait à entendre que toutes les mères n'ont qu'un seul et même fils, ce qui serait absurde. Mais on dira, en mettant *leur* au singulier : *les poules chantent lorsqu'elles ont fait* LEUR *œuf ; les grenadiers portaient un panache à* LEUR *chapeau ;* et en parlant des nègres : LEUR *tête est ronde ;* LEUR *nez épaté ;* LEUR *front saillant ; les négresses portent des madras sur* LEUR *tête ; quelques matelots fumaient* LEUR *pipe en silence.* Un moyen mécanique de reconnaître si *leur* reste au singulier, c'est de voir si l'on peut y substituer *le* ou *la ;* il est au pluriel, si l'on peut le remplacer par *les*. Ainsi dans les exemples qui précèdent, on dirait : *les poules chantent après avoir fait l'œuf.* (En effet, les poules chantent, non après avoir fait les œufs que la nature leur a donné de pondre, mais chaque fois qu'elles font un œuf) ; et en parlant des nègres on pourrait dire, en remplaçant *leur* par l'article *le* ou *la : ils ont* LA *tête ronde,* LE *nez épaté*, etc. ;

les négresses portent des madras sur LA *tête ;* et les matelots interrogés sur ce qu'ils font, répondraient-ils, nous fumons les pipes, ou nous fumons la pipe ? Ils répondraient : *nous fumons* LA *pipe.* Donc *leur* doit être au singulier.

On met encore *leur* au singulier si les objets possédés n'offrent à l'esprit qu'une seule image : *les fourmis portent de lourdes charges, malgré la petitesse de* LEUR *corps ;* on met *leur* au pluriel si les objets possédés présentent à l'esprit une image multiple et variée : *toutes les dames avaient des fleurs sur* LEURS *chapeaux ; tous les soldats mirent* LEURS *fusils en faisceaux.*

Et l'on dirait avec le singulier : *je voyais défiler ces soldats ayant tous* LEUR *fusil sur l'épaule.*

493. REMARQUE. Malgré l'idée collective, *notre, votre, leur* restent au singulier devant certains noms qui s'emploient nécessairement au singulier, comme *santé, conduite, amour-propre,* etc. : *leur santé va mieux ; je n'approuve pas leur conduite ; mes amis, défiez-vous de votre amour-propre.*

MÊME.

494. MÊME est adjectif ou adverbe.

Même est adjectif, et conséquemment variable :

1° Quand il précède immédiatement le nom : *nous avons les* MÊMES *embarras, voici les* MÊMES *personnes ;*

2° Quand il est placé après un pronom ou un seul nom : *eux-mêmes, elles-mêmes, nous-mêmes ; tel est le charme de la vertu, les barbares* MÊMES *l'admirent* (1). (Florian).

Ces murs MÊMES, *seigneur, peuvent avoir des yeux.* (Racine).

Les Grecs MÊMES *sont las de servir sa colère.* (Id.)

495. MÊME est adverbe, et conséquemment invariable :

1° Lorsqu'il modifie un verbe, un adjectif, ou un participe : *ils admiraient* MÊME *ses gestes ; nos méthodes savantes nous cachent des vérités connues* MÊME *des simples bergers.*

---

(1) Lorsque *vous-même, nous-même* ne désignent qu'une seule personne, il faut le singulier ; *nous-même* signifie alors *moi-même,* comme on dit *nous* pour *je, moi.*

2° Lorsqu'il est placé après plusieurs noms : *les hommes, les animaux* MÊME *sont sensibles aux bienfaits; les riches, les princes, les rois* MÊME *ont des peines* (1).

Dans ces exemples, MÊME est adverbe, parce qu'il signifie *aussi*.

496. *Même* peut être adverbe quoique placé après un seul nom, si ce nom en suppose d'autres sous-entendus et qui restent dans la pensée. Ainsi *même* est invariable dans ces phrases :

Les plus grands génies même s'égarent, c'est-à-dire, les hommes de talent, les plus grands génies *même* s'égarent ; *ses ennemis même l'estiment*, c'est-a-dire, tous ceux qui le connaissent, ses ennemis *même* l'estiment ; *les enfants même furent passés au fil de l'épée ;* c'est-à-dire, les vieillards, les femmes, les enfants *même* furent passés au fil de l'épée ; *les enfants même de deux ans furent massacrés*, c'est-à-dire, tous les enfants, *même* ceux qui étaient âgés de deux ans ; *notre esprit relève de Dieu dans ses occupations, même les plus humbles ; notre cœur, dans ses mouvements, même les plus faibles ; notre force, dans ses actes, même les plus obscurs*, c'est-à-dire, dans toutes ses occupations, *même* dans les plus humbles, dans tous ses mouvements, *même*, etc.

497. Placé après un seul nom, *même* est adjectif lorsque, ne supposant aucun nom précédent sous-entendu, il exprime seulement l'identité ou la ressemblance; alors il signifie *lui-même, elles-mêmes, eux-mêmes : les chefs mêmes s'honorent du nom de soldats*, c'est-à-dire, les chefs eux-mêmes ; *ces murs mêmes parleraient*, c'est-à-dire, ces murs eux-mêmes ; *les bienfaits mêmes veulent être assaisonnés par des manières obligeantes ;* c'est-à-dire, les bienfaits eux-mêmes ; *les écorces mêmes des végétaux sont en harmonie avec les températures de l'atmosphère*, c'est-à-dire, les écorces elles-mêmes, etc.; *les mauvais princes nuisent plus par l'exemple que par leurs fautes mêmes*, c'est-à-dire, que par leurs fautes elles-mêmes ; *les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs mêmes*, c'est-à-dire par les Grecs eux-mêmes.

Par la même raison on a pu écrire : *les siens mêmes l'ont trahi ; ceux même qui n'ont pas de bien veulent paraître en avoir ; ceux qui ne sont contents de personne sont ceux mêmes dont personne n'est content ; le Sénat se trouve composé de ceux mêmes qui étaient le plus opposés à la loi*, etc.

Mais on écrira avec l'adverbe *même*, parce qu'il y a une gradation exprimée ou sous-entendue : *Ni les motifs de la religion, ni ceux même du monde ne peuvent nous détacher ; ils ne suivent pas constamment leurs lois primitives, et celles même qu'ils se donnent, ils ne les observent pas toujours ; les hommes vertueux sont respec-*

(1) Après deux noms synonymes ou d'un sens équivalent, *même* est adjectif comme après un seul nom : *j'ai conservé dans ma vieillesse, les inclinations, les habitudes mêmes que j'avais dans mon enfance.*

tés de ceux même qui n'ont aucune vertu ; ceux même auxquels j'ai fait le plus de bien, me trahissent.

498. *Même* est encore invariable : 1° après un pronom indéfini : *quelques-uns* MÊME ; 2° lorsqu'il n'est précédé d'aucun déterminatif distinct : *Peu de poètes* MÊME... *Quelques femmes* MÊME... *Certains hommes* MÊME ; 3° enfin si le mot placé avant *même* n'est pas nom de sa nature, mais un adjectif pris substantivement, *même* est encore invariable : *Les vieux* MÊME... *Les plus sages* MÊME.

QUELQUE, QUEL QUE.

499. *Quelque* s'écrit de trois manières :

1° Lorsqu'il est suivi d'un verbe il s'écrit en deux mots : *quel que ;* alors *quel*, adjectif, s'accorde avec le sujet du verbe et *que*, conjonction, est invariable : *quels que soient vos talents ; quelle que soit votre mémoire ;*

2° Suivi d'un nom seul, ou d'un adjectif et d'un nom, *quelque* s'écrit en un mot, et, comme adjectif, s'accorde en nombre avec ce nom : *j'ai rencontré quelques personnes ; prêtez-moi quelques bons livres ; quelques faibles aumônes soutiennent cette famille.*

REMARQUE. Suivi d'un adjectif et d'un nom, *quelque* peut être invariable ; c'est lorsqu'il a le sens de *si : quelque bons médecins qu'ils soient, ils ne guériront pas une maladie incurable ; quelque bons traducteurs qu'ils soient, ils n'ont pas compris ce passage ;* c'est-à-dire, *si* bons médecins qu'ils soient, etc. ; *si* bons traducteurs qu'ils soient, etc.

3° Suivi d'un adjectif, d'un participe ou d'un adverbe, *quelque* s'écrit également en un mot, mais alors il est adverbe et reste invariable : *quelque savants qu'ils paraissent ; quelque corrompues que soient nos mœurs, le vice n'a pas encore perdu toute sa honte ; quelque adroitement que les choses se fassent.*

500. *Quelque*, suivi d'un adjectif numéral, est adverbe et invariable, parce qu'il signifie *environ : il avait quelque trois cents francs ; il y a quelque cinq cents ans que la boussole a été découverte* (1).

---

(1) *Quelque* peut être cependant placé devant un adjectif numéral employé comme nom, alors il est adjectif et s'accorde : *Cette voiture contient* QUELQUES CENTS *de choux.* Ici *quelques* signifie *plusieurs.*

Il ne faut pas employer *quel* au lieu de *quelque* ; ainsi l'on doit dire : QUELQUE *talent qu'il ait, il doit toujours être modeste*, et non QUEL *talent qu'il ait.*

Au lieu de *quel, quelque*, on employait autrefois *tel que*. ce serait aujourd'hui une faute grave de faire, dans ce sens, usage de cette expression. On dit : QUEL *qu'il soit*, QUELQUE *temps qu'il fasse*, et non TEL qu'*il soit*, TEL *temps qu'il fasse.*

TOUT.

501. *Tout* est adjectif ou adverbe.

Tout signifiant *chaque* ou la *totalité* est adjectif et s'accorde avec le nom ou le pronom qu'il modifie : *tout homme est sujet à la mort, en toute occasion, à toute heure*, c'est-à-dire *chaque homme, à chaque occasion, chaque heure; le plus souvent en perdant* TOUT *son bien on perd* TOUS *ses amis;* TOUS *ceux qui paraissent heureux ne le sont pas pour cela; Joseph emploie à son travail* TOUTE *son industrie,* TOUT *son savoir.* Dans ces trois derniers exemples *tout* signifie la *totalité.*

502. *Tout* est adverbe, et dès lors invariable, quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe ; alors il signifie *tout à fait, entièrement, quelque, quoique: dans les pays du Nord, on trouve des loups* TOUT *blancs, d'autres* TOUT *noirs* (*tout à fait* blancs, *tout à fait* noirs); *le champ de bataille était* TOUT *couvert de morts et de mourants* (*entièrement* couvert); TOUT *laborieux qu'il est* (*quelque* laborieux qu'il soit); TOUT *soldats qu'ils sont, ils ont eu peur* (*quoiqu'ils* soient soldats, etc.)

503. EXCEPTION. *Tout*, quoique adverbe, varie par euphonie, s'il est placé devant un adjectif ou un participe passé féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré : *elle est* TOUTE *stupéfaite; elles sont* TOUTES *déconcertées,* TOUTES *honteuses* (1).

---

(1) Il y a néanmoins, dit l'Académie dans son Dictionnaire, certains cas où TOUT, placé devant un adjectif féminin singulier commençant par une voyelle ou par un *h* non aspiré, reçoit le genre du nom ou du pronom auquel cet adjectif se rapporte, et redevient lui-même un véritable adjectif: c'est lorsqu'il sert moins à exprimer une sorte d'excès ou d'intensité, qu'à désigner l'ensemble, la totalité des différentes parties d'une chose: *la forêt lui parut* TOUTE *enflammée; au langage près, la comédie, chez les Romains, fut* TOUTE *athénienne.* Souvent l'adjectif féminin est remplacé par une expression équivalente; alors on observe la même distinction. Ainsi dans les phrases qui suivent, on emploie *tout* adverbe, parce qu'il s'agit d'exprimer l'excès, l'intensité: *elle est* TOUT *en larmes*, c'est-à-dire, elle pleurait beaucoup, excessivement; *elle est* TOUT *à son devoir*, c'est-à-dire, elle est entièrement occupée à son devoir. Pour la même raison on écrira: *elle est* TOUT *en sueur,* TOUT *en eau; cette femme est* TOUT *yeux,* TOUT *oreilles.*

Au contraire, dans les deux suivantes, on emploie l'adjectif *toute*, parce qu'on veut exprimer la totalité: *la maison était* TOUTE *en feu*, toute la maison brûlait; *cette maison est* TOUTE *à lui*, il n'y a aucune partie de la maison qui ne lui appartienne. On écrira donc suivant le sens qu'on veut donner: *les arbres sont* TOUS *en fleurs* (*tous également* en fleurs); *ou ces arbres sont* TOUT *en fleurs* (*tout à fait* en fleurs); ces hommes étaient *tous* tristes, ou *ces hommes étaient* TOUT *tristes* (*tout à fait* tristes,) etc.

504. REMARQUE. *Tout* est invariable lorsqu'il précède *immédiatement* un nom de ville, parce qu'alors il modifie le nom *peuple* sous-entendu : TOUT *Rome était consterné ;* TOUT *Marseille l'attendait* (1).

505. *Tout*, immédiatement suivi de l'adjectif *autre*, est adverbe, et conséquemment invariable, s'il modifie cet adjectif : *c'est* TOUT AUTRE chose, c'est-à-dire, c'est une chose *tout à fait* autre, *entièrement* différente. Dans ce cas, le sens ne permet pas de placer le nom entre *tout* et *autre ;* en effet, on ne saurait dire : *une* TOUTE *chose* AUTRE.

Mais si *tout* détermine le nom qui suit l'adjectif *autre*, il est lui-même adjectif et s'accorde avec ce nom : *en* TOUTE AUTRE *circonstance que celle-ci, je vous aurais accordé la permission.*

Dans ce cas, il est possible de placer le nom entre *tout* et *autre : en* TOUTE *circonstance,* AUTRE *que celle-ci, je vous aurais accordé la permission.*

Ainsi on mettra *tout* invariable dans les phrases suivantes, parce que : 1° on ne saurait placer le nom entre *tout* et *autre ;* 2° parce que *tout* peut être remplacé par *tout à fait, entièrement : sa position est* TOUT AUTRE *qu'elle n'était.* On ne saurait dire : *toute position autre qu'elle n'était ;* mais on peut dire : *sa position est tout à fait, entièrement différente*, etc. *Voici de* TOUT *autres affaires.* On ne dira pas : *voici de toutes affaires autres ;* mais on peut dire : *voici des affaires tout à fait, entièrement différentes.*

Par ces mêmes moyens, on reconnaîtra l'invariabilité de *tout* dans les phrases qui suivent : *la cour est, à Marly,* TOUT *autre qu'à Versailles ; après une ou deux campagnes, ils seront de* TOUT *autres soldats ; la circonstance est* TOUT *autre aujourd'hui.*

506. Mais on fera varier *tout* dans les phrases suivantes : 1° parce que le sens permet de placer le nom entre *tout* et *autre ;* 2° parce que *tout* ne saurait être remplacé par *tout à fait, entièrement différente :* TOUTE *autre place qu'un trône eût été indigne d'elle*, c'est-à-dire toute place autre qu'un trône ; TOUTE *autre voix que la voix unanime des pasteurs doit leur être suspecte*, c'est-à-dire toute voix autre que la voix unanime, etc. ; *il aime la solitude, et* TOUTE *autre vie pour lui est languissante*, c'est-à-dire toute vie autre que celle-là est pour lui languissante ; *la jalousie égare plus que* TOUTE

(2) Cette règle ne saurait s'appliquer aux phrases suivantes et aux phrases similaires : *de* TOUTE *la Venise des doges, il ne reste plus qu'un fantôme ; presque* TOUTE *l'ancienne Rome a disparu ;* car ici, entre tout et le nom propre de ville, se trouve un article ou un adjectif.

autre passion; Cicéron préféra à TOUTE *autre gloire, celle d'être appelé le père de la patrie.*

On reconnaît aussi que devant *autre*, *tout* est adjectif et variable quand il signifie *quelque*. Ainsi dans les deux derniers exemples on pourrait dire : *la jalousie égare plus que* QUELQUE *autre passion ; Cicéron préféra à* QUELQUE *autre gloire celle d'être appelé père de la patrie.*

507. Avant ou après *un*, *une*, le mot *tout* est toujours adverbe : *sous méritez une* TOUT *autre destinée ; c'est une* TOUT *autre personne ; il exerce une* TOUT *autre profession ; on a une* TOUT *autre idée de vous ; ils ont* TOUT *une autre manière d'écrire.*

508. Suivi de entier, entière, *tout* reste invariable : *les grands hommes ne meurent pas* TOUT *entiers ; une heure* TOUT *entière s'écoule ; des masses* TOUT *entières de rochers se sont détachées de la montagne ; mon âme est* TOUT *entière à la solitude.* (Chateaubriand) (1).

509. *Aucun* et *nul* excluent toute idée de pluralité : *aucun chemin*, *nul sentier*.

Cependant on les met au pluriel : 1° s'ils se rapportent à un nom qui ne s'emploie pas au singulier, comme *ancêtres*, *funérailles*, *gens*, *entrailles*, *catacombes*, etc. : *on ne lui fait* AUCUNES *funérailles ; il a obtenu ce qu'il demandait sans* AUCUNS *frais.*

2° On les met encore au pluriel, si le nom qui les suit n'a pas la même signification au singulier qu'au pluriel, comme *gages*, *troupes*, *soins*, *préparatifs*, etc. : *ce domestique ne reçoit* AUCUNS *gages ;* NULLES TROUPES *ne sont mieux exercées ; elle ne m'a rendu* AUCUNS *soins ; il n'a fait* AUCUNS *préparatifs*, etc. (Acad.).

---

(1) L'Académie autorise à dire : *de tout côté, de tous côtés ; à tout moment, à tous moments, de toute part, de toutes parts ; de toute sorte, de toutes sortes.* On dit également bien : *en tout lieu, en tous lieux.*

On emploie cependant le singulier lorsque *tout* est l'équivalent de *chaque*, et le pluriel quand il marque un sens de généralité ou d'universalité collective : *la sotte gloire est de tout pays* (Mme de Sévigné) ; *en toute chose il faut considérer la fin* (La Fontaine) ; *on change à tout moment de mode ; il se vantait à tout propos ; nos arlequins de toute espèce imitent le beau pour le dégrader ; les agresseurs en tout genre ont tort devant Dieu et devant les hommes.* Et avec le pluriel : *on voit des consciences de toutes sortes, de toutes tailles, de toutes qualités, de toutes saisons ; plût à Dieu que nous connussions toutes choses par instinct et par sentiment* (Pascal) ; *en tous pays, les bons cœurs sont frères* (Florian) ; *des marchandises de toutes sortes arrivaient de tous côtés ; ceux que nous appelions anciens étaient nouveaux en toutes choses* (Pascal) ; *on vous voit en tous lieux vous déchaîner contre moi* (Molière) ; *Dieu fit de rien toutes choses.* (Acad.)

TOUT A VOUS. Si une femme écrit : *je suis tout à vous*, c'est une expression de politesse qui signifie : Je suis entièrement à vous ; je suis toute disposée à vous rendre service. Mais si elle écrit : *je suis toute à vous*, c'est une expression de tendresse qui veut dire : Je vous consacre ma vie, mon existence entière. (Acad.)

D'après cette règle, on écrira avec le pluriel : *je n'ai aucuns fonds pour vous payer*, parce que, dans ce sens, *fonds* ne s'emploie qu'au pluriel : *vous n'avez donné* AUCUNS *soins à cette affaire*, car, dans cette acception, on dit plutôt *des soins* que *du soin* ; tandis qu'on écrira : *rangez donc vos effets, vous n'avez aucun soin* (1).

EMPLOI DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

510. On remplace par l'article les adjectifs possessifs quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai mal à* MA *main ; je me suis coupé* MES *ongles*, dites : *j'ai mal à* LA *main ; je me suis coupé* LES *ongles*. Le sens indique assez clairement qu'il s'agit de ma main et de mes ongles.

Mais on ne dirait pas : *Paul a perdu* LA *plume ; je vois que* LA *main enfle ;* on ne connaît pas l'objet possesseur, il est nécessaire d'employer l'adjectif possessif et de dire : *Paul a perdu* SA *plume ; je vois que* MA *main enfle.*

511. On emploie encore l'adjectif possessif pour désigner quelque chose d'habituel et de périodique : MA *migraine m'a repris ; la poule chante après avoir fait* SON *œuf.*

512. Quand il s'agit de choses, *son, sa, ses, leur, leurs*, doivent entrer dans la proposition même où l'objet possesseur figure comme sujet ; ainsi on dira : *ces* ROSES *ont conservé* LEUR *fraîcheur ; cette* PLANTE *a* SA *forme et* SES *propriétés*, etc. Mais ce serait une faute de dire : *cette* VILLE *est belle, j'admire* SES *édifices ; voilà de beaux* ARBRES, LEURS *fruits sont excellents*, parce que les objets possesseurs *ville, arbres*, ne sont pas les sujets des propositions où se trouvent *ses* et *leurs*. Dans ce cas, on remplace *son, sa, ses, leur, leurs*, par l'article et le pronom *en*, et l'on dit : *cette* VILLE *est belle, j'*EN *admire* LES *édifices ; voilà de beaux arbres, les fruits en sont excellents.*

---

(1) *Aucuns*, d'*aucuns* ne sont plus usités que dans le style naïf et badin, dans le sens de *certains, quelques-uns : je ne puis assez blâmer la sotte arrogance d'*AUCUNS *de notre nation.*

Plusieurs avaient la tête trop menue ;
AUCUNS *trop grosse*, AUCUNS *même cornue.* (La Fontaine).

CHAQUE ne peut s'employer sans être suivi d'un nom auquel il se rapporte : *chaque tête, chaque avis ; chaque pays a ses coutumes.*

On ne dira donc pas : *ces livres coûtent deux francs* CHAQUE, mais : *deux francs* CHACUN.

513. Exception. Cependant on emploie *son, sa, ses, leur, leurs*, lorsque l'objet possédé est le complément d'une préposition : *la terre*, PAR *son mouvement de rotation, nous donne le jour et la nuit ; Paris est beau, j'admire le grand nombre* DE *ses édifices*.

514. On emploie également *son, sa, ses, leur, leurs* lorsque les mots possesseurs sont des noms de personnes ou d'objets personnifiés, surtout si l'on veut donner plus de force ou de clarté à l'expression : *la* NÉCESSITÉ *parle, il faut suivre* SA LOI ; *le* MONDE *se connaît si peu en vertu solide, que la moindre apparence éblouit* SA VUE ; *rien n'épuise la* TERRE : *plus on déchire* SES ENTRAILLES, *plus elle est libérale ; en épousant les intérêts* DES AUTRES, *il ne faut pas épouser* LEURS PASSIONS ; *ceux qui ont cru anéantir le* CHRISTIANISME *ont méconnu* SON ESPRIT : *ces* ARBRES *sont dans une belle exposition, mais* LEURS FRUITS *ne mûrissent pas*. Dans cette dernière proposition, *les fruits n'en mûrissent pas* serait équivoque.

CHAPITRE V.

EMPLOI DES PRONOMS EN GÉNÉRAL.

515. Les pronoms ne peuvent représenter que des noms déterminés, c'est-à-dire précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif. En conséquence, on ne dira pas : *je sais demander* CONSEIL *et* LE *suivre ; je vous fais* GRACE *et* ELLE *est méritée*.

Pour rendre ces phrases correctes, il faut dire : *je sais demander* UN CONSEIL *et* LE *suivre ; je vous accorde* VOTRE GRACE *et* ELLE *est méritée*.

L'emploi du pronom est donc vicieux s'il représente les expressions : *faire réponse, faire grâce, demander conseil, se mettre en mer, avec politesse, avec honneur*, etc., qui équivalent à *répondre, pardonner, consulter, s'embarquer, poliment, honorablement*, etc.

Les poètes se sont quelquefois affranchis de cette règle :

Quand je me fais justice, il faut qu'on se LA *fasse*. (Racine).

Mais c'est une licence poétique que la prose ne doit pas imiter.

516. Lorsqu'un pronom est répété dans une phrase, il ne doit pas se rapporter tantôt à un nom et tantôt à un autre. Ainsi cette phrase est défectueuse : *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et* IL *lui fut si agréable qu'*IL *lança au même instant la foudre contre les Philistins*, parce que le premier *il* se rapporte à *holocauste*, et le second à *Dieu*. Il faut dire : *Samuel offrit son holocauste, et Dieu le trouva si agréable qu'il lança*, etc.

517. Les pronoms doivent être employés de manière à ne donner lieu à aucune équivoque. Ainsi on ne dira pas : *Virgile a imité Homère dans tout ce qu'*IL *a de beau*, car on ne sait pas si le pronom *il* se rapporte à Virgile ou à Homère. Pour être correct, il faut dire, suivant l'idée que l'on veut exprimer : *Virgile, dans tout ce qu'*IL *a de beau, a imité Homère ;* ou, *Virgile a imité Homère dans tout ce que* CELUI-CI *a de beau.*

518. Le pronom *on* donne lieu à des fautes fréquentes ; il doit toujours, dans la même phrase, se rapporter à la même personne. Ainsi on dira très-bien : ON *tient beaucoup à ce que l'*ON *a acquis péniblement.*

Mais il est inexact de dire : ON *n'aime pas qu'*ON *nous critique*, parce qu'ici le premier *on* représente *les personnes critiquées*, et le second, *les personnes qui critiquent*. Il faut dire : NOUS *n'aimons pas qu'*ON *nous critique.*

519. Le pronom est soumis pour l'accord aux mêmes règles que l'adjectif qualificatif, c'est-à-dire qu'il prend le genre et le nombre du mot dont il tient la place : *l'homme* AUQUEL *je parle, la femme à* LAQUELLE *je parle, les hommes* AUXQUELS *je parle, les femmes* AUXQUELLES *je parle.*

Il a montré un courage ou une prudence A LAQUELLE *on prodigue des éloges ; il déploie un courage, une intrépidité* A LAQUELLE *rien ne résiste.*

520. Nous, vous sont quelquefois employés pour *je, tu ;* dans ce cas, ces pronoms veulent le verbe au pluriel, et les noms, les adjectifs et les participes qui s'y rapportent, au singulier. Ex. : NOUS *sommes* FORCÉ, *pour éviter les répétitions, de nous arrêter ici ; songez, ma fille, dans quel rang* VOUS *êtes* ÉLEVÉE ; VOUS *n'êtes pas un* ENFANT ORDINAIRE. (Racine).

DES PRONOMS PERSONNELS.

Pronoms personnels employés comme sujets.

521. Les pronoms personnels employés comme sujets se mettent ordinairement avant le verbe : *je parle, tu écris, il dort.* Mais ils se placent après le verbe :

1° Dans les phrases interrogatives ou exclamatives : *où suis-je? qu'ai-je fait? que dois-je faire encore?* (Racine). *Par combien d'imperceptibles liens nous sommes attachés au monde!* (Bossuet). *Puissé-je, de mes yeux, y voir tomber la foudre!* (Corneille).

2° Lorsque le verbe est intercalé dans une phrase pour annoncer une citation. Exemple :

*Je vous payerai, lui dit-*ELLE,
Avant l'août, foi d'animal,
Intérêt et principal. (La Fontaine).

3° Après les mots *aussi, à peine, au moins, du moins, combien, encore, en vain, peut-être, toujours,* etc. Ex. : AUSSI *est-*IL *revenu ;* A PEINE *étiez-vous rentrés,* etc.

Cette tournure a plus de grâce, mais elle n'est pas de rigueur, on peut dire également : *aussi* IL *est revenu ; à peine* VOUS *étiez rentrés,* etc.

4° Après les verbes mis au subjonctif sans qu'aucune conjonction soit exprimée : *fût-*IL *déjà parti, je saurai le trouver ; dussé-*JE *périr, j'essayerai de le sauver.*

Pronoms personnels employés comme compléments.

522. Employés comme compléments, les pronoms personnels se placent aussi avant le verbe : *il* NOUS *appelle ; je* LUI *réponds ; on* ME *connaît.*

523. EXCEPTION. Quand le verbe est à l'impératif, le pronom complément suit le verbe, si la proposition est affirmative ; il le précède, si elle est négative : *répondez-*MOI ; *ne* VOUS *éloignez pas.*

524. Remarque. Cependant, même dans les propositions affirmatives, s'il y a deux impératifs unis par une des conjonctions *et*, *ou*, le pronom, complément du dernier, peut se placer avant ou après le verbe :

Vivez heureuse au monde et ME *laissez en paix*. (Racine).
Polissez-LE *sans cesse et* LE *repolissez*. (Boileau).

525. Si le verbe à l'impératif a deux pronoms pour compléments, l'un direct, l'autre indirect, le complément direct se place le premier : *prêtez*-LE-*moi ; rendez*-LA-*lui ; délivrez*-NOUS-*en*.

526. Avec *nous* et *vous*, l'usage a consacré le contraire : *appropriez-vous*-LES, *montrez-nous*-LA, et non *appropriez-les-vous, montrez-la-nous*.

Mais si l'un des pronoms *moi, toi, le, la*, entre dans une proposition où figure le pronom *y*, alors, par raison d'euphonie, *y* s'énonce le premier. On dira donc : *mets-y-toi ;* et non *mets-t'y*. Il est préférable néanmoins, dit l'Académie, d'éviter ces façons de parler un peu bizarres. Ainsi, au lieu de : *envoyez-y-moi, menez-y-le*, il est mieux de dire : *envoyez-moi dans cet endroit ; menez-le dans ce lieu*.

527. Le pronom personnel complément d'un infinitif dépendant d'un autre verbe, se place ordinairement entre les deux verbes, ou devant le premier.

Tu trahis mes bienfaits, je veux LES *redoubler*, ou *je* LES *veux redoubler*.

On doit employer la construction qui donne plus de vivacité à la pensée ou plus d'élégance à la phrase.

Répétition des pronoms personnels.

528. La répétition des pronoms personnels employés comme sujets est de rigueur, lorsqu'on passe d'une proposition négative à une proposition affirmative : *nous ne savons rien et* NOUS *voulons passer pour tout connaître*.

529. Mais quand on passe d'une proposition affirmative à une proposition négative, il dépend du goût de répéter le pronom ou de ne pas le répéter : *je l'ai vu, et* JE *n'en puis croire mes yeux ;* JE *crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte*. (Racine).

Dans les exemples suivants, c'est aussi le goût et l'oreille que l'on doit consulter :

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.
Il s'écoute, il se plaît, il s'admire, il s'aime.
Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur. (Mme de Sév.)

530. Les pronoms personnels employés comme compléments doivent se répéter avant le verbe dont ils dépendent, lorsque ce verbe est à un temps simple : *il ne* VOUS *loue et ne* VOUS *flatte que pour* VOUS *tromper.*

531. La répétition n'est pas indispensable si les verbes sont à un temps composé, pourvu toutefois que les pronoms personnels soient des compléments de même nature. Ex.: *votre père* M'*a appris et* M'*a raconté tous vos malheurs*, ou *votre père* M'*a appris et raconté tous vos malheurs.*

Mais on ne dirait pas : *il m'a salué et parlé*, parce que ces verbes ne veulent pas le même complément ; il faut répéter le pronom et dire : *il* M'*a salué et* M'*a parlé.*

Emploi du pronom LE.

532. Le pronom *le*, représentant un nom ou un adjectif pris substantivement, s'accorde en genre et en nombre avec ce nom :

Êtes-vous la fille de Pierre ? — Je *la* suis.
Êtes-vous les frères de Paul ? — Nous *les* sommes
Êtes-vous la malade ? — Je *la* suis.
Êtes-vous les mariés ? — Nous *les* sommes.

533. Le pronom *le* est invariable quand il représente un adjectif, un nom pris adjectivement, un infinitif ou une proposition :

Êtes-vous fille de Pierre ? — Je *le* suis.
Êtes-vous frères de Paul ? — Nous *le* sommes.
Êtes-vous malade ? — Je *le* suis.
Êtes-vous mariés ? — Nous *le* sommes.

Je dois le plaindre et je *le* puis sans crime, c'est-à-dire je puis *le plaindre* sans crime.

Croyez-vous que la terre tourne ? — Je *le* crois, c'est-à-dire *je crois que la terre tourne.*

534. Le pronom *le* peut, par syllepse, se rapporter, non à un substantif ou à un adjectif pris substantivement, mais à un membre de phrase, ou bien signifier *tel, cela.* Dans ces deux cas, il

reste invariable. Ex.: *les causes de notre élévation* LE *sont trop souvent de notre ruine*, c'est-à-dire sont trop souvent les causes de notre ruine ; *est-ce que nous sommes la cause qu'ils s'en éloignent ? Oui, nous* LE *sommes*, c'est-à-dire nous sommes la cause qu'ils s'en éloignent ; *les fourbes croient aisément que les autres* LE *sont* (sont *tels); si j'ai obtenu cette faveur, je* LE *dois à votre bonté* (je dois *cela*).

535. Les pronoms *le, la, les* s'emploient comme attributs dans les propositions qui ont pour sujet *ce*, représentant une chose inanimée. Ex.: *est-ce votre livre? Oui, ce* L'*est ; ce carrosse parut etre celui de mon fils, ce* L'*était en effet ; sont-ce vos plumes ? Oui, ce* LES *sont*.

Ces tournures sont correctes ; on évite cependant aujourd'hui de les employer, on préfère répéter le nom : *est-ce votre livre? Oui, c'est mon livre*, ou bien, *oui, c'est le mien*.

536. Mais s'il s'agit d'êtres animés, de personnes, on se sert de *c'est lui, c'est elle,* CE *sont eux,* CE *sont elles: sont-ce vos parents ? Oui,* CE SONT EUX ; *est-ce ta mère ? Oui,* C'EST ELLE.

537. Le pronom *le* doit toujours se rapporter à un mot énoncé précédemment ; ainsi c'est une faute de dire : *il n'est jamais permis de* FAIRE *ce qui ne doit pas* L'*être*. En effet, le pronom *le* représente le participe *fait* qui n'est pas exprimé. On doit dire : *il n'est jamais permis de* FAIRE *ce qui ne doit pas* ÊTRE FAIT.

Néanmoins cette pratique peut être tolérée à une double condition : 1° qu'il y ait synonymie ou ressemblance de son ; 2° que l'emploi du pronom ne puisse donner lieu à aucune équivoque. Ex.: *comment blâmer ce qui ne saurait* L'*être ? le bœuf remplit ses premiers estomacs autant qu'ils peuvent* L'*être*.

Emploi du pronom SOI.

538. Le pronom *soi* se dit des personnes et des choses ; on ne l'applique aux personnes qu'avec une expression vague ou indéterminée, comme *on, chacun, quiconque, personne, tout homme, tout le monde*, etc., ou après un infinitif. Ex. : *la bienséance exige qu'*ON *ne parle jamais de* SOI *sans qu'il y ait nécessité ;* QUICONQUE *rapporte tout à* SOI *n'a pas beaucoup d'amis ;* TOUT HOMME *met autrui fort au-dessous de* SOI ; *n'*AIMER *que* SOI, *c'est être mauvais citoyen*.

539. On fait quelquefois usage du pronom *soi* en rapport avec des personnes déterminées, c'est lorsqu'il contribue à la précision du sens ou qu'il sert à éviter une équivoque : *le chat paraît ne sentir que pour* SOI : *l'égoïste ne pense qu'à* SOI ; *un fils qui travaille pour son père travaille pour* SOI.

540. SOI, appliqué aux choses, peut se dire dans tous les cas : *l'aimant attire le fer à* SOI ; *la vertu est aimable en* SOI. Seulement, il est d'usage aujourd'hui de n'employer ce pronom qu'au singulier. Ainsi l'on dira bien : *un bienfait porte avec* SOI *sa récompense ;* mais il faut dire : *les bienfaits portent avec* EUX *leur récompense*, car le pronom SOI, étant toujours singulier, ne saurait remplacer un nom pluriel.

Emploi des pronoms LUI, LEUR, EUX, ELLE, ELLES.

541. Les pronoms *lui*, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, employés comme compléments indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. Ex. : *l'homme médisant est dangereux, éloignez-vous* DE LUI ; *le travail est mon sauveur, je* LUI *dois la vie.*

542. En général, lorsqu'on parle des animaux ou des choses, il faut se servir des pronoms *en*, *y*, et non des pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles* précédés d'une préposition : *ce cheval est vicieux, il faut vous* EN *défaire ; dès que j'aurai reçu votre lettre, j'*Y *répondrai.*

D'où il suit qu'on ne doit pas dire en parlant d'un arbre : *cet arbre avance trop, coupez-*LUI *les branches.* En parlant de plusieurs bâtiments : *je* LEUR *ferai ajouter une aile.* Il faut dire : *coupez-en les branches ; j'*Y *ferai ajouter une aile.*

543. Les pronoms *en* et *y* se disent quelquefois des personnes, mais considérées d'une manière générale ou désignées vaguement : *ces enfants aiment bien leurs parents, et* EN *sont tendrement aimés ; c'est un honnête homme, fiez-vous-*Y. (Acad.).

544. Quand il s'agit de choses, on emploie *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, si la construction ne permet pas de les remplacer par *en*, *y*, ou si ces pronoms donnent à la phrase plus de précision ou d'harmonie. Ex. : *votre thèse aura contre* ELLE *tous les partisans de la routine ; celui qui rend un service doit l'oublier, celui qui le reçoit, s'*EN *souvenir ; il accable mon peuple de maux, il* EN *est l'ennemi, j'*EN *veux être le père.*

545. En parlant des choses on emploie toujours *lui*, *eux*, *elle*, *elles* après certaines prépositions, comme *sans*, *avec*, *après*, etc. : *j'aime la campagne, et ne puis être heureux* SANS ELLE ; *la rivière entraînait tout* APRÈS ELLE.

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

546. *Ce*, placé au commencement d'une phrase et suivi d'un pronom relatif, se répète par pléonasme dans

le second membre de la phrase : *ce qui importe à l'homme, c'est de remplir ses devoirs ; ce qui mérite le plus notre admiration, c'est la vertu.*

547. On ne répète pas le pronom *ce* si le premier membre de la phrase a peu d'étendue, ou si le verbe *être* est suivi d'un adjectif : *ce qui plaît est toujours ce que l'on préfère ; ce que je fais est vraiment fatigant.*

548. On emploie le pronom *ce* devant le verbe *être*, quand le premier membre de la phrase figure comme attribut et a une certaine étendue : *une des premières vertus du jeune âge, c'est la modestie ; la plus douce consolation de l'homme malheureux, c'est la pensée de son innocence.* (Bossuet).

549. Quand l'attribut a peu d'étendue, on peut employer ou supprimer *ce*, c'est le goût et l'oreille qui en décident : *la vraie noblesse est* ou *c'est la vertu ; le plus grand ouvrier de la nature est* ou *c'est le temps ; le génie de notre langue est* ou *c'est la clarté et l'élégance.*

550. On emploie *ce* de préférence lorsqu'on veut définir ou expliquer avec précision et énergie : *le génie, c'est la patience* (Buffon) ; *le monde, c'est une révolution journalière d'événements* (Massillon) ; *le plus grand plaisir d'un avare, c'est de contempler son trésor.*

551. Lorsque le verbe est placé entre deux infinitifs, l'emploi du pronom *ce* est de rigueur : *donner, c'est devenir meilleur ; prier Dieu, c'est commencer à le posséder.*

Cependant on supprime *ce* dans certaines phrases proverbiales où le verbe est accompagné d'une négation : *abuser n'est pas user ; plaisanter n'est pas répondre ; souffler n'est pas jouer.* (Acad.).

552. *Celui, celle, ceux, celles* ne doivent pas précéder immédiatement un adjectif ou un participe. Ainsi, au lieu de dire : *celui livré, ceux vendus, celle aimable, celle écrite*, dites : *celui qui a été livré, ceux que j'ai vendus, celle qui est aimable, celle qui est écrite.*

On trouve cependant cette tournure dans le style pratique ou d'affaires, et même parfois chez quelques bons écrivains ; mais elle ne doit pas être imitée.

553. Les pronoms *ce, celui, celle* sont quelquefois sous-entendus : cette suppression donne plus d'énergie à l'expression ; mais dans l'analyse, on doit faire disparaître l'ellipse en rétablissant l'antécédent sous-entendu. Ex. : QUI *oblige vite oblige deux fois ;* QUI *trop embrasse mal étreint,* au lieu de : CELUI QUI *oblige vite,* etc. ; CELUI QUI *trop embrasse,* etc.

554. *Celui-ci*, *celle-ci*, *ceci*, s'emploient pour désigner les objets les plus proches ou dont on a parlé en dernier lieu; *celui-là*, *celle-là*, *cela*, s'emploient pour désigner les objets les plus éloignés ou dont on a parlé en premier lieu. Ex.: *je préfère* CELUI-CI (l'objet le plus proche), *et vous* CELUI-LA (l'objet le plus éloigné); *Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent:* CELUI-CI (le dernier dont on parle, Démocrite) *riait toujours;* CELUI-LA (le premier dont on a parlé, Héraclite) *pleurait sans cesse; prenez* CECI, *laissez* CELA.

Ça n'est admis que dans le langage familier: *donnez-moi* ÇA; *il n'y a pas de mal à* ÇA (Acad.)

DES PRONOMS POSSESSIFS.

555. Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à un nom précédemment énoncé: *il a vendu sa maison pour acheter* LA NÔTRE. Il ne faut donc pas imiter ce style fréquemment employé dans le commerce: *en réponse* A LA MIENNE *du* 4, LA VÔTRE *du* 9, *m'annonce*, etc. Ne dites pas non plus: *j'ai reçu votre* HONORÉE, mais simplement *votre lettre*, ou bien *votre* HONORÉE LETTRE.

556. Les noms de choses employés figurément pour désigner des personnes, doivent être mis en rapport avec les pronoms personnels et non avec les pronoms possessifs. On dira donc en parlant à un militaire: *il n'y a pas de meilleure* ÉPÉE *que* VOUS, et non *que la vôtre*, parce qu'ici le mot *épée* est pris pour celui qui s'en sert. On dira de même: *il n'y a pas de meilleure* FLÛTE *que* LUI; *il n'y a pas de plus forte* TÊTE *que vous.*

557. *Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur* ne se disent absolument que lorsqu'ils sont employés comme noms: LE MIEN ET LE TIEN *ne s'accordent guère;* LES VÔTRES *se sont bien battus; veux-tu être* DES NÔTRES? *il est plein d'égards pour moi et pour* LES MIENS. (Acad.).

DES PRONOMS RELATIFS.

558. La clarté exige que le relatif soit près de son antécédent. Ainsi la phrase suivante est incorrecte: *il y a des choses dans tes paroles* QUI *ne sont pas vraies.*

On ne sait pas si le relatif *qui* se rapporte à *choses* ou à *paroles*. Il faut dire : *il y a dans tes paroles des choses* QUI *ne sont pas vraies*.

559. Il est quelquefois difficile ou même impossible de placer le pronom conjonctif immédiatement après son antécédent ; alors on le remplace par *lequel*, *laquelle*, etc. Ex. : *la femme de votre oncle*, QUI *est très-charitable*, *a adopté cet orphelin* ; dites : *la femme de votre oncle*, LAQUELLE *est très-charitable*, etc.

560. L'adjectif, n'ayant par lui-même ni genre ni nombre, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif. Ainsi au lieu de dire : *nous sommes deux qui* ONT *échappé au naufrage*, on dira : *nous sommes deux qui* AVONS *échappé au naufrage*, en donnant pour antécédent au pronom relatif le pronom *nous*, auquel l'adjectif se rapporte.

561. Mais si l'adjectif est précédé de l'article, il devient nom commun, antécédent du pronom relatif : *vous êtes le seul qui* SOIT *venu me voir*, et non *qui* SOYEZ *venu me voir* ; *vous êtes le premier qui* AIT *osé faire une telle entreprise*, et non *qui* AYEZ *osé*, etc., parce que dans ces cas il y a ellipse du substantif *homme* ; c'est comme s'il y avait : *vous êtes le seul* HOMME, etc. ; *le premier* HOMME *qui ait osé*, etc.

562. Il faut éviter l'emploi des pronoms *que* et *qui* subordonnés les uns aux autres et éviter aussi de trop rapprocher le pronom *que* de la conjonction *que* ; ils produisent un mauvais effet et sont contraires à l'élégance. Ainsi l'on ne doit pas dire : *c'est un procès* QU'*on a cru qu'*ON *perdrait* ; *c'est une entreprise* QUE *je ne puis croire* QUI *réussira* ; il faut prendre un autre tour et dire : *c'est un procès qu'on a cru perdre* ; *c'est une entreprise à la réussite de laquelle je ne puis croire*.

563. *Qui*, employé comme complément, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *l'enfant* A QUI *tout cède est le plus malheureux* ; *ô rochers escarpés ! c'est à vous que je me plains, car je n'ai que vous* A QUI *je puisse me plaindre*. (Fénelon). On ne dira donc pas : *les sciences à qui je m'applique*, mais *les sciences* AUXQUELLES *je m'applique*.

REMARQUE. Les poètes s'écartent facilement de cette règle :

Soutiendrez-vous un faix SOUS QUI *Rome succombe*. (Corneille).
Je pardonne à la main PAR QUI *Dieu m'a frappé*. (Racine).

564. *Qui*, dans les propositions interrogatives, ne se dit que des personnes ; *quel* se dit des personnes et des choses : QUI *sont ces messieurs ?* QUELLES *sont ces dames ?*

565. Il est indifférent d'employer *qui* ou *lequel* précédé d'une préposition, quand l'antécédent est un nom de personne : *les élèves* A QUI *ou* AUXQUELS *vous vous adressez ne comprendront pas vos explications.*

566. *Qui* s'emploie souvent d'une manière absolue : *qui va là ?* et dans cette tournure ancienne : *ils prirent tout ce qui leur plut :* QUI *une bourse*, QUI *de l'argent*, QUI *une montre*, etc.

567. *Quoi* peut s'employer après une préposition avec un antécédent d'un sens indéfini ; mais après un nom, il faut se servir de *lequel*, *laquelle*, etc. : *il n'y a rien* SUR QUOI *l'on ait plus écrit ; c'est la raison* POUR LAQUELLE *il faut partir*, et non *c'est la raison* POUR QUOI.

568. *Dont*, marque simplement la relation : *l'affaire* DONT *j'ai parlé ; la maladie* DONT *il est mort ;* ou bien il marque l'origine des personnes : *la famille* DONT *elle sort ; le héros* DONT *il descend.*

569. On emploie *d'où* toutes les fois que la phrase renferme une idée de *départ*, de *sortie*, etc. : *la ville* D'OÙ *je viens ; l'endroit* D'OÙ *je sors ; le péril* D'OÙ *il échappe.*

DES PRONOMS INDÉFINIS.

570. ON, masculin et singulier de sa nature, devient féminin quand il s'applique évidemment à une femme : ON *est* HEUREUSE *quand on est mère et qu'*ON *est* CHÉRIE *de ses enfants.*

571. ON devient pluriel : 1° quand il s'emploie avec le pluriel *des* et un nom : ON *n'est point* DES ESCLAVES *pour essuyer de si mauvais traitements* (Acad.) ;

2° Quand le sens indique clairement qu'on parle de plusieurs personnes ; alors on peut sous-entendre un nom pluriel avant l'adjectif qui le modifie :

ON *est* ÉGAUX *devant Dieu ;* c'est-à-dire, *on est des* HOMMES *égaux devant Dieu.*

ON *est* HEUREUX *en ménage*, quand ON *est bien* UNIS, c'est-à-dire, *on est des* ÉPOUX *heureux, quand on est des époux bien unis.* (Boniface).

572. Souvent on fait précéder le pronom indéfini *on* de la lettre euphonique *l'*, surtout après les mots *que*, *si*, *et*, *où*, etc.: *il faut* QUE *l'on comprenne ;* SI *l'on nous entendait ;* mais on ne doit pas en faire usage quand le mot *on* est placé devant *le*, *la*, *les*, *lui*, etc., à cause de la consonnance désagréable qui en résulte : *cet enfant pleure*, SI ON *le reprend vivement*, et non pas SI L'ON *le reprend vivement*.

Au commencement d'une phrase on emploie ordinairement ON parce qu'il n'y a pas de mauvaise consonnance à éviter.

573. CHACUN veut être suivi de *son*, *sa*, *ses*, lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé auparavant : *le Seigneur rendra à* CHACUN *selon* SES *œuvres ; donnez à* CHACUN SA *part*.

574. S'il y a un pluriel énoncé auparavant, on emploie tantôt *son*, *sa*, *ses*, et tantôt *leur*, *leurs*.

575. On emploie *son*, *sa*, *ses* après CHACUN lorsque le sens est complet avant ce mot : *rangez ces livres*, CHACUN *à* SA *place ; les deux rois se sont retirés*, CHACUN *dans* SA *tente ; ils ont épuisé leurs ressources*, CHACUN *à* SA *fantaisie ; tous les juges ont opiné*, CHACUN *selon* SES *lumières*.

576. On emploie *leur*, *leurs*, après *chacun*, lorsque le sens est incomplet avant ce mot, c'est-à-dire, lorsque *chacun* sépare le verbe d'un complément essentiel : *mettez ces livres* CHACUN *à* LEUR *place ; les langues ont* CHACUNE LEURS *bizarreries ; ils ont rempli* CHACUN LEUR *devoir ; les deux rois sont allés* CHACUN *dans* LEUR *camp*.

Ces règles sont applicables aux pronoms personnels *le*, *lui* : *la loi lie tous les hommes*, CHACUN *en ce qui* LE *concerne ; ils se rendirent à leur poste*, CHACUN *selon l'ordre qu'on* LUI *avait donné*.

577. QUICONQUE n'a pas de pluriel : QUICONQUE *n'observera pas cette loi sera puni*. (Acad.)

Employé pour désigner une femme, il veut au féminin l'adjectif qui le modifie : MESDAMES, *quiconque de vous sera assez* HARDIE *pour médire de moi*, etc. (Acad.)

578. L'UN ET L'AUTRE, au pluriel, LES UNS ET LES AUTRES, signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet : *j'estime* L'UN ET L'AUTRE ; *j'ai vu* LES UNS ET LES AUTRES.

579. L'UN L'AUTRE, au pluriel, LES UNS LES AUTRES, s'emploie pour exprimer la réciprocité : *ils s'estimaient* L'UN L'AUTRE ; *aimez-vous* LES UNS LES AUTRES.

On emploie le singulier quand il ne s'agit que de deux individus, et le pluriel quand il s'agit d'un plus grand nombre : *les fripons se dupent* LES UNS LES AUTRES.

580. La réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe. Ainsi on dira : *ils se sont nui* L'UN A L'AUTRE, c'est-à-dire, l'un a nui à l'autre ; *les aventures se succèdent* LES UNES AUX AUTRES, c'est-à-dire une aventure *succède à* l'autre, les verbes *nuire*, *se succéder* demandant un complément indirect.

581. PERSONNE, pronom indéfini, est masculin : PERSONNE *n'a été* ATTENTIF *au discours de l'orateur ; je ne connais* PERSONNE *d'aussi* HEUREUX *que cette femme.* (Acad).

PERSONNE, employé comme nom, est du féminin : *je tiens cette nouvelle* D'UNE PERSONNE SÉRIEUSE.

582. AUTRUI est un terme vague auquel on ne doit pas faire rapporter les adjectifs possessifs *son*, *sa*, *ses*, ni les pronoms *lui*, *leur*. Dites : *en épousant les intérêts* D'AUTRUI *nous ne devons pas* EN *épouser* LES *passions*, et non *nous ne devons pas épouser* SES *passions*.

CHAPITRE VI.

DU VERBE.

DU SUJET.

583. Tout verbe à un mode personnel, autre que l'impératif, doit avoir un sujet :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots. (Racine).

Dans cette phrase, il y a deux verbes à un mode personnel, *met* et *sait* : il y a également deux sujets : *celui*, sujet de *sait*, et *qui*, sujet de *met*.

Arrêter est sans sujet, parce qu'il est à un mode impersonnel.

584. Le même sujet peut être commun à plusieurs verbes. EXEMPLE :

L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage;
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égales lois,
Et du haut de son trône, *interroge* les rois. (Racine).

585. Tout mot figurant comme sujet doit avoir un verbe exprimé ou sous-entendu. Ex. :

Son regard est brillant, ses pas, désordonnés.

Regard est le sujet du verbe *est ; pas* est le sujet du verbe *sont*, sous-entendu ; c'est comme s'il y avait : *ses pas* SONT *désordonnés.*

Mais ne dites pas : *les facultés de l'esprit sont comme les plantes,* QUI, *plus on les cultive, plus elles donnent de fruits*, car le pronom *qui* s'annonce comme sujet et ne se trouve pas avoir de verbe. Il faut simplement supprimer le pronom *qui*, et la phrase sera correcte.

586. Il ne faut pas donner deux sujets à un verbe. Ce serait une faute de dire : *Dieu, ayant fait le monde en six jours,* IL *se reposa le septième. Dieu* et *il* se rapportent ici à *reposer.* Il faut supprimer *il* et dire : Dieu, ayant fait le monde en six jours, se reposa le septième.

587. Tout sujet, soit nom, soit pronom, se place généralement avant le verbe :

PAUL *étudie ;* JOSEPH *dort ;* IL *a travaillé.*

588. Cependant le sujet se place après le verbe :

1° Dans la plupart des phrases interrogatives ou exclamatives : *Voulez*-VOUS *être heureux? Viendrez*-VOUS *à ma rencontre? Vivent les* GENS *de bien!*

2° Dans une proposition indiquant une citation : *la vie, disait* SOCRATE, *n'est que la préparation à la mort.*

3° Après *tel, ainsi, peut-être, quel, en vain, du moins,* etc. : AINSI *mourut cet homme; voilà* QUELS *sont mes* SENTIMENTS.

On dit, dans tous ces cas, qu'il y a inversion du sujet.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

589. Tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet. (Voir les nos 119, 120, etc.)

Quoiqu'il y ait plusieurs sujets, le verbe s'accorde avec le dernier :

1° Quand les sujets sont synonymes : *l'amour du travail, le goût de l'étude* EST *un bien ; sa candeur, sa franchise me* CHARME.

Il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs noms, le second n'étant que la répétition du premier ; il n'y a donc réellement qu'un sujet.

2° Quand les sujets sont placés par gradation : *ne reculez pas devant ce sacrifice : votre intérêt, votre honneur,* DIEU *vous le* COMMANDE.

L'intérêt s'efface devant *l'honneur, l'honneur* devant *Dieu ; Dieu* seul reste, et seul, fait la loi au verbe. (Domergue).

3° Quand le dernier sujet résume tous les autres, comme *chacun, tout, rien, personne*, etc. :

Facteurs, associés, CHACUN *lui* FUT *fidèle.* (La Fontaine).

Remords, crainte, péril, RIEN *ne m'*A RETENU. (Racine).

REMARQUES SUR L'ACCORD DU VERBE.

590. Quand deux sujets sont unis par une des conjonctions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que,* etc., ou par la préposition *avec*, le verbe s'accorde avec le premier sujet, et le second appartient à un verbe sous-entendu : *l'éléphant,* COMME *le castor, aime la société de ses semblables ; l'enfant,* AINSI QUE *la vigne,* A *besoin de support ; la* MÈRE, *avec ses enfants,* S'EST RETIRÉE. C'est comme s'il y avait : *l'éléphant aime la société de ses semblables, comme le castor aime celle des siens ; l'enfant a besoin de support, ainsi que la vigne en* A *besoin*, etc.

591. Cependant si, à l'aide des expressions *avec, ainsi que*, l'on veut plutôt unir les sujets que les comparer, le verbe se met au pluriel :

Le singe AVEC *le léopard* GAGNAIENT *de l'argent à la foire.* (La Fontaine).

La tête AINSI QUE LA GORGE SONT COUVERTES *d'un duvet très-court.* (Buffon).

Dans ces cas, il serait mieux d'employer la conjonction *et*.

592. Si les deux sujets unis par une conjonction comparative sont de différentes personnes, l'accord se fait comme s'ils étaient unis par la conjonction *et : ma sœur,* AINSI QUE MOI, *nous* ASSISTERONS *à la cérémonie ; j'ai craint que votre mère,* AINSI QUE VOUS, *ne*

FUSSIEZ *dupes de ce charlatan; vous*, AUTANT QUE *moi*, AVONS MÉRITÉ *des reproches* ou *nous* AVONS MÉRITÉ *des reproches*.

593. Lorsque entre les deux sujets se trouvent les expressions *et non*, *mais non*, le verbe s'accorde avec le premier sujet. Au contraire, il s'accorde avec le second, lorsque s'y trouvent les expressions *non-seulement, moins, mais, encore : quel bonheur de penser que Dieu,* ET NON *les hommes, dispose de notre sort !* NON-SEULEMENT *toute sa richesse et tout son honneur*, MAIS ENCORE *toute sa vertu s'évanouit*. Phrases elliptiques : non-seulement *toute sa richesse* et *tout son honneur s'évanouissent*, mais encore, etc.

594. Quand deux sujets sont unis par la conjonction *ou*, on met le verbe au singulier si un seul sujet doit faire l'action marquée par le verbe :

Le roi ou son fils PRÉSIDERA *le conseil des ministres.*
Votre père ou votre oncle SERA *maire de cette ville.*
Sa perte ou son salut DÉPEND *de sa réponse.*

Il ne faudra qu'un seul président, qu'un seul maire ; dans l'autre cas, il y a alternative et non simultanéité d'action, car de sa réponse ne dépendent pas sa perte et son salut réunis, mais sa perte seule, ou son salut seul.

595. Le verbe se met au pluriel lorsque le sens permet de remplacer *ou* par *et*, ce qui a lieu principalement lorsqu'il s'agit d'un acte habituel, de faits généraux, de maximes, et que les sujets peuvent faire ensemble l'action marquée par le verbe.

Le temps ou la mort SONT *nos remèdes.* (J.-J. Rousseau).
La peur ou le besoin FONT *tous les mouvements des souris.* (Buffon).
Le bonheur ou la témérité ONT *pu faire des héros.*

Par la même raison on dira : *l'amour-propre ou le respect humain* GOUVERNENT *bien des gens ; la peur ou la misère* ONT FAIT *commettre bien des fautes ; la bravoure ou la vanité* ENFANTENT *parfois des traits sublimes.*

Il s'agit ici de faits généraux, les deux sujets peuvent être unis par *et*, et faire ensemble l'action.

596. Mais on dira, en mettant le verbe au singulier : *l'amour-propre ou le respect humain* GOUVERNE *ce jeune homme ; la peur ou la misère* A FAIT *commettre cette faute ; la bravoure ou la vanité l'*A FAIT *parler ainsi.*

Ici les deux sujets ne peuvent être unis par *et* ni faire ensemble l'action, car il s'agit de faits isolés qu'on attribue à l'amour-propre ou au respect humain, à la peur ou à la misère, à la bravoure ou à la vanité.

597. Si les sujets unis par *ou* sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui a la priorité :

Le roi, l'âne ou moi nous MOURRONS. (La Fontaine).

Votre frère ou moi nous FERONS *la réponse.*

598. Lorsque le verbe a des sujets liés par *ni*, il se met au pluriel si tous les individus désignés peuvent faire l'action ; il se met au singulier si l'action ne peut être faite que par un seul.

Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT *heureux.* (La Fontaine).

Ni le soleil, ni la mort ne PEUVENT *être regardés en face.* (La Rochefoucauld).

J'ai vu ces tableaux, ni l'un ni l'autre ne SONT *des chefs d'œuvre.*

Mais on dira, en mettant le verbe au singulier, parce que l'action ne peut être faite que par un seul sujet :

Ni le maire, ni le préfet ne PRÉSIDERA *l'assemblée.*

*Ni l'un ni l'autre n'*OBTIENDRA *cette place.*

*J'ai vu ces deux tableaux, ni l'un ni l'autre n'*EST *le chef-d'œuvre de Poussin.*

599. Si les sujets ne sont pas de la même personne, le verbe s'accorde avec la personne qui a la priorité :

Ni lui, ni moi ne SUIVRONS *ce conseil.*

600. Après *l'un et l'autre*, on met le verbe au pluriel :

L'un et l'autre ONT *le cerveau troublé.*

L'un et l'autre, à ces mots, ONT LEVÉ *le poignard.* (Racine).

L'un et l'autre SONT *bons.* (Académie).

601. REMARQUE. Autrefois on employait indifféremment le singulier ou le pluriel après *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre ;* et l'Académie dit encore: *l'un et l'autre* VIENDRA, et *l'un et l'autre* VIENDRONT ; *ni l'un ni l'autre ne* VIENDRA, et *ni l'un ni l'autre ne* VIENDRONT.

La plupart des grammairiens adoptent aujourd'hui le pluriel ; 1° parce qu'il est plus conforme au principe général ; 2° parce qu'il est exigé autant par le sens que par la forme distributive du sujet. Mais après *ni l'un ni l'autre*, ils mettent le *singulier*, si, comme il est dit plus haut, l'action ne peut être faite que par un des sujets.

602. Après *l'un ou l'autre*, le verbe se met toujours au singulier. Ex.: *l'un ou l'autre* VIENDRA.

603. Quand le sujet est formé de plusieurs infinitifs, le verbe se met au pluriel, si chaque infinitif forme un sujet distinct, et, dans ce cas, on ne saurait faire précéder immédiatement de *ce*, le verbe dont les infinitifs sont sujets. Exemples:

Bien dire et bien penser ne SONT *rien sans bien faire.* (La Chaussey).

*Être né grand et vivre en chrétien n'*ONT *rien d'incompatible.* (Massillon).

On ne saurait dire: *bien dire et bien penser*, CE NE SONT RIEN, etc.; *être né grand et vivre en chrétien*, CE N'ONT, etc.

604. Si les infinitifs réunis ne forment qu'un seul sujet, on met le verbe au singulier, et, dans ce cas, il est toujours possible de faire précéder de *ce* le verbe dont les infinitifs sont sujets, car le pronom *ce* les résume tous. Ex.: *bien écouter et bien répondre* EST *une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.* (La Rochefoucauld).

Vivre libre et peu tenir aux choses humaines EST *le meilleur moyen d'apprendre à mourir.* (J.-J. Rousseau).

Manger, boire, dormir EST *son unique occupation.*

On peut dire: *bien écouter et bien répondre*, C'EST, etc.

Manger, boire, dormir, C'EST, etc.

605. EXCEPTION. Quoique pouvant être précédé de *ce*, le verbe être se met au pluriel s'il est suivi d'un attribut pluriel. Ex.: *Lire trop et lire trop peu* SONT *deux défauts. Compatir aux erreurs des autres et être indulgent pour leurs faiblesses*, SONT *les devoirs de chacun de nous.* (Bossuet). *Vivre chez soi, ne régler que soi et sa famille, être simple, juste et modeste*, SONT *des vertus pénibles, parce qu'elles sont obscures.* (Fontenelle).

ACCORD APRÈS *le peu, un de, un des, plus d'un.*

606. Les règles d'accord avec *le peu* sont les mêmes que pour l'accord du participe passé, c'est-à-dire que le verbe s'accorde avec *le peu* lorsque ce mot signifie *le manque:* LE PEU *de diligence et d'exactitude qu'il a mis dans cette affaire* EST *cause qu'elle a échoué.* (Acad.)

Et il s'accorde avec le complément de *peu*, si ce dernier signifiant *la petite quantité*, peut être retranché sans nuire au sens: *le peu de leçons que j'ai prises* ONT SUFFI.

On peut dire: *les leçons que j'ai prises ont suffi.*

607. Après *un de*, *un des*, on met le verbe au singulier si l'action est faite par un seul sujet : *c'est* UN *de mes enfants qui* EST *mort ; c'est* UN DES *généraux français qui commandera.*

Il se met au pluriel, si l'action est faite par plusieurs sujets, ou en d'autres termes, si l'attribut est affirmé de toutes les personnes ou de tous les objets désignés par le nom pluriel : *saint Louis est* UN DES *plus grands rois qui* AIENT RÉGNÉ ; *l'intempérance est* UN DES *vices qui* DÉTRUISENT *la santé.*

608. *Un de ceux qui* veut toujours le verbe au pluriel : *cet auteur est* UN DE CEUX QUI ONT *le mieux traité la question ; ma maison est* UNE DE CELLES QUI DOIVENT *être démolies.*

609. *Plus d'un* veut le verbe au singulier : PLUS D'UN *témoin a déposé.*

610. S'il y a réciprocité, ou si PLUS D'UN est répété, on emploie le pluriel : PLUS D'UN *fripon se* DUPENT *l'un l'autre ;* PLUS D'UN *anglais,* PLUS D'UN *allemand ne* TROUVENT *d'harmonie que dans leur langue.*

ACCORD DU VERBE AVEC LE CONJONCTIF *qui.*

611. Le pronom *qui* est toujours du même nombre et de la même personne que son antécédent ; d'où il résulte que le verbe s'accorde avec *qui*, comme il s'accorderait avec l'antécédent lui-même. Ex. : *ce n'est pas moi qui me* FERAIS *prier ; c'est toi qui* AS *tort ; vous parlez comme un homme qui* COMPREND *l'affaire.*

L'application de cette règle est regardée comme une des grandes difficultés de notre langue. Nous allons donner quelques explications pour en faciliter l'intelligence.

612. Lorsque le nom antécédent de *qui*, est précédé d'un article ou d'un adjectif déterminatif, c'est avec ce nom que s'accorde le verbe. Ex. :

Vous êtes LES DEUX *élèves qui* SE SONT FAIT *punir hier.*
Je suis CE SAMSON *qui* A FAIT *écrouler les voûtes du temple.*
Vous êtes LE SEUL *qui* SOIT *coupable.*
Dans le dernier exemple il y a ellipse du nom : *vous êtes le seul* ACCUSÉ *qui soit coupable.*

613. Lorsque le nom ou l'adjectif ne sont précédés ni de l'article ni d'un adjectif déterminatif, c'est le pronom personnel qui est antécédent et qui commande l'accord. Ex. :

Vous êtes D'ANCIENS *élèves, qui* DEVEZ *donner l'exemple aux nouveaux.*

Je suis SAMSON *qui* AI FAIT *écrouler les voûtes du temple.*

C'est moi SEUL *qui* SUIS *coupable.*

On dira donc : *nous étions* DEUX *qui partageâmes son avis ; nous sommes ici* PLUSIEURS *qui nous* SOUVENONS *de vos succès*, et non pas : *qui partagèrent, qui se souviennent*, etc.

L'adjectif n'ayant par lui-même ni nombre, ni personne, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif.

614. Si la proposition est négative, le verbe se met toujours à la troisième personne :

Je NE *suis pas Démocrite qui* RIAIT *de tout.*

Tu N'*es* NI *David qui* TUA *Goliath*, NI *Judith qui* IMMOLA *Holopherne.*

615. Pour conclure, disons que le véritable antécédent du pronom *qui* est celui sur lequel se porte exclusivement l'attention. Ex. :

C'est plus le GÉNÉRAL *que les officiers, qui* EST *blâmable.*

C'est moins le GÉNÉRAL *que les officiers, qui* SONT *blâmables.*

Ce ne sont pas seulement ses revers, mais encore son AMBITION *qui* L'A PERDU.

ACCORD DU VERBE *être* PRÉCÉDÉ DE *ce*.

616. Le verbe *être*, précédé de *ce*, se met au pluriel lorsqu'il est suivi d'un sujet de la troisième personne du pluriel : CE SONT MES PARENTS *qui m'ont donné ce conseil ;* CE SONT EUX *que j'ai rencontrés ;* CE SONT ELLES *qui reviennent ;* C'ÉTAIENT DEUX HOMMES *de beaucoup d'esprit ;* CE FURENT LES PHÉNICIENS *qui inventèrent l'écriture.* Mais on dira avec le verbe *être* au singulier : C'EST NOUS *qui avons mal compris*, C'EST VOUS *qui écrirez la lettre ; l'aliment de l'âme*, C'EST *la vérité et la justice ;* CE SERA *le même théâtre et les mêmes décorations.*

617. Quoique précédé de *ce* et suivi d'un sujet de la troisième personne du pluriel, le verbe *être* reste au singulier :

1° Si le nom ou le pronom est complément indirect de ce verbe ou du verbe suivant : C'EST *de* MES PARENTS, *oui*, C'EST D'EUX *que je tiens ma fortune ;* C'EST DES ARABES *que nous vient cet usage ;* C'EST DES CONTRASTES *que résulte l'harmonie du monde ;* C'EST DES ÉVÉNEMENTS *que dépend notre sort ;*

2° Si le pluriel qui suit *c'est*, est un nom précédé d'un adjectif numéral, et qu'il puisse se tourner par un singulier : C'EST QUATRE HEURES *qui sonnent*, c'est-à-dire, *c'est la* QUATRIÈME HEURE ; C'EST DIX FRANCS *qu'il me doit*, c'est-à-dire, *c'est la* SOMME *de dix francs*.

Mais on dirait très-bien : CE SONT QUATRE HEURES qui m'ont paru longues, car il ne s'agit pas ici de la QUATRIÈME HEURE, mais de PLUSIEURS HEURES, DE QUATRE HEURES ;

3° Dans certaines phrases interrogatives, par raison d'euphonie. Ainsi on dit : *fut-ce, sera-ce, ça été*, etc., au lieu de *furent-ce, seront-ce, ç'ont été*, etc. Ex. : FUT-CE *nos propres biens qu'il fallut sacrifier*. (Acad.) SERA-CE *nos conseils que vous suivrez ?* Ç'A ÉTÉ *plutôt des étrangers qui l'ont secouru*.

Quand le second verbe est au futur, on dit indifféremment EST-CE OU SERA-CE : EST-CE OU SERA-CE *vous qui le ferez ?* etc. (Acad.)

4° Dans *si ce n'est*, locution prépositive signifiant *excepté, si non : il ne craint personne*, SI CE N'EST SES PARENTS ; SI CE N'EST EUX, *quels hommes eussent osé l'entreprendre ?* (Acad.)

5° Enfin le verbe *être* se met au singulier ou au pluriel, lorsqu'on peut lui donner le sens de verbe unipersonnel :

Quand CE SERAIT, ou *quand* CE SERAIENT *les Romains qui auraient élevé ce monument ;* CE N'ÉTAIT OU CE N'ÉTAIENT *que festins*. (Acad.) C'est-à-dire : *quand* IL SERAIT VRAI *que les Romains*, etc. ; IL N'Y AVAIT *que festins*.

618. REMARQUE. Lors même qu'il n'est suivi que de noms singuliers, le verbe *être* se met au pluriel, s'il y a énumération ou interrogation : *Il appelle à lui quatre courriers :* C'ÉTAIENT *l'âne, le chien, le corbeau et le pigeon. Quelles sont les trois vertus théologales ?* CE SONT *la foi, l'espérance et la charité*.

ACCORD DU VERBE APRÈS UN COLLECTIF.

619. Le verbe qui a pour sujet un collectif suivi d'un complément s'accorde avec le collectif, si ce collectif est général :

LA FOULE *des humains* EST SUJETTE *à l'erreur*.
LA MULTITUDE *des étoiles* ÉTONNE *l'imagination*.
L'ARMÉE *des infidèles* FUT DÉTRUITE. (Académie).
LA TOTALITÉ *des vérités* ÉCHAPPE *à notre raison*. (Gratry).
LE PLUS GRAND NOMBRE *des insulaires* FUT ÉGORGÉ. (Marmontel).

620. Mais si le collectif est partitif, ou s'il est représenté par un adverbe de quantité, comme *peu*, *beaucoup*, *la plupart*, etc., le verbe s'accorde avec le complément du collectif :

UNE FOULE *d'astres* BRILLENT *pendant la nuit.*

UNE NUÉE *de barbares* DÉSOLÈRENT *le pays.* (Académie).

PEU *d'hommes* CONNAISSENT *le prix du temps ;* LA PLUPART *en* ABUSENT.

621. Après les collectifs *force*, *nombre*, *quantité*, employés sans déterminatif, le verbe s'accorde toujours avec le nom qui suit :

FORCE *gens* ONT ÉTÉ *l'instrument de leur mort ;* NOMBRE *d'historiens* ONT RACONTÉ *le fait ;* QUANTITÉ *de personnes* SONT PERSUADÉES *de son mérite.*

622. Après *la plupart*, *combien*, *peu*, *beaucoup*, etc., ayant un complément pluriel sous-entendu, l'accord a lieu avec ce complément :

COMBIEN MANQUENT *de tout pendant que vous êtes dans l'abondance !* (Bossuet).

BEAUCOUP POSSÈDENT, *mais* PEU SAVENT *donner.* (La Rochefoucauld).

623. Le même mot peut être collectif général ou collectif partitif, suivant le sens, et ainsi l'accord est souvent subordonné, non à la nature des mots, mais à l'importance des idées (1), ce qui rend parfois difficile l'application des deux règles générales énoncées plus haut.

Nous allons donner certains développements qui ne seront pas, croyons-nous, sans utilité.

624. Lorsque le collectif exprime une réunion distincte, un tout déterminé, et qu'il y a convenance entre le collectif et le verbe, alors ce collectif est général, et c'est avec lui que s'accorde le verbe. Exemple :

UNE NUÉE *de traits* OBSCURCIT *l'air et couvrit les combattants.*

UN NOMBRE *de quatre cents soldats* FUT FORMÉ *des débris du régiment.*

UNE TROUPE *de paysans* VINT *à nous.*

UN ESSAIM *d'abeilles* EST VENU *se poser sur cet arbre*

UNE DOUZAINE *d'œufs me* SUFFIRA.

Ici les collectifs n'expriment pas un à peu près, mais une quan-

(1) Cette manière de faire accorder le verbe s'appelle *syllepse.*

tité fixe, déterminée ; de plus, les verbes expriment des faits qu'on peut attribuer aux collectifs.

Ainsi une *nuée peut obscurcir, couvrir*, etc.; un *nombre* de soldats peut *être formé*, etc.; une *troupe* de paysans peut *venir*, etc.

625. Mais on dirait :

UNE NUÉE *de barbares* RAVAGÈRENT *ce pays.*

UN CERTAIN NOMBRE *de ces enfants* SONT *très-étourdis.*

UNE TROUPE *de nymphes* ÉTAIENT ASSISES *auprès d'elle.*

Car l'idée de *ravager*, est plus en rapport avec *barbares* qu'avec *nuée*, celle *d'être étourdis* convient mieux à *enfants* qu'à *nombre*, et celle *d'être assises* convient plutôt à *nymphes* qu'à *troupe*.

626. Quoique le collectif soit précédé de l'article, l'accord du verbe se fait avec le complément, si ce complément exprime un sens partitif, et des faits ou des qualités qu'on puisse lui attribuer. Ex. :

LA MOITIÉ *de ses enfants* SONT MORTS.

LE TIERS, LE QUART *de mes fruits* SONT GATÉS.

LA PLUS GRANDE PARTIE *des romans* SONT *mal écrits et immoraux.*

627. On emploie le singulier lorsque ces collectifs sont mis en opposition :

UN QUART *des soldats* TOMBA *sur le champ de bataille*, LE RESTE PRIT *la fuite.*

LA MOITIÉ *des humains* RIT *de l'autre moitié.*

LA PLUS GRANDE PARTIE *de ces pommes* EST *pour votre frère, la* PLUS PETITE EST *pour vous.*

627 *bis. Le reste, le commun, la quantité*, sont toujours collectifs généraux :

Quelques sages ont cette opinion, LE RESTE *des hommes* EST *de mon avis.*

LE COMMUN *des hommes* A *des liaisons, les hommes vertueux ont seuls des amis.*

C'est la QUANTITÉ *de ces expressions qui* RÉVOLTE. (La Fontaine).

628. Quand il y a deux verbes dans la phrase, l'un de ces verbes peut être en rapport avec le collectif, et l'autre avec le nom complément du collectif.

LA MOITIÉ *des enfants qui naissent* PÉRIT *dans l'année.*

LA MULTITUDE *des hommes qui environnent les princes* EST *cause qu'ils n'en remarquent aucun.*

COMPLÉMENTS DES VERBES.

629. Un verbe ne peut avoir qu'un seul complément direct, parce qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct. Ne dites donc pas avec Racine :

Ne vous informez pas ce que je deviendrai.

Car *vous* et *ce* figurent comme compléments directs. Il faut dire : *Ne vous informez pas* DE *ce que je deviendrai.*

630. Le complément direct peut être multiple comme dans cet exemple : *Il apporta* DU PAIN, DU CIDRE et DES NOIX.

631. Un verbe ne peut avoir deux compléments indirects pour exprimer le même rapport.

Ne dites donc pas :	Il faut dire :
C'est A VOUS A QUI *je veux parler.*	*C'est à vous* QUE *je veux parler.*
C'est DE VOUS DONT *il s'agit.*	*C'est de vous* QU'*il s'agit.*
C'est EN CELA EN QUOI *j'espère.*	*C'est en cela* QUE *j'espère.*

632. L'adverbe équivalant à une préposition suivie de son complément, on ne dira pas non plus : *c'est ici* où *je demeure ; c'est de là* D'où *je tire mes marchandises ;* mais dites : *c'est là* QUE *je demeure ; c'est de là* QUE *je tire mes marchandises.*

633. Le même mot peut servir de complément à plusieurs verbes, pourvu que ces verbes n'exigent pas chacun un complément différent : *il attaqua et prit la ville ; on aime, on estime les enfants vertueux.*

634. Mais si les verbes exigent des compléments de nature différente, il faut donner à chacun d'eux le complément qui lui convient.

Ex. : *Il écoute mes leçons et en profite.*

Il écoute et profite de mes leçons serait incorrect, car *de mes leçons*, complément indirect de *profite*, ne saurait convenir à *écoute*, qui veut un complément direct.

635. La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des compléments indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi l'on dira : *on le voit tous les jours* ALLER *à la campagne et en* REVENIR, et non pas : ALLER *et* REVENIR *de la campagne*, attendu qu'on dit : *aller à*, et *revenir de.*

636. Les mots employés comme compléments, et joints par l'une des conjonctions *et, ou, ni,* doivent être de même nature, noms, infinitifs, ou propositions.

Ainsi au lieu de dire : *je désire apprendre la* MUSIQUE *et à* DESSINER ; *cet élève aime le* JEU *et à* ÉTUDIER : *il est nécessaire de faire ce voyage, et* QUE *vous partiez promptement ;* dites : *je désire appren-*

dre la MUSIQUE *et le* DESSIN ; *cet élève aime le* JEU *et* L'ÉTUDE, OU *cet élève aime à* JOUER *et à* ÉTUDIER ; *il est nécessaire* QUE *vous fassiez ce voyage et* QUE *vous partiez promptement.*

637. Quand un verbe a un complément direct et un complément indirect, le plus court se place le premier : *nous devons sacrifier* NOS PLAISIRS *à nos devoirs ; on n'a guéri* CET ENFANT *qu'à force de soins et de précautions.*

638. Si les compléments sont d'égale longueur, le complément direct se place le premier :

L'avare sacrifie L'INTÉRÊT *à l'honneur.*

639. Cependant il faut éviter de placer les compléments de manière à donner lieu à une équivoque. Ainsi au lieu de dire : *faites le devoir qui vous a été donné* AVEC LE PLUS GRAND SOIN ; *les maîtres qui grondent ceux qui les servent* AVEC EMPORTEMENT *sont les plus mal servis*, dites : *faites* AVEC LE PLUS GRAND SOIN *le devoir qui vous a été donné ; les maîtres qui grondent* AVEC EMPORTEMENT *ceux qui les servent, sont les plus mal servis.*

640. Le complément du verbe passif est marqué par une des prépositions *de* et *par*. On met *de* lorsque le verbe exprime un sentiment, un mouvement de l'âme : *cet enfant est aimé* DE *son père ; cet homme est haï* DE *ses voisins ; l'honnête homme est estimé, même* DE *ceux qui n'ont pas de probité.*

On met *par* lorsque le verbe exprime une action du corps ou de l'esprit : *Annibal fut vaincu* PAR *Scipion ; ce discours a été composé* PAR *Massillon.*

641. EXCEPTION. Au lieu de la préposition *de*, on emploie *par* pour éviter plusieurs *de : votre conduite a été approuvée d'une commune voix* PAR *toutes les personnes sages et éclairées.* (Wailly).

On substitue également *de* à *par* dans certains autres cas que l'usage fera connaître. EX. : *Un prince marche accompagné* DE *ses gardes ; je ne suis pas connu* DE *vous.* (Acad.) *Ils furent accablés* DE *visites.* (Id.) *Il voulait n'être vu* DE *personne.* (Id.) *Il est criblé* DE *dettes.*

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

642. Le verbe *avoir* marque l'action : *j'ai aimé ;* le verbe *être*, l'état : *je suis aimé.*

Il s'ensuit donc :

1° Que les verbes actifs, exprimant l'action du sujet, prennent l'auxiliaire *avoir : j'ai lu ; tu as écrit ;*

2° Que les verbes passifs, exprimant l'état du sujet, prennent *être : l'enfant studieux est aimé.*

643. La plupart des verbes neutres, exprimant une action, se conjuguent avec AVOIR : *j'ai ri ; il a succombé ; ils ont couru*, etc.

644. Cependant, les verbes neutres *aller*, *arriver*, *décéder*, *éclore*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *venir*, et ses composés *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir*, *survenir*, prennent l'auxiliaire *être*, quoiqu'ils expriment une action : l'usage en a décidé autrement.

645. Un certain nombre de verbes neutres prennent tantôt *avoir* et tantôt *être*, selon qu'on veut exprimer l'*action* ou l'*état*. Ex. : *il* A MONTÉ *quatre fois à sa chambre dans la journée.* (Acad.) Ici on veut exprimer l'action. *Il* EST MONTÉ *dans sa chambre et il y* EST RESTÉ. (Id.) Ici on veut exprimer l'état.

Ainsi l'on dira :

Avec *avoir*.	Avec *être*.
Cet homme A DÉCHU *rapidement.*	*Cet homme* EST *bien* DÉCHU *de son crédit.*
Il A DISPARU *comme un éclair.*	*Il* EST DISPARU *depuis huit jours.*
Elle A TRÉPASSÉ *ce matin.*	*Il y a deux heures qu'elle* EST TRÉPASSÉE.
Le fusil A PARTI *tout à coup.*	*Les troupes* SONT PARTIES.
La fièvre A CESSÉ *hier.*	*La fièvre* EST CESSÉE *depuis quelque temps.*
Ces enfants ONT *bien* GRANDI *cette année.*	*Ces enfants* SONT *bien* GRANDIS *depuis un an.*
Son bail A EXPIRÉ *hier.*	*La trêve* EST EXPIRÉE.
Il A RESTÉ *deux jours à Lyon.*	*On l'attendait à Paris, mais il* EST RESTÉ *à Lyon.*

646. L'Académie conjugue indifféremment avec *avoir* ou avec *être* les verbes *accourir*, *apparaître*, *disparaître*, *résulter*.

646 *bis*. TOMBER se conjugue presque toujours avec *être : elle releva son enfant qui* ÉTAIT TOMBÉ ; *le tonnerre* EST TOMBÉ ; *cet homme n'a pas été longtemps en crédit, il* EST *bientôt* TOMBÉ.

Quand il s'agit d'exprimer la durée de la chute, l'Académie conjugue *tomber* avec *avoir : les poètes disent que Vulcain* A TOMBÉ *du ciel pendant un jour entier.* (Acad.) *Ce grand courage* A TOMBÉ *tout à coup.* (Id.) *La pluie* A TOMBÉ *pendant deux jours.*

647. Quelques verbes neutres changent d'auxiliaire en changeant d'acception.

648. CONVENIR, avec *avoir*, signifie *plaire ;* avec *être*, demeurer d'accord : *cette maison* M'A CONVENU, *et je* SUIS CONVENU *du prix*. (Acad.) *Nous* SOMMES CONVENUS *d'acheter ce qui ne nous* AVAIT *pas* CONVENU *d'abord*. (G. Duvivier).

649. DEMEURER, avec *avoir*, signifie *habiter, tarder, employer du temps : il* A DEMEURÉ *six mois à Paris ; il* A DEMEURÉ *longtemps en chemin ; il* A DEMEURÉ *une heure à faire ce travail.* Dans tout autre sens il prend *être : mon cheval* EST DEMEURÉ *en chemin ; il* EST DEMEURÉ *mille hommes sur la place ; les choses en* SONT DEMEURÉES *là*. (Acad.)

650. ÉCHAPPER, signifiant n'être pas *saisi, aperçu, découvert* ou *remarqué*, se conjugue avec *avoir : en corrigeant ce manuscrit, plusieurs fautes m'*ONT ÉCHAPPÉ ; *votre observation m'*AVAIT *d'abord* ÉCHAPPÉ. (Acad.)

Échapper prend *être* lorsqu'il est appliqué à une chose dite ou faite par *mégarde*, par *imprudence*, par *indiscrétion* ou par *négligence : à peine cette parole me* FUT-*elle* ÉCHAPPÉE, *que je sentis mon imprudence*. (Acad.) *Ce secret lui* EST ÉCHAPPÉ ; *ce mot m'*EST ÉCHAPPÉ, *pardonnez ma franchise*.

Échapper est pris activement dans le sens d'*éviter : échapper le danger ; il l'a échappé belle*. (Acad.) Mais ne dites pas : J'AI ÉCHAPPÉ *une bonne occasion ;* il faut : *j'ai* LAISSÉ *échapper une bonne occasion*. (Acad.)

EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

1° De l'indicatif et du conditionnel.

651. Le *présent de l'indicatif* s'emploie au lieu du *passé* lorsqu'on veut rendre la narration plus vive, plus animée. Ex. : *Turenne meurt ; tout se confond ; la fortune chancelle ; la victoire se lasse ; la paix s'éloigne*. (Fléchier.)

Dans ce cas, tous les verbes de la même phrase, qui se rapportent à la même idée, doivent être au présent. Il serait donc irrégulier de dire : *Turenne* MEURT ; *tout se* CONFOND ; *la fortune* CHANCELA ; *la victoire se* LASSA, etc.

652. Le présent ne doit s'employer pour le futur que lorsqu'il s'agit d'un avenir prochain :

Je PARS *ce soir même pour Versailles ; je* PARS *pour la Belgique après-demain ;* mais l'on dira : *je* PARTIRAI *pour la Belgique dans deux mois.*

653. On ne doit pas employer l'*imparfait* pour exprimer une chose vraie dans tous les temps ou qui a lieu à l'instant de la parole. Ainsi ne dites pas : *je vous ai prouvé que Dieu* ÉTAIT *bon ;*

j'ai appris que votre frère ÉTAIT *préfet ;* car Dieu est bon dans tous les temps, votre frère est encore préfet ; il faut dire : *je vous ai prouvé que Dieu* EST *bon ; j'ai appris que votre frère* EST *préfet.*

654. Toutefois cette règle n'a rien d'absolu : l'emploi de l'un et de l'autre de ces temps dépend uniquement du point de vue sous lequel on considère le fait qu'on exprime. Mais l'imparfait est de rigueur lorsque le fait est reconnu faux ou douteux, ou qu'on ne le donne point comme une vérité essentielle et incontestable. Ex. : *Il disait que rien ne* RENDAIT *les mœurs plus aimables que la botanique.* (B. de Saint-Pierre.) *Il y a des gens qui ont voulu me faire croire que mon amitié vous* INCOMMODAIT. (Mme de Sévigné.) *On m'a dit que vous* ÉTIEZ *malade ; est-ce vrai ?*

655. Le *passé défini* s'emploie pour marquer une époque complètement écoulée : *j'*ÉTUDIAI *hier, la semaine dernière, l'an passé.* Il ne faut donc pas dire : *j'*ÉTUDIAI *aujourd'hui, cette semaine, cette année,* attendu qu'on est encore dans le jour, dans la semaine, dans l'année dont il s'agit.

656. Le *passé indéfini* s'emploie indifféremment pour un temps passé, entièrement écoulé ou non : *j'*AI MOISSONNÉ *aujourd'hui, ce matin, hier, cette semaine, l'an passé, autrefois,* etc.

657. Par euphémisme, c'est-à-dire pour adoucir l'expression de la pensée, le *passé indéfini* s'emploie quelquefois pour un *futur antérieur : attendez-moi,* J'AI FINI *dans un instant,* c'est-à-dire, attendez-moi, *j'aurai fini* dans un instant.

658. Réciproquement le *futur antérieur* s'emploie quelquefois pour le *passé indéfini : vous vous* SEREZ *mal* EXPLIQUÉ ; *j'*AURAI *mal pris mes mesures,* c'est-à-dire, il paraît que vous vous *êtes* mal *expliqué ; j'ai* sans doute mal *pris* mes mesures.

659. Après un *passé,* on peut employer le *passé indéfini* ou le *plus-que-parfait ;* ce dernier s'emploie surtout pour exprimer une action faite, dans un temps quelconque, avant une autre déjà passée : *j'ai appris que vous* AVEZ VOYAGÉ ; *j'ai cru que vous* AVIEZ *voyagé ; il m'a dit que vous lui* AVIEZ LU *un ouvrage de ma façon.*

660. Il y a souvent lieu d'employer le *conditionnel* sans expression conditionnelle, c'est après un passé, lorsque le premier verbe marque le doute : *il pensait qu'on lui* FERAIT *grâce ; il s'était imaginé qu'on le* CROIRAIT *sur parole.*

661. Mais quand il s'agit d'un fait certain, il ne faut pas employer le conditionnel pour le futur. Dites : *J'ai appris que vous* VOYAGEREZ *cet été,* et NON *que vous* VOYAGERIEZ.

662. Le *conditionnel passé* ne doit pas être employé pour le *conditionnel présent*. Dites : *J'étais persuadé que vous* VIENDRIEZ, *j'aurais parié qu'il* PLEUVRAIT, et non *que vous* SERIEZ VENU, *qu'il* AURAIT PLU.

2° Emploi du subjonctif.

663. Le *subjonctif* est le mode du doute et de l'indécision, et dépend toujours d'un autre verbe exprimé ou sous-entendu :

On emploie ce mode :

664. 1° Après un verbe ou une expression qui marque le doute, l'incertitude, l'interrogation, le désir, la volonté, la surprise, la crainte, etc.

Je doute, il *est possible, pensez-vous, je désire... qu'il vienne ; je veux, je suis étonné, je crains, je tremble... qu'il ne vienne pas.*

665. REMARQUE. Après quelques-uns de ces verbes, on met l'indicatif, lorsque la chose dont il s'agit est certaine, incontestable, ou au moins est considérée comme très-probable : *Je prétends que trois et six* FONT *neuf. J'espère qu'il* VIENDRA *bientôt.* (Acad.) *Je suppose que vous* AVEZ APPRIS *la musique, car vous en parlez pertinemment* (1).

666. 2° Après un verbe accompagné d'une négation (2) ou qui exprime une interrogation : *je ne crois pas qu'il* RÉUSSISSE ; *croyez-vous qu'il* VIENNE ?

667. On emploie l'*indicatif* lorsque l'interrogation n'est qu'une forme oratoire qui, loin de marquer le doute, ne sert qu'à affirmer avec plus de force :

Oubliez-vous que Dieu EST *votre père, et que vous* DEVEZ *l'aimer ?*

Il en est de même après la forme *négative*, lorsqu'on ne peut admettre de doute ni d'incertitude sur la réalité de la chose :

Je n'ignore pas qu'il A VOULU *me nuire.*

N'oubliez pas que la vertu EST *le premier des trésors.*

---

(1) Le verbe de la proposition subordonnée se met au subjonctif, lors même que le verbe de la proposition principale n'est pas exprimé : *périssent les Troyens !* c'est-à-dire, je désire que les Troyens périssent ; *fasse le Ciel !* c'est-à-dire, je désire que le Ciel fasse. Le besoin d'être concis fait également employer les expressions suivantes : *advienne que pourra ; qui vive ! que je sache*, etc.

Ordonner, exprimant l'arrêt d'un tribunal, veut le futur de l'indicatif :

ORDONNÉ (il est) *qu'il* SERA *fait rapport à la cour.*

Du foin que peut manger une poule en un jour. (Racine.)

Mais on dira : *j'*ORDONNE *que vous fassiez une réponse.*

(2) *Il n'y a* fait exception, quand on présente un fait comme certain : *il* N'Y A *pas six mois que je* SUIS SORTI. Et avec le subjonctif : *il n'y a que mon frère qui* M'ÉCRIVE.

668. 3° Après un verbe impersonnel ou pris impersonnellement :

Il faut, il est nécessaire, il convient, il est douteux qu'il ÉCRIVE.

669. EXCEPTION. Certains verbes impersonnels, exprimant quelque chose de positif, veulent après eux l'indicatif, à moins qu'ils ne soient pris interrogativement ou négativement.

Ainsi l'on dira avec l'indicatif :

Il me semble, il paraît, il est certain qu'il A *raison.*

Et avec le subjonctif :

Vous semble-t-il, vous paraît-il qu'il AIT *raison?*

Il ne me semble pas, il ne me paraît pas qu'il AIT *raison.*

670. 4° Après *il semble, il me semble, on dirait, on croirait*, on emploie le subjonctif, quand la proposition subordonnée énonce un fait douteux, exagéré, invraisemblable, ou impossible :

IL SEMBLE *que ce mal* SOIT *sans remède.*

IL SEMBLE *qu'on* SOIT *convenu que la bonne foi ne sera plus une vertu.* (Massillon.)

IL ME SEMBLE *que mon cœur* VEUILLE *se fendre en deux.* (Mme de Sévigné.)

S'IL VOUS SEMBLE *que la récompense* COURE *trop lentement à la vertu, et que le châtiment ne* POURSUIVE *pas assez près le vice, songez à l'éternité.* (Bossuet.)

ON DIRAIT *que le livre des destins* AIT ÉTÉ *ouvert à ce prophète.* (Id.)

ON DIRAIT *que le ciel, qui se fond tout en eau,*
VEUILLE *inonder ces lieux d'un déluge nouveau.* (Boileau.)

671. On emploie l'indicatif, si la proposition subordonnée énonce un fait vraisemblable ou certain :

IL SEMBLE *que la rusticité n'*EST *autre chose qu'une ignorance grossière des bienséances.* (La Bruyère.)

IL SEMBLAIT *que je* PRÉVOYAIS *le sort qui m'attendait sur mes vieux jours.* (J.-J. Rousseau.)

IL LUI SEMBLE *que Corneille* A DONNÉ *des modèles de tous les genres.*

Pourtant quand je me tâte et que je me rappelle,
IL ME SEMBLE *que je* SUIS *moi.* (Molière.)

ON DIRAIT, *à l'entendre, qu'il* PEUT *tout faire.* (Académie.)

ON DIRAIT *que l'art de parler et d'amuser* EST *tout en France, et que la recherche de la vérité ne* COMPTE *pour rien.* (1) (Ph. Chasles.)

---

(1) L'emploi du subjonctif est très-rare après *on dirait, on croirait, il me semble, il nous semble*, etc.

672. 5° Après un pronom relatif, ou après l'adverbe *où*, quand le verbe dont ils sont suivis annonce quelque incertitude : *je cherche un livre* QUI PUISSE *me récréer ; j'irai dans une retraite* où *je* SOIS *tranquille.* (G. Duvivier.)

Il n'est pas certain que le livre que je cherche puisse me récréer, que je sois tranquille dans la retraite où j'irai ; il faut donc le subjonctif.

Mais avec la même construction, il faudrait l'indicatif, s'il y avait certitude : *je cherche un livre* QUI *me* RÉCRÉERA ; *j'irai dans une retraite* où *je* SERAI *tranquille.*

673. 6° Après le verbe d'une proposition incidente, précédée d'un de ces mots *peu, le seul, le premier, le dernier, le meilleur, le plus, le moins, le mieux*, etc., quoique l'idée exprimée par le verbe de la proposition incidente tienne plus de la certitude que du doute :

Il y a PEU *d'hommes qui* SACHENT *supporter l'adversité.* (Massillon.)

Le chien est LE SEUL *animal dont la fidélité* SOIT *à l'épreuve.* (Buffon.)

Les intérêts de leur vanité sont LES DERNIERS *qu'on* DOIVE *ménager.* (Geoffroy.)

L'Évangile est LE PLUS *beau présent que Dieu* AIT PU *faire aux hommes.* (Montesquieu.)

Voilà le piége LE MIEUX *dressé qu'il* SOIT *possible d'imaginer.* (La Bruyère.)

674. Mais si l'on veut énoncer un principe, une vérité, un fait incontestable, il faut employer l'indicatif :

La tendre jeunesse est le seul âge où l'on PEUT *encore tout pour se corriger.* (Fénelon.)

Je fais la meilleure contenance que je PUIS. (Mme de Sévigné.)

De ces officiers, c'est le plus jeune que je CONNAIS.

675. 7° Après les expressions *qui que, quoi que, quoique, si que, quelque* et les locutions conjonctives suivantes : *afin que, à moins que, avant que, bien que, de crainte que, de peur que, en cas que, encore que, jusqu'à ce que, loin que, pour peu que, pour que, pourvu que, sans que, si peu que, soit que, supposé que :*

Quoi que vous ÉCRIVIEZ, *évitez la bassesse.* (Boileau.)

Si mince qu'il PUISSE *être, un cheveu fait de l'ombre.*

Dieu veut que nous l'aimions, afin que nous AYONS *la vie éternelle.* (Bossuet.)

J'irai le voir avant qu'il PARTE.

676. 8° Après les locutions *de façon que, de manière que, de sorte que*, si l'on veut exprimer un fait à venir, présentant du doute et de l'incertitude : *je ferai mon devoir de manière qu'on* N'AIT *rien à me reprocher.*

677. On emploie l'indicatif si l'idée est positive et qu'elle se rapporte au présent ou au passé : *j'ai fait* ou *je fais mon devoir, de manière qu'on n'*A *rien à me reprocher.*

678. Après *tout... que,* on doit employer l'indicatif : *tout éclairée qu'elle* EST, *elle n'a point présumé de ses connaissances.* (Bossuet.)

Ces hardes, tout usées qu'elles SONT, *peuvent encore servir.* (Académie.)

3° Emploi des temps du subjonctif.

679. 1re RÈGLE. Après le présent ou le futur de l'indicatif, on emploie le *présent du subjonctif*, si l'on veut exprimer un présent ou un futur :

Il faut
Il faudra } que tu lui obéisses.

Et le *passé du subjonctif*, si l'on veut exprimer un *passé :*

Je doute
Je douterai } que tu aies étudié.

680. EXCEPTION. Au lieu du présent, on emploie l'*imparfait du subjonctif*, et au lieu du passé, on emploie le *plus-que-parfait*, si le verbe au subjonctif est accompagné d'une expression conditionnelle, jointe à un temps passé, exprimé ou sous-entendu. EX. :

Je doute qu'il RESTÂT *à Rouen,* SI *des affaires ne l'y* RETENAIENT.

Je ne crois pas que vous EUSSIEZ RÉUSSI, *si l'on ne vous* AVAIT PROTÉGÉ.

Je doute qu'il ENTREPRÎT *ce travail* SANS *vous*, c'est-à-dire *si* vous ne lui aidiez.

Je doute qu'ils EUSSENT VAINCU, SANS *l'appui de tes bataillons*, c'est-à-dire *s'ils* n'avaient pas eu l'appui de tes bataillons.

681. REMARQUE. Quand l'expression conditionnelle est jointe au présent de l'indicatif ou au passé indéfini, il faut suivre la règle ci-dessus :

Je ne crois pas qu'il OSE *venir,* SI *on le lui défend.*

Je doute qu'il AIT ÉCHAPPÉ *au fer de l'ennemi, s'il n'a pas été secouru.*

682. 2me RÈGLE. Après l'*imparfait*, les *passés*, le *plus-que-parfait* et les *conditionnels*, on met le second verbe à l'*imparfait du subjonctif*, si l'on veut exprimer un *présent* ou un *futur ;* et au *plus-que-parfait*, si l'on veut exprimer un *passé :*

Les Romains ne VOULAIENT *pas de victoires qui* COÛTASSENT *trop de sang.*

Il RETOURNA *à sa maison sans que personne* OSAT *l'*INSULTER.

Vous AVEZ *bien* VOULU *que je* VINSSE *avec vous.*

AURAIT-*on jamais* PENSÉ *qu'il* EÛT *si bien* RÉUSSI ?

Je ne SAVAIS *pas que vous* EUSSIEZ ÉTUDIÉ *ce livre avec tant de soin.*

*On n'*AVAIT *d'abord pas* CRU *que nous* EUSSIONS *si bien* RÉUSSI.

683. REMARQUE. Cependant on met le second verbe au présent du subjonctif, même après les passés et les conditionnels, 1° lorsqu'on veut exprimer une action qui a lieu au moment de la parole ou qui se reproduit de tout temps ; 2° lorsque, après les locutions conjonctives *afin que, bien que, de crainte que, pour que, de peur que, quoique, encore que,* on veut exprimer un futur :

Dieu a voulu que nous NAISSIONS *mortels.*

Il a voulu que la terre PRODUISE *tous les ans des moissons.*

Qui pourrait douter qu'ils SOIENT *d'honnêtes gens ?*

Dieu nous a donné la raison, afin que nous DISCERNIONS *le bien d'avec le mal.*

*Il m'a écrit pour que j'*AILLE *le voir.*

J'ai rentré mes orangers ce soir, de crainte qu'il ne FASSE *froid cette nuit.*

Nous avons entrepris ces travaux, bien que l'exécution en SOIT *difficile.*

On ne peut établir d'une manière fixe et absolue des règles sur le choix des temps du subjonctif, car ce choix dépend uniquement de l'idée que l'on veut exprimer ; néanmoins les règles que nous venons d'énoncer ci-dessus aideront dans un très-grand nombre de cas.

4° Emploi de l'infinitif.

684. L'*infinitif* peut être employé comme sujet, comme attribut et comme complément : *injurier n'est pas répondre ; je veux étudier ; s'entretenir avec son ami, c'est penser tout haut.*

685. L'infinitif ne doit jamais être construit d'une manière équivoque. Ainsi, au lieu de :

Le règne de ce prince a été trop court pour exécuter ses projets ; Dieu nous donne des richesses pour faire des heureux, on dira : *le règne de ce prince a été trop court pour qu'il* EXÉCUTAT *ses projets ; Dieu nous donne des richesses pour que nous* FASSIONS *des heureux.*

686. Si l'infinitif ne présente aucune équivoque, il faut le préférer à tout autre mode, car il rend le discours plus rapide et plus précis. Ainsi au lieu de dire : *je suis heureux de ce que je sais que tu es bien placé; Dieu t'a fait pour que tu l'aimes, et non pour que tu le comprennes,* il est mieux de dire : *je suis heureux de te* SAVOIR *bien placé ; Dieu t'a fait pour l'*AIMER *et non pour le* COMPRENDRE.

687. On doit éviter de mettre plus de deux infinitifs de suite, surtout lorsqu'ils ont la même consonnance. Ainsi, au lieu de : *je ne crois pas* POUVOIR ALLER *vous* VOIR *demain,* dites : *je ne crois pas que je* PUISSE *aller vous voir demain.*

688. L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après *aimer mieux, aller, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sembler, sentir, valoir mieux, voir, vouloir.*

Quant aux verbes qui exigent la préposition *à* ou *de* devant l'infinitif qu'ils précèdent, l'usage et la lecture peuvent seuls apprendre à faire cette distinction.

CHAPITRE VII.

PARTICIPE PRÉSENT.

689. Le participe présent est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. Il tient du verbe quand il marque l'*action ;* alors il est toujours invariable.

Il tient de l'adjectif, quand il marque l'*état,* la *qualité ;* alors il est appelé *adjectif verbal* et s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte :

PARTICIPE PRÉSENT.	ADJECTIF VERBAL.
Elle était seule, ERRANT *sur le rivage.*	*Il y a des peuples qui vivent* ERRANTS *dans les déserts.*
On voit des hommes RAMPANT *toute leur vie pour arriver aux honneurs.*	*Il y a des plantes, des bêtes et des personnes* RAMPANTES.
Ces hommes, PRÉVOYANT *le danger, se mirent sur leurs gardes.*	*Ces hommes* PRÉVOYANTS *ont aperçu le danger.*

690. On reconnaît que le mot terminé en ***ant*** est participe présent :

1° Lorsqu'il est suivi d'un complément direct :
Les âmes AIMANT *Dieu se reposent en lui.*

2° Lorsqu'il est précédé de la préposition *en*, exprimée ou sous-entendue :
Les ouvriers travaillaient EN CHANTANT ; *la médisance va toujours* CROISSANT (1) (en croissant).

3° Lorsqu'il exprime une action et qu'il peut être remplacé par un autre temps du verbe :
Plus de la moitié de la terre est peuplée d'animaux VIVANT *et* MOURANT *sans le savoir*, c'est-à-dire *qui vivent* et *meurent* sans le savoir.

4° Lorsqu'il est accompagné de la négation *ne :*
Votre sœur est une excellente personne, ne GRONDANT, *ne* CONTREDISANT *jamais.*

691. Le mot en ***ant*** est ***adjectif verbal :***

1° Quand on peut le remplacer par un adjectif ou par un participe passé :
Les gens MÉPRISANTS *sont toujours détestés*, c'est-à-dire les gens fiers, dédaigneux.
On aime les enfants OBÉISSANTS, c'est-à-dire les enfants soumis, appliqués.

2° Quand il n'a aucune espèce de complément :
On apercevait sur la mer des cordages FLOTTANTS.
Nous sommes rentrés par une pluie BATTANTE.

692. Le *participe présent* marque une *action* momentanée, une circonstance accidentelle ou passagère ; l'*adjectif verbal* marque une situation permanente, continue, une action qui, par sa durée, devient un *état*. Ainsi l'on dit,

---

(1) Si le mot *en* signifie *comme, en qualité de, à la manière de*, le mot *ant* qui le suit est un adjectif pris substantivement : elle a voyagé en *mendiante* pour n'être pas reconnue : ils se sont conduits en *combattants* intrépides ; le mouvement des eaux se transforme en *courants* réguliers

AVEC LE PARTICIPE PRÉSENT :	AVEC L'ADJECTIF VERBAL :
On voit la tendre rosée DÉGOUTTANT *des feuilles.*	*Voyez ces feuilles* DÉGOUTTANTES *de rosée.*
On voit la sueur RUISSELANT *sur son visage.*	*Voyez sa figure* RUISSELANTE *de sueur.*
Dans ces deux phrases, on affirme que la rosée tombe par gouttes, que la sueur coule réellement en petits ruisseaux : c'est l'*action*.	Dans celles-ci, on parle seulement des feuilles humides de rosée, d'une figure couverte de sueur : c'est l'*état* sous lequel ces objets s'offrent à la vue.
Nous allions ERRANT *de ruine en ruine.* (Chateaubriand.)	*Il y a des peuples qui vivent* ERRANTS *dans les forêts.* (B. de S.-P.)
Où courez-vous, mortels abusés, et pourquoi allez-vous COURANT *de vanité en vanité ?* (Bossuet.)	*La reine-mère, longtemps* ERRANTE, *mourut à Cologne.*
Errant de ruine en ruine, courant de vanité en vanité, ce sont des actions passagères, d'une durée limitée.	*Des peuples qui vivent errants*, c'est-à-dire qui errent toute leur vie ; c'est une action qui, par sa durée, devient une habitude, un *état*.
	La reine-mère longtemps errante ; encore une action qui, par sa durée, devient un *état*.
Voyez-vous ces débris FLOTTANT *vers la côte.* (Fénelon.)	*Calypso aperçut des cordages* FLOTTANTS *sur la côte.* (Fénelon.)
Il y a des personnes OBLIGEANT *plutôt par vanité que par bienveillance.*	*Les personnes désintéressées et* OBLIGEANTES *par caractère sont rares.*
Les débris flottant vers la côte ; ils se dirigent vers la côte, il y a mouvement, changement de lieu ; c'est une *action*.	*Cordages flottants sur les eaux ;* ils étaient fixés dans ce lieu et n'en sortaient pas ; c'est un *état*.
Obligeant plutôt par vanité que par bienveillance ; action passagère, accidentelle, puisqu'elle est faite au gré de la vanité, toujours capricieuse.	*Les personnes obligeantes par caractère*, c'est-à-dire obligeant habituellement ; il y a *état*, puisqu'il y a permanence (1).

(1) Les participes *ayant* et *étant* sont toujours invariables.
Cependant *ayant* prend le signe du pluriel dans ces termes de droit : les *ayants droit*, les *ayants cause* (Acad.), façons de parler antérieures à la règle du participe présent.
Le participe *disant* est toujours invariable dans l'expression *soi-disant* : de SOI-DISANT *prophètes* ; de *soi-disant* orateurs.

693. Un certain nombre de participes présents changent d'orthographe en passant à l'état d'adjectifs ; tels sont : *adhérant, adhérent ; affluant, affluent ; coïncidant, coïncident ; différant, différent ; équivalant, équivalent ; excellant, excellent ; expédiant, expédient ; négligeant, négligent ; précédant, précédent ; résidant, résident ; violant, violent ; extravaguant, extravagant ; fabriquant, fabricant ; fatiguant, fatigant ; intriguant, intrigant ; présidant, président ; vaquant, vacant.* Ex. : le vrai moyen d'éloigner la guerre, c'est de cultiver les armes, c'est d'honorer les hommes *excellant* dans cette profession ; cet enfant a un *excellent* caractère ; tout homme *négligeant* le travail devient tôt ou tard malheureux ; personne n'aime les enfants *négligents ;* en *extravaguant* en toutes choses, comme vous le faites, comment voulez-vous qu'on ne vous trouve pas *extravagant ?* trois *fabricants* de drap sont venus me voir ; en *fabriquant* avec une telle lenteur, pourrez-vous suffire à la vente ? tu te livres à un travail *fatigant ;* il parle sans cesse, *fatiguant* tout le monde de ses vanteries et de ses prouesses (1).

CHAPITRE VIII.

PARTICIPE PASSÉ.

RÈGLES GÉNÉRALES.

694. Le participe passé s'emploie *sans auxiliaire*, ou bien avec l'un des deux auxiliaires *avoir* et *être*. De là trois règles générales.

695. 1re Règle.—Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le *nom* ou le *pronom* auquel il se rapporte. Ex. : *un enfant* PUNI,

---

(1) Les mots *appartenant, approchant, demeurant, dépendant, descendant, existant, participant, prétendant, résidant, ressemblant, résultant, séant, subsistant, tendant* sont quelquefois employés comme adjectifs verbaux :

Une maison à lui *appartenante* (Acad.) Les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort *approchante* de la leur (Bossuet.) C'est une affaire *dépendante* de telle autre (Acad.) Au lieu où la dite est *demeurante.* (Acad.) L'armée suisse *résidante* en France (De Radt). Quelques-uns de ces animaux *ressemblants* à l'homme (Buffon.) Les cas *résultants* du procès ; les preuves *résultantes* (Acad.) Tous les seigneurs de la cour *séants* dans le parlement (Mirabeau.) Une proposition *tendante* à l'hérésie ; semer des libelles *tendants* à la sédition. (Acad.)

Ces mots, véritables participes présents, devraient être invariables ; leur emploi au féminin et au pluriel, justifié, non-seulement par l'autorité d'un grand nombre d'écrivains, mais par l'exemple de l'Académie elle-même, ne saurait être considéré comme une faute ; mais leur invariabilité est préférable, puisqu'elle est conforme à la grammaire et à l'usage le plus généralement suivi.

des enfants PUNIS ; *une campagne* CULTIVÉE, *des campagnes* CULTIVÉES ; ARRACHÉE *de sa tige, cette fleur se fanera.*

696. 2e RÈGLE.—Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le *sujet* du verbe. Ex. :

C'est à l'ombre des lois que tous les ARTS *sont* NÉS.

La VERTU *timide est souvent* OPPRIMÉE. (Massillon.)

Quelquefois le participe précède le sujet, mais l'accord a également lieu :

BÉNIS *soient les* ROIS *qui sont les pères de leurs peuples.* (Fénelon.)

Voici la place où fut CONSTRUITE *la* CABANE *des naufragés.*

697. 3e RÈGLE. — Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le *complément direct*, s'il en est précédé, et reste invariable, si le complément direct est après, ou s'il n'y en a pas de cette nature. Ainsi l'on écrit,

Avec accord :	Sans accord :
Voici les places qu'ils ont obtenues.	*Ils ont obtenu les premières places.*
Que de services il a rendus à sa patrie !	*Il a rendu de grands services à sa patrie.*
Lisez la lettre que j'ai écrite.	*J'ai écrit une lettre.*

Dans les trois premiers exemples, les compléments directs *que*, mis pour *places*, *services*, et *que*, mis pour *lettre*, sont avant le participe, accord.

Au contraire, dans les trois derniers exemples, les compléments directs les *premières places, de grands services, une lettre*, sont après le participe, pas d'accord (1).

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES PRONOMINAUX.

698. Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes s'accorde avec le complément direct s'il en est précédé, et reste invariable s'il en est suivi ou s'il n'a pas de complément de cette nature.

(1) Le participe passé suivi d'un adjectif ou d'un participe est soumis à la règle générale: *j'ai refusé ces deux billets, parce que je les ai* RECONNUS *faux ; ils se seraient* CRUS *déshonorés, s'ils avaient agi comme vous le dites.*

Ainsi l'on écrira avec accord : *elle s'est trompée.* (Elle a trompé qui ? *elle, se.*) *Nous nous sommes égarés.* (Nous avons égaré qui ? *nous.*) *Ils se sont menacés.* (Ils ont menacé qui ? *eux, se.*) Ici, comme on le voit, les participes *trompés, égarés, menacés* sont précédés de leurs compléments directs.

Mais on écrira sans accord, soit parce que le complément direct est placé après le participe, soit parce qu'il n'y en a point : *ils se sont adressé une lettre ; vous vous êtes fait illusion ; vous vous êtes succédé.*

C'est comme s'il y avait : *ils ont adressé à eux ; vous avez succédé à vous*, etc.

On écrira de même avec le participe invariable : *nous nous sommes plu ; vous vous êtes nui ; ils se sont ri de vos menaces*, etc., parce que ces verbes pronominaux sont formés de verbes neutres, lesquels n'ont jamais de complément direct (1).

699. Les verbes essentiellement pronominaux, comme *s'abstenir, se repentir, se souvenir, s'en aller* (2), etc., auxquels il faut joindre, quoique formés de verbes neutres, *se douter, se prévaloir, s'échapper*, sont toujours variables au participe passé, attendu qu'ils ont toujours pour complément direct leur second pronom.

On écrira donc avec accord : *vous vous êtes abstenus, nous nous sommes repentis, ils s'en sont tous allés, elles se sont prévalues de leur crédit, ils se sont échappés de nos mains* (3).

700. Le verbe essentiellement pronominal *s'arroger* fait seul exception. On écrira : *ils se sont arrogé des droits*, sans accord ; et, avec accord : *les droits qu'ils se sont arrogés*, à cause du complément direct *que*, placé avant le participe.

---

(1) Voici à peu près les seuls verbes accidentellement pronominaux formés d'un verbe neutre, et dont le participe est par conséquent toujours invariable : *se rire, se sourire, se parler, se succéder, se nuire, s'entre-nuire, se suffire, se convenir, se ressembler, se plaire, se déplaire, se complaire, se survivre.*

(2) Dans les temps composés du verbe *s'en aller*, le pronom *en* se met toujours avant l'auxiliaire. Dites donc : *je m'en suis allé, tu t'en étais allé*, etc., et non pas : *je me suis en allé, tu t'étais en allé*, etc.

(3) Les participes des verbes *se persuader* et *s'assurer* peuvent être variables ou invariables, suivant la différence de signification qu'ils ont sous la forme simple : Ex. : *ils s'étaient* PERSUADÉ *qu'on n'oserait les contredire*, c'est-à-dire, ils avaient persuadé *à eux ; ils se sont* PERSUADÉS *l'un l'autre de la bienveillance de leurs intentions*, c'est-à-dire, ils ont persuadé *eux ; ils se sont* ASSURÉ *mutuellement qu'ils ne se nuiraient pas*, c'est-à-dire, ils ont assuré *à eux ; nous nous sommes* ASSURÉS *qu'ils avaient tort*, c'est-à-dire, nous avons assuré *nous.*

PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE NEUTRE.

701. Le participe passé d'un verbe *neutre*, conjugué avec *avoir*, est toujours invariable, parce qu'il n'a pas de complément direct. Ex. : *les beaux jours ont* PASSÉ *rapidement; ces ouvriers ont bien* TRAVAILLÉ ; *mes deux oncles ont* PARLÉ *longtemps ensemble.*

On écrira de même les participes des verbes *dormir*, *régner*, *vivre*, *durer*, quoiqu'ils paraissent quelquefois être employés comme verbes actifs. EXEMPLES : *les heures qu'ils ont* DORMI ; *les années qu'ils ont* VÉCU ; *les trois ans qu'il a* RÉGNÉ ; *les deux jours que ces fleurs ont* DURÉ ; c'est-à-dire les heures *pendant lesquelles* ils ont dormi ; les années *pendant lesquelles* ils ont vécu ; les trois ans *pendant lesquels* il a régné ; les deux jours *pendant lesquels* elles ont duré.

702. Cependant le participe passé des verbes neutres pris *activement* s'accorde, comme celui des verbes actifs, avec le complément direct qui le précède.

Participe variable.	Participe invariable.
Il a retrouvé les enfants qu'il avait tant *pleurés*, c'est-à-dire, avait pleuré *eux*.	Qui sait combien d'années nous avons *pleuré*, c'est-à-dire *pendant lesquelles* nous avons pleuré.
Il nous a visés et nous a *manqués*, c'est-à-dire, il a manqué *nous*.	Le temps nous a *manqué*, c'est-à-dire, a manqué *à nous*.
Votre valet nous a bien *servis*, c'est-à-dire, a bien servi *nous* (1).	Vos notes nous ont bien *servi*, c'est-à-dire, ont bien servi *à nous*.

PARTICIPES *excepté*, *supposé*, ETC.

703. Les participes *excepté*, *supposé*, *approuvé*, *ouï*, *passé*, *attendu*, *vu*, *y compris*, *non compris*, sont invariables quand ils précèdent le nom, et varient quand ils le suivent. On écrira donc,

(1) Ainsi certains verbes qui d'après le sens, sont précédés d'un complément direct ou d'un complément indirect, ont leur participe variable ou invariable selon la nature du complément. Ex. : *les ennemis nous ont* FUIS, c'est-à-dire ont fui *nous ; nos beaux jours nous ont* FUI, c'est-à-dire, ont fui *loin de nous ; les dangers qu'il a courus*, c'est-à-dire qu'il a *encourus ; les deux heures que nous avons couru*, c'est-à-dire, les deux heures *pendant lesquelles* nous avons couru ; *il nous a insultés grossièrement*, c'est-à-dire, il a insulté *nous : il nous a insulté par son luxe*, c'est-à-dire, il a insulté *à nous*

Sans accord :	Avec accord :
Excepté nos amis.	Mes amis exceptés.
Supposé ces raisons.	Ces raisons supposées.
Passé cette heure.	Cette heure passée.
Approuvé l'écriture ci-dessus.	L'écriture approuvée.

Dans le premier cas, il y a ellipse du mot *ayant ;* c'est comme s'il y avait : *ayant excepté* mes amis, *ayant approuvé* l'écriture ; dans le second cas, il y a ellipse du mot *étant ;* c'est comme s'il y avait : mes amis *étant exceptés*, l'écriture *étant approuvée*.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES IMPERSONNELS.

704. Le participe passé des verbes impersonnels ou employés impersonnellement, est toujours invariable : *la disette qu'il y a eu ; les chaleurs qu'il a fait ; il s'est élevé une sédition.*

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF.

705. Le participe passé, suivi immédiatement d'un *infinitif*, s'accorde, s'il a pour complément direct le pronom qui précède, et reste invariable, s'il a pour complément direct l'infinitif qui suit.

Le pronom est complément direct du participe, toutes les fois que le nom dont il tient la place fait l'action exprimée par l'infinitif, alors on peut tourner cet infinitif en participe présent. Ex. : *les dames que j'ai* ENTENDUES *chanter ; les élèves que j'ai* VUS *étudier ; les blés que j'ai* VUS *mûrir*. On voit évidemment qu'ici les *dames*, les *élèves*, les *blés*, font l'action de *chanter*, d'*étudier*, de *mûrir ;* car on peut dire : *j'ai entendu les* DAMES *chanter* ou *chantant ; j'ai vu les* ÉLÈVES *étudier* ou *étudiant ; j'ai vu les* BLÉS *mûrir* ou *mûrissant*. Par conséquent, accord.

Mais on écrira : *les airs que j'ai* ENTENDU *chanter ; les paysages que j'ai* VU *peindre ; les pommes que tu as* LAISSÉ *voler*.

Ici les mots *airs*, *paysages*, *pommes*, ne peuvent faire l'action de *chanter*, de *peindre*, de *voler ;* car le sens ne permet pas de dire : *j'ai entendu les* AIRS *chanter ; j'ai vu les* PAYSAGES *peindre ; tu as laissé les* POMMES *voler*.

Par conséquent, il n'y a point d'accord (1).

706. REMARQUE. Le participe *fait*, suivi immédiatement d'un infinitif, est toujours invariable : *les arbres que j'avais* FAIT *planter, il les a* FAIT *arracher* (2).

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UNE PRÉPOSITION ET D'UN INFINITIF.

707. Quand il se trouve une préposition entre le participe et l'infinitif, le participe s'accorde, s'il a pour complément direct le pronom qui précède, et reste invariable, si le complément appartient à l'infinitif.

EXEMPLE : *Nous les avons engagés à venir.*

Avez-vous engagé *eux* à venir? Avez-vous engagé à *venir* eux? Le sens est *vous avez engagé* EUX *à venir*. Le complément direct *les* (mis pour eux) appartient à *engagés ; engagés* est donc variable.

---

(1) Le participe *laissé* suit les mêmes règles; néanmoins l'application offrant parfois des difficultés sérieuses, des éclaircissements nous paraissent nécessaires :

Le participe *laissé*, suivi d'un infinitif et précédé d'un complément direct est variable lorsque l'infinitif est verbe *neutre* ou employé *neutralement*. EX. : *elles se sont* LAISSÉES *mourir de faim, le monde nous a* LAISSÉS *rire et pleurer tout seuls.* (Racine). *Une personne s'est présentée à la porte, je l'ai* LAISSÉE *passer ; ces enfants se sont* LAISSÉS *aller à la colère.*

Mourir, rire, passer, aller étant neutres, n'ont pas de complément direct, le complément appartient au participe *laissé*, qui est actif : donc, accord.

Si l'infinitif est suivi ou immédiatement précédé de son complément direct, le participe *laissé* s'accorde toujours avec le complément direct qui précède les deux verbes. EX. : *nous les avons* LAISSÉS *pousser des cris ; je vous ai* LAISSÉS *mettre le plaisir de rire après celui de pleurer ; je les ai* LAISSÉS *se consoler* (G. Duvivier).

Dans ces cas, il ne saurait y avoir difficulté, puisque chacun des deux verbes a son complément direct. Du reste, la même règle est applicable, dans le même cas, à tous les participes passés suivis d'un infinitif : *je les ai* VUS *voler des pommes ; telles sont les personnes que j'ai* ENTENDUES *se louer.*

Le participe *laissé* est invariable, lorsque l'infinitif est verbe actif et n'a pas de complément direct qui le suive ou qui le précède immédiatement. EX. : *ils étaient punis pour les maux qu'ils avaient* LAISSÉ *faire sous leur autorité ; elles se sont* LAISSÉ *séduire par les apparences ; il s'est dit maître de ces objets, et on les lui a* LAISSÉ *prendre, on les lui a* LAISSÉ *enlever.*

Les verbes *faire, séduire, prendre, enlever*, étant actifs, ont pour compléments directs *que, se, les*, et *laissé* reste invariable.

Pour nous convaincre que le sens est en parfaite harmonie avec la règle, examinons laquelle des deux tournures est préférable. Dirions-nous : *ils avaient laissé* LES MAUX *faire*, ou *ils avaient* LAISSÉ FAIRE *les maux*. Cette dernière tournure est préférable, et même la seule bonne.

Les moyens donnés ici pour établir la variabilité ou l'invariabilité du participe *laissé*, peuvent convenir, non-seulement aux autres participes passés suivis d'un infinitif, mais à *tous* les participes passés suivis d'une *préposition et d'un infinitif*. (Voir ci-après).

(2) Lorsque le participe passé est suivi du verbe *être*, comme dans cet exemple : *les tableaux que j'avais* CRUS ÊTRE *les vôtres, sont ceux de mon frère*, l'accord a lieu comme si le verbe *être* ne figurait pas dans la phrase, ce verbe étant purement explétif et inutile au sens.

AUTRE EXEMPLE : *Voilà la route que j'ai* RÉSOLU *de suivre.*

Ai-je *résolu* la route ? Ai-je *résolu de suivre* la route ? Le sens est *j'ai résolu de suivre la route*. Le complément direct appartenant à l'infinitif, *résolu* est donc invariable.

En somme, pour établir entre l'infinitif et le participe la distinction voulue, il faut donner à chacun le complément qui lui convient, et non le donner à l'un au préjudice de l'autre. Ex. :

Voici les personnes que j'ai PRIÉES DE VENIR.
Tels sont les soldats qu'on a CONTRAINTS DE PARTIR.
Voici les personnes que vous avez DEMANDÉ A VOIR.
Tels sont les combats qu'ils ont EU A SOUTENIR.

Dans les deux premiers exemples, *venir* et *partir* étant verbes neutres, ne sauraient avoir un complément direct ; les compléments directs *que*, *que* (mis pour *personnes*, *soldats*) appartiennent donc à *priées* et *contraints*, participes de verbes actifs.

Dans les deux derniers exemples, *voir* et *soutenir*, étant verbes actifs, demandent un complément direct, ces compléments sont donc *que*, *que* (mis pour *personnes*, *combats) ; demandé* et *eu* sont invariables, puisqu'ils ont pour compléments directs *à voir*, *à soutenir*.

708. Par ce moyen, aussi facile que rationnel, on peut résoudre toutes les difficultés qu'offre le participe passé suivi d'une préposition et d'un infinitif. Ex. : *des obstacles imprévus nous ont empêchés de sortir ; la sagesse que vous avez eue de garder le lit vous aura entièrement remis ; j'ai marché contre les ennemis, et je les ai contraints de se renfermer dans leurs places.*

Empêchés varie, parce que le complément direct *nous* lui appartient, le verbe *sortir* étant neutre ; *eue* s'accorde également avec *que*, son complément direct, parce que *garder*, verbe actif, a pour complément direct *le lit ; contraints* varie, car il a *les* pour complément direct, *se* étant celui de renfermer.

Nous allons donner des exemples où le participe reste et doit rester invariable :

Voilà les réparations que je lui ai donné à faire ; vous connaissez le pays que j'ai eu à traverser ; quels obstacles n'a-t-elle pas eu à surmonter !

Ici les infinitifs *faire, traverser, surmonter,* étant verbes actifs, ont pour compléments directs les pronoms *que, que, obstacles ;* et

les participes restent invariables, car ils ont pour compléments directs ces mêmes infinitifs.

Conformément au principe établi plus haut, le participe ne saurait avoir deux compléments directs, au détriment de l'infinitif, lorsque celui-ci est verbe actif ou employé activement.

Lorsque le participe, suivi d'une préposition et d'un infinitif, est précédé de deux compléments directs, on fait toujours accorder le participe avec le second complément, le premier étant le complément de l'infinitif. Ex.: *j'ai lu les poésies qu'ils se sont amusés à composer; c'est une démarche qu'on les a contraints de faire.*

Les participes *amusés* et *contraints* ont *se, les* pour compléments directs, et *que, que* sont les compléments directs de *composer* et de *faire* (1).

709. L'infinitif est quelquefois sous-entendu à la suite des verbes *pouvoir, devoir, vouloir, désirer, savoir, permettre.* EXEMPLE :

Je lui ai porté tous les secours	que j'ai pu, que j'ai dû, que j'ai voulu,	sous-entendu *lui porter.*

Dans ce cas, le participe est invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu.

Mais on dirait avec le participe variable, parce qu'il n'y a pas d'infinitif sous-entendu :

Il m'a payé les sommes qu'il m'a DUES ; *il veut fortement les choses qu'il a une fois* VOULUES.

PARTICIPE ENTRE DEUX *que*.

710. Le participe passé placé entre deux *que* est ordinairement invariable, parce qu'il a presque toujours pour complément direct la proposition qui le suit immédiatement :

---

(1) Que doit-on faire lorsque le complément direct qui précède semble appartenir également au participe et à l'infinitif. Ex.: les difficultés qu'il a *eu* à surmonter; les préjugés que j'ai *eu* à détruire; les lettres que j'ai *donné* à copier; les devoirs qu'on m'a *donné* à faire; les constellations qu'on m'a *donné* à décrire, etc.

Dans ces cas, d'après l'avis de certains grammairiens, l'accord du participe est *facultatif*. Nous pensons le contraire, et c'est aussi le sentiment de Girault-Duvivier, de Guérard, et de plusieurs autres grammairiens distingués.

Le participe doit rester invariable.

Les grammairiens qui optent pour la variabilité facultative du participe se mettent en contradiction avec un principe de la grammaire qui refuse au verbe deux compléments directs.

Du reste, en laissant la liberté du choix, c'est dire que le complément direct peut appartenir ou au participe ou à l'infinitif; ce n'est pas résoudre la question, c'est l'esquiver.

La lettre que j'ai présumé que vous recevriez.
La réponse que j'ai su qu'on vous a faite.

Les participes *présumé* et *su* doivent rester invariables, car ils ont pour complément direct la proposition qui suit. En effet, j'avais présumé *quoi?* que vous recevriez une lettre. J'ai su *quoi?* qu'on vous a fait cette réponse (1).

PARTICIPE PRÉCÉDÉ DU PRONOM *en*.

711. Le pronom *en*, signifiant *de cela*, joue toujours le rôle de complément indirect, et ne saurait, par conséquent, faire varier le participe :

Les pêches sont mûres, j'en ai cueilli.
Voici de beaux fruits, j'en ai acheté.
Tout le monde m'a offert des services, et personne ne m'en a rendu.

712. Mais si, outre le pronom *en*, il y a un complément direct, le participe s'accorde avec ce complément, suivant la règle générale :

Ils n'ont pas répondu aux espérances qu'on en avait conçues.
Je n'oublierai jamais les services que j'en ai reçus.
Cette démarche m'a paru téméraire, aussi je les en ai blâmés.

Ici il y a accord, parce que les participes *conçues*, *reçus*, *blâmés* sont précédés de leurs compléments directs *que*, *que*, *les* (1).

---

(1) Mais le participe varie si le complément direct le précède:
Voici les personnes que vous avez prévenues que j'arriverais.
Votre tante, qu'on a avertie que je reviendrais, devait retarder un peu son départ.
Les participes *prévenues* et *avertie* sont variables, parce qu'ils sont précédés des compléments directs *que*, mis pour personnes, *que* mis pour tante.
On doit éviter l'emploi du participe entre deux *que*, car ces sortes de phrases sont d'une construction peu harmonieuse.

(2) Un moyen facile et mécanique de reconnaître si le participe s'accorde, c'est de voir si l'on peut supprimer *en :* s'il peut être retranché, le participe s'accorde avec le complément direct qui précède ; dans le cas contraire, il reste invariable. Ainsi dans les trois derniers exemples cités, on pourrait dire en supprimant *en : ils n'ont pas répondu aux espérances qu'on avait conçues ; je n'oublierai jamais les services que j'ai reçus*, etc. On ne saurait, sans nuire au sens, faire cette suppression dans les trois premiers exemples. On ne dirait pas: *les pêches sont mûres, j'ai cueilli : voici de beaux fruits, j'ai acheté*, etc.
Ce procédé s'applique aux cas ordinaires, mais non aux phrases dans lesquelles figure le pronom *en* précédé d'un adverbe de quantité.

713. Exception. Lorsque le pronom *en* est précédé d'un des adverbes de quantité *combien*, *plus*, *autant*, *moins*, etc., le participe se met au pluriel, parce que ces expressions éveillent une idée de pluralité. Ex. :

Combien n'en a t-on pas vus qui n'avaient aucun souvenir de ce qui s'était passé ! (Buffon).

Autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a vaincus. (Dessiaux.)

Il a fait à lui seul plus d'exploits que les autres n'en ont lus.

Quant aux sottes gens, plus j'en ai connus, moins j'en ai estimés. (Dessiaux).

Ici l'accord se fait par syllepse avec le nom dont le pronom rappelle l'idée, et le nom auquel se rapporte le pronom *en* désigne des objets distincts, des individualités propres.

714. Mais si le pronom *en* se rapporte à un nom pris dans le sens *générique*, l'adverbe de quantité ne désigne plus une collection d'êtres, mais bien une partie indéterminée d'un tout dont les éléments n'ont pas d'unité distincte, et dès lors il ne peut plus imposer ni genre ni nombre au participe.

On écrira donc avec le participe invariable :

De l'eau, combien j'en ai bu !

Plus on lui a servi de confitures, plus il en a mangé.

Par son analyse, il a fait faire plus de progrès à la géométrie, qu'elle n'en avait fait depuis la création du monde. (Thomas.)

Je suis persuadé qu'il n'a pas autant de science que vous en avez acquis. (Bescher).

L'accord sylleptique n'a pas lieu non plus dans les phrases interrogatives :

Des plumes, combien en avez-vous pris ?

Des huîtres, combien en avez-vous vendu ?

Des roses, combien en avez-vous cueilli ?

Ce n'est pas encore ici une idée de pluralité, c'est le mot *nombre* qui est dans la pensée, et ce nombre peut n'être que l'unité.

Mais on écrirait, en faisant accorder le participe :

Combien en a-t-on vus que les apparences ont trompés !

Des huîtres, combien Joseph en a-t-il mangées ?

Des pages, combien en ai-je écrites ?

Dans ces trois exemples, *combien* signifie *quel grand nombre*, c'est-à-dire, une idée de pluralité (1).

---

(1) "La plupart des auteurs du dernier siècle, dit un grammairien éminent, ont écrit *invariable* le participe passé précédé de *en* et d'*un adverbe de quantité*; c'est l'orthographe suivie encore aujourd'hui par l'Académie elle-même. Quelque respectable que soit cette autorité, nous n'hésitons pas à nous inscrire en faux contre un principe qu'on ne peut adopter sans être exposé à mettre, dans un très-grand nombre de cas, l'expression en contradiction avec la pensée."

Du reste, aujourd'hui, presque tous les grammairiens condamnent ce principe si contraire à la logique.

715. Le participe est invariable, lorsque l'adverbe de quantité est après le pronom *en : des livres, j'en ai beaucoup lu ; des leçons, il en a tant appris ; le glaive a tué bien des hommes, la langue en a tué bien plus.*

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE *le peu*.

716. *Le peu* a deux sens : il signifie *la petite quantité*, ou bien il signifie *le manque*.

717. Lorsque *le peu* signifie la petite quantité, et que le sens permet de le supprimer, le participe s'accorde avec le nom. Ex.: *le peu d'attention que vous avez donnée à cette règle a suffi pour vous la faire comprendre.* Ici *le peu* signifie une petite quantité, car il y a eu de l'attention donnée à cette règle, et le sens permet de supprimer *le peu ;* on peut dire : *l'attention que vous avez donnée à cette règle a suffi pour vous la faire comprendre*, c'est donc avec *attention* que s'accorde le participe.

718. Si *le peu* signifie *le manque*, et qu'on ne puisse pas le supprimer sans nuire au sens de la phrase, le participe reste invariable. Ex.: *on le punira du peu de bonne volonté qu'il a montré.*

Ici *le peu* signifie *le manque*, car sans le défaut d'attention, il ne serait pas puni : on ne saurait supprimer *le peu* et dire : *on le punira de la bonne volonté qu'il a montrée.*

Le participe s'accordant avec *le peu*, reste au masculin singulier.

PARTICIPE PASSÉ AYANT *l'* POUR COMPLÉMENT DIRECT.

719. Le participe est invariable, quand il a pour complément direct *l'* représentant un membre de phrase, parce qu'alors *l'*, équivalant à *cela*, est du masculin singulier :

La flotte n'était pas aussi nombreuse qu'on l'avait CRU, c'est-à-dire qu'on avait *cru* qu'elle était nombreuse.

Cette personne est plus instruite que je ne l'avais PENSÉ, c'est-à-dire plus instruite que je n'avais *pensé* qu'elle fût instruite.

720. Mais on écrira avec accord, parce que *l'* représente un nom : *cette maison est telle qu'on l'a* CONSTRUITE ; *j'ai rencontré ma tante et je l'ai* EMBRASSÉE (1).

PARTICIPES *coûté, valu, pesé.*

721. *Coûté* et *valu*, dans le sens propre, c'est-à-dire appliqués au prix pécuniaire d'une chose, sont toujours invariables. Ex.: *j'ai versé les vingt mille francs que cette maison m'a* COÛTÉ ; *ce cheval ne vaut plus les deux mille francs qu'il a* VALU ; *je regrette les six mille francs que cette maison m'a* COÛTÉ, *parce qu'elle ne les a jamais* VALU.

722. Ces participes varient lorsqu'ils sont employés au sens figuré, c'est-à-dire pour exprimer, le premier l'idée de *causer, exiger* ; le second, l'idée de *procurer, rapporter*. Ex.:

Que de pleurs son départ m'a COÛTÉS !

Au prix de sa personne se joint celui des soins qu'il m'a COÛTÉS.

Je sais quels honneurs son habit lui a VALUS.

723. PESER, signifiant *constater le poids*, est verbe actif ; dans ce cas son participe passé varie ; il varie également, employé au figuré : *voici les sacs que cet homme a* PESÉS ; *ces raisons je les ai* PESÉES. Lorsque *peser* signifie *avoir un certain poids*, ce verbe étant alors pris neutralement, son participe passé reste invariable : *les cent kilogrammes que ce sac a* PESÉ.

Règles diverses.

724. Certaines règles d'accord établies pour le verbe et l'adjectif, concernent également le participe :

1. *La gloire et la richesse qu'il a* ACQUISES *ne l'ont pas rendu heureux.*
2. *C'est son courage, son intrépidité que tout le monde a* ADMIRÉE.
3. *Ce jour, cette heure que vous avez* PERDUE, *aurait suffi pour obtenir votre grâce.*
4. *Est-ce le parrain ou la marraine qu'on a* ATTENDUE ?

---

(1) Il arrive cependant quelquefois que *l'* peut être remplacé également par un *nom* ou par un *membre de phrase*, alors le participe peut s'écrire *variable* ou *invariable*.

Ainsi l'on écrirait également bien :

Il a une maison comme il l'a DÉSIRÉ, c'est-à-dire, comme il a désiré d'en avoir une.

Il a une maison comme il l'a DÉSIRÉE, c'est-à-dire, comme il a désiré *elle, la maison.*

5. *C'est moins son esprit que son application que j'ai* LOUÉE.
6. *Ce n'est ni la fortune ni la gloire que j'ai* AMBITIONNÉES.
7. *Ce n'est ni vous ni lui que j'ai* RECONNU *pour mon père.*
8. *Ce peuple de vainqueurs,* ARMÉ *de son tonnerre, a-t-il le droit affreux de ravager la terre?*
9. *Une multitude d'animaux,* PLACÉS *dans ces belles retraites, y répandent l'enchantement et la vie.*
10. *C'est un des meilleurs médecins de Paris qu'il a* CONSULTÉ.
11. *Mansart est un des plus grands architectes que la France ait* EUS.

CHAPITRE IX.

DE L'ADVERBE.

725. DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS, **étant adverbes,** ne veulent pas de complément.

Ainsi ne dites pas : DESSUS *la table*, DESSOUS *le lit*, DEDANS *l'armoire*, DEHORS *le jardin.*

Il faut alors employer les prépositions *sur, sous, dans, hors*, et dire : *sur la table, sous le lit, dans l'armoire, hors du jardin.*

726. Cependant ces adverbes sont employés comme prépositions : 1° quand ils sont mis en opposition. Ex.: *il n'est ni* DESSUS *ni* DESSOUS *la table ;* 2° quand ils sont précédés d'une préposition ; ils forment alors des locutions prépositives et prennent un complément. Ex.: *il passa* PAR DEDANS *la ville; il a passé* PAR-DESSUS *le mur ; cet emploi est* AU-DESSOUS *de lui.* (Acad.)

727. ALENTOUR, AUPARAVANT, rejettent également toute espèce de complément. Ne dites donc pas : *alentour* DU *château, auparavant* QUE *vous soyez prêt ;* dites : *autour du château, avant que vous soyez prêt.*

728. REMARQUE. Quelquefois ces deux adverbes sont suivis des mots *de* ou *que*, qui ne sont point sous leur dépendance, mais sous celle du verbe ou de l'adjectif qui précède.

Ex.: *Il y avait* ALENTOUR *de grosses pierres*, c'est-à-dire, *il y avait de grosses pierres* ALENTOUR ; *il serait bon* AUPARAVANT *qu'il consultât sa mère*, c'est-à-dire, *il serait bon qu'il consultât sa mère* AUPARAVANT.

729. AUSSITÔT ne doit pas s'employer comme préposition. C'est donc une faute de dire : AUSSITÔT *son arrivée*, AUSSITÔT *son dîner*. Il faut dire : AUSSITÔT APRÈS *son arrivée*, AUSSITÔT APRÈS *son dîner*.

Mais on peut employer l'adverbe *aussitôt* devant un nom dans une proposition absolue : AUSSITÔT *les pièces reçues, je ferai les démarches nécessaires*, c'est-à-dire, AUSSITÔT *que vos pièces auront été reçues, je ferai les démarches nécessaires*. (Acad.)

730. BEAUCOUP, placé après un comparatif, doit toujours être précédé de la préposition *de* : *vous êtes plus savant* DE *beaucoup*. Quand *beaucoup* est avant le comparatif, l'emploi de la préposition *de* est facultatif : *vous êtes* DE BEAUCOUP *plus savant*, ou *vous êtes* BEAUCOUP *plus savant*. (Acad.)

Il s'en faut BEAUCOUP et *il s'en faut* DE BEAUCOUP se disent également, mais le premier s'emploie quand il s'agit d'une qualité, et le second quand il s'agit d'une quantité : *Joseph n'est pas si instruit qu' mile, il s'en faut* BEAUCOUP ; *il s'en faut* DE BEAUCOUP *que la somme y soit* (1).

731. DAVANTAGE et PLUS ne doivent pas s'employer indifféremment l'un pour l'autre. *Davantage* ne peut jamais avoir de complément, ni, par conséquent, être suivi des mots complémentaires *de*, *que*. D'où il suit qu'on ne doit pas dire : *ayez* DAVANTAGE *d'ordre* ; *réfléchissez* DAVANTAGE *que vous ne le faites* ; dans ce cas il faut employer *plus*, et dire : *ayez* PLUS *d'ordre ; réfléchissez* PLUS *que vous ne le faites*.

731 *bis*. On dirait cependant : *ceci me venge* DAVANTAGE *des sottises d'autrui ; on remarquera* DAVANTAGE *que votre travail est imparfait*, parce qu'ici les compléments qui suivent l'adverbe *davantage*, dépendent, non de cet adverbe, mais du verbe qui précède (2).

---

(1) AU MOINS, DU MOINS. *Au moins* a le sens de *pour le moins : il sera général ou* AU MOINS *colonel*. AU MOINS marque la restriction et signifie *néanmoins : Si cet ouvrage n'a pas le mérite de la perfection, il a* DU MOINS *celui de la nouveauté*.

DU RESTE, AU RESTE. *Du reste* semble annoncer une certaine opposition entre ce qui suit et ce qui précède, et signifie *malgré cela ; il est capricieux*, DU RESTE *honnête homme*. (Acad.)

AU RESTE annonce un certain rapport entre les choses dont on parle, et signifie *cependant : vous ferez bien de suivre ce conseil*, AU RESTE, *vous ferez ce que vous voudrez*. (Acad.)

(2) Il n'y a qu'un seul cas où *davantage* puisse avoir un complément, c'est lorsqu'il a sous sa dépendance le pronom *en*. EX. : *je n'en dis pas* DAVANTAGE, c'est-à-dire, je ne dis pas davantage *de cela*.

732. *Davantage* ne peut précéder ni un adjectif ni un participe : DAVANTAGE *habile*, DAVANTAGE *instruit ;* dites : *plus habile, plus instruit*.

C'est également une faute d'employer l'adverbe *davantage* dans le sens de *le plus ;* il faut dire : *c'est vous que j'estime le plus*, et non DAVANTAGE.

733. *Plus* ne peut s'employer pour DAVANTAGE, à la fin d'une phrase, que lorsqu'il y a une opposition, ou quand il est modifié par les adverbes *encore, bien, beaucoup*, etc.

Ex. : *vous ne le flattez* PLUS, *il ne vous aime pas* MOINS ; *ses vers me plaisent, mais sa prose me charme encore* PLUS, beaucoup PLUS, bien PLUS. On dirait bien aussi *encore davantage, bien davantage* (1).

734. PLUS, MIEUX. *Plus* marque l'extension, une quantité plus grande ; *mieux* exprime une idée de perfection. Ex. : *il est plus habile que son frère ; celui-ci en fait* PLUS, *celui-là le fait* MIEUX.

735. PLUS TÔT, PLUTÔT. *Plus tôt*, en deux mots, éveille une idée de temps ; c'est l'opposé de *plus tard : il partira* PLUS TÔT *que moi. Plutôt*, en un seul mot, éveille une idée de choix, de préférence : *de ces deux gravures, achetez* PLUTÔT *celle-là ;* PLUTÔT *la mort que le déshonneur*.

PLUTÔT signifie aussi *à peine : il n'eut pas* PLUTÔT *répondu, qu'il en fut fâché*. (Volt.)

736. DE SUITE, TOUT DE SUITE. *De suite* signifie successivement, sans interruption : *il marcha trois jours* DE SUITE. *Tout de suite* signifie aussitôt, sur-le-champ : *il faut que les enfants obéissent* TOUT DE SUITE.

737. SURTOUT, écrit en un seul mot, signifie *principalement : appliquez-vous* SURTOUT *à l'étude de la religion*. SUR TOUT, écrit en deux mots, signifie *sur chaque chose : cet orateur est prêt à parler* SUR TOUT.

738. TOUT A COUP signifie *soudainement, subitement :* TOUT A COUP *la pluie tomba*. TOUT D'UN COUP, *tout en une fois ; il a perdu cent francs* TOUT D'UN COUP.

739. TRÈS, BIEN. *Très* ne peut modifier qu'un adjectif ou un adverbe : *il est très-docile ; il voyage très-souvent*. BIEN se met devant les noms : *j'ai bien faim, j'ai bien soif*.

Ne dites donc pas : *j'ai très-faim, j'ai très-soif*.

---

(1) Devant les locutions *à demi, à moitié, aux trois quarts*, on dit *plus de*, et non *plus que*. Ex. : Il était *plus d'à demi* vaincu ; son apprentissage est déjà *plus d'à moitié* fait ; ces terres si vastes sont *plus d'aux trois quarts* incultes. (Buffon.)

740. PETIT ne se joint jamais à l'adverbe *peu*.

Ainsi ne dites pas : *un petit peu de fromage, un petit peu de pain.* Dites : *un peu de fromage, un petit morceau de pain* (1).

Si, aussi; tant, autant.

741. SI, AUSSI se joignent aux adjectifs et aux adverbes : *il est* SI BON, SI AIMÉ ; *il parle* SI ÉLOQUEMMENT *qu'il persuade tout le monde ; il vit* AUSSI MAGNIFIQUEMENT *qu'un prince.*

742. TANT, AUTANT se joignent aux autres mots : *il a* TANT *de bonté ! j'ai* AUTANT *de livres que vous.*

AUSSI et AUTANT peuvent s'employer avec un adjectif, mais alors *aussi* précède l'adjectif, et *autant* le suit : *il est* SAGE AUTANT *que vaillant ; il est* AUSSI SAGE *que vaillant.* La première tournure est même plus énergique.

743. SI, AUSSI peuvent se joindre à un participe passé qui exprime simplement la qualité : *il est* SI OCCUPÉ, SI ENNUYÉ ; *Jules n'est pas* AUSSI INSTRUIT *que Philippe.* Mais on remplace *aussi* par *autant* quand le participe éveille une idée d'action : *il est* AUTANT *estimé qu'aimé ; il a* AUTANT *travaillé que nous.*

744. AUSSI, AUTANT expriment la comparaison : *je suis aussi fatigué que vous ; cet arbre a eu autant de fruits que de fleurs.*

745. SI, TANT marquent l'extension et la quantité : *le vent est si violent qu'il rompt tous les arbres ; ne courez pas si fort ; il a tant de peine ; cet ouvrage offre tant de beautés.*

Si et *tant* expriment aussi la comparaison, mais ils ne s'emploient alors qu'avec la négation : *il n'est pas si riche que vous ; rien ne m'a tant affligé que cette nouvelle.* (Acad.)

746. AUSSI, NON PLUS. Dans le sens de *pareillement, également*, on emploie *aussi* lorsque la proposition est affirmative, et *non plus* lorsqu'elle est négative : *vous le voulez*, et moi AUSSI (Acad.) ; *vous ne le voulez pas*, ni moi NON PLUS.

Lorsque *aussi* a le sens de *en conséquence*, il s'emploie dans les propositions négatives, mais alors il est conjonction : *votre langage est trop relevé*, AUSSI *ils ne vous comprennent pas.*

DE LA NÉGATION.

747. Il n'y a, à proprement parler, que deux mots négatifs : *non* et *ne*, dont la valeur est presque toujours complétée et précisée par les adverbes *pas* ou *point.*

---

(1) On dit : *demain au matin, demain au soir*, ou *demain matin, demain soir, hier soir.* (Acad.)

JAMAIS n'a pas toujours un sens négatif ; *c'est un insolent s'il en fut jamais ; si jamais vous avez besoin de moi.* (Acad.)

Différence entre PAS et POINT.

748. POINT nie plus fortement que PAS (1). Ainsi, on pourra dire : *cet homme n'a* PAS *l'esprit qu'il faut pour une telle place ;* mais si l'on dit : *cet homme n'a* POINT *d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi *point*, suivi de la particule *de*, forme une négation absolue, au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre, de réserver. (Acad.)

749. PAS s'applique à une chose passagère et accidentelle, *point* à quelque chose de permanent et d'habituel. Ex. : *cet enfant ne lit* PAS, c'est-à-dire ne lit pas maintenant ; *cet enfant ne lit* POINT, c'est-à-dire ne lit jamais.

750. Par cette raison, *pas* vaut mieux que *point:*

1° Avant *plus, moins, si, autant*, et autres termes comparatifs : *Cicéron n'est* PAS *moins véhément que Démosthène ; Démosthène n'est* PAS *si abondant que Cicéron.* (Acad.)

2° Avant les adjectifs numéraux : *il n'en reste* PAS *un morceau ; vous n'en trouverez* PAS *deux de votre avis.* (Acad.)

751. Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *n'est-ce* POINT *vous qui me trahissez ?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *n'est-ce* PAS *vous qui me trahissez ?* (Acad.)

Suppression de PAS et de POINT.

752. On peut supprimer *pas* et *point* :

1° Après les verbes *cesser, oser, pouvoir, savoir : il n'a cessé de gronder ; on n'ose l'aborder ; je ne puis me taire ; je ne sais où le prendre.*

On peut dire aussi : *ne bougez*, mais dans la conversation seulement. (Acad.)

2° Après *ne* suivi de *autre*, et de *que : je* N'*ai d'*AUTRE *désir* QUE *celui de vous être utile.*

---

(1) En effet, un *point* est moindre qu'un *pas*. *Pas* et *point* sont de véritables noms, du moins dans l'origine. Nos pères, pour exprimer le sens négatif, se servirent d'abord, comme les Latins se servaient du *non*, de la simple négation *ne*. Dans la suite, pour donner plus de force et d'énergie à la négation, ils y ajoutèrent quelqu'un des mots qui ne marquent que de petits objets ; tels que *grain, goutte, mie, brin, pas, point*. Il y a toujours quelque mot sous-entendu en ces occasions : *je n'en ai grain ni goutte ;* je n'en ai pas pour la valeur d'un *grain*, etc. Ainsi, quoique ces mots servent à la négation, ils n'en sont pas moins de vrais substantifs : *je ne veux pas* ou *point ;* c'est comme si l'on disait : *je ne ferai pas un pas pour y aller ; je ne m'avancerai d'un point.* C'est ainsi que *mie*, dans le sens de *miette de pain*, s'employait autrefois avec la particule négative : *il ne l'aura mie ; il n'est mie un homme de bien.*

753. Quand *autre* est sous-entendu, *pas* et *point* doivent se supprimer : *je n'ai de volonté que la tienne* (Acad.), c'est-à-dire d'AUTRE *volonté que la tienne.*

754. On supprime toujours *pas* et *point :*

1° Après *savoir*, pris dans le sens de *pouvoir* ou *d'être incertain : je ne* SAURAIS *en venir à bout ; je ne* SAIS *où le prendre ; il ne* SAIT *ce qu'il veut.* Mais la suppression n'a pas lieu quand *savoir* est pris dans son vrai sens : *je ne sais* PAS *l'anglais ; c'est ce que je ne savais* POINT. (Acad.)

2° Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, comme *nul, personne, guère, jamais, pas un, rien, goutte, mot,* etc. Ex. : *il ne cause* GUÈRE *et ne rit* JAMAIS ; *je ne dis* RIEN ; *je n'y vois* GOUTTE ; *je ne vis* PERSONNE *hier ; je ne dis* MOT (1).

3° Après un comparatif : *il est* PLUS *riche qu'on ne croit ; il écrit* MIEUX *qu'il ne parle.*

4° Après *que*, ayant la signification de *pourquoi :* QUE *n'êtes-vous arrivé plus tôt ?*

5° Après *depuis que, il y a*, suivis d'un mot qui désigne un certain espace de temps : *depuis que je ne vous ai vu, il s'est passé bien des choses ;* IL Y A *six mois que je* NE *lui ai parlé.* (Acad.)

Mais il faut *pas* ou *point*, si le verbe est au présent ou à l'imparfait de l'indicatif, ce qui donne un sens tout différent : *comment se conduit-il depuis que nous ne le* VOYONS PAS ? *Il y avait deux mois que nous ne le* VOYIONS POINT.

6° Après la locution *à moins que*, et *si*, dans le sens de *à moins que : je ne sors pas,* A MOINS *qu'il ne fasse beau ; je ne sortirai point,* SI *vous ne venez me prendre en voiture.*

7° Après deux négations jointes par *ni : je* NE *l'absous* NI NE *le condamne*, ou après *ni* répété : *heureux qui n'a* NI *dettes,* NI *procès !*

Emploi et suppression de NE.

755. On emploie toujours *ne* dans la proposition subordonnée :

1° Après les verbes *appréhender, avoir peur, craindre, trembler : je crains qu'il* NE *s'égare ; j'appréhende, j'ai peur, je tremble qu'il* NE *vienne.* (Académie).

2° Après *autre, autrement, plus, mieux, moins, plutôt, meilleur, moindre, pire*, formant un comparatif, lorsque la première proposition est affirmative : *on se voit d'un autre œil qu'on* NE *voit son prochain.* (La Fontaine).

---

(1) Si un adjectif numéral est joint à *mot*, il faut employer *pas : il ne dit* PAS UN MOT *qui ne soit à propos.* (Acad.)

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

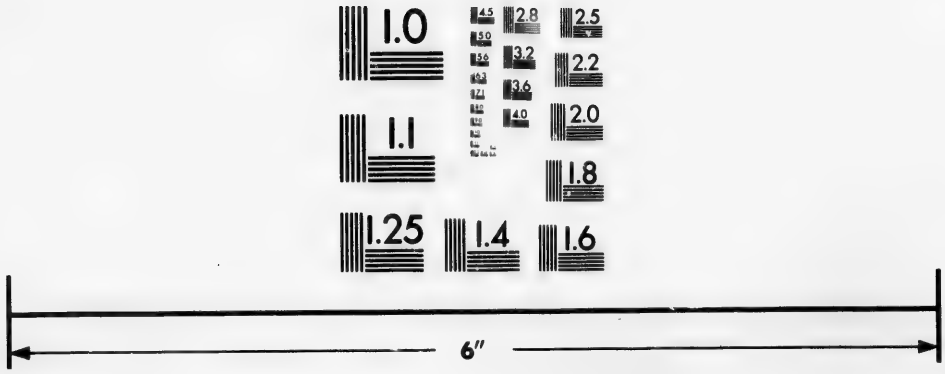

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

Il parle autrement qu'il N'*agit.* (Acad.)
Il est mieux reçu qu'il NE *s'y attendait.*
Il est pire qu'il N'*était.* (Acad.)

756. EXCEPTION. NE se supprime après *autre, autrement, plus, mieux, moins, plutôt, meilleur, moindre, pire*, et les verbes cités, *appréhender, avoir peur*, etc., quand la proposition principale est interrogative, ou qu'elle est accompagnée d'une expression négative : *un homme peut-il être plus heureux que vous l'êtes ? je crains peu, je ne crains pas qu'il vienne ; cette guerre ne fut pas moins heureuse qu'elle était juste ; puis-je être plus malheureux que je le suis?* (Académie). *Thèbes n'était pas moins peuplée qu'elle était vaste.*

757. Cependant si la proposition principale et la proposition subordonnée sont formellement négatives, l'une et l'autre prennent la négation :

L'existence de Scipion ne serait pas plus douteuse dans dix siècles qu'elle NE *l'est aujourd'hui*, c'est-à-dire qu'elle n'est pas douteuse aujourd'hui, et qu'elle ne le sera pas non plus dans dix siècles.

Le singe n'est pas plus de notre espèce que nous NE *le sommes de la sienne* (Buffon) ; c'est-à-dire, le singe n'est pas de notre espèce, nous ne sommes pas de la sienne.

758. NE se met toujours après *à moins que, de peur que, de crainte que : que faire en un gîte, à moins que l'on* NE *songe ? cachez-lui notre dessein, de peur qu'il* NE *le traverse.* (Académie.)

759. Après *craindre, appréhender, avoir peur, trembler*, et les locutions conjonctives *de peur que, de crainte que*, on met simplement *ne*, quand on ne désire pas que la chose arrive : *je crains qu'il* NE *me trompe ;* et *ne pas* ou *ne point*, quand on souhaite que la chose arrive : *je crains que ce fripon* NE *soit* PAS *puni.* (Acad.)

760. Après les verbes *empêcher, éviter, prendre garde* et *garder que*, l'emploi de *ne* est de rigueur : *la pluie empêche qu'on* N'*aille se promener ; prenez garde que l'on* NE *vous séduise.* (Acad.)

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
NE *soit d'une voyelle en son chemin heurtée.* (Boileau.)

761. Après *nier, disconvenir, douter*, employés négativement ou interrogativement, on peut mettre ou ne pas mettre *ne* dans la proposition subordonnée : *je ne nie pas, je ne disconviens pas, je ne doute pas que cela ne soit*, ou *que cela soit ; niez-vous qu'il en soit*

ainsi ? peut-on nier qu'il n'ait avancé cette proposition ? doutez-vous que cela soit vrai ? doutez-vous que cela ne soit vrai ? (1) Acad.)

La suppression de la négative a lieu s'il s'agit d'un fait incontestable : *nous ne doutons pas que l'âme soit immortelle ; aucun homme de bonne foi ne peut nier qu'il y ait un Dieu.*

762. Les verbes impersonnels *il s'en faut que, il tient à moi que, il tient à toi que*, etc., suivent la même règle que les verbes *nier, disconvenir, douter*. Ex. : *il s'en fallut* PEU *qu'il* NE *tombât ; il ne s'en fallut* GUÈRE *qu'il* N'*en vînt à bout ; tient-il à moi que cela* NE *soit ?* mais on dira sans négation : *il tient à vous que tout se passe bien ; il s'en faut beaucoup qu'il ait envie de rentrer*, parce que les verbes *il s'en faut, il tient* ne sont employés ni négativement, ni interrogativement.

763. Le verbe *il s'en faut*, modifié par l'adverbe *peu*, est considéré comme étant employé négativement : *peu s'en faut qu'il* NE *me jette aussi la pierre ; il s'en faut peu que l'un* N'*ait autant de mérite que l'autre.*

764. Après les locutions conjonctives *avant que, sans que* et le verbe *défendre*, on supprime toujours la négation *ne : j'irai le voir avant qu'il parte ; je ne puis parler sans qu'il m'interrompe* (2) ; *j'ai défendu que vous fissiez cette chose.* (Acad.)

CHAPITRE X.

DE LA PRÉPOSITION.

765. A. On peut exprimer ou sous-entendre la préposition *à* après *jusque*, mais seulement devant l'adverbe *aujourd'hui* ; ainsi l'on peut dire : *jusqu'à aujourd'hui*, ou *jusqu'aujourd'hui*.

On écrit quelquefois *jusques*, quand une voyelle suit et l'on fait sentir la liaison : *jusques au ciel ; jusques à quand ? cette lettre n'était pas encore venue jusques à nous* (Acad.)

---

(1) Après *disconvenir* employé négativement, on peut mettre aussi à l'indicatif le verbe de la proposition subordonnée : *vous ne sauriez disconvenir qu'il vous ait parlé*, ou *qu'il vous a parlé*. (Acad.)

(2) Si au lieu de *sans que*, on emploie *que* tout seul, la négative est nécessaire : *je ne puis parler* QU'*il ne m'interrompe.*

766. **De.** Afin de donner plus de vivacité et de rapidité à l'expression, on emploie la préposition *de* dans certaines locutions elliptiques : *aussitôt les ennemis de s'enfuir et* DE *jeter leurs armes* (se hâtèrent de s'enfuir et de jeter leurs armes). *Il s'éloigne tout honteux, et nous* DE *rire* (et nous commençâmes à rire).

Ce genre d'ellipse est un gallicisme qui s'emploie surtout dans le langage familier (1).

767. **Au travers, a travers.** *Au travers* veut *de* : *au travers de tous les dangers. A travers* veut un complément direct : *à travers les dangers.*

768. **Près de, auprès de.** *Près de* et *auprès de* marquent l'un et l'autre la proximité : *sa maison est près de la mienne*, ou *auprès de la mienne ;* mais pour marquer l'assiduité, le sentiment, il faut employer *auprès de : ce malade a* AUPRÈS DE *lui un médecin fort habile ; cet enfant n'est heureux qu'*AUPRÈS DE *sa mère.* (Acad.) (2)

769. **Auprès de, au prix de.** On a d'abord employé *près de* et *auprès de* pour exprimer la comparaison ; *auprès de* est aujourd'hui seul usité : *tous les ouvrages sont vils et grossiers* AUPRÈS DU *moindre ouvrage de la nature.* (Marmontel.)

Au prix de marque aussi la comparaison, mais il n'est employé que lorsque les termes comparés portent une idée de prix, de valeur : *l'intérêt n'est rien* AU PRIX *du devoir ; ce service n'est rien* AU PRIX *de celui qu'il m'avait rendu.* (Acad.)

770. **Avant, devant.** Ces deux prépositions expriment une idée d'antériorité, mais dans un sens différent. *Avant* a rapport au lieu, au temps, et peut servir à exprimer la préférence : *il est parti* AVANT *la nuit ; il faut toujours mettre la santé* AVANT *toutes choses.* (Mme de Sévigné.)

Devant a rapport au lieu, à la place, et marque une antériorité immédiate : *le berger marche* DEVANT *le troupeau ; la place de l'article est* DEVANT *le nom.*

---

(1) Après un comparatif précédé de *quel, lequel* ou de *qui*, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque terme comparé : *quel est le plus brave d'Alexandre ou de César ? quel est le plus habile de cet homme-ci ou de celui-là ?*

(2) Dans le langage familier, on supprime quelquefois la préposition *de* : *il demeure près l'église Saint-Martin, près les Tuileries.* Cette expression, interdite par tous les grammairiens, est *tolérée* par l'Académie. Mais la préposition *de* se supprime toujours dans ces expressions et leurs analogues : *ambassadeur du gouvernement français près le Saint-Siège.* (Acad.)

771. DURANT, PENDANT. L'académie ne met aucune différence entre ces deux mots ; néanmoins *durant* semble embrasser une époque dans toute sa durée, et *pendant* semble exprimer un moment, une époque dans la durée : *on peut dire de M. de Turenne que la gloire l'a suivi* DURANT *toute sa vie ; une famille vertueuse est un vaisseau tenu* PENDANT *la tempête par deux ancres : la religion et les mœurs.* (Montesquieu).

772. EN FACE, PROCHE, HORS, VIS A-VIS sont ordinairement suivis de la préposition *de : en face de la maison, hors du village, vis-à-vis de l'atelier.* Dans le style familier, on supprime quelquefois la préposition *de : vis-à-vis l'église ; proche, hors la barrière.*

En face veut toujours de : *en face du jardin.* (Acad.)

773. REMARQUE. *Vis-à-vis* signifie *en face, à l'opposite : il est logé* VIS-A-VIS *de nos fenêtres ; je me plaçai* VIS-A-VIS *de lui.* (Acad.)

Il ne faut donc jamais employer cette préposition dans le sens d'*envers, à l'égard de ;* ne dites donc pas : *il s'est mal conduit vis-à-vis de son frère, de son oncle,* mais *envers son frère, envers son oncle,* ou *à l'égard de son frère, à l'égard de son oncle.*

774. ENTRE, PARMI. *Entre* se dit généralement de deux objets : *il flotte* ENTRE *la crainte et l'espérance.* Il exprime aussi une idée d'opposition ou de réciprocité, qu'il y ait deux ou plus de deux objets : ENTRE *eux et nous ;* ENTRE *les hommes et les animaux ; ils se parlaient* ENTRE *eux* (1).

PARMI s'emploie avec un nom pluriel ou un collectif : PARMI *les hommes,* PARMI *la foule,* PARMI *le peuple,* PARMI *ce bruit confus.* (Dans ces deux derniers exemples, le sens suppose une idée de multitude, de confusion.)

775. EN, DANS. *En* précède le plus souvent les noms indéterminés : *en voyage, en voiture, en paix, en colère, en France,* et *dans,* les noms déterminés : *dans le voyage, dans la paix ; mettez de l'eau dans un verre ; serrez ces objets dans l'armoire.* (Acad.)

776. QUANT A, QUAND. *Quant à,* préposition, veut dire *à l'égard de, pour ce qui est de :* QUANT A *cette affaire, n'en parlons plus ;* QUANT A *moi, j'y consens.*

---

(1) Quelquefois *entre* a la signification de *parmi : entre les morts ; entre les merveilles de la nature, il n'en est pas de plus admirable.* (Acad.)

QUAND, conjonction, signifie *lorsque, à quelle époque :* QUAND *il fut rentré ;* QUAND *viendrez-vous ?*

777. VOICI, VOILA. *Voici* annonce ce que l'on va dire :

> VOICI *trois médecins qui ne se trompent pas :*
> GAITÉ, *doux exercice et modeste repas.*

Voilà rappelle ce qui précède : *craindre Dieu et observer sa loi ;* VOILA *toute la sagesse.*

COMPLÉMENT DES PRÉPOSITIONS.

778. Les prépositions, comme les adjectifs et les verbes, ne peuvent avoir un complément commun, qu'autant qu'elles exigent des compléments de même nature.

Ainsi ce serait une faute de dire : *il a parlé contre et en faveur de son ami ; j'ai fait cela pour et à cause de vous.* On doit dire pour être correct : *il a parlé* CONTRE *son ami et* EN SA *faveur ; j'ai fait cela* A CAUSE DE *vous et* PAR RAPPORT A *vous.*

778 bis. Un certain nombre de prépositions peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans complément : *il a parlé* POUR *et* CONTRE ; *c'est lui qui vint* APRÈS ; d'autres s'emploient quelquefois comme adverbes : *il regardait tout* AUTOUR *si on le suivait, n'allons pas plus* AVANT.

RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

779. Les prépositions *à, de, en,* doivent se répéter avant chaque complément : *il aime à lire et à écrire ; j'ai besoin de vous et de lui ; il a voyagé en Asie, en Afrique et en Amérique.*

780. En général, on répète les prépositions lorsque les compléments ont un sens opposé : *dans la ville et dans la campagne ; par la force et par l'adresse.*

Mais on ne les répète pas si les compléments sont synonymes : *dans la mollesse et l'oisiveté ; avec douceur et bonté* (1).

---

(1) La préposition ne se répète jamais avant deux noms formant une seule et même expression ; *cette citation appartient à* PAUL ET VIRGINIE ; *lisez la fable du* MEUNIER, SON ENFANT ET L'ANE. Il ne s'agit ici que d'un roman intitulé *Paul et Virginie*, et d'une fable ayant pour titre : *Le Meunier, son fils et l'âne.* On dit aussi sans préposition : *faire des allées et venues ; il a perdu son temps en allées et venues.* (Acad.) *Il termina en cinq ou six heures ; il a besoin de quatre ou cinq mille francs ; j'ai lu plusieurs exemples semblables dans l'ancien et le nouveau Testament.*

CHAPITRE XI.

DE LA CONJONCTION.

781. Et, ni. Les conjonctions *et*, *ni* servent à lier les propositions ou les parties semblables d'une proposition.

Et sert à lier :

1° Deux propositions affirmatives : *j'aime l'étude* ET *je m'y applique.*

2° Deux propositions, dont l'une est affirmative et l'autre négative : *je plie* ET *ne romps pas.*

3° Deux propositions négatives dont chacune à un sens négatif qui lui est propre : *il n'a pas suivi mes conseils* ET *il ne s'en réjouit pas.*

4° Les parties semblables d'une proposition affirmative : *la présomption* ET *la médiocrité marchent presque toujours de compagnie ; il cherche à vous plaire* ET *à obtenir votre amitié ; cet enfant est doux* ET *poli.*

782. Et ne doit pas être employé :

1° Quand les termes de l'énumération sont synonymes ou placés par gradation : *son luxe, son faste importune tout le monde ; l'équipage suait, soufflait, était rendu.*

2° Entre deux propositions commençant chacune par *plus, mieux, moins, autant : plus on est instruit, plus on est modeste*, et non *et plus on est modeste.*

783. Ni sert à unir :

1° Deux propositions principales négatives, dont la dernière est elliptique :

Il ne boit, NI *ne mange.* (Acad.)

Le lion n'est pas fait pour tracer les sillons,
NI *l'aigle pour voler dans les humbles vallons.* (J.-B. Rousseau).

2° Deux propositions subordonnées dépendant d'une négative : *je ne crois pas qu'il vienne,* NI *même qu'il pense à venir.* (Acad.)

3° Les parties semblables d'une proposition négative : *il ne faut pas être avare* NI *prodigue ; vous ne devez pas le dire* NI *l'écrire.*

784. REMARQUE. Pour donner plus d'énergie à l'expression, il vaut mieux répéter *ni* et dire, en supprimant *pas : il ne faut être* NI *avare* NI *prodigue ; vous ne devez* NI *le dire* NI *l'écrire.*

785. La conjonction *ni* ne doit jamais précéder la préposition *sans*. Ainsi ne dites pas : *sans force ni sans courage ;* mais : *sans force ni courage*, ou *sans force et sans courage.*

786. PARCE QUE, PAR CE QUE. *Parce que*, en deux mots, signifie *par la raison que : jamais celui qui s'attache à Dieu ne désespère, parce qu'il n'est jamais sans ressources.* (Bossuet).

Par ce que, en trois mots, signifie *par la chose que*, ou *par les choses que : par ce que vous dites, je vois qu'il a raison.*

787. QUOIQUE, QUOI QUE. *Quoique*, en un seul mot, a le sens de *bien que : quoiqu'il soit instruit, il est modeste. Quoi que*, en deux mots, signifie *quelque chose que : quoi que dise le menteur, on ne le croit pas* (1).

788. La conjonction QUE s'emploie dans un grand nombre de cas. Voici les principaux :

Je crois QUE *l'âme est immortelle.*	*Que* joint deux propositions.
Les plaisirs empoisonnent bien plus la vie QU'*ils ne la rendent agréable.*	*Que* unit les deux termes d'une comparaison.
Approchez, QUE *je vous parle.*	*Que* remplace *afin que.*
Il y a deux ans QUE *je ne l'ai vu.*	*Que* signifie *depuis que.*
QUE *ne parliez-vous plus tôt ?*	*Que* signifie *pourquoi.*
Il ne fait pas de voyage QU'*il ne lui arrive quelque accident.*	*Que* signifie *sans que.*

Enfin, *que* entre dans quelques gallicismes et peut se supprimer : QUE *s'il m'allègue ses prétendus droits, je lui prouverai qu'il a tort ; quel plaisir* QUE *de revoir sa patrie ! c'est une belle chose* QUE *de garder le secret.*

---

(1) *Malgré que* n'est plus en usage. Ainsi, au lieu de *malgré qu'il soit plus âgé*, dites : *quoiqu'il soit plus âgé.* On dit cependant encore : *malgré que j'en aie, malgré qu'il en ait*, etc. ; expressions qui signifient en *dépit de lui, contre son gré.* (Acad.)

CHAPITRE XII.

DE L'INTERJECTION.

789. AH ! et HA ! L'interjection *ah !* marque la douleur, la joie, l'admiration : *ah ! que je souffre ! ah ! que je suis aise de vous voir ! ah ! que cela est beau !*

790. L'interjection *ha !* exprime la surprise, l'étonnement : *ha ! vous voilà !* (*ha !* se prononce rapidement).

791. OH ! HO ! Ô ! L'interjection *oh !* marque l'admiration, la surprise, et sert aussi à donner plus de force : *oh ! que la nature est belle au printemps ! oh ! quelle chute ! oh ! je le ferai comme je vous le promets.* (Acad.)

792. *Ho !* marque un sentiment subit d'étonnement ou d'indignation (il se prononce rapidement) : *ho ! que me dites-vous là ! ho ! quel coup !*

Il s'emploie aussi pour appeler : *ho ! venez un peu ici.*

792 bis. *O* sert à marquer diverses passions, divers mouvements de l'âme, et se place devant les noms et les pronoms : *ô Richard ! ô mon roi ! ô temps ! ô mœurs !* L'interjection *ô* est aussi le signe de l'invocation, de l'apostrophe : *ô mon Dieu ! ô mon fils !* (Acad.)

793. EH ! EH BIEN ! HÉ ! *Eh !* exprime la douleur, la plainte, la surprise, et s'emploie dans les phrases interrogatives : *eh ! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle ? eh ! qui aurait pu croire cela ?*

Eh bien ! exprime l'exhortation, l'interrogation, et sert aussi à marquer une conclusion : *eh bien ! travaillez donc ; eh bien ! que faites-vous ? eh bien, soit !* (Acad.)

Hé ! sert principalement à appeler : *hé ! venez donc ! hé ! l'ami !* (1)

(1) Il se dit également, soit pour avertir de prendre garde à quelque chose : *hé ! qu'allez-vous faire ?* soit pour témoigner de la considération : *hé ! pauvre homme, que je vous plains !* soit pour marquer du regret, de la douleur : *hé ! qu'ai-je fait ! hé ! que je suis misérable !* soit pour exprimer quelque étonnement : *hé quoi ! vous n'êtes pas encore parti !* (Acad.)

CHAPITRE XIII.

REMARQUES PARTICULIÈRES.

A, De.

794. Il ne faut pas employer la préposition *à* dans les locutions comme celles-ci : *c'est la robe à ma sœur ; c'est la fête à mon père.* Dites : *c'est la robe* DE *ma sœur ; c'est la fête* DE *mon père.*

On ne doit pas non plus dire : *c'est à vous* A *jouer*, lorsqu'on veut exprimer une idée de devoir, de droit, mais : *c'est à vous* DE *jouer. C'est à vous à jouer*, exprime une idée d'ordre, de tour : *je viens* DE *jouer, c'est à vous* A *jouer.*

A, Ou.

795. On emploie A entre deux nombres lorsqu'il s'agit d'une chose susceptible de division : *cinq* A *six litres, neuf* A *dix mètres.* Mais lorsque le nom, pris pour unité, ne peut présenter des parties fractionnaires, c'est la conjonction *ou* qu'il faut employer : *quatre* OU *cinq hommes, sept* OU *huit maisons.*

On peut employer *à* s'il y a entre les deux nombres un ou plusieurs termes intermédiaires : *quinze* A *vingt maisons furent brûlées ; on a déjà catalogué cinq* OU *six mille étoiles.*

Abîmer.

ABÎMER signifie *renverser, précipiter* dans un abîme. On l'emploie aussi au figuré dans le sens de *perdre, ruiner, gâter, endommager : ils flattent la jeunesse et l'*ABÎMENT *par les dépenses et les dettes ; la pluie a* ABÎMÉ *mon chapeau.* (Acad.)

Aider.

796. *Aider quelqu'un*, c'est fournir à ses besoins, l'aider de ses conseils ou à l'appuyer de son crédit : *il faut* AIDER *les pauvres.*

Aider à quelqu'un, c'est le soulager en partageant sa peine, ses efforts, son embarras : AIDEZ *à cet homme* A *porter ce fardeau ; aidez-lui à se relever ; aider à cet enfant* A *faire son thème.*

En parlant des choses on dit toujours *aider à.*

Air.

797. On doit dire : *cette femme a l'air malin, spirituel, enjoué*, parce qu'ici air est employé pour *physionomie ; elle a une physionomie maligne, spirituelle, enjouée.* Mais on dirait, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, parce qu'on parle moins de la physionomie que de la personne elle-même : *cette femme a l'air contente de ce qu'on vient de lui dire ; elle a l'air mal faite ; ils ont l'air fâchés.*

Quand il s'agit de choses, il faut dire *a l'air d'être : cette viande a l'air d'être fraîche*, ou *paraît fraîche ; cette soupe a l'air d'être bonne.*

Aller, être.

798. *Aller*, dans ses temps composés seulement, peut se remplacer par les temps correspondants du verbe *être ;* mais, dans ce sens, le verbe *être* suppose le retour ; le verbe *aller* ne le suppose pas. Ainsi : *mon frère a été à Rome* signifie qu'il y a été et qu'il en est revenu ; *il est allé à Rome* marque qu'il n'en est pas encore de retour. (Acad.)

Je *fus*, nous *fûmes*, pour j'*allai*, nous *allâmes*, sont des barbarismes. On ne doit donc pas dire : *je fus hier à Lyon*, mais j'ALLAI *hier à Lyon.*

Anoblir, ennoblir.

799. *Anoblir*, c'est donner des lettres de noblesse : *il n'y a que le roi qui puisse anoblir. Ennoblir*, c'est donner de la dignité, du lustre, de l'éclat : *les sciences, les beaux-arts ennoblissent une langue.* (Acad.)

Applaudir.

800. *Applaudir*, avec un complément direct, signifie *battre des mains en signe d'approbation : on a applaudi*

ces deux acteurs ; on a surtout applaudi le premier discours.

Avec un complément indirect, il a le sens de *féliciter, approuver : s'il faisait cette bonne action, tout le monde lui applaudirait ; j'applaudis à votre dévouement et à votre conduite.*

Après.

801. C'est une faute d'employer *après* pour *à*, et de dire : *la clé est* APRÈS *la porte ; le cheval est* APRÈS *la voiture ; il avait un ruban* APRÈS *son chapeau.* Dites : *la clé est* A *la porte ; le cheval est* A *la voiture ; il avait un ruban* A *son chapeau.*

Armistice, amnistie.

802. *Armistice*, nom masculin, suspension d'armes : L'ARMISTICE *fut conclu. Amnistie*, nom féminin, pardon accordé par un souverain : *le roi accorde* UNE AMNISTIE *générale.* (Acad.)

Assurer.

803. *Assurer une chose* A QUELQU'UN, c'est affirmer, certifier une chose : *il* M'ASSURA *que la chose était vraie ; Mentor* ASSURA A *Télémaque qu'il reverrait Ulysse.* ASSURER QUELQU'UN *d'une chose*, c'est l'engager fortement à regarder cette chose comme certaine : ASSUREZ-LE *de mon dévouement, de ma reconnaissance.*

Atteindre.

804. *Atteindre*, verbe neutre, se dit des choses, et suppose des efforts à faire : *atteindre au plancher ;* et au figuré : *atteindre à la perfection, atteindre au sublime.* (Acad.) Dans toute autre acception, *atteindre* est verbe actif et s'emploie sans préposition : *ce danger ne saurait m'atteindre ; atteindre La Fontaine dans l'apologue ; atteindre l'âge de raison.*

A terre, par terre.

805. *A terre*, se dit d'un objet qui ne touchait pas à terre avant d'y tomber, et *par terre*, en parlant de ce qui

touche à terre ; ainsi un arbre tombe *par terre* et ses fruits tombent *à terre ;* un homme qui tombe en se promenant, tombe *par terre*, et un couvreur qui tombe du haut d'une maison, tombe *à terre*.

A la campagne, en campagne.

806. Être *à la campagne*, c'est être dans une maison de campagne pour y passer quelque temps : *je passerai la belle saison à la campagne.*

Être *en campagne*, c'est être en mouvement, en voyage : *l'armée est en campagne ; mes gens sont en campagne.*

Capable, susceptible.

807. *Capable* se dit : 1° des choses considérées par rapport à leur capacité intérieure : *cette salle est capable de contenir tant de personnes ;* 2° dans le sens d'être en état de faire une chose : *votre cheval n'est pas capable de traîner cette voiture ;* 3° il signifie aussi, en parlant des personnes, qui a de l'aptitude, des dispositions à quelque chose : *c'est un homme capable de gouverner.*

Susceptible signifie capable de recevoir certaines qualités, certaines modifications et ne se dit guère que des choses : *la matière est susceptible de toutes sortes de formes. Susceptible* ne s'emploie pas avec un infinitif. Ainsi l'on ne saurait dire : *il n'est pas susceptible d'apprendre la musique.* Employé absolument, il se dit d'une personne qui s'offense aisément : *il est fort susceptible.* (Acad.)

Changer pour, changer contre.

808. *Changer pour, changer contre* se disent indifféremment : *il a changé sa vieille vaisselle* POUR *de la neuve ; il a changé ses tableaux* CONTRE *des meubles.*

Dans l'acception de *convertir*, *changer la nature* d'une chose, il demande la préposition *en : il se vantait de changer tous les métaux* EN *or.*

AU FIGURÉ : *l'intempérance change tous les aliments en poison.*

Ce verbe s'emploie aussi elliptiquement, pour signifier changer de linge : *je suis rentré chez moi pour changer.* (Acad.) Dans ce sens il ne saurait prendre la forme pronominale ; ce serait donc une faute de dire : *je suis rentré chez moi pour* ME *changer.*

Colorer, colorier.

809. *Colorer*, c'est donner de la couleur, couvrir : *le soleil colore les fleurs ; colorer sa faute.*

Colorier, c'est appliquer des couleurs : *colorier des images, un tableau.*

Commencer à, commencer de.

810. *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement : *le soleil commence à briller ; cet enfant commence à parler.*

Commencer de désigne une action qui aura simplement de la durée : *il commença de parler à cinq heures et ne finit qu'à huit.*

Comparer.

811. L'Académie dit indifféremment *comparer à, comparer avec : comparer les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme ; ou comparer la pauvreté de l'un avec la magnificence de l'autre.* (Bossuet.)

Consommer, consumer.

812. *Consommer* signifie perfectionner, accomplir, détruire par l'usage : *un homme consommé dans les sciences ; consommer des denrées, des fourrages.*

Consumer veut dire détruire, user, réduire à rien : *le temps consume toutes choses ; le feu consuma un bel édifice.*

Croire.

813. *Croire quelque chose*, c'est l'estimer véritable, certaine : *il croit cette histoire, ce conte.* (Acad.)

Croire à quelque chose, c'est y ajouter foi, y avoir confiance : *ils ne crurent pas à sa parole.* (Bossuet.)

Croire quelqu'un, c'est ajouter foi à ce qu'il dit : *croyez-vous cet homme-là ? Il ne croit pas les médecins.*

Croire à quelqu'un, c'est croire à son existence : *croire aux revenants, aux sorciers.* (Acad.)

On dit aussi dans ce sens : *croire en Dieu, en Jésus-Christ*, etc.

Déjeuner, dîner, souper.

814. On dit *déjeuner, dîner, souper* AVEC QUELQU'UN, et *déjeuner, dîner, souper* DE QUELQUE CHOSE : *dîner avec un ami ; déjeuner d'un pâté.*

Désirer.

815. *Désirer*, devant un verbe à l'infinitif, veut *de* quand il s'agit d'une chose incertaine ou difficile : *désirer de réussir ; je désirerais bien d'être débarrassé de mon rhume.* Si, au contraire, il y a certitude ou facilité, il s'emploie sans la préposition *de : je désire le voir, l'entendre ; amenez-le moi ; je désire partir ce soir.* (Acad.)

Deuxième, second.

816. *Deuxième* fait penser à troisième ; *second* ne fait penser qu'à premier ; voilà pourquoi on ne doit pas dire : *cet ouvrage a deux volumes, voilà le deuxième.* Si l'ouvrage a plus de deux volumes, on peut dire le *second* ou le *deuxième* volume.

Digne, indigne.

817. *Digne*, sans négation, se dit du bien et du mal ; avec une négation, il ne se dit que du bien : *digne de récompense ; digne de punition ; il n'est pas digne de vos bienfaits. Indigne*, avec ou sans négation, ne se dit que du bien : *il s'est rendu indigne de vos faveurs.*

Ainsi l'on ne dira pas : *il est indigne de mort ;* il faut prendre une autre tournure et dire, par exemple : *il ne mérite pas la mort.*

Disputer.

818. *Disputer,* dans le sens de contester, combattre pour obtenir ou pour conserver quelque chose, est actif et s'emploie comme verbe pronominal : *plusieurs villes se disputent l'honneur de lui avoir donné naissance ; les deux armées se disputèrent longtemps la victoire.* Mais, signifiant être en débat, en contestation, en querelle, il est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct.

Ne dites donc pas : *ils se disputent continuellement,* mais *ils disputent* ou *ils se querellent continuellement.*

Distinguer.

819. *Distinguer de, d'avec,* se disent indifféremment : *distinguer l'ami d'avec le flatteur ; distinguer un chien d'un loup ; distinguer la fausse monnaie d'avec la bonne.* (Acad.)

Éclairer.

820. *Éclairer à quelqu'un* ne se dit plus ; il faut dire, dans tous les sens, *éclairer quelqu'un : éclairez monsieur ; éclairez cette personne qui descend l'escalier ; cette découverte éclaira les esprits.* (Acad.)

Égaler, égaliser.

821. *Égaler* se dit des personnes et des choses : *égaler Alexandre ; égaler les parts, les portions* (Acad.) ; *la mort égale tous les rangs.*

Égaliser ne se dit que des choses : *égaliser les lots.* Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre plan, uni : *égaliser un terrain, un chemin.* (Acad.)

Éminent, imminent.

822. *Éminent* signifie *haut, très-élevé,* ou, au figuré, excellent et surpassant tous les autres : *une place éminente, un mérite éminent.*

Imminent signifie inévitable : *une ruine, une disgrâce imminente ; un péril imminent.*

Emprunter.

823. *Emprunter*, signifiant *tirer de, devoir à*, prend la préposition *de : les magistrats empruntent leur autorité de la justice ; la lune emprunte sa lumière du soleil.* Dans toutes les autres acceptions, *emprunter* prend indifféremment *à* ou *de : emprunter cela à Virgile ou de Virgile.*

Ennuyant, ennuyeux.

824. *Ennuyant* veut dire qui contrarie actuellement : *quel homme ennuyant ! quel temps ennuyant !*

Ennuyeux, qui ennuie habituellement : *une personne ennuyeuse, un ouvrage ennuyeux.*

Envier, porter envie.

825. *Envier* se dit ordinairement des choses : *j'envie son bonheur.* Cependant on dit très-bien : *tout le monde l'envie ; les gens en place sont ordinairement enviés.*

Porter envie ne s'applique qu'aux personnes : *je porte envie à mon ami de ce qu'il a le plaisir d'être avec vous.* (Acad.)

Espérer.

826. *Espérer* s'emploie le plus souvent sans préposition : *j'espère gagner mon procès* (Acad.); et quelquefois avec *de* et l'infinitif, particulièrement lorsqu'il est lui-même à ce mode : *peut-on espérer de vous revoir ?* (Acad.)

Espérer, réveillant l'idée d'une chose future, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé, comme dans cette phrase : *j'espère que vous faites des progrès.* Il faut employer *croire, penser*, et dire : *je crois* ou *je pense que vous faites des progrès.*

Il en est de même des verbes *promettre*, *compter*. Ne dites donc pas : *je vous promets que je l'ai vu*, mais *je vous assure que je l'ai vu ; je compte bien que vous êtes maintenant plus laborieux*, mais *je présume*, *je pense que vous êtes*, etc. Cependant on dira très-bien : *je vous promets de dire la vérité*, parce qu'il s'agit d'une chose à venir.

Éviter.

827. *Éviter* ne doit jamais s'employer dans le sens d'épargner. Ne dites donc pas : *je vous éviterai cette peine*; dites : *je vous épargnerai cette peine*.

Excuse, pardon.

828. *Faire ses excuses à quelqu'un*, c'est lui *demander pardon ;* c'est donc mal parler que de dire : *je vous demande excuse*.

Faire.

829. 1° Dans la supputation des nombres, *faire* s'emploie au lieu de *être : cinq et six font onze*, et non *sont onze*.

2° *Faire* s'emploie aussi pour éviter la répétition d'un verbe précédent : *je lui ai écrit comme je devais le faire* (lui écrire). Mais on ne dirait pas : *il parle mieux le latin qu'il ne fait le français ;* il faut alors répéter le verbe : *il parle mieux le latin qu'il ne parle le français*, ou bien dire, ce qui est préférable : *il parle mieux le latin que le français*.

3° Il ne faut pas écrire : *j'ai à faire à trois heures*, mais *j'ai affaire à trois heures ;* cette phrase est elliptique ; c'est comme s'il y avait : *j'ai* (une) *affaire à trois heures*.

4° *Ne faire que* marque une action fréquemment répétée : *il ne fait que sortir*.

Ne faire que de marque une action qui vient d'avoir lieu : *courez, vous l'atteindrez, il ne fait que de sortir*.

Fixer.

830. *Fixer* signifie attacher, affermir, arrêter, et ne doit pas s'employer dans le sens de *regarder*. Ne dites donc pas : *je le fixais depuis longtemps ; il n'a cessé de nous fixer*. Dites : *je le regardais depuis longtemps ; il n'a cessé de nous regarder*.

Flairer, Fleurer.

831. *Flairer*, sentir par l'odorat : *flairer cette rose*.

Fleurer, répandre une odeur : *ce bouquet fleure bon*. (Acad.)

Imiter l'exemple.

832. On dit *imiter* la signature, l'écriture d'une personne, et *imiter* l'exemple, la conduite de quelqu'un. (Acad.)

Imiter l'exemple de quelqu'un est donc une expression parfaitement française, quoi qu'en disent certains grammairiens.

Imposer, en imposer.

833. *Imposer*, c'est inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : *la présence de cet homme impose*.

En imposer signifie mentir, tromper, faire accroire : *vous voulez en imposer à vos juges ; il vous en impose, ne le croyez pas*.

Infecter, infester.

834. *Infecter*, c'est gâter, corrompre : *ce marais infecte l'air ; l'hérésie infecta ce pays*.

Infester, c'est ravager, désoler : *les pirates infestaient ces côtes ; les rats infestaient cette maison*.

Insulter.

835. *Insulter quelqu'un*, c'est l'outrager, le maltraiter : *insulter quelqu'un de paroles*. *Insulter à quelqu'un* ou *à quelque chose*, c'est manquer au respect, aux égards qu'on lui doit : *il ne faut pas insulter au malheur ; leurs chants d'allégresse insultent à ma douleur*.

Invectiver.

836. Ce verbe est neutre. Ne dites donc pas: *il m'a invectivé ; il nous a invectivés*, mais *il a invectivé contre moi, contre nous.* (Acad.)

Joindre.

837. *Joindre*, signifiant ajouter, veut la préposition *à : joignez cette maison à la vôtre.* Dans le sens d'unir, d'allier, il s'emploie sans préposition, ou bien il prend indifféremment *à* ou *avec : joindre la prudence et la valeur*, ou *la prudence à la valeur, avec la valeur ; joindre le mérite et la modestie*, ou *le mérite à la modestie, avec la modestie.* Toutefois *à* est plus usité que *avec.*

Matinal, matineux, matinier.

838. *Matinal*, qui s'est levé de bonne heure : *vous êtes bien matinal aujourd'hui.*

Matineux, qui a l'habitude de se lever matin : *les habitants de la campagne sont matineux.*

Matinier, qui appartient au matin : *l'étoile matinière.*

Mêler.

839. *Mêler avec*, mettre ensemble deux ou plusieurs choses et les confondre : *mêler l'eau avec le vin. Mêler à* signifie joindre, unir : *mêler le grave au doux ; mêler les affaires aux plaisirs.* On dit aussi avec la conjonction *et : cet auteur a mêlé l'agréable et l'utile.* (Acad.)

Midi, minuit.

840. *Midi, minuit*, deux noms masculins toujours du singulier. En conséquence l'on doit dire : *sur le midi, sur le minuit.* On doit dire aussi : *midi est sonné, minuit est sonné*, et non pas : *midi a sonné, minuit a sonné*, car ici ces deux verbes expriment l'état, le temps où l'on est et non l'action des heures.

Observer.

841. *Observer* signifie *remarquer.* On dira donc : *j'ai observé qu'il s'amusait*, c'est-à-dire, *j'ai remarqué.* Mais

on ne dira pas : *je vous observe que cela m'ennuie ;* il faut dire : *je vous fais observer*, ou *je vous prie d'observer*, car vous ne diriez pas : *je vous* REMARQUE *que cela m'ennuie.*

S'occuper.

842. *S'occuper à* quelque chose, c'est simplement y travailler pour ne pas rester oisif : *il s'occupe en ce moment au jardin. S'occuper de* quelque chose, suppose de l'ardeur, du zèle, de la constance : *il s'occupe de poésie ; cette femme ne s'occupe que de son ménage.*

Pardonner.

843. Ce verbe est neutre pour les personnes et actif pour les choses. On dit : *pardonner à quelqu'un* et *pardonner quelque chose. Pardonnez-lui cette distraction ; pardonnez mon impatience, ma gaucherie. Pardonner* prend *à* cependant devant un nom représentant des choses qui sont, pour ainsi dire, personnifiées : *pardonnez à mon ignorance, à mon amitié.*

Participer.

844. *Participer à*, c'est avoir part à : *participer à une conjuration ; participer à sa douleur. Participer de*, c'est tenir de la nature de : *le pathétique participe du sublime ; le mulet participe de l'âne et du cheval.*

Pire, pis.

845. *Pire* s'emploie dans le sens de *plus mauvais, plus méchant : Henri VIII était pire que Tibère*, c'est-à-dire plus méchant : *ce vice-là est encore pire que le premier*, c'est-à-dire plus mauvais.

Pis s'emploie surtout comme adverbe et signifie *plus mal : alors il était bien malade, aujourd'hui il est pis que jamais*, c'est-à-dire *plus mal* que jamais. Comme nom, on emploie *pis* et non *pire : le pis qui puisse arriver.* (Acad.) On dit *de mal en pis*, et non *de mal en pire.*

Plaire.

846. *Ce qui plaît* signifie ce qui est agréable : *je ferai tout ce qui me plaira*, c'est-à-dire tout ce qui me sera agréable. *Ce qu'il plaît* signifie ce que l'on veut : *je ferai tout ce qu'il vous plaira*, c'est-à-dire tout ce que vous voudrez ; *cet enfant fait tout ce qu'il lui plaît*, c'est-à-dire tout ce qu'il veut.

Plier, ployer.

847. *Plier* se dit plus ordinairement de ce qui se met en plusieurs doubles : *plier du linge, des serviettes, des habits, une lettre.* Il signifie aussi courber, fléchir : *plier des branches d'arbre, plier de l'osier, plier les genoux ; la branche pliait sous lui*, etc.

Ployer signifie 1° fléchir, courber : *ployer une branche d'arbre, ployer les genoux en marchant ;* 2° il signifie aussi arranger une chose en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc. : *ployez votre marchandise, ployez votre serviette, ployez vos habits*, etc. (Acad.)

Près de, prêt à.

848. *Près de* signifie *sur le point de : cet homme est près de mourir*, c'est-à-dire sur le point de mourir.

Prêt à signifie *disposé à : Maintenant il est prêt à mourir*, c'est-à-dire, disposé à mourir.

Se rappeler.

849. *Se rappeler* veut toujours un complément direct. On ne doit donc pas dire : *Je me rappelle de cette aventure, oui, je m'en rappelle ;* mais, *je me rappelle cette aventure, oui, je me la rappelle.*

Suivi d'un infinitif, *se rappeler* s'emploie avec ou sans la préposition *de : je me rappelle l'avoir vu*, ou DE *l'avoir vu.*

Ressortir.

850. Il ne faut pas confondre *ressortir, sortir de nouveau*, et *ressortir*, être du ressort, de la dépendance de quelque juridiction : le premier se conjugue comme *sor-*

tir : je ressors, tu ressors, etc. ; *je ressortais, tu ressortais, nous ressortions*, etc. ; le second se conjugue comme *finir*, et est toujours suivi de la préposition *à : je ressortis, tu ressortis, nous ressortissons* ; *je ressortissais* ; *ressortissant : cette affaire* RESSORTIT AU *juge de paix* ; *les tribunaux de première instance* RESSORTISSENT A *leurs cours d'appel respectives* ; *les tribunaux de plusieurs provinces étaient* RESSORTISSANTS *au parlement de Paris.* (Acad.)

Réunir, unir.

851. *Réunir*, signifiant posséder, exclut la préposition : *réunir le talent et la vertu*; *réunir le courage et la prudence.*

Unir veut *à : unir le talent à la vertu* ; *unir le courage à la prudence.*

Saigner du nez.

852. Au propre, *saigner du nez* signifie perdre du sang par le nez ; et, au figuré, manquer de courage : *saigner du bras, du pied, à la gorge* ; il fit d'abord *le fanfaron, puis il saigna du nez.* (Acad.) *Saigner au nez* n'est pas français.

Servir à rien servir de rien.

853. *Servir à rien* marque une inutilité momentanée : *ses talents ne lui* SERVENT A RIEN *maintenant.*

Servir de rien exprime l'inutilité absolue : *les murmures contre les décrets de la Providence ne* SERVENT DE RIEN ; *des lunettes ne* SERVIRAIENT DE RIEN *à un aveugle.*

Succomber.

854. *Succumber sous*, c'est ployer sous : *il succomba sous le poids* ; *ce mulet succombe sous sa charge* ; et au figuré : *succomber sous le poids des affaires, des années. Succomber à* c'est céder à : *il succombe à la douleur, à la tentation.*

Suppléer.

855. *Suppléer quelque chose*, c'est remplacer ce qui manque, par une chose de même nature : *ce sac doit être*

de mille francs ; s'il y a cent francs de moins je les suppléerai. (Acad.)

On dit de même *suppléer quelqu'un*, c'est-à-dire le remplacer dans ses fonctions.

Suppléer à quelque chose, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose par une autre : *la valeur supplée au nombre ; son mérite suppléait au défaut de naissance.* Dans ce cas, la chose qui supplée n'est pas de même nature que la chose qui manque.

Tâcher de, tâcher à.

856. *Tâcher de*, c'est faire des efforts pour venir à bout d'une chose : *tâchez de vous avancer ; il tâchera de vous payer. Tâcher à*, c'est viser à : *il tâche à l'émouvoir par des images affectées de sa misère ; il tâche à me nuire.*

Tarder.

857. *Tarder* prend indifféremment *à* ou *de* ; mais l'usage, dit l'Académie, préfère *tarder à : on a trop tardé à envoyer ce secours.* Employé personnellement, il ne prend que *de : il me tardait de vous voir.*

Témoin.

858. *Témoin*, placé au commencement d'une phrase, et *à témoin* sont toujours invariables : *témoin les victoires qu'il a remportées ; je vous prends tous à témoin.* (Acad.) Hors de là, *témoin* prend *s* au pluriel : *messieurs, je vous prends pour témoins ; nous sommes tous témoins de ce fait.*

Tous les deux, tous deux.

859. *Tous les deux* signifie l'un et l'autre : *tous les deux sont partis*, l'un d'un côté, l'autre d'un autre. *Tous deux* marque ordinairement simultanéité : *ils partirent tous deux pour la ville.* (Acad.) Ainsi : *tous deux sont à la chasse* signifie qu'ils y sont ensemble ; *tous les deux sont à la chasse* signifie simplement qu'ils font l'action de chasser, sans qu'ils la fassent ensemble.

On dit de même : *tous les trois* ou *tous trois*, *tous les quatre* ou *tous quatre ;* mais on va rarement au-delà de ce dernier nombre sans employer l'article : *ils sont arrivés tous les cinq, tous les six*, etc.

Vénéneux, venimeux.

860. *Vénéneux* ne se dit que des plantes, des végétaux qui contiennent du poison : *la ciguë est une plante vénéneuse.*

Venimeux ne se dit que des animaux et des objets qu'on suppose infectés de leur venin : *la vipère est venimeuse ; on dit que les herbes sur lesquelles le crapaud a passé sont venimeuses.* (Acad.)

CHAPITRE XIV.

DES LOCUTIONS VICIEUSES.

861. La pureté du langage consiste à n'employer que les locutions, les tournures et les mots autorisés par les règles de la grammaire, ou du moins par les bons écrivains.

862. Les fautes contre la pureté du langage sont le *barbarisme* et le *solécisme.*

863. Le *barbarisme* (1) est une faute de langue qui consiste à se servir de mots forgés ou altérés. Barbarismes de mots : *airé, écopeau, aréonaute,* pour *aéré, copeau, aéronaute.* Barbarismes de phrases : *ils réduirent,* pour *ils réduisirent ; il a recouvert la vue,* pour *il a recouvré la vue ; ajamber un ruisseau,* pour *enjamber un ruisseau.*

864. Le *solécisme* (2) est une faute contre la syntaxe : *je désirerais que vous* VENIEZ ; *c'est à lui* A QUI *je veux parler ; je m'*EN *rappelle ; pardonnez vos ennemis,* etc., sont autant de solécismes.

865. Le néologisme est l'affectation d'employer des

---

(1) *Barbarisme* vient du latin *barbarismus,* formé de *barbarus,* barbare, qualification que donnaient les Romains à tous les peuples étrangers qui ne parlaient pas leur langue.

(2) *Solécisme* vient du grec, *solotkos,* habitant de Soles (en Cilicie), ville où l'on parlait un grec corrompu.

termes nouveaux ou de donner aux mots reçus des significations inusitées (1).

Ne dites pas :	*Dites :*
Les chevaux à mon oncle, la veste à mon frère.	Les chevaux de mon oncle, le livre de mon frère.
Un voyage de pied.	Un voyage à pied.
Bon pour manger.	Bon à manger.
A couvert de la pluie.	A l'abri de la pluie.
Agoniser de sottises.	Accabler de sottises.
Acheter, vendre bon marché.	Acheter, vendre à bon marché.
Acculer ses souliers.	Éculer ses souliers.
Une maison bien airée.	Une maison bien aérée.
Ajamber un ruisseau.	Enjamber un ruisseau.
Agacin (espèce de calus).	Cor.
Venir à bonne heure.	Venir de bonne heure.
Vous aurez à faire à moi.	Vous aurez affaire à moi.
Ainsi donc, ainsi par conséquent.	Ainsi.
Des angoises.	Des angoisses.
Il est après écrire, la clé est après la porte.	Il est à écrire, la clé est à la porte.
Manières pleines d'affectation.	Manières pleines d'afféterie.
Il est l'auteur que je souffre.	Il est l'auteur de mes souffrances.
Angola (chat).	Chat angora.
Angencez-moi cela.	Agencez-moi cela.
Cet enfant est plus vieux que son frère.	Cet enfant est plus âgé que son frère.
Ce couteau a le tranchant bien effilé.	Ce couteau a le tranchant bien affilé.
Une apprentisse.	Une apprentie.
Bailler aux corneilles.	Bayer aux corneilles.
Apparution.	Apparition.

(1) Il faut les diviser en deux catégories, dit Aug. Brachet, les bons néologismes et les mauvais, les importations utiles et les néologismes funestes. Je rangerai dans la première classe les mots que les besoins scientifiques ont introduits dans notre langue: *photographie, gazomètre, télégraphie*, etc.; à ces idées nouvelles, il fallait des mots nouveaux; il en est de même, dans une certaine mesure, des importations de mots étrangers que les fusions des peuples et les relations internationales ont amenées parmi nous. C'est la langue anglaise qui en fournit la plus grande part: *budget, jury, dandy, festival, boxe, touriste, tilbury, dogue, drainage, wagon, rail, tunnel, express*, etc.

Les mauvais néologismes sont ceux qui expriment des idées anciennes par des mots nouveaux. Le journalisme et la tribune nous en ont inondés, sans parler du développement exagéré des mots anciens, c'est-à-dire de la création d'une masse de dérivés inutiles et déplaisants; ainsi on dit d'abord *règle* et *régler*, puis *règlement*, puis *réglementer*, puis *réglementation*, etc.; de *constituer* sont venus, *constitution*, *constitutionnel*, *constitutionnalité*, *inconstitutionnalité*, *inconstitutionnellement*, et

Ne dites pas :	*Dites :*
J'ai, nous avons plusieurs endroits à aller.	Je dois, nous devons aller dans plusieurs endroits.
Allumer de la lumière.	Allumer la lampe, la bougie.
Une arche de triomphe.	Un arc de triomphe.
Fil d'aréchal.	Fil d'archal.
Mon frère est tombé et moi avec.	Mon frère est tombé et moi aussi.
Aussitôt son arrivée.	Aussitôt après son arrivée.
Éclairez le feu.	Allumez le feu.
Je vais baigner, coucher, promener.	Je vais me baigner, me coucher, etc.
Baricolé	Bariolé.
Elle est ma bailleuse de fonds.	Elle est ma bailleresse de fonds.
Bétar (stupide).	Bêta.
Bisquer.	Pester, enrager.
Il brouillasse.	Il bruine.
Bugnet (sorte de gâteau).	Beignet.
Elle a cru de bien faire.	Elle a cru bien faire.
Je reviendrai d'abord.	Je reviendrai bientôt.
Brave comme tout.	Brave autant qu'on peut l'être.
Remplir un but.	Atteindre un but.
Cacaphonie.	Cacophonie.
Ce vase est casuel.	Ce vase est fragile, cassant.
Le cahotement d'une voiture.	Le cahot d'une voiture.
Canneçon.	Caleçon.
Le combien du mois.	Le quantième du mois.
Comme de juste.	Comme il est juste.
C'est un homme susceptible de nous nuire.	C'est un homme capable de nous nuire.
Voix de Centaure.	Voix de Stentor.
Changez-vous, vous êtes tout trempé.	Changez de vêtements, vous êtes tout trempé.
Causette.	Causerie.
Collidor.	Corridor.
En cas qu'il obtienne la permission.	Au cas qu'il obtienne la permission.
Crainte qu'il se fâche.	De crainte qu'il ne se fâche.
Je le protége par rapport *ou* à rapport à vous.	Je le protége à cause de vous.
Fièvre célébrale.	Fièvre cérébrale.
J'irai vous voir pour sûr dimanche prochain.	J'irai vous voir certainement dimanche prochain.
Affaire conséquente.	Affaire importante.
Corsonnaire (sorte de racine).	Scorsonère.
Le corbeau coasse.	Le corbeau croasse.
La grenouille croasse.	La grenouille coasse.
Aller à croche-pied.	Aller à cloche-pied.

Ne dites pas :	*Dites :*
Il ne décesse de parler.	Il ne cesse, il ne discontinue pas.
Jouer sur un instrument.	Jouer d'un instrument.
Je lui en défie.	Je l'en défie.
Demander après quelqu'un.	Demander quelqu'un.
Dépêchez-vous vite.	Dépêchez-vous.
Avoir des raisons avec quelqu'un.	Avoir des difficultés avec quelqu'un, avoir une dispute, une querelle.
Je me suis laissé dire.	On m'a dit.
Or donc il arrivera demain.	Donc il arrivera demain.
En définitif.	En définitive.
En outre de cela.	Outre cela.
Un enfant bien éduqué.	Un enfant bien élevé.
Échiffe (éclat de bois qui entre dans la chair).	Écharde.
Éclairez à monsieur.	Éclairez monsieur.
Écopeau.	Copeau.
Embêter.	Ennuyer.
Embrouillamini.	Brouillamini.
J'espère que j'ai bien travaillé.	J'aime à croire que j'ai bien travaillé.
Il l'a fait par exprès.	Il l'a fait exprès.
Écosse de pois.	Cosse de pois.
Il a les mains enfles.	Il a les mains enflées.
Il est carnassier (en parlant d'un homme ou d'un animal domestique).	Carnivore.
Être conséquent avec soi-même, avec ses principes.	Être conséquent à soi-même, à ses principes.
Somme conséquente.	Somme considérable.
Ces deux maisons sont l'une contre l'autre.	Ces deux maisons sont contiguës.
Cette phrase est exacte.	Cette phrase est correcte.
Je crois de bien faire.	Je crois bien faire.
Lire sur un journal.	Lire dans un journal.
Donnez-moi-z-en.	Donnez-m'en.
Darte (maladie de la peau).	Dartre.
Dépersuader.	Dissuader.
Décommander.	Contremander.
Demander excuse.	Faire des excuses.
Un dinde.	Une dinde.
Désagrafer.	Dégrafer.
Dormir un bon somme.	Faire un bon somme.
Il me doit aux environs de 200 fr.	Il me doit environ 200 fr.
Duelle (planche pour tonneau).	Douve.
Déhonté.	Éhonté.

Ne dites pas :	*Dites :*
Une exemple d'écriture.	Un exemple, un modèle d'écriture.
Ce mot m'a échappé.	Ce mot m'est échappé.
Une échaffourée.	Une échauffourée.
Il est escloppé.	Il est écloppé.
Défaufiler.	Éfaufiler.
Faire ses embarras.	Faire de l'embarras, faire de l'important.
Une éruption de barbares.	Une irruption de barbares.
L'irruption d'un volcan.	L'éruption d'un volcan.
Réguiser, rémouler un couteau.	Aiguiser, remoudre un couteau.
Je lui empêcherai de faire cette démarche.	Je l'empêcherai de faire cette démarche.
Cette musique m'embête.	Cette musique m'ennuie.
Puis ensuite.	Ensuite.
Monter les escaliers.	Monter l'escalier, les degrés.
J'espère, je compte qu'il se porte bien.	Je pense, je présume qu'il se porte bien.
Cet oiseau a plus de cinq pieds d'enverjure.	Cet oiseau a plus de cinq pieds d'envergure.
Il est trop sévère vis-à-vis de ses enfants.	Il est trop sévère envers ses enfants.
L'envers de cette médaille.	Le revers de cette médaille.
Éviter des peines à quelqu'un.	Épargner des peines à quelqu'un.
Il est venu expressément pour cette affaire.	Il est venu exprès pour cette affaire.
Le dehors d'un bâtiment.	L'extérieur d'un bâtiment.
Fayard (arbre).	Hêtre.
Cet homme est fortuné.	Cet homme est riche.
Fenière (lieu pour le foin).	Fenil.
Franchipane.	Frangipane.
Fabrique de glaces.	Manufacture de glaces.
Manufacture de bas.	Fabrique de bas.
En face la maison.	En face de la maison.
Tâchez qu'il soit content.	Faites en sorte qu'il soit content.
J'espère que je ne suis pas exigeant.	Je me flatte de ne pas être exigeant.
La fleuraison.	La floraison.
Je fus l'implorer.	J'allai l'implorer.
Géane.	Géante.
Gigier.	Gésier.
Gerle (grand vase de bois).	Cuvier.
Cet enfant ressemble à son père comme deux gouttes d'eau.	Cet enfant et son père se ressemblent comme deux gouttes d'eau.

Ne dites pas :	*Dites :*
Grabouillage, grabouiller.	Griffonnage, griffonner.
Il ne s'en est fallu de guère.	Il ne s'en est guère fallu.
Gouailler quelqu'un.	Railler quelqu'un.
Guille (pour boucher un tonneau).	Fausset ou fosset.
Serviette à linteaux.	Serviette à liteaux.
Pierre de lierre.	Pierre de liais.
Linceuil.	Linceul.
Malgré qu'il fasse.	Quoi qu'il fasse.
Élever les yeux au ciel.	Lever les yeux au ciel.
On a parlé mal de lui.	On a mal parlé de lui.
Je sors d'être malade.	Je viens d'être malade.
Il a fait une longue maladie.	Il a eu une longue maladie.
Fièvre maline.	Fièvre maligne.
Il faut se conduire de manière à ce qu'on n'ait aucun reproche à se faire.	Il faut se conduire de manière qu'on n'ait, etc.
Marmelade aux pommes.	Marmelade de pommes.
Cet homme a l'air minable.	Cet homme a l'air misérable.
Il ne faut montrer personne du doigt.	Il ne faut montrer personne au doigt.
Poires de Misserjent.	Poires de Messire-Jean.
Par mégard.	Par mégarde.
Mélise (plante).	Mélisse.
Vers les midi.	Midi précis.
Moriginer.	Morigéner.
Menez-moi-z-y, menez-m'y.	Menez-y-moi, veuillez m'y mener.
Dans ce moment ici.	Dans ce moment-ci.
Mitte (espèce de gant).	Mitaine.
Mésentendu.	Malentendu.
Je me meurs de vous voir.	Je meurs d'envie, de plaisir, etc.
Sur les minuit.	Sur le minuit.
Généranium.	Géranium.
Hémorragie de sang.	Hémorragie.
Un horloge.	Une horloge.
Vous êtes un blagueur.	Vous êtes un hâbleur.
J'hasarde.	Je hasarde.
Sur les une heure.	Vers une heure.
Hier matin, hier soir.	Hier au matin, hier au soir.
Humeur massacrante.	Humeur insupportable.
L'idée lui a pris d'écrire.	L'idée lui est venue d'écrire.
Faute d'inattention.	Faute d'attention.
J'ai dans l'idée ma résolution.	J'ai dans la tête une résolution.
Imaginez-vous que.	Imaginez que.

Ne dites pas :	*Dites :*
Je me suis mis dans un impasse.	Je me suis mis dans une impasse.
Ce discours m'a fait impression.	Ce discours a fait impression sur moi.
Pourquoi lui avoir attribué cette calomnie?	Pourquoi lui avoir imputé cette calomnie?
Induire en mal.	Induire à mal.
Vous êtes impardonnable.	Vous êtes inexcusable.
Il est mort-ivre.	Il est ivre-mort.
C'est un soulard.	C'est un ivrogne.
Jouer de la musique.	Faire de la musique.
Jouir d'une mauvaise santé.	Avoir une mauvaise santé.
Du jujube.	De la jujube.
Elle est venue dîner malgré la pluie.	Elle est venue dîner nonobstant la pluie.
Nœud courant.	Nœud coulant.
Je vous observerai que.	Je vous ferai observer que.
Oragan.	Ouragan.
Ouette.	Ouate.
Forêt ombrageuse.	Forêt ombreuse.
Si tu t'avises de le frapper.	Si tu oses le frapper.
Défaire son habit.	Oter, quitter son habit.
J'irai le trouver là où il dîne.	J'irai le trouver où il dîne.
Un jour ouvrier.	Un jour ouvrable.
Partir à la campagne.	Partir pour la campagne.
Plus qu'à demi-mort.	Plus d'à demi-mort.
Pied fourché.	Pied fourchu.
Faire une chose à la perfection.	Faire une chose en perfection.
Palfermier.	Palefrenier.
Pantomine.	Pantomime.
Rue passagère.	Rue passante, rue fréquentée.
Percerette.	Vrille, foret.
Pétrière.	Pétrin.
Plurésie.	Pleurésie.
Pointilleur.	Pointilleux.
Pommonique.	Pulmonique.
Un petit peu.	Un peu.
Perclue.	Percluse.
Parepluie.	Parapluie.
Tant pire, il va pire.	Tant pis, il va pis.
La mort ne pardonne personne.	La mort ne pardonne à personne.
Une parafe.	Un parafe.
Ceci est plus essentiel.	Ceci est essentiel.
Cette eau n'est pas buvable.	Cette eau n'est pas potable.
Prenez garde de ne pas tomber.	Prenez garde de tomber.
La semaine qui vient.	La semaine prochaine.

Ne dites pas :	*Dites :*
Il y a des fois que cela arrive.	Cela arrive quelquefois.
Rancuneur, rancuneuse.	Rancunier, rancunière.
Rébarbaratif.	Rébarbatif.
Il a recouvert la santé, la vue.	Il a recouvré la santé, la vue.
Rebiffade.	Rebuffade.
Revange.	Revanche.
Ruelle de veau.	Rouelle de veau.
Ruette (petite rue).	Ruelle.
A revoir.	Au revoir.
Rétablir le désordre.	Rétablir l'ordre.
A la rebours.	A rebours ou au rebours.
Réprimandable.	Répréhensible.
Ce vin va me regaillardir.	Ce vin va me ragaillardir.
Un récipissé.	Un récépissé.
Cette affaire ressort au juge de paix.	Cette affaire ressortit au juge de paix.
Se remémorier.	Se remémorer.
J'ai retranché une scène à ma tragédie.	J'ai retranché une scène de ma tragédie.
Il serait bon que vous veniez.	Il serait bon que vous vinssiez.
Vous êtes si tellement doué.	Vous êtes si doué.
Servez la semouille.	Servez la semoule.
Soupoudrer.	Saupoudrer.
Débarrassez la vigne de ses serments.	Débarrassez la vigne de ses sarments.
On le voit toujours à rien faire.	On le voit toujours à ne rien faire.
Soubriquet.	Sobriquet.
Sercler (arracher les mauvaises herbes).	Sarcler.
Se suicider.	Se donner la mort.
Sucrez-vous.	Prenez du sucre.
Siau d'eau.	Seau d'eau.
Rimoulade.	Rémoulade.
Sans dessus dessous.	Sens dessus dessous.
Sacristaine.	Sacristine.
Il s'en suit de là que.	Il suit de là que.
Propos capable de nuire.	Propos susceptible de nuire.
Substantez-vous.	Sustentez-vous.
Un sentinelle.	Une sentinelle.
Sourd et muet.	Sourd-muet.
Tâchez que je sois satisfait.	Faites en sorte, etc.
Il tarde de répondre.	Il tarde à répondre.
Tête d'oreiller.	Taie d'oreiller.
Perdre la trémontade.	Perdre la tramontane.
Trésoriser.	Thésauriser.

Ne dites pas :	*Dites :*
Tout de même j'irai.	J'irai aussi, également.
Trichard.	Tricheur.
Transvider.	Transvaser.
Tentatif.	Tentant.
Trayer, trayage.	Trier, triage.
Je ne puis plus marcher à force que je suis fatigué.	Je ne puis plus marcher, tant je suis fatigué.
Il fait de la pluie.	Il tombe de la pluie.
Venez un peu ici.	Venez ici.
Aller aux vêpres.	Aller à vêpres.
Vider de l'eau dans un vase.	Verser de l'eau dans un vase.
Vagistas.	Vasistas.
Vessicatoire.	Vésicatoire.
Voyons voir, juges voir.	Voyons, juges.
Violonchelle.	Violoncelle.
Faire la volte.	Faire la vole.
Le voilà qu'il vient.	Le voilà qui vient.

CHAPITRE XV.

DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS.

866. *A* ne se prononce pas dans *août*, *aoriste*, *curaçao*, *Saône*, *taon*, *taost* (toste).

Ai a le son de l'*e* muet dans *faisant*, *je faisais*, etc., *faiseur* ; et celui de l'*a* dans *douairière*.

867 *B* sonne dans les noms propres : *Joab*, *Job*, *Jacob*, etc., et dans *radoub* et *rumb*.

868 *C* est nul dans *accroc*, *almanach*, *amict*, *arsenic*, *banc*, *blanc*, *broc*, *clerc*, *cotignac*, *cric*, *estomac*, *flanc*, *franc*, *jonc*, *lacs* (filets), *tabac*, *marc* (poids), *tronc*, etc.; mais il sonne dans *arc*, *bloc*, *cognac*, *échec*, *estoc*, *Languedoc*, *Marc* (nom propre), etc.

C a le son de *g* dans *second*, *secondement*, *seconder*, et celui de *c* dans *violoncelle* et *vermicelle*. *Ch* a le son de *k* dans *Achab*, *anachorète*, *archange*, *archiépiscopal*, *archonte*, *chaos*, *catéchumène*, *Chalcédoine*, *chiromancie*, *exarchat*, *lichen*, *melchior*, *Michel-Ange*. *Ch* est doux

dans *Achéron*, *Auch* (ville), *Ezéchias*, *Ezéchiel*, *Zachée*, *Joachim*, etc.

869 *D* final sonne dans *sud*, *Talmud*, et dans les noms propres : *David*, *Joad*, etc.

D a souvent le son du *t* lorsqu'il se lie avec la voyelle ou l'*h* muette qui suit : *grand arbre*, *grand homme*, *j'ai froid aux pieds*, *de fond en comble*, etc.

870 *E* est nul dans *Caen* (ville), et il a le son de l'*a* dans *enivrer*, *indemnité*, *femme*, *hennir*, *solennel*, et les dérivés, et dans les adverbes en *mment* : *éminemment*, *récemment*, *prudemment*, etc.

En se prononce *in* dans *agenda*, *appendice*, *compendium*, *pensum*, *Rubens*.

871 *F* est nul dans *bœuf gras*, *bœuf salé*, *cerf-volant*, *chef d'œuvre*, *nerf de bœuf*, *œuf dur*, *œuf frais*, et dans leurs pluriels, *œufs*, *bœufs*, *nerfs*.

872 *G* est nul dans *faubourg*, *hareng*, *legs*, *seing*, etc. ; il sonne comme *k* au commencement de *gangrène*, dans *bourg*, et ordinairement à la fin des mots devant une voyelle ou une *h* muette : *suer sang et eau*, *un long hiver*, etc.

Gn se prononce *gne* dans *Gnide*, *gnome*, *cognat*, *igné*, *ignition*, *stagnation*, *inexpugnable*, *diagnostic*. *Gni* dans *incognito*.

873. H est aspirée dans les mots suivants et dans les dérivés de ceux qui sont marqués d'un astérisque :

ha !	hallebarde,	*hanse,	haricot,
*hableur,	hallier,	hanter,	haridelle,
*hache,	halo,	*happer,	harnacher,
hagard,	haloir,	haquet,	haro,
haha,	halot,	haquenée,	harpe,
haie,	halte,	*harangue,	harper,
haïe,	hamac,	haras,	harpie,
haillons,	hameau,	harasser,	*harpon,
*haine,	hampe,	harceler,	hart,
haire,	hamster,	hardes,	hasard,
halage,	han,	*hardi,	hase,
*hâle,	hanap,	harem,	haste,
haletant,	hanche,	hareng,	*hâter,
hallage,	hangar,	harengère,	haubans,
halle,	hanneton,	hargneux,	haubert,

*hausse,
hausse-col,
*haut,
hautbois,
haut-bord,
hautesse,
hâve,
havre,
havre-sac,
hé!
heaume,
héler,
hem!
*hennir,
héraut,
hère,
*hérisser,
*hernie,
héron,
héros,
herpes,
*herse,
hêtre,
heu!
*heurt,
hibou,
hic,
*hideux,
hie,
*hiérarchie,
hisser,
ho!
hobereau,
hoc,
hoche,
*hocher,
hochepot,
hochet,
holà!
*Hollande,
homard,
hongre,
*Hongrie,
hongroyeur,
honnir,
*honte,
hoquet,
hoqueton,
horde,
horion,
hors,
*hotte,
Hottentot
*houblon,
*houe,
houille,
*houle,
houlette,
houp!
*houppe,
houppelande,
*hourdage,
houri,
hourque,
hourra,
hourvari,
housard,
houseaux,
houspiller,
houssaie,
housse,
*housser,
*houssoir,
houx,
hoyau,
huche,
hue!
*huer,
huguenot,
*huit,
hulan,
*hune,
*huppe,
hure,
*hurler,
hussard,
hutin,
hutte,
hyacinthe.

874. *H* est encore aspiré dans les composés des mots précédents : *enhardi*, *déharnaché*, etc. On excepte *exhausser* et *exhaussement*.

Quoique aspirée dans héros, Hollande, Hongrie, la lettre *h* est muette dans *héroïne*, *héroïque*, *héroïquement*, *fromage d'Hollande*, *toile d'Hollande ; eau de la reine d'Hongrie*.

875. *I* est nul dans *oignon*, *Montaigne* (nom propre).

876. *L* est nul dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fusil*, *gril*, *outil*, *persil*, *nombril*, *sourcil*, *gentil* (joli), et dans le pluriel *gentilshommes*.

877. *M* est nul dans *damner*, *condamner*, *automne*, mais il sonne dans *automnal*.

878. *N* est nul dans *Béarn*, et sonne dans *abdomen*, *amen*, *Éden*, *hymen*, *Tarn*, etc.

879. *O* ne se prononce pas dans *paon*, *Laon* (ville), *paonne*, *faon ;* il est aspiré dans *onze*, *onzième*, *oui*.

Oi, dans *roide*, se prononce toujours *è ;* très-souvent même on écrit ainsi ce mot : *raide*.

880. *P* est nul dans *dompter*, *prompt*, *baptême*, *sept*, *exempt*, *exempter ;* mais il sonne dans *septuagénaire*, *exception*, *cep*, etc.

881. *Q* ne sonne pas dans *coq d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Il sonne aussi dans *cinq* quand il n'est pas suivi d'une consonne.

Q a le son de *cou* dans *aquatique*, *quadragénaire*, *équateur*, *équation*, *in-quarto*, *quadrilatère*, *quadragésime*, *quadrature*, *quadrupède*, *quaker* (couacre), *quatuor*, *exéquatur*, etc.

Qu a le son de *cu* dans *équestre*, *équitation*, *équilatéral*, *Quinte-Curce*, *Quirinal*, *liquéfaction*, *questeur*, etc.

882. *R* sonne : 1° dans les monosyllabes *cher*, *fer*, *or*, *mur*, *mer*, etc. ; 2° dans les infinitifs de la première conjugaison lorsqu'ils sont suivis d'*h* muette ou d'une voyelle ; 3° dans les infinitifs de la deuxième et troisième conjugaison ; 4° dans les mots en *ir* et en *oir : désir*, *soupir*, *espoir*, *parloir ;* 5° dans *magister*, *cancer*, *belvéder*, *éther*, *cuiller*, *Jupiter*, *Esther*, etc.

883. *S* est nul dans *Duguesclin*, *dès que*, *tandis que*, et à la fin des mots : *divers*, *os*, *avis*, *alors*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle ou une *h* muette.

Il sonne dans *as*, *aloës*, *atlas*, *vis*, *blocus*, *chorus*, *choléra-morbus*, *florès*, *dervis*, *gratis*, *mœurs*, *rébus*, *ours*, *relaps*, *maïs*, *mars*, *laps*, *jadis*, *vasistas*, *Rubens*, etc.

Entre deux voyelles, *s* se prononce comme *z : maison*, *désunir*, etc. On excepte *désuétude*, *antisocial*, *préséance*, *présupposer*, etc.

S entre une voyelle et une consonne, se prononce néanmoins comme *z* dans *balsamine*, *balsamique*, *transiger*, *transaction*, *transalpine*, *transit*, *transition*, *transitoire*.

Sh se prononce *che* dans *Shakespeare* (Chekspir), *schako*, *shérif*, *Shetland*.

884. *T* final se fait toujours sentir dans *abject*, *accessit*, *apt*, *brut*, *contact*, *correct*, *chut*, *dot*, *direct*, *déficit*, *lest*, *net*, *granit*, *rapt*, *strict*, *subit*, *tact*, *transit*, *vivat*, *est*, *ouest*, *zénith*, *zist*, *zest*.

885. *U* se prononce dans *aiguille*, *aiguillon*, *aiguiser*, *arguer*, *Guise* (nom propre), *inextinguible*.

886. *W* n'est usité en français que dans les mots empruntés aux langues étrangères. Il a la valeur du *v* simple dans les mots empruntés à l'Allemand; ainsi Wagram doit se lire *Vagram*. Dans l'Anglais et le Hollandais *W* a le son de *ou;* ainsi Washington doit se lire *Ouashington;* Wellington, *Ouellington*.

887. *X* se prononce *gz* dans *Xercès*, *Xavier*, *exercice;* tantôt *cs: extrême;* et tantôt *z: deuxième*, *sixième*, et tantôt enfin comme deux *ss: Auxerre*, *Aix*, *dix*, etc.

888 Le son *hip* s'écrit par *i* devant deux *pp*: *Hippolyte*, *Hippocrate*, et par *y* devant un seul *p: hyperbole*, *hypothèque*, etc.

889. *Z* a le son de *s* à la fin des noms propres: *Metz*, *Suez*, *Rodez*, (villes) etc.

TABLE DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux pages, et non aux numéros.

Abîmer, 196.
Accents, 2.
ADJECTIF, sa définition, 12. Deux sortes d'adjectifs, 12. Adjectif qualificatif, 12. Adjectif verbal, 13. Adjectif pris comme nom, 13. Adjectif composé, 13. Formation du féminin des adjectifs, 13. Exceptions, 13 à 14. Formation du pluriel et exceptions, 16. Accord de l'adjectif, 16 à 17. *Adjectifs déterminatifs*, 17. *Adjectifs numéraux*, 17 à 18. *Adjectifs possessifs*, 18. *Adjectifs démonstratifs*, 18 à 19. *Adjectifs indéfinis*, 19. *Syntaxe*, accord de l'adjectif et exceptions, 119 à 120. Adjectifs pris adverbialement, 122. Noms pris adjectivement, 122 à 123. Adjectifs composés, 123 à 124. Complément des adjectifs, 124. Des adjectifs déterminatifs, accord, 125. Adjectifs déterminatifs, emploi, 133 à 134.
ADVERBE, 69. Liste des principaux adverbes, 69. *Syntaxe*, adverbe, 182 à 189.
Aider, 196.
Aide, 105.
Aigle, 105.
Ail, 10.
Air, 197.
Aïeul, 10.
Aller, être, 197.
Alentour, 182.
Alphabet français, 1.
A la campagne, en campagne, 199
Apostrophe, son emploi, 80.
Amour, 105.
Analyse logique, préceptes, 88 à 90. Modèles, 90 à 95.
Anoblir, ennoblir, 197.
Applaudir, 197 à 198.
ARTICLE, définition, 11. Article devant un nom propre, 11. *Syntaxe*, emploi de l'article, 113 à 114. Suppression de l'article, 115. Variabilité ou invariabilité de l'article devant *plus*, *mieux*, *moins*, 116 à 117. Ellipse de l'article, 118 à 119.
Répétition de l'article, 117 à 118.
Après, 198.
Armistice, amnistie, 198.
Assurer, 198.
Atteindre, 198.
A terre, par terre, 198.
Aucun, 132.
Auparavant, 182.
Aussitôt, 183.
Aussi, autant, non plus, 185.
Au travers, à travers, 190.
Auprès de, au prix de, 190.
Automne, 105.
Avant, devant, 190.
Barbarisme, 211.
Beaucoup, 183.
Bénir, 48.
Bercail, 10.
Bétail, 10.
Capable, susceptible, 199.

Cent, 125.
Cédille, 81.
Changer pour, changer contre, 199.
Ci-inclus, 121.
Ciel, 10.
Ci-joint, 121.
Colorer, colorier, 200.
Commencer à, commencer de, 200.
Comparer, 200.
Complément, complément direct, complément indirect, 25 à 26. Remarques sur les compléments des verbes, 26 à 27.
CONJONCTION, 72. Liste des conjonctions les plus usitées, 72. *Syntaxe*, conjonction, 193 à 194.
Consommer, consumer, 200.
Consonnes, 1.
Contraction, 12.
Couleur, 105.
Couple, 105.
Croire, 200.
Dans, 191.
Davantage, 183 à 184.
De, 190.
Demi, 121.
Deuxième, second, 201.
Déjeuner, dîner, souper, 201.
Délice, 106.
Désirer, 201.
De suite, tout de suite, 184.
Dessus, dessous, dedans, dehors, 182.
Digne, indigne, 201.
Disputer, 202.
Distinguer, 202.
Dissyllabe, 3. Diphthongue, 3.
Durant, pendant, 191.
E, trois sortes, 2.
Eclairer, 202.
Egaler, égaliser, 202.
Ellypse, 97.
Elision, 11.
Eminent, imminent, 202.
Emprunter, 203.
Ennuyant, ennuyeux, 203.
Envier, porter envie, 203.
En face, 191.
Entre, 191.
En, pronom, *en*, préposition, 20. En, dans, 191. En, sa répétition, 192.
Enfant, 106.
Espérer, 203 à 204.
Et, 193.
Eviter, 204.
Excuse, pardon, 204.
Exemple, 106.
Faire, 204.
Feu, 120.
Figures de syntaxe, 96.
Fixer, 205.
Flairer, fleurer, 205.
Fleurir, 48.
Foudre, 106.
Franc de port, 121.
Gallicismes, 98 à 109.
Gens, 106 à 107.
Grammaire, définition, 1.
H muette, *h* aspirée, 3.
Haïr, 48.
Hymne, 107.
Hors, 191.
Imiter l'exemple, 205.
Imposer, en imposer, 205.
Infecter, infester, 205.
Insulter, 205.
INTERJECTION, 72. Principales interjections, 72. *Syntaxe*, interjection, 195.
Invectiver, 206.
Inversion, 96.
Joindre, 206.
Le, la, les, articles ou pronoms, 20. *Le, la, les*, variables ou invariables, 138 à 139. *L'* tenant la place d'un participe, 180 à 181.
Locutions vicieuses, 211 à 219.
Leur, 126 à 127.
L'un et l'autre, 150.

Majuscules, leur emploi, 77 à 78.
Matinal, matineux, matinier, 206.
Mêler, 206.
Même, 127 à 129.
Midi, minuit, 206.
Mille, 125.
Monosyllabe, 3.
Mots, 3. Combien d'espèces, 3. Mots variables, mots invariables, 4.
Ne, son emploi ou sa suppression, 187 à 189.
Néologisme, 211.
Ni, 150 et 193 à 194.
Ni l'un ni l'autre, 150.
NOM ou SUBSTANTIF, 4. Nom commun, nom propre, 4 à 5. Nom collectif, 5. Nom composé, 5. Genre, 6. Genre de quelques noms, 7 à 8. Nombre, 8 à 9. Règles de la formation du pluriel et exceptions, 9 à 10. *Syntaxe*, nom des deux genres, 105 à 107. Noms propres, leur orthographe, 108. Mots invariables pris comme noms, 109. Noms empruntés aux langues étrangères, 109 à 110. Noms composés, 110 à 111. Noms compléments d'une préposition, 112 à 113.
Nôtre, vôtre ; notre, votre, 21. Notre, votre, leur, 126 à 127.
Nu, 120.
Nul, 132.
Observer, 206 à 207.
Occuper (s'), 207.
Œil, 10.
Œuvre, 107.
Orge, 107.
Orgue, 106.
ORTHOGRAPHE, 73. Deux sortes d'orthographe, 73 à 77.
Pardonner, 207.
Parce que, par ce que, 194.
Parmi, 191.
PARTICIPE, 68. Différentes sortes de participes, 68. *Syntaxe*, participe présent, 167 à 170. Participe passé, règles générales, 170 à 171. Participe passé des verbes pronominaux, 171 à 172. Participe passé d'un verbe neutre, 173. Participes *supposé, excepté, approuvé*, 173 à 174. Participe passé des verbes impersonnels, 174. Participe passé suivi d'un infinitif, 174 à 175. Participe *fait* suivi d'un infinitif, 175. Participe passé suivi d'une préposition et d'un infinitif, 175 à 177. Participe entre deux *que*, 177 à 178. Participe précédé du pronom *en*, 178 à 180. Participe précédé de *le peu*, 180. Participe passé ayant *l'* pour complément direct, 180 à 181. Participes *coûté, valu, pesé*, 181. Règles diverses sur le participe passé, 181 à 182.
Participer, 207.
Pas, point, 186.
Pendule, 107.
Période, 107.
Petit, 185.
Pire, pis, 207.
Plaire,, 208.
Pléonasme, 96 à 97.
Plier, ployer, 208.
Plus, 184.
Plus tôt, plutôt, 184.
Plus d'un, 152.
Polysyllabe, 3.
PONCTUATION, 100. De la virgule, 100 à 102. Du point-virgule, 102. Des deux points, 102. Du point, 102 à 103. Du point interrogatif, 103 Du point exclamatif, 103. Des points de suspension, du tiret, 103 à 104. Des guillemets, de la parenthèse, 104.

Possible, 121.
Près de, prêt à, 208.
Près de, auprès de, 190.
PRÉPOSITION, 70 à 71. Liste des prépositions les plus usitées, 71. *Syntaxe*, préposition, 189 à 192.
Proche, 121 à 122 et 191.
PRONOM, 19. Pronoms personnels, 19 à 20. Pronoms démonstratifs, 20 à 21. Pronoms possessifs, 21. Pronoms relatifs, 21 à 22. Pronoms indéfinis, 22 à 23. *Syntaxe*, emploi des pronoms en général, 134 à 135. Pronoms personnels employés comme sujets, employés comme compléments, 136 à 137. Répétition des pronoms personnels, 137 à 138. Emploi du pronom *le*, 138 à 139. Emploi du pronom *soi*, 139 à 140. Emploi des pronoms *lui*, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, 140. Des pronoms démonstratifs, 140 à 142. Des pronoms possessifs, 142. Des pronoms relatifs, 142 à 144. Des pronoms indéfinis, 144 à 146.
Prononciation, 219 à 223.
Quant à, quand, 191 à 192.
Que, son emploi, 194.
Quelque, 129.
Quelque chose, 107 à 108.
Quoique, quoi que, 194.
Radical et terminaison d'un verbe, 32.
REMARQUES PARTICULIÈRES, 196 à 211.
Ressortir, 208 à 209.
Réunir, unir, 209.
Saigner du nez, 209.
Servir à rien, servir de rien, 209.
Se rappeler, 208.
Si, aussi, 185.
Signes orthographiques, leur emploi, 79.
Solécisme, 211.
Succomber, 209.
Sujet, 23 à 24. Accord du verbe avec son sujet, 24 à 25.
Suppléer, 209 à 210.
Surtout, 184.
Syllepse, 97 à 98.
Syllabe, 3.
Syntaxe, 83.
Tâcher à, tâcher de, 210.
Tarder, 210.
Témoin, 210.
Tous les deux, tous deux, 210.
Tout, 130 à 132.
Tout à coup, 184.
Trait d'union, son emploi, 81 à 82.
Tréma, 82.
Très, bien, 184.
Trissyllabe, 3.
Un de, un des, 152.
Vénéneux, venimeux, 211.
VERBE, 23. Moyen de le reconnaître, 23. Différentes sortes de verbes adjectifs, 27. Verbe actif, 27. Verbe neutre, 27. Verbe passif, 28. Verbes pronominaux, 28. Verbe impersonnel, 28 à 29. Modifications du verbe, nombre, personne, mode et temps, 29 à 31. Temps simples, temps composés, 31. Terminaison des quatre conjugaisons, 32. Moyen mécanique de trouver la terminaison des participes passés, 31. Radical et terminaison, 32. Verbe auxiliaire *avoir*, 32 à 34. Verbe auxiliaire *être*, 34 à 36. Modèle des quatre conjugaisons, 37 à 45. Observations sur les verbes de la première conjugaison, 46 à 47. Observations sur les verbes de la deuxième conjugaison, 48. Observations sur les verbes de la troisième conjugaison, 48.

Observations sur les verbes de la quatrième conjugaison, 48. Verbe conjugué interrogativement, 49 à 50. Remarques sur les verbes conjugués interrogativement, 50 à 51. Formation des temps, 51 à 52. Des verbes irréguliers et des verbes défectifs, 52. Verbe *passif*, sa conjugaison, 53 à 54. Verbe *neutre*, sa conjugaison, 55 à 56. Verbe *pronominal*, sa conjugaison, 56 à 58. Verbe *unipersonnel*, sa conjugaison, 58. Tableau des verbes irréguliers, tableau des verbes défectifs, 59 à 65. Observations sur les finales des verbes, 65 à 68. *Syntaxe*, sujet du verbe, 146 à 147. Accord du verbe avec son sujet, 147 à 148. Remarques sur l'accord du verbe avec son sujet, 148 à 151 Accord après *le peu*, *un de*, *un des*, *plus d'un*, 151 à 152. Accord du verbe avec le conjonctif *qui*, 152 à 153. Accord du verbe *être* précédé de *ce*, 153 à 154. Accord du verbe après un collectif, 154 à 156. Compléments des verbes, 156 à 158. Emploi des auxiliaires, 158 à 160. Emploi des modes et des temps, 160 à 162. Emploi du subjonctif, 162 à 165. Emploi des temps du subjonctif, 165 à 166. Emploi de l'infinitif, 166 à 167.

Vingt, 125.

Vis-à-vis, 191.

Voici, voilà, 192.

Voyelles, 1. Voyelles longues, brèves, 2.

Y grec, 5.

FIN DE LA TABLE